This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DLK
DuCAMP

LES CONVULSIONS

DE PARIS

LES CONVULSIONS DE PARIS

4 volumes in-8°, à 7 fr. 50

TOME PREMIER

LES PRISONS PENDANT LA COMMUNE

TOME DEUXIÈME

ÉPISODES DE LA COMMUNE

TOME TROISIÈME

LES SAUVETAGES PENDANT LA COMMUNE

TOME QUATRIÈME

LA COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

493. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

MAXIME DU CAMP

LES CONVULSIONS DE PARIS

Nous allons voir des scènes auprès desquelles les passées n'ont été que des verdures et des pastourilles.

CARDINAL DE RETZ.

TOME DEUXIÈME

ÉPISODES DE LA COMMUNE

LES MAIRES ET LE COMITÉ CENTRAL
LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR — LE PALAIS DES TUILERIES
LES MUSÉES DU LOUVRE — LA COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE
LES BARRICADES — LE COMBAT DANS LES RUES

Quatrième Édition

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

Droits de propriété et de traduction réservés

1911

AVERTISSEMENT

DU SECOND VOLUME

J'ai réuni dans ce volume divers épisodes de la triste aventure que Paris eut à subir entre le 18 mars et le 28 mai 1871. Je me suis attaché à mettre en évidence la progression des faits, qui, dès que Paris est abandonné à l'insurrection, emporte nécessairement la population fédérée vers une série d'excès, dont les derniers ont failli entraîner la destruction complète de Paris. Toute négociation entreprise pour éviter la guerre civile, même au prix de sacrifices considérables, fut rendue illusoire par la mauvaise foi que déploya le Comité central, mauvaise foi qui avait son origine aussi bien dans la perversité que dans la sottise vaniteuse et dans l'ignorance. Lorsque les apologistes de la Commune reprochent au gouvernement français d'avoir rejeté systématiquement tout projet de pacification et d'avoir le premier donné le signal des hostilités, ils se trompent sciemment; les maires de Paris n'ont reculé devant au-

cune concession dans l'espoir de parvenir à un apaisement anxieusement désiré, et le gouvernement légal, loin de rechercher la lutte, s'est vu réduit à se défendre contre l'agression violente de la Commune. Le début de l'action militaire, le 2 avril, est marqué par l'assassinat du docteur Pasquier, chirurgien en chef de l'armée française. Ce seul fait démontre comment les insurgés comprenaient l'application de leurs théories, qui commence par le meurtre des généraux sur la butte Montmartre et se termine par le massacre des otages au milieu de Paris en flammes.

J'ai cru devoir donner quelques détails sur les incendies qui ont anéanti le palais de la Légion d'honneur, la Cour des Comptes, la rue de Lille, le palais des Tuileries, parce que les communards, oubliant que plusieurs d'entre eux ont revendiqué la gloire d'avoir accompli cette besogne absurde, n'ont pas craint d'inventer et de débiter, à ce sujet, des fables moins odieuses encore que ridicules. Nous avons simplement dit la vérité, telle qu'elle ressort de documents qui ne laissent place à aucun doute.

J'ai parlé du renversement de la colonne de la Grande Armée, qui fut, bel et bien, un acte de lâcheté exécuté par des hommes sans patriotisme et sans pudeur, en présence des Allemands victorieux campés à nos portes; enfin, grâce à des renseignements au-

thentiques défiant toute contradiction, j'ai pu indiquer, d'une manière précise, le nombre des fédérés — tués ou fusillés — qui succombèrent pendant la terrible semaine, et réduire ainsi à leur juste valeur les hyperboles intéressées des admirateurs de la Commune.

A ce volume j'ai joint quelques pièces justificatives empruntées aux communards eux-mêmes et qui prouveront à tout lecteur impartial que nous apprécions ces criminels avec plus de modération qu'ils ne s'en témoignent les uns aux autres. Pour faire horreur, l'histoire de ces incendiaires et de ces assassins n'a pas besoin d'être racontée avec exagération, car elle est naturellement exécrable.

M. D.

Octobre 1878.

ÉPISODES

DE LA COMMUNE

CHAPITRE PREMIER

LES MAIRES DE PARIS

ET LE COMITÉ CENTRAL

I. — LES PREMIÈRES CONCESSIONS.

Prétention des apologistes de la Commune. — Le 18 mars. — Révocation du général d'Aurelle de Paladines. — Le colonel Langlois. — Il se rend à l'Hôtel de Ville. — Nommé ou élu? — Le Comité central est le maître et le prouve. — Tout le monde a perdu la tête. — Nuit calme et sans incident. — Les maires abandonnés sans instructions. — 50 000 francs pour solder la garde nationale. — L'administration de Paris est déléguée aux maires. — Pourparlers inutiles. — L'amiral Saisset nommé commandant supérieur des gardes nationales. — Forces de l'insurrection. — Forces de la légalité. — Disproportion.

Marat eut des apologistes, la Commune en a aussi, et les historiographes de cette aventure, aussi bête que violente, n'ont point manqué d'accuser « le Gouvernement de Versailles » de s'être refusé à toute con-

cession raisonnable. Les fautes du Gouvernement sont nombreuses ; elles ont été telles, qu'elles l'ont contraint à évacuer Paris devant une bande de factieux dont les menées et les aspirations devaient lui être connues depuis longtemps ; mais le reproche d'avoir répudié toute concession est absolument injuste, car il avait fini par accorder au Comité central tout ce que celui-ci avait primitivement demandé. Mû par un sentiment de patriotisme qui ne doit pas être soupçonné, et afin d'éviter la guerre civile sous les yeux des armées allemandes, le Gouvernement prouva qu'il était disposé à dépasser la limite de ce que l'on pouvait concéder, sans périls, à des hommes d'autant plus exigeants, qu'ils ne savaient en réalité ce qu'ils voulaient. Sous prétexte de respecter ce que l'on a la sottise d'appeler l'opinion publique, le Gouvernement issu du 4 septembre semblait avoir pris à tâche de garder pour l'émeute les forces que l'on aurait dû employer à la guerre. Deux fois, dans des circonstances odieuses, qui créèrent d'importantes diversions en faveur de l'Allemagne, il fut attaqué : le 31 octobre et le 22 janvier ; deux fois les chefs de ces insurrections criminelles furent arrêtés, puis relâchés avant ou après jugement, de sorte que l'état-major des révolutionnaires à outrance était au complet et à son poste lorsque le Gouvernement entama si maladroitement cette affaire du 18 mars, que son incurie ne sut ni

prévoir ni diriger, et que son incapacité fit lourdement retomber sur Paris, qui n'en pouvait mais.

Dès la soirée de ce jour néfaste, les concessions commencent et prouvent que ceux qui nous dirigeaient alors n'étaient faits que pour servir. Depuis le 3 mars, M. d'Aurelle de Paladines était général en chef de la garde nationale de Paris ; c'était un homme énergique, dont les Allemands avaient eu le loisir d'apprécier la vigueur, rigoureux observateur de la discipline pour lui-même comme pour les autres, peu enclin à flatter les foules et voulant être obéi quand il avait commandé. Un pareil choix n'était point fait pour plaire à la garde nationale, dont la majeure partie ne voyait dans le service militaire que la solde, les distributions de vivres et la facilité de jouer au bouchon toute la journée. La nomination du général d'Aurelle de Paladines ne fut point populaire dans « le peuple armé », et l'on ne se gêna guère pour la traiter d'attentat à la liberté. Deux ministres de ce temps-là, MM. Ernest Picard et Jules Favre, ne prenant ni le temps ni le soin de consulter leurs collègues, destituèrent, le 18 mars même, le général d'Aurelle de Paladines, et le remplacèrent par M. Langlois, qui, ayant été blessé en combattant les Allemands, jouissait alors dans Paris d'une certaine popularité, que méritaient du reste sa franchise un peu brusque et son imperturbable loyauté.

Le choix en lui-même était bon. Le colonel Langlois — comme l'on disait — était certain de rallier bien des opinions adverses dans la sympathie universelle qu'il inspirait. Très-exubérant de gestes et de paroles, il avait su, par la rectitude de son caractère, conquérir une estime qu'on ne lui marchandait pas. Philosophiquement et sentimentalement attaché aux idées républicaines, il offrait des garanties que nul ne cherchait même à discuter; en outre, quoique sa nature chevaleresque le portât à subir bien des entraînements, on savait qu'entre ses mains l'ordre ne péricliterait jamais, et qu'à l'exemple de Clément Thomas en 1848, il saurait faire respecter quand même les décisions de l'Assemblée nationale qui, à cette heure, était le pouvoir souverain librement choisi par la France. Excellente en toute autre circonstance, sa nomination de général en chef de la garde nationale devenait, en présence de l'insurrection victorieuse, une sorte de reconnaissance implicite de celle-ci et un désaveu des mesures précédemment adoptées par M. d'Aurelle de Paladines. On prouvait au Comité central qu'on ne le blâmerait pas autant qu'on voulait bien le dire, puisque l'on allait au-devant de ses vœux, en révoquant, sans motifs plausibles, sans prétexte même, un général qui n'avait pas le don de lui plaire. MM. Picard et Jules Favre purent regretter leur précipitation étourdie, et dans un dernier con-

seil des ministres qui eut lieu, pendant la nuit du 18 mars, à l'École militaire, suprême refuge à Paris du Gouvernement régulier, ils furent sévèrement blâmés pour avoir pris une initiative dont leur esprit peu politique n'avait point aperçu les conséquences. La nomination était acquise néanmoins; il fallait savoir l'imposer à la garde nationale, comme on imposait à M. Langlois la lourde tâche qu'il n'avait pas recherchée. L'assassinat du général Lecomte et de Clément Thomas lui démontrait que sa nouvelle fonction ne serait point une sinécure; mais il était homme à ne reculer devant aucun péril et l'avait prouvé. Cependant, au lieu d'aller s'établir au siége même du commandement supérieur des gardes nationales, c'est-à-dire à l'hôtel de la place Vendôme, au lieu de s'affirmer par un acte de vigueur, il essaya de se faire accepter et se rendit près du Comité central, qui s'était hâté de démontrer son existence en légiférant à tort et à travers. Paschal Grousset et Raoul Rigault avaient daigné approuver la nomination de M. Langlois et l'avaient fortement engagé à aller prendre son investiture à l'Hôtel de Ville.

Le Comité central n'était plus en séance; Assi avait présidé et, se doutant peut-être du sort qui lui était réservé dans l'avenir, avait fait décréter que les conseils de guerre étaient pour jamais abolis. Il était environ deux heures du matin, lorsque M. Langlois,

escorté de M. Lockroy, de Paschal Grousset et de Cournet, pénétra dans l'Hôtel de Ville. Les chefs victorieux avaient été se coucher, estimant que le meurtre de deux généraux, l'assassinat de quelques gendarmes, le renversement d'un gouvernement, la fortune du pays outrageusement compromise, suffisaient à leur satisfaction et méritaient quelque repos aux auteurs de tels exploits. Ne rencontrant pas les nouveaux maîtres de Paris, M. Langlois s'adressa à leurs soldats. Il y avait là quelques bataillons de fédérés encore tout chauds et tout étonnés de leur triomphe ; il leur dit : « Je suis votre général. » On lui répondit : « Puisque vous êtes notre général, nous allons vous nommer.— Mais je suis nommé. — Par qui ? — Par le Gouvernement. — Lequel ? — Celui de M. Thiers. » Ce fut un éclat de rire. M. Langlois insistait, on lui riposta : « Vous ne serez, vous ne pouvez être notre général qu'à la condition d'être choisi, d'être élu par nous. » M. Langlois comprit alors que nulle concession ne ramènerait des gens qui ne voulaient pas être ramenés, et il se retira. Évidemment le Comité central, composé, comme l'on sait, d'un tas de gens inconnus, nommés par des gens qui ne les connaissaient pas, le Comité central s'érigeait en Gouvernement. Il croyait peut-être à la légalité de sa mission ; il se rappelait le Gouvernement de la Défense nationale du 4 septembre, le Gouvernement provisoire du 24 février, la

Commission municipale du 29 juillet, et il se demandait pourquoi, lui aussi, il ne régnerait pas, puisque tant d'autres, qui n'étaient pas plus légitimes que lui, avaient régné. Il repoussait avec hauteur le chef délégué par le Gouvernement régulier, et lui disait : « Vous n'aurez d'autre droit à commander que celui que je vous déléguerai moi-même en vertu de la plénitude du pouvoir que je détiens. » C'était un grave échec et un très-sérieux avertissement pour le Gouvernement de Versailles, qui cependant fit la sourde oreille et feignit de ne pas comprendre. Il ne se tint pas pour battu, et reprit les négociations sous une autre forme.

Les pourparlers qui s'engagèrent alors furent-ils sincères de la part du Gouvernement qui siégeait à Versailles? A-t-on cru, un peu naïvement, que l'on parviendrait à désagréger le pouvoir entre les mains d'hommes qui y tenaient d'autant plus, qu'ils étaient incapables de l'exercer utilement? a-t-on pensé qu'on les amènerait à rentrer dans l'ensemble des institutions consenties et à ne point faire, dans leur bas et égoïste intérêt, une blessure mortelle à la France? Ou bien, n'a-t-on ouvert des conférences que dans le but de gagner du temps, de bluter cette mauvaise moisson, de manière à en retirer le rare bon grain qui s'y trouvait encore, et de permettre aux forces vives du pays d'accourir au secours de la capitale en proie aux

futurs assassins des otages? Après la chute de la Commune, cette dernière version a été volontiers propagée. On avait alors trop d'intérêt à la faire prévaloir pour qu'il ne soit pas difficile de l'admettre sans hésitation. Il me semble plus vrai de dire que tout le monde avait perdu la tête et qu'au milieu des incertitudes parmi lesquelles on s'égarait, tous les compromis, même les moins avouables, eussent été acceptés. Le Gouvernement de Versailles ne savait que faire pour reprendre possession de Paris, et le Comité central, jugeant de sa force par la faiblesse de ses adversaires, était décidé à tout pour s'y maintenir.

Il était le maître, ce Comité central, et dès lors estimait que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. M. Washburne, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique en France, ne peut cacher son étonnement indigné lorsqu'il écrit : « Comme exemple de l'état de choses extraordinaire qui règne ici, vous pourrez voir avec quelle sanguinaire naïveté un rapport militaire a été fait par le général qui commande la garde nationale de Montmartre, un nommé Ganier, autrefois marchand d'instruments de cuisine. Il dit d'abord qu'il n'y a « rien de nouveau » ; un peu plus loin : « Nuit calme et sans incident. » Il dit qu'à dix heures cinq minutes deux sergents de ville ont été amenés par les francs-tireurs,

qui les ont immédiatement fusillés. Il continue : « A minuit vingt minutes un gardien de la paix, accusé d'avoir tiré un coup de revolver, est fusillé. » Il termine son rapport sur cette nuit calme et « sans incident » en disant qu'un gendarme, amené par les gardes du 28e bataillon, à sept heures, est fusillé. Ainsi, l'on verra qu'en une seule nuit, dans un seul arrondissement, nuit que l'on nous représente comme « calme et sans incident », quatre officiers de la loi sont assassinés de propos délibéré [1]. »

En présence de ces actes douloureux les maires des vingt arrondissements de Paris restaient seuls, dans la ville stupéfaite, pour représenter l'autorité légale. Nommés à l'élection pendant le mois de novembre, ils avaient donc reçu l'investiture populaire ; en outre, ils avaient été confirmés dans leur poste par le Gouvernement de la Défense nationale, qui, lors des jours difficiles, les avait souvent et très-utilement consultés. Ils étaient fort embarrassés ; comme tout le reste, on les avait abandonnés à Paris, sans ordres, livrés à leur propre initiative, en présence d'une population exigeante, désespérée ou surexcitée outre

[1] *Franco-German war and insurrection of the Commune ;* correspondence of E. B. Washburne, *Envoy extraordinary*, etc., etc. — Washington, *Government printing office*, 1878. — N° 186, M. *Washburne to M. Fish*, p. 167. — Les faits que rapporte M. Washburne se sont produits dans la nuit du 18 au 19 mars.

mesure, selon les opinions qui la divisaient. Deux d'entre eux s'étaient rendus le 19 mars, dès le point du jour, au ministère de l'intérieur, afin de s'entendre avec le ministre et d'en recevoir les instructions dont on avait plus que jamais besoin. Les délégués des municipalités parisiennes cherchèrent en vain M. Ernest Picard, qui, dans la nuit, était parti pour Versailles; mais le secrétaire général était à son poste. Il écouta les maires et n'eut rien à leur répondre, sinon qu'il allait demander à Versailles, en hâte et par le télégraphe, les instructions qui devenaient plus indispensables d'heure en heure; car le Comité central faisait acte de souveraineté et, sans désemparer, se fortifiait dans Paris à l'aide des nombreux bataillons fédérés dont il disposait. A une heure de l'après-midi, le secrétaire général se présentait à l'assemblée des maires réunis à la mairie du second arrondissement, rue de la Banque; il leur remettait *cinquante mille francs*, c'est-à-dire 2500 francs par arrondissement, pour solder les gardes nationaux restés fidèles au Gouvernement légal et leur communiquait la délégation suivante: « Le ministre de l'intérieur, vu les circonstances dans lesquelles se trouve la ville de Paris, considérant que l'Hôtel de Ville, la Préfecture de police et les Ministères ont dû être évacués par l'autorité régulière, considérant qu'il importe de sauvegarder l intérêt des personnes et de maintenir l'ordre dans

Paris, délègue l'administration provisoire de la ville de Paris à la réunion des maires. »

Une telle décision a dû singulièrement coûter à M. Thiers, car il fut l'adversaire persistant du pouvoir personnel, toutes les fois qu'il ne l'exerça pas lui-même; mais les circonstances étaient si particulièrement désobligeantes pour lui, la stratégie gouvernementale et militaire qu'il avait déployée le 18 mars avait eu des résultats si peu en rapport avec ses prévisions, qu'il ne dut pas hésiter à permettre à M. Ernest Picard d'investir les maires de Paris d'une autorité qui n'aurait d'autres limites que celles de leur bon sens et de leur patriotisme. En réalité, la paix et la guerre étaient entre leurs mains. Ils acceptèrent la tâche, et quelques-uns d'entre eux surent l'accomplir avec une droiture, une énergie, un bon vouloir dont Paris serait ingrat de ne pas se souvenir.

Pour négocier utilement, il est élémentaire d'avoir derrière soi une force quelconque, sur laquelle on puisse s'appuyer pour faire prévaloir ses prétentions et au besoin pour les imposer; sans cela, les négociations sont dérisoires, et c'est ce qui devait arriver, car les forces représentant à Paris le Gouvernement régulier de la France n'existaient réellement pas. Plus de cent mille personnes quittant la ville aussitôt que la signature de l'armistice eut permis d'entre-bâiller les portes, avaient, par leur départ irréfléchi, complète-

ment désorganisé les bataillons de garde nationale où la légalité aurait pu trouver un refuge et une protection. Il restait alors à Paris un groupe d'environ 11 500 hommes prêts à lutter contre l'émeute pour le maintien des lois; mais ils étaient sans cohésion, sans chefs, sans impulsion, et comprenaient que leur organisation était des plus défectueuses; néanmoins ils ne demandaient qu'à obéir et ne savaient à qui s'adresser pour être commandés.

Pendant toute la journée du 19 mars, il y eut des conciliabules entre les chefs de bataillon, les officiers, les maires, les simples gardes; mais on ne put aboutir à rien, car la direction et les moyens d'action manquaient à la résistance. Cette défaillance d'autorité, qui constituait un nouveau péril au milieu des dangers sans nombre dont on était accablé, ne prit fin que le 20 mars. Ce jour-là, M. Thiers nomma M. l'amiral Saisset commandant supérieur des gardes nationales de Paris. Les ordres que le nouveau général reçut furent extraordinairement vagues. Le chef du pouvoir exécutif dit à l'amiral Saisset : « Je n'ai pas d'instructions à vous donner; les maires de Paris ont mes pleins pouvoirs; laissez-les faire ce qu'ils croiront utile; vous leur devez vos avis, votre assistance militaire, mais rien de plus. » C'était un blanc-seing, c'est-à-dire dans les circonstances actuelles, une délégation de responsabilité qui n'avait rien de séduisant.

L'amiral Saisset n'ignorait pas de quelle force disposait l'insurrection ; une artillerie nombreuse et environ 250 000 fédérés obéissaient au Comité central. Pour faire face à une telle armée, il trouvait que 11 500 hommes dispersés à Saint-Sulpice, à la Bourse, à la Banque, au Grand-Hôtel, à la gare Saint-Lazare, à Passy ne lui permettraient même pas une défensive honorable. L'armement, composé de cinq armes différentes—chassepots, tabatières, snyders, remingtons, fusils à piston, — était approvisionné de douze cartouches en moyenne par homme, tandis que le Comité central, ayant dès l'abord mis la main sur les dépôts de munitions, possédait plus de trente millions de cartouches. Malgré cette infériorité désespérante, l'amiral Saisset, ne se décourageant pas, essaya de prendre quelques mesures militaires, afin d'appuyer, autant qu'il serait en son pouvoir, les négociations que les maires allaient engager avec le Comité central ; car il était persuadé que toute la partie saine de la population viendrait se joindre à lui, si elle se sentait énergiquement appuyée par le Gouvernement réfugié à Versailles.

II. — LES PRÉTENTIONS DU COMITÉ.

Les communications militaires entre Paris et Versailles sont coupées. — Deux courants d'opinions divisent la réunion des maires. — La Commission permanente. — Le Comité central prend l'initiative des négociations. — Les délégués et les propositions du Comité. — On paraît se concilier. — Un mot de Jourde. — La prophétie d'Arnold. — Le Comité manque à ses engagements. — Projet de décret. — Protestation des journaux. — M. Jules Favre demande pardon à Dieu et aux hommes. — Toute la contestation se concentre sur la date des élections municipales. — Manifestation pacifique. — M. Saisset à la réunion des maires. — L'intendant général de la Commune. — Léo Meillet et l'amiral Saisset. — Concession du Comité central.

Pour pouvoir agir efficacement en faveur de la population parisienne et de la légalité, il était indispensable que l'amiral Saisset pût garder ses communications avec Versailles. Il devait donc se préoccuper avant tout de se maintenir sur les bords de la Seine par la Muette et Passy, ou de s'établir fortement à la gare Saint-Lazare, de façon à commander le chemin de fer de la rive droite. Il avait installé son quartier général au boulevard des Capucines, dans les bâtiments du Grand-Hôtel, à deux pas de l'état-major fédéré, qui s'était emparé de la place Vendôme. L'amiral paraît avoir renoncé à conserver les bords de la Seine, soit pour des raisons stratégiques qui ne manquaient pas de valeur, soit, tout simplement, parce qu'il ne croyait pas la garde nationale de Passy disposée à quitter le seizième arrondissement. Il se rejeta donc vers la gare Saint-Lazare, en fit une sorte de petite

place d'armes qui eût été l'intermédiaire entre Paris et Versailles, si les insurgés, bien inspirés, n'avaient pris Levallois-Perret et n'avaient organisé un poste solide sur la voie même du chemin de fer. Les communications de la garde nationale fidèle et de Versailles étaient donc très-menacées, sinon interrompues de fait. En vain l'amiral Saisset, en vain les maires avaient prié, supplié M. Thiers de leur envoyer un régiment de ligne qui eût servi de soutien à la garde nationale, M. Thiers avait opiniâtrément refusé; il n'avait pas trop de toutes ses forces pour protéger l'Assemblée contre un coup de main possible et que le Comité central eût certainement tenté, s'il n'eût été si bien embarrassé de sa victoire, qu'il ne savait qu'en faire. Paris était donc abandonné à lui-même, livré pieds et poings liés à la révolte ; Versailles se contentait de lui adresser des encouragements platoniques et ne faisait rien pour lui donner du secours.

Les forces qui pouvaient appuyer les négociations et le parti que l'on en pouvait tirer étaient donc illusoires; nul ne dut se méprendre à cet égard, ni l'amiral, ni les maires, ni les délégués de la fédération au Comité central. On essaya de s'entendre cependant: — le Comité central, dans l'espérance d'arracher au gouvernement de Versailles une sorte de consécration légale qu'il sentait très-bien lui faire défaut; — les maires, avec la patriotique résolution de mettre ob-

stacle à une guerre civile qui leur faisait horreur. Quelques-uns d'entre eux, résolûment dévoués à l'Assemblée et à l'intégrité gouvernementale, se refusaient à toute concession compromettante pour les lois; d'autres, au contraire, penchant vers les opinions radicales, avaient une propension trop vive à accepter le programme des vainqueurs du 18 mars. De cette diversité d'appréciations sortit un double courant d'influences opposées, qui se paralysèrent et échouèrent misérablement. De la part des maires il y eut de grandes illusions; de la part du Comité central, il y eut mauvaise foi ou, tout au moins, ignorance absolue du respect que l'on doit à la parole donnée.

Dès le début, le 19 mars, la réunion des maires investie des pleins pouvoirs que M. Thiers lui avait si libéralement délégués, avait nommé une commission chargée d'organiser la résistance aux usurpations du Comité central et composée de MM. Tirard, Dubail et Héligon. Cette commission siégeait en permanence à la mairie du deuxième arrondissement. C'est le Comité central qui prit l'initiative des négociations; il envoya des mandataires à la commission des maires pour faire savoir qu'il était disposé à restituer à qui de droit l'Hôtel de Ville et les mairies, mais sous certaines conditions dont il évitait de donner connaissance. On fit partir immédiatement une députation de quatre maires chargés de reprendre possession de

l'Hôtel de Ville. Ceci se passait vers cinq heures do l'après-midi ; à dix heures du soir la députation n'était pas encore de retour, et l'on commençait à s'en étonner, lorsqu'on la vit apparaître, accompagnée de quatre membre du Comité central, qui étaient Jourde, Varlin, Arnold et Moreau.

Les prétentions des insurgés étaient aussi simples qu'inacceptables : ils voulaient que le Comité central, les députés, les maires de Paris rédigeassent de concert une affiche convoquant les électeurs pour le 22 mars, à l'effet de nommer la représentation municipale. C'était rendre les maires et les députés complices de l'attentat du 18 mars. Une telle proposition, déshonorante pour ceux qui l'eussent acceptée, fut rejetée sans hésitation. Tout ce que les maires purent raisonnablement concéder, fut que l'on annoncerait, par voie d'affiches, à la population que les municipalités régulières et les députés de Paris demanderaient à l'Assemblée nationale de voter d'urgence une loi prescrivant les élections municipales à bref délai. A cette condition, les délégués du Comité central s'engagèrent à évacuer l'Hôtel de Ville le lendemain 20 mars, et à le remettre aux maires, représentants légaux et autorisés du gouvernement. Deux membres de la réunion des maires, MM. André Murat et Bonvalet, furent désignés, séance tenante et en présence des mandataires de l'insurrection, pour aller réoc-

cuper le palais municipal. Au cours de la discussion, qui fut très-vive, assez confuse et pleine de récriminations, on put comprendre entre les mains de quels hommes respectueux pour l'illégalité le sort de Paris venait de tomber. Comme M. Tirard disait à Jourde : « A quel titre nous parlez-vous? » Celui-ci répondit : « Vous demandez à quel titre nous sommes ici; nous avons le meilleur des titres, nous avons la force. » Arnold fut très-franc et dénonça, d'une seule parole, les horribles projets que nous avons vu mettre à exécution : « C'est la guerre civile, dit-il, que vous allez déchaîner par votre résistance, et une guerre effroyable : c'est l'incendie, c'est le pillage; nous serons vaincus, soit; mais, avant de disparaître, nous aurons brûlé Paris. » Il ne mâchait pas les mots; on leva les épaules; on crut à de la jactance, à des fanfaronnades familières aux brasseurs d'insurrections, et l'on n'en tint compte. Deux mois après, on put voir qu'il avait loyalement dénoncé la préméditation du crime.

Le lendemain, MM. André Murat et Bonvalet, fidèles au mandat qu'ils avaient reçu la veille, se rendirent naïvement à l'Hôtel de Ville, afin d'y remplacer le Comité central. On refusa net de tenir les engagements consentis; on leur expliqua, — et ils n'en crurent rien, — que les citoyens Jourde, Arnold, Moreau et Varlin avaient outrepassé leurs pouvoirs; on

leur affirma qu'ils avaient été désavoués, et sans user de beaucoup d'ambages, on leur fit comprendre que le Comité central serait vraiment trop simple d'abandonner l'Hôtel de Ville qui, entre ses mains, était un gage et le constituait, aux yeux de la population, maître de Paris. Lorsque les maires eurent connaissance de cette infraction déloyale aux engagements acceptés, ils furent sur le point d'abandonner la partie; cependant une pensée de résistance et de légalité les maintint à leur poste : ils y restèrent pour empêcher les élections municipales d'être faites le 22 par la seule autorité du Comité central et en dehors de toute loi votée par l'Assemblée. Ils donnèrent avis aux députés de Paris des incidents qui s'étaient produits à l'Hôtel de Ville, et les députés, croyant encore à une transaction possible, déposèrent un projet de loi concédant les élections municipales à bref délai et autorisant les conseillers municipaux à choisir parmi eux un président qui aurait titre et exercerait les fonctions de maire de Paris. Cette concession était considérable et peut-être excessive; mais elle n'était point de nature à désarmer des prétentions qui variaient et s'aggravaient de minute en minute.

Au milieu d'une liasse de papiers ramassés à l'Hôtel de Ville dans la matinée du 20 mars, je vois un projet de décret qui prouve que les négociations avec les maires n'avaient d'autre but que d'amuser le ta-

pis et qu'il fallait tout autre chose que des élections rapprochées pour satisfaire des gens insatiables : « 1° changer le ministère; 2° mettre en accusation tous les membres du gouvernement de la Défense nationale; 3° donner à chaque maire un conseil municipal; 4° rendre à chaque mairie la police de son arrondissement; 5° donner à la garde nationale le droit d'élire tous ses officiers, jusqu'au grade de général en chef inclusivement; 6° ne conserver de la préfecture de police que la division de la sûreté, qu'on mettra sous les ordres du ministre de la justice; 7° envoyer tous les gendarmes, sergents de ville, soldats, au delà de la Loire. » Ce n'était là qu'un projet; la suite a prouvé que l'on voulait aller bien plus loin, jusqu'à la confiscation, à l'incarcération, au décret des otages, aux fusillades et à l'incendie.

Les maires se sentaient soutenus par tout ce qui restait d'honnêtes gens à Paris; trente et un journaux publiaient une protestation identique, rédigée, je crois, par M. Guéroult, directeur de l'*Opinion nationale*. L'amiral Saisset avait pris le commandement des hommes de bon vouloir qui portaient l'uniforme; le 21 mars, l'Assemblée avait adopté une proclamation au peuple et à l'armée, rhétorique *in extremis*, qui ne devait, qui ne pouvait rien sauver. M. Jules Favre était monté à la tribune; retrouvant dans sa mémoire les vieilles paroles de Danton, il « avait demandé par-

don à Dieu et aux hommes » ; puis, renforçant sa voix, il avait vertement vitupéré les auteurs de l'insurrection du 18 mars, un peu comme un grand'père qui gourmanderait ses fils. Les maires redoublaient d'efforts pour arriver à une transaction supportable, mais le Comité central ne démordait pas, et maintenait imperturbablement les élections pour le 23 mars. Les gardes nationaux de l'ordre voulurent, pour donner un appui moral aux maires qui les représentaient tant bien que mal, faire une manifestation pacifique et affirmer leur volonté de rester soumis aux décisions de l'Assemblée nationale, Assemblée souveraine et seul pouvoir régulier reconnu par la France. On sait ce qu'il en advint, comment les fédérés, massés sur la place Vendôme, ouvrirent le feu, sans provocation ni motif, contre une foule inoffensive, et y firent de nombreuses victimes[1].

Cet odieux guet-apens ne suffit pas à briser l'intention que les maires exprimaient d'arriver, coûte que coûte, à éviter la guerre civile, qui cependant était commencée et qui, aux buttes Montmartre comme rue

[1] On dénonça les gens qui avaient été, rue de la Paix, essayer de ramener les esprits à la concorde; cela du moins semble résulter de la pièce suivante, qui fut adressée à Raoul Rigault, délégué civil à la Préfecture de police : « Le nommé Delmas, rue Lamandé à Batignolles, a pris part à la manifestation; il ne portait pas de ruban; il a crié : Vive l'Assemblée! »

de la Paix, procédait, selon son invariable habitude, par des assassinats. Le soir même de cette triste journée, il y avait réunion des maires à la mairie du deuxième arrondissement; des délégués du Comité central devaient se présenter, et l'on espérait pouvoir déblayer un terrain sur lequel l'entente fût encore possible. M. l'amiral Saisset fut prié d'assister à la séance; il s'y rendit, vers onze heures du soir, accompagné de M. Schœlcher, qui, dans toutes ces circonstances, fit d'énergiques efforts pour conjurer les malheurs qu'il prévoyait. Un incident caractéristique et fort inattendu vint éclairer l'amiral Saisset, s'il en était besoin, sur la moralité des gens avec qui il allait se trouver en contact. Pendant qu'il attendait dans le cabinet du maire l'arrivée des mandataires du Comité central, il vit entrer un homme qu'il ne connaissait pas et qui paraissait fort ému. Cet homme dit, en jetant une liasse de billets de banque sur la table: « Je n'en veux plus. Qu'on me laisse tranquille! ce ne sont que des assassins! » L'amiral l'interrogea: « Qui êtes-vous donc? — Je m'appelle Le Breton, et je suis intendant général de *la Commune.* » La Commune n'existait cependant pas encore, et déjà l'on parlait en son nom. M. Le Breton s'ouvrit tout entier et raconta la cause de son émotion: « Assi me dit: Tu vas dîner avec moi, j'ai à te parler. — Je dînai avec lui; c'était un dîner excellent. — A la fin du

dîner, il me dit : Tu sais, un intendant a toujours de l'argent. — Je dis : Mais non, je n'en ai pas. — Tu es intendant général, tu dois avoir encore plus d'argent qu'un intendant ordinaire ; il faut que tu me donnes 300 000 francs pour que je puisse filer en Belgique ; si tu ne me les donnes pas, je te tue. — Assi me répéta : Tu vas me donner 300 000 fr. ; il faut que je parte ; si tu ne me les donnes pas, ton affaire est faite. — Un instant après, je vis arriver six garibaldiens, armés de chassepots, qui se mettent en ligne derrière moi. L'un d'eux, dont la femme était malade et à laquelle j'avais envoyé de l'argent, me dit : Nous avons ordre de vous exécuter, si vous ne faites pas ce que veut le citoyen Assi. » — Le malheureux Le Breton réussit à se sauver et vint, toujours courant, à la mairie du deuxième arrondissement déposer les fonds qu'il avait entre les mains ; on lui abandonna quatre cent cinquante francs pour qu'il pût quitter Paris, où il n'était plus en sûreté [1].

L'amiral ne resta pas longtemps en séance avec les maires et les délégués de l'insurrection ; on lui dit son fait. Léo Meillet, un petit homme fort remuant et parlant avec un vif accent méridional, lui apprit tout crûment qu'il était « un traître » ; l'amiral parut sur-

[1] Voir *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars ;* dépositions des témoins ; déposition de l'amiral Saisset ; p. 306.

pris. « La preuve que vous êtes un traître, reprit ce Meillet, la voici : le *Rappel* vous cite nominalement parmi les traîtres. » La preuve, en effet, était sans réplique. M. Schœlcher sentit son cœur se soulever de dégoût ; il voulut soustraire l'amiral à de si basses invectives, et il l'emmena. C'étaient là, du reste, les aménités familières aux gens du Comité central, et l'on ne peut qu'admirer les députés et les maires de Paris qui, dans l'espoir d'assurer le salut de la ville, ont consenti à affronter le vocabulaire de pareilles espèces. Cette séance de nuit, où un homme qui devait plus tard commander pour la Commune le fort de Bicêtre, insultait gratuitement et sans péril un officier général de haute distinction, encore accablé par la perte d'un fils tué à l'ennemi pendant la guerre, cette séance ne fut point inutile. Pendant que le Comité central décrétait que les assassins de la place Vendôme avaient bien mérité de la patrie, ses délégués ne parvenant pas à conquérir l'adhésion des maires à leurs projets, hésitants malgré leur violence bestiale, consentaient à reculer la date des élections. On les rejetait au 26 mars. C'était bien peu. On gagnait du temps, et voilà tout. Mais l'insurrection paraissait tellement insensée, que l'on espérait toujours la voir sombrer d'elle-même dans sa propre ineptie. Les maires eurent donc quelque satisfaction du résultat obtenu. Quant au Comité central, deux motifs

l'avaient engagé à accorder cette mince concession : d'abord, il se prolongeait au pouvoir, ce qui lui semblait agréable ; ensuite il était persuadé, d'après certains avis venus de Versailles même, que l'Assemblée finirait par céder et qu'il obtiendrait de voir ainsi consacrer sa criminelle usurpation. Il ne se trompait qu'à moitié.

III. — LA MAUVAISE FOI DU COMITÉ.

La conduite des maires est approuvée par le Gouvernement. — Concession législative. — Le Comité central veut livrer bataille. — La jeunesse des écoles se met spontanément à la disposition de l'amiral Saisset. — Proclamation de l'amiral. — Mal appréciée à Paris et à Versailles. — Le Comité nomme trois généraux. — Leur proclamation agressive. — Le « général » Brunel marche contre le premier arrondissement. — On se prépare à résister. — Projet de conciliation proposé par Brunel. — On croit que la paix est faite ; soulagement général. — Les maires ne repoussent pas la proposition de Brunel. — Le traité est signé. — Les élections sont fixées au 30 mars. — Victoire du Comité central. — Les concessions de la réunion des maires n'ont rien réservé.

Le 23 mars, M. Picard, alors ministre de l'intérieur, écrivait à M. Tirard une lettre qui prouvait que le Gouvernement acceptait sa situation de vaincu et qu'il ne reculait devant aucun sacrifice ; il promettait les élections municipales pour le 3 avril. La conduite des maires était approuvée en haut lieu : M. E. Desmarest en avait reçu l'assurance de la bouche même de M. Thiers ; enfin, ce même jour, dans une séance du soir, l'Assemblée nationale avait adopté, à l'una-

nimité, l'urgence sur une proposition de loi où l'on pouvait lire : « Les élections de la garde nationale auront lieu avant le 28 mars et l'élection du conseil municipal avant le 3 avril. » En présence de ces très-importantes concessions, qui enlevaient au Gouvernement le commandement en chef de la garde nationale de Paris et la préfecture de la Seine, le Comité central, s'il eût eu quelque patience et s'il n'avait été emporté par sa déloyauté, restait absolument le maître de la situation.

L'insurrection à main armée, la guerre civile en un mot, n'eût pas été conjurée ; mais elle était ajournée, et c'est ce que les meneurs ne voulaient pas. Tandis que la grande masse de la population, ne comprenant rien à ce qui se passait, eût volontiers accepté tous les compromis qui éloignaient l'inéluctable bataille, les membres du Comité central, — internationalistes, blanquistes, hébertistes, jacobins, — sentant que la force leur appartenait, sachant que les troupes de la future armée régulière voyageaient lentement sur les routes de l'Allemagne, n'ignorant pas la faiblesse hésitante du Gouvernement de Versailles, voulaient profiter de cette occasion inespérée pour livrer combat, mettre la civilisation à sac et faire triompher ce qu'ils appelaient prétentieusement leurs idées. Assi, président du Comité central, presque dictateur à cette heure douloureuse, excité à reprendre les né-

gociations avec les maires, de façon à arriver à un arrangement quelconque, répondit : « Les maires et les députés de Paris ne méritent aucune confiance; les ministres sont des canailles, les députés sont des imbéciles féroces; il est donc bien difficile de pouvoir mettre une ombre de confiance dans des gens pareils. » Il est à remarquer que l'auteur d'un tel discours, Assi, fut un des hommes les plus modérés de la Commune; on le traita promptement de réactionnaire, on l'emprisonna, d'abord au Dépôt, ensuite à la Grande-Roquette, et l'on se méfiait tellement de son peu d'énergie « révolutionnaire », qu'après l'avoir remis en liberté, on le relégua dans des fonctions subalternes

Les jeunes gens de Paris, ceux que l'on appelle volontiers « la turbulente jeunesse des écoles », refusaient énergiquement de reconnaître l'autorité du Comité central; ils sentaient là une usurpation pleine de trahison et de périls, qui révoltait la probité de leur conscience. Spontanément, les élèves de l'École polytechnique, des Écoles de droit et de médecine votèrent une sorte d'adresse dans laquelle ils affirmaient simplement, mais hautement, leur volonté de rester unis aux maires de Paris et de combattre la bande insurrectionnelle baugée à l'Hôtel de Ville. Dans la soirée, organisés militairement et marchant comme une troupe prête à la bataille, ils se rendirent

au quartier général de l'amiral Saisset et se mirent sans réserve à la disposition de celui-ci, qui les accueillit avec chaleur et promit d'utiliser leur dévouement. Ce dévouement devait rester stérile; car, dans cette journée du 24 mars, une maladresse extraordinaire, peu explicable, encore moins expliquée, avait été commise et avait eu pour résultat immédiat d'exalter jusqu'au délire les prétentions du Comité central.

L'amiral Saisset avait jugé opportun d'adresser une proclamation au peuple de Paris; il paraît résulter des dépositions reçues par la commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, que le texte affiché ne fut point semblable à celui que l'amiral avait rédigé. Où, quand, comment les modifications ont-elles été introduites dans ce document qui empruntait une gravité exceptionnelle aux circonstances au milieu desquelles il se produisait? Nous l'ignorons; ce point est resté obscur, et il est probable qu'on ne l'élucidera jamais. Quoi qu'il en soit de cet incident qui fut considérable, voici le texte de l'adresse tel qu'il fut placardé sur les murs de Paris, le 24 mars 1871 :

« Chers concitoyens, je m'empresse de porter à votre connaissance que, d'accord avec les députés de la Seine et les maires élus de Paris, nous avons obtenu du Gouvernement de l'Assemblée nationale: 1° la re-

connaissance complète de NOS FRANCHISES MUNICIPALES ; 2° l'élection de TOUS LES OFFICIERS de la garde nationale, Y COMPRIS LE GÉNÉRAL EN CHEF ; 3° des modifications à la loi des échéances ; 4° un projet de loi sur les loyers, favorable aux locataires jusques et y compris les loyers de 1200 francs. En attendant que vous confirmiez ma nomination ou que vous m'ayez remplacé, je resterai à mon poste d'honneur, pour veiller à l'exécution des lois de conciliation que nous avons réussi à obtenir et contribuer ainsi à l'affermissement de la RÉPUBLIQUE. Le vice-amiral, commandant en chef provisoire : SAISSET. »

Cette affiche produisit une très-fâcheuse impression sur les membres de l'Assemblée, qui s'imaginèrent, bien à tort, que l'amiral Saisset visait à la dictature. En tous cas, mal appréciée à Versailles, repoussée par le Comité central dont elle sanctionnait toutes les prétentions, elle décourageait singulièrement le groupe de gardes nationaux restés fidèles au Gouvernement, et désagrégeait les faibles éléments de résistance que l'on possédait encore. A cette proclamation, le Comité central répondit en nommant trois généraux chargés du commandement des fédérés et de la direction des opérations militaires. Les nouveaux chefs qui allaient entrer en campagne étaient : Brunel, un ancien sous-lieutenant de cavalerie, qui du moins avait l'avantage d'avoir autrefois porté l'u-

niforme; Duval, ouvrier fondeur en fer, et Eudes, qui, avant d'être promu à un si haut grade, avait été garçon apothicaire, sténographe, commis de nouveautés, typographe, gérant de journal et assassin, comme il le prouva, le 17 août 1870, en tuant un pompier inoffensif. Les trois généraux n'omirent point non plus de faire une proclamation et d'apprendre au peuple de Paris vers quelles heureuses destinées ils allaient le conduire. Pour qui sut lire, cette harangue emphatique était une déclaration de guerre : « Tout ce qui n'est pas avec nous, disait-on en terminant, est contre nous. »

Brunel se hâta d'affirmer ses talents diplomatiques et militaires. Sous prétexte de renouer les négociations interrompues, il marcha tambour battant, mèche allumée, place Saint-Germain-l'Auxerrois, contre la mairie du premier arrondissement : « Je somme le maire de consentir immédiatement, sous peine de bombardement, à fixer à la date du 26 mars les élections municipales. » Le maire argumentait, parlait de l'Assemblée nationale, s'en référait aux décisions législatives et souveraines, demandait le temps de recevoir d'autres instructions et faisait effort pour tenir bon. En hâte, on avait fait connaître cet incident violent à MM. Dubail et Schœlcher qui se trouvaient alors à la mairie du deuxième arrondissement; ces messieurs estimèrent que l'heure de la lutte avait

sonné et qu'il fallait opposer la force à la brutalité ; en conséquence, ils donnèrent aux bataillons qui les entouraient ordre de se porter sur la mairie du premier arrondissement et de la dégager. Le Louvre, dont on était encore maître, constituait une forteresse qui, par la colonnade de Perrault, dominait et écrasait la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Au moment où les soldats de l'ordre allaient se mettre en marche pour exécuter le mouvement qui leur était prescrit, le maire du premier arrondissement et l'un des adjoints firent savoir qu'ils ne pouvaient résister aux forces du Comité central et demandèrent l'autorisation de traiter. Il est si dur de prendre l'initiative du combat, il est si lourd pour une conscience droite d'avoir à se reprocher le premier sang versé, que René Dubail, membre du comité permanent des maires, et Schœlcher, député de Paris, colonel de l'artillerie de la garde nationale, n'hésitèrent pas à autoriser un compromis. Le maire du premier arrondissement put traiter à la condition de fixer la date des élections municipales au 3 avril ; c'était, on se le rappelle, la date indiquée par M. E. Picard. Le maire s'efforça de faire accepter cet ajournement à si bref délai ; il rencontra chez le « général » Brunel une invincible opposition ; le maire ne démordait pas, discutait, se retranchait derrière ses instructions, et refusait à son tour d'accepter la date du 26 mars, que le délégué du

Comité central voulait faire prévaloir. Enfin, de guerre lasse, Brunel dit : « Je serai plus conciliant que vous; vous tenez à votre date du 3 avril, nous avons des raisons pour tenir à celle du 26 mars. Eh bien ! faisons une cote mal taillée ; je vous cède quatre jours, cédez-m'en quatre aussi, et convenons que les élections auront lieu le 30 mars. » Le maire ne crut pas devoir repousser cette concession ; il accepta, et une transaction fut signée par lui et par Brunel.

Beaucoup d'oisifs, de curieux, s'étaient groupés sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, derrière les bataillons fédérés munis de leur artillerie; on n'avait pas tardé à apprendre ce qui se passait dans l'intérieur de la mairie, et les groupes inquiets avaient promptement compris que du résultat de cette négociation suprême sortirait la paix ou la guerre. Lorsque Brunel fut remonté à cheval, il s'écria, en agitant son képi galonné : « Tout est fini, nous sommes d'accord. » Il y eut un soulagement subit dans la foule, les poitrines respirèrent plus à l'aise, on cria : Bravo ! On se serra la main, on « fraternisa », comme l'on dit, et il y eut là une minute de joie véritable. Nul ne pensa aux conséquences d'une transaction dont on ignorait les termes; on ne comprit qu'une seule chose, c'est qu'on n'allait pas se battre, et l'on fut content. Cependant ce n'était là qu'un traité partiel, il ne devait avoir force de loi que s'il était agréé par la réu-

nion des maires, puisque seule elle avait été munie de pleins pouvoirs par le gouvernement régulier qu'elle représentait à Paris. Tous les membres de la municipalité du premier arrondissement, ceints de leur écharpe, marchant aux côtés de Brunel, de Protot, le futur garde des sceaux de la Commune, suivis de bataillons fédérés, se rendirent à la mairie du deuxième arrondissement où siégeait cette singulière assemblée souveraine, composée des maires et de quelques députés de Paris. Sur le passage de ce cortège qui, par plus d'un côté, eût prêté à rire, la population applaudissait et, ne sachant ni qui ni quoi acclamer, criait raisonnablement : Vive la paix! vive la concorde! Si la paix, si la concorde qu'invoquait ce malheureux peuple ne régnèrent pas immédiatement, si les armes ne restèrent pas inutiles dans les mains de l'insurrection, ce n'est point la faute des maires qui acceptèrent le traité Brunel, à leurs risques et périls, firent un dernier, un suprême effort, et subirent toute exigence dans l'espoir d'éviter la guerre civile.

Les maires étaient réunis, lorsque Brunel et Protot, suivis de plus de soldats qu'il ne convenait, se présentèrent et firent connaître la transaction signée à la mairie du premier arrondissement. M. Schœlcher, n'oubliant pas qu'il appartenait à l'Assemblée nationale et sachant qu'en matière législative la partie ne doit pas se séparer du tout, insista énergiquement

pour que la date du 3 avril fût acceptée par le Comité central. C'était tout remettre en question ; les maires se consultèrent rapidement des yeux et répondirent qu'ils « accordaient » les élections municipales pour le 30 mars. Le mot *accorder* déterminait très-clairement la situation respective des deux parties : les maires, autorité régulière, n'*acceptaient* pas les propositions du Comité central, représentant une fraction insurrectionnelle, ils lui *accordaient* sa demande, rien de plus. Les principes étaient sauvegardés ; pas pour longtemps, nous le verrons bientôt. Un des aides de camp de l'amiral Saisset assistait à la séance ; approuvant la mesure ultraconciliatrice de la municipalité parisienne, il dit : « C'est ce qu'il y avait de mieux à faire. » On agita la question de savoir quel mode on adopterait pour l'élection du général en chef ; on proposait déjà le suffrage au second degré, lorsque Protot déclara que le Comité central n'admettait que l'élection directe par le suffrage universel. *Sic volo, sic jubeo.* Les maires obéirent ; il y avait parmi eux plus d'un avocat de talent et de conscience, qui dut frémir de colère et de honte, en se voyant forcé de s'incliner devant la volonté exprimée par ce Protot, bohème stagiaire au Palais de Justice, dont il ne connaissait que la buvette. On signa, — non pas un armistice, non pas les préliminaires de la paix, — mais le traité de paix lui-même, l'acte définitif, l'in-

strument inéluctable qui mettait fin au conflit. Quelques questions de détail restaient à régler ; on s'ajourna à neuf heures du soir pour les résoudre d'un commun accord.

En somme, le Comité central restait victorieux ; il emportait, haut la main, les deux décisions qui lui assuraient le pouvoir et lui permettraient, dans l'avenir, d'entrer en lutte armée contre tout gouvernement qui ne lui conviendrait pas. La garde nationale fédérée lui composait une troupe prétorienne dont le chef ne dépendrait que de lui ; de plus, le maire élu de Paris, remplaçant le Préfet de la Seine, constituait un pouvoir exécutif indépendant, se mouvant en dehors de l'administration centrale et pouvant facilement mettre celle-ci en échec, toutes les fois qu'elle ne lui obéirait pas. Paris, de ce fait, allait donc avoir son armée, son budget, son gouvernement ; la capitale devenait une ville libre dans l'État ; il y aurait dorénavant Paris et la France, deux pays juxtaposés, ne se mêlant plus dans une vie commune et n'ayant plus ensemble que des rapports matériels, nutritifs, pour ainsi dire, sans grandeur comme sans dignité.

Les maires avaient tout abandonné, se jetant dans un péril futur pour éviter un péril immédiat, concédant toute transaction pour soustraire cette malheureuse ville aux horreurs d'un second siège, à la bataille dans les rues, pour arracher les honnêtes gens à l'envieuse

rapacité des bandits qui les guettaient du fond de l'Hôtel de Ville. Il n'y a pas à les blâmer; ils ont agi dans l'intérêt de tous, ils se sont exposés aux violents désaveux de l'Assemblée, et ils ont cru peut-être que la population serait assez sage pour répondre, le 30 mars, à leur sacrifice par des élections qui permissent le retour du travail et de la vie régulière. Ils pensaient avoir le temps, entre le 24 et le 30, de rappeler les absents, de réunir autour d'eux les hommes d'ordre et d'essayer de remporter une victoire pacifique où Paris retrouverait le repos dont il avait hygiéniquement et moralement besoin après tant d'angoisses et de déceptions. Si ce fut là leur espérance, elle fut cruellement et promptement déçue; leur illusion dura à peine quelques heures.

...

IV. — LA CAPITULATION DES MAIRES.

La séance du Comité central. — La guerre à outrance. — Proposition pacifique de Billioray. — Arnold et Gabriel Ranvier. — Le traité Brunel, ratifié par les maires, est repoussé par le Comité. — Indignation des maires. — Le Comité exige les élections pour le 26 mars. — René Dubail maire du dixième arrondissement. — Sa ferme attitude. — Protestation des maires. — Proclamation de René Dubail. — Les pourparlers sont rompus le 24. — Ils sont repris le 25 par le Comité. — Incident. — Fortuit ou préparé? — Faux bruit venu de Versailles. — Les maires capitulent; René Dubail se retire. — Adresse à la population. — Dénaturée par le Comité. — Seul

texte authentique. — L'Assemblée de Versailles condamne la conduite des maires de Paris.

Dans la soirée du 24 mars, les maires étaient réunis dans la salle du conseil, à la mairie du deuxième arrondissement, pour recevoir, ainsi qu'il avait été convenu, les délégués du Comité central. Ceux-ci ne se pressaient pas d'arriver; nos nouveaux maîtres ignoraient que si l'exactitude est la politesse des rois, elle est aussi celle de tout le monde; ils se firent attendre avec un sans-façon de parvenus, et pendant que la réunion des maires commençait à s'impatienter de leur absence, ils étaient à l'Hôtel de Ville où le Comité central s'était formé en séance secrète sous la présidence d'Assi. Quelque secrète que fût la séance, on sait ce qui s'y est passé. Le président prit la parole : « Dans les circonstances actuelles, la guerre civile est pour nous une nécessité fatale. Si nous retardons les élections, le pouvoir qui est synonyme de réaction viendra peser de tout son poids sur les électeurs. Il dirigera le vote de telle façon que nous, les vainqueurs d'aujourd'hui, nous serons les vaincus de demain. Nous sommes les maîtres de la situation; nos adversaires n'ont ni organisation, ni communauté d'idées. Si les maires et le gouvernement ne veulent pas adopter la date du 26 mars pour les élections, nous devons rompre les négociations. » Du traité intervenu entre Brunel, Protot et la municipalité du

premier arrondissement, ratifié, *accordé* par la réunion des maires, il ne fut même pas question. L'ancien commis en librairie Bergeret, général par la grâce du 18 mars, prit la parole, appuya l'opinion d'Assi et demanda qu'après avoir renoncé à tout pourparler, on se préparât à la guerre à outrance. Sur l'avis d'un peintre de genre habitué du *Salon des refusés*, qu'il égayait involontairement de ses compositions, sur l'avis de Billioray, on se décida cependant à envoyer deux délégués à la mairie du deuxième arrondissement, pour signifier aux maires de Paris les volontés suprêmes du Comité central.

Les deux mandataires choisis furent Arnold et Gabriel Ranvier. Le premier était un architecte fruit sec de l'École des beaux-arts; il avait l'esprit haineux et l'intelligence étroite; cependant il passait pour fort remarquable dans ce singulier monde du Comité central et de la Commune, où tout individu qui ne se savait pas absolument bête s'imaginait, sans effort, qu'il était un homme de génie. Aux dernières heures de la Commune, le 26 et le 27 mai, Arnold fut un de ceux qui firent toute sorte de tentatives pour obtenir la protection et l'intervention des armées allemandes en faveur des insurgés acculés sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, tentatives que l'on a eu le tort d'attribuer à Delescluze. Le second délégué, Gabriel Ranvier, était un peintre laquiste,

failli non réhabilité dont j'ai déjà longuement parlé ailleurs[1]. Les maires furent très-surpris de les voir entrer dans la salle du conseil, car ils attendaient naturellement la visite de Brunel et de Protot, avec qui le traité de conciliation avait été signé. Aux premiers mots échangés, on s'aperçut qu'une fois encore on se trouvait en présence de gens dont la perversité morale se jouait facilement de tout arrangement consenti, de toute convention acceptée. A l'énoncé des nouvelles prétentions du Comité central, il y eut un cri d'indignation. Ceux des maires qui ne voulaient, qui, par conscience, ne pouvaient reconnaître que le Gouvernement de Versailles, se révoltèrent contre tant de mauvaise foi, traitèrent vertement les délégués du Comité central et arguèrent de la transaction librement intervenue dans la journée même. Arnold et Ranvier, alternant d'impudence et ne chômant pas de bassesse, déclarèrent que les citoyens Brunel et Protot avaient outrepassé leurs pouvoirs en fixant la date des élections au 30 mars, car ils n'avaient point mandat pour traiter : ce qui prouvait qu'ils avaient été au delà de leurs instructions, c'est que le Comité central maintenait imperturbablement la date du 26. C'était à prendre ou à laisser; du reste la démarche des nouveaux délégués démontrait l'esprit de conci-

[1] Voir les *Convulsions de Paris*, t. I, chap. v et *passim*.

liation qui animait le Comité central, car il était prêt à la lutte et ne doutait pas de la victoire.

Quelques-uns des maires eurent bonne envie de jeter par les fenêtres ces singuliers ambassadeurs, mais ils purent s'apercevoir que certains de leurs collègues, mus par des intérêts ou des opinions peu avouables, inclinaient vers les hommes du Comité et ne paraissaient pas éloignés de reprendre avec eux de nouvelles négociations. Il y avait parmi les représentants de la municipalité parisienne un homme qui pendant la période d'investissement ne s'était point ménagé pour subvenir aux besoins de ses administrés : c'était René Dubail, maire du dixième arrondissement, républicain de vieille date, très-convaincu, fort estimé au Palais de Justice, où il avait, comme avocat, laissé d'excellents souvenirs, grand, maigre, sec, ignorant toute transaction de conscience et ayant l'habitude de marcher droit dans une imperturbable probité. Son zèle et son dévouement l'avaient entraîné à assumer sur lui la plus lourde part du travail et de la responsabilité de ces jours difficiles. Il se tourna vers ceux de ses collègues qu'il sentait favorables à l'insurrection et leur dit : « Si vous êtes ici pour résister avec nous, c'est bien; sinon, il faut f... le camp. » Le mot n'était pas encore parlementaire, — depuis on en a entendu bien d'autres, — mais il est des situations si particulièrement pénibles, que la patience échappe

aux esprits les plus corrects et les plus mesurés. A cette vive parole d'un honnête homme indigné, la majorité se resserra et se rallia à la résistance; on comprit que c'était rejeter toute pudeur que de ne pas rompre immédiatement les pourparlers. M. Dubail fut chargé de rédiger une protestation contre la mauvaise foi du Comité central. Cette protestation, que la suite des incidents qui allaient se précipiter empêcha de rendre publique, était très-simple et très-ferme :

« Le Comité central manque pour la deuxième fois à la parole donnée en son nom par ses délégués. Il veut faire demain des élections sans sincérité, sans régularité, sans contrôle; c'est la guerre civile qu'il appelle dans Paris; que la honte et le sang en retombent sur lui seul! Quant aux maires, ils engagent la garde nationale à se rallier à eux pour défendre l'ordre et la République! »

Pendant que les maires approuvaient la proclamation de René Dubail et en prescrivaient l'impression ainsi que le prompt affichage, les délégués Arnold et Ranvier étaient retournés à l'Hôtel de Ville, apprendre à leurs complices du Comité central que les pourparlers devaient être considérés comme définitivement abandonnés. A l'unanimité, le conseil insurrectionnel déclara « les négociations entamées nulles et non avenues »; puis il se sépara aux cris de: « Vive la

République! Vive la Commune! » On pouvait croire que tout était fini; les maires, après être restés en séance jusqu'à trois heures du matin, se retiraient avec les honneurs de la guerre; ils avaient poussé l'esprit de conciliation au delà de toute limite et ne se refusaient à poursuivre d'illusoires négociations qu'après avoir subi deux actes de félonie capables de révolter les cœurs les plus insensibles aux froissements de la dignité. Il n'y avait plus rien à faire avec le ramassis de vauriens qui se gobergeaient à l'Hôtel de Ville et il y avait lieu d'espérer qu'on n'aurait plus affaire à eux que pour les combattre et pour les vaincre. Mais on n'était pas à bout de surprises, et celle que la matinée du 25 mars réservait aux honnêtes gens ne devait pas être la moins singulière et la moins douloureuse.

Le samedi 25 mars, les maires, réunis à la mairie du deuxième arrondissement, étaient en conférence avec quelques députés de Paris qui arrivaient de Versailles, lorsque Gabriel Ranvier et Arnold se firent annoncer. Malgré le vote unanime du Comité central, ils venaient reprendre la délibération et essayer d'emporter l'adhésion des maires à leur projet d'élections immédiates. Ils les mettaient en demeure d'obéir ou de se retirer; ils leur disaient: « Voulez-vous convoquer les électeurs pour le jour que nous avons choisi, pour le 26 mars, pour demain? Si vous acceptez nos con-

ditions, nous vous rendrons vos mairies, et les élections seront faites par vos soins. Si vous refusez, nous nous passerons de vous. » — La discussion recommença, discussion énervante, fastidieuse, où l'on ne pouvait que répéter des arguments déjà employés, combattus, abandonnés, repris, ressassés sous toutes les formes et sur tous les tons. Une telle délibération ne pouvait aboutir : les maires allaient-ils donc se déjuger au moment même où la protestation rédigée par René Dubail, approuvée par eux, était sur le point d'être affichée sur tous les murs de Paris? Les maires du parti de la résistance, qui se refusaient à de nouveaux compromis, qui estimaient que l'on avait déjà trop fait pour sanctionner l'usurpation du Comité central, restaient immuables dans leur volonté et se préparaient déjà à se retirer, afin de dissoudre la conférence par le fait même de leur départ, lorsqu'un dernier incident, survenant tout à coup comme la Fatalité antique, infligea à la situation un lamentable dénoûment. Un député de Paris dit : « Nous arrivons de Versailles. On affirme dans les couloirs de l'Assemblée que le duc d'Aumale va être nommé lieutenant général du royaume. » Un autre reprit : « Non, ce n'est pas le duc d'Aumale, c'est le prince de Joinville. » — « Alors, dit un témoin oculaire, les maires se sont jetés sur les plumes et ont signé le traité. » Les maires! Le mot demande expli-

cation : ce traité, cette capitulation, comme on l'a justement nommé, a été signé par sept maires sur vingt, par trente-deux adjoints sur quatre-vingts, par six députés sur quarante-trois : donc quarante-cinq personnes sur cent quarante-trois, c'est-à-dire les représentants d'une infime minorité, ont cru pouvoir associer le Gouvernement, l'Assemblée nationale, la France entière à l'accomplissement d'un acte dont l'illégalité était flagrante. Il est incontestable que c'est l'annonce de l'élévation de l'un des princes d'Orléans à la dignité de lieutenant général du royaume qui a précipité la solution et qui a engagé MM. Bonvalet, maire du troisième arrondissement, Vautrain, maire du quatrième, Desmarest, maire du neuvième, Mottu, maire du onzième, Grivot, maire du douzième, Favre, maire du dix-septième, Clémenceau, maire du dix-huitième, à approuver une transaction qui était plus qu'un aveu de défaite. Il était plus simple, plus honorable de faire comme René Dubail, maire du dixième arrondissement, de prendre son chapeau et de s'en aller.

Cette fausse nouvelle, qui l'a apportée? Qui est venu, par étourderie ou dans un but inqualifiable, colporter ce bruit de couloirs, ce cancan parlementaire dont l'invraisemblance même aurait dû faire justice? On ne sait. Des témoins ont nommé MM. Clémenceau et Floquet, mais tous deux ont nié le propos;

il n'est donc pas permis de le leur attribuer. Il n'est pas douteux que le propos n'ait été tenu à Versailles, dans la salle même des séances de l'Assemblée. M. Tirard raconte : « M. Jules Simon, qui était au pied de la tribune, me dit : Je suis excessivement inquiet, le bruit court que quelques membres de la majorité ont l'intention de proposer que le commandement de l'armée soit donné au prince de Joinville [1]. » Le caractère officiel de M. Jules Simon, qui était alors ministre de l'instruction publique, donnait à ce « canard » une autorité considérable. Cet « on dit » changea subitement de nature, devint une affirmation, et arriva à Paris avec toutes les apparences d'une certitude. Nul ne pensa à démentir ce bruit erroné, sinon mensonger, nul ne songea à protester ; la maladresse était commise, ou le tour était joué. Les délégués du Comité central, les maires que j'ai nommés, MM. Lockroy, Floquet, Tolain, Clémenceau, Schœlcher, Greppo, députés de la Seine, signèrent la proclamation suivante :

« Les députés de Paris, les maires et adjoints élus, réintégrés dans la mairie de leur arrondissement, et les membres du Comité central fédéral de la garde nationale, convaincus que le seul moyen d'éviter la guerre civile et l'effusion du sang à Paris et, en même

[1] *Enquête, etc.*, Déposition des témoins, p. 342.

temps, d'affirmer la République, est de procéder à des élections immédiates, convoquent pour aujourd'hui dimanche tous les citoyens dans les collèges électoraux. Les habitants de Paris comprendront que, dans les circonstances actuelles, le patriotisme les oblige à venir tous voter, afin que les élections aient le caractère sérieux qui seul peut assurer la paix dans la cité. Vive la République ! »

Cette adresse à la population parisienne avait été rédigée d'un commun accord, après discussion, entre les maires « dissidents » et les délégués du Comité central ; on pouvait donc croire que celui-ci l'accepterait sans modification. On était loin de compte, car on ne soupçonnait pas ce qu'il y avait de vanité niaise et de sotte infatuation dans toutes ces pauvres cervelles. Les membres du Comité ne furent point satisfaits ; l'humiliation de quelques maires et de quelques députés ne leur parut pas suffisante ; il surent déplacer le peu de légalité qui restait encore, altérèrent le texte primitif et firent placarder la proclamation en introduisant dans la première phrase une inversion qui en dénaturait le sens : « *Le Comité central de la garde nationale, auquel se sont ralliés les députés de Paris, les maires et adjoints élus*, etc. » En outre, l'affiche était signée par tous les membres du Comité qui, à côté de leurs noms, n'avaient daigné admettre ni celui des députés, ni celui des maires, ni

celui des adjoints. Ceux-ci, tout vaincus qu'ils étaient, regimbèrent et trouvèrent que le Comité dépassait un peu les bornes. On aurait bien envie de rire de ces misérables compétitions d'amours-propres froissés, si, au bout de tout cela, il n'y avait eu deux mois de combats incessants, une épouvantable bataille de sept jours, les massacres et les incendies que l'on sait. Les signataires de la convention se sentirent donc blessés de la forme dans laquelle on la présentait au public, et pour restaurer un tantinet leur dignité compromise, ils firent, à leur tour, afficher la proclamation telle qu'elle avait été primitivement rédigée, en ayant soin de l'intituler : *seul texte authentique*. Ils obtinrent ainsi une sorte de succès d'hilarité ; par le travers du placard, quelques mauvais plaisants s'amusèrent à écrire la phrase connue d'une annonce célèbre, ailleurs encore qu'à Cologne : « C'est ici le seul Jean-Marie Farina. »

En présence de la capitulation des maires, tout espoir d'un accord quelconque était perdu. A moins d'abandonner jusqu'au dernier les grands intérêts dont il doit être la sauvegarde, le Gouvernement ne pouvait que répudier toute connivence avec les signataires de cette malheureuse convention qui, en quelque sorte, équivalait à un acte de démembrement du pays. On avait pu négocier avec l'insurrection, faire de très-importants sacrifices, dans le but de l'apaiser ;

mais il était impossible de s'associer à elle pour l'aider dans ses œuvres néfastes. On le comprit à Versailles; aussi, lorsque M. Louis Blanc proposa un bill d'indemnité pour les maires qui n'avaient pas répudié les exigences du Comité central, l'Assemblée nationale refusa, à la presque unanimité, de prendre la demande en considération. C'était condamner tout ce qui s'était fait, tout ce qui allait se faire à Paris.

V. — LES ÉLECTIONS DE LA COMMUNE.

Proclamation de M. Thiers à la France. — L'amiral Saisset licencie la garde nationale. — A-t-on sérieusement voulu négocier? — Vains efforts pour déterminer M. Thiers à envoyer du secours à Paris. — Entrevue du comte de Turenne et de M. Thiers. — Ce que M. Thiers a voulu faire. — Sacrifier momentanément Paris pour sauver la France. — Les concessions *in extremis* sont toujours inutiles. — 24 février 1848 et 29 juillet 1830. — M. Thiers a gagné du temps. — Les affiches. — Félix Pyat. — Une prédiction qui s'est réalisée. — Jules Vallès et le *Cri du peuple*. — Vermesch et le *Père Duchêne*. — Le scrutin du 26 mars. — Les abstentions. — Retour à la féodalité. — Ce que Mazzini pensait de l'insurrection du 18 mars. — Un vers de don Juan. — *A perfect farce*.

M. Thiers notifia à la France la décision de l'Assemblée nationale condamnant, sans appel, la détermination que les maires avaient cru devoir prendre. La dépêche qu'il expédia à tous les préfets était très-nette : « Un accord, auquel le Gouvernement est resté étranger, s'est établi entre la prétendue Commune et les maires, pour en appeler aux élections. Elles se feront sans liberté et, dès lors, sans autorité morale.

Que le pays ne s'en préoccupe point et ait confiance : l'ordre sera rétabli à Paris comme ailleurs. »

Par suite de la rupture des négociations et du désaveu énergique formulé par le vote de l'Assemblée nationale, la situation de l'amiral Saisset devenait intolérable. Du moment qu'une partie des maires se rapprochait de l'insurrection et que l'autre se retirait, il n'avait plus rien à faire dans Paris à la tête d'une troupe insuffisante pour rétablir l'ordre, trop nombreuse pour ne pas essayer d'engager la lutte et risquant ainsi de s'exposer à une défaite irréparable. Il prit le parti le plus sage : il abandonna les rares points plus ou moins stratégiques qu'il occupait encore, et, par un ordre de service, il congédia simplement sa petite armée : « J'ai l'honneur d'informer MM. les chefs de corps, officiers, sous-officiers et gardes nationaux de la Seine, que je les autorise à rentrer dans leurs foyers, à dater du samedi 25 mars, sept heures du soir. » — Les bons citoyens restés fidèles aux lois étaient donc licenciés sans avoir pu défendre ce qui restait de nos institutions.

Il est difficile, à distance, de s'imaginer que l'on ait pu sérieusement négocier avec les vainqueurs du 18 mars; ils ont prouvé depuis qu'ils étaient doués d'une ineptie naturelle qui égalait leur cruauté. Si le Gouvernement ne s'était pas hâté de se réfugier à Versailles en évacuant Paris, si l'on s'était solidement

établi — ce qui était sinon facile, du moins possible — dans la partie ouest de la ville; si l'on s'était maintenu aux forts de Vanves, d'Issy comme au mont Valérien, gardant le cours de la Seine et le chemin de l'Ouest; si, en un mot, au lieu de se sauver devant une insurrection tout étourdie de sa victoire, on eût battu en retraite, se fortifiant sur les points stratégiques indiqués par la configuration du terrain, on serait resté bien probablement maître de la situation, et les conditions formulées auraient eu chance de n'être pas rejetées avec hauteur par le Comité central. Mais vouloir négocier, en s'étayant sur une armée disparate, numériquement très-faible, sans cohésion, coupée, dès le début, de sa base d'opération et de son point de ravitaillement, c'était courir au-devant d'un échec et exposer les maires négociateurs aux rudes déboires qui ne leur ont point été épargnés.

Ce résultat déplorable avait été prévu et les avertissements n'ont point manqué à M. Thiers, qui les a tous repoussés avec une vivacité extrême. En vain M. Rouland, gouverneur de la Banque de France, le conjurait d'envoyer un seul régiment occuper les abords ouest de Paris; en vain l'amiral La Roncière Le Nourry lui proposa-t-il de faire garder les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge par ses marins, de la fidélité desquels il répondait absolument: M. Thiers fut inébranlable dans son projet d'abandonner Paris

pour le reprendre plus sûrement. Certes la capitulation des maires fut une des causes déterminantes qui engagèrent l'amiral Saisset à ne point utiliser les offres des étudiants et des élèves de l'École polytechnique, à licencier les gardes nationaux spontanément groupés autour de lui ; mais le motif qui domina la détermination, fut qu'il n'avait jamais pu obtenir que M. Thiers fît saisir militairement soit Passy, soit Levallois-Perret, c'est-à-dire un des deux points sur lesquels il devait stratégiquement s'appuyer pour se ravitailler de munitions ou opérer sa retraite. Sentant que la situation s'aggravait de minute en minute, comprenant que la faiblesse des maires s'accentuait en raison directe des prétentions du Comité central, l'amiral Saisset, avant de prendre une résolution que les circonstances allaient lui imposer, voulut savoir définitivement à quoi s'en tenir sur les desseins de M. Thiers, et, dans la journée du 24 mars, il lui dépêcha son aide de camp, M. le comte de Turenne, pour lui signifier que toute bataille livrée dans Paris serait une défaite, si, à très-bref délai, Passy ou Levallois-Perret n'était au pouvoir de troupes expédiées de Versailles et fournies d'un parc de munitions amplement approvisionné. M. Thiers parla plus d'une demi-heure sans répondre : — L'Allemagne menaçante...., les partis qui divisent l'Assemblée..... La sottise de Paris... Ah ! si l'on m'avait laissé faire...

Que diable ! est-ce que je suis sur un lit de roses, moi ?... Je voudrais bien vous voir à ma place... Je ferai un exemple terrible... Ce flux de paroles laissait la question en suspens ; M. de Turenne y revint. — Passy ou Levallois-Perret, à votre choix ; lequel de ces deux points stratégiques indispensables à la défense de Paris pouvez-vous faire occuper ? — L'un des deux, je ne sais lequel ? — Mais, monsieur le Président, reprit le comte de Turenne avec une insistance justifiée, il faut cependant que l'amiral le sache, sans cela il ne peut agir. — Les maires ont plein pouvoir, qu'il les consulte. — Mais la décision ne dépend que de vous, je ne puis retourner près de l'amiral sans savoir s'il peut s'appuyer sur Levallois ou sur Passy. — Dites-lui que je ferai de mon mieux, que diable ! Je ne suis pas sur un lit de roses ! — Sur de nouvelles observations vivement développées par M. de Turenne, M. Thiers consentit enfin à s'engager de faire occuper un des deux points désignés, mais se refusa absolument à indiquer celui vers lequel il dirigerait son effort.

M. de Turenne rentra à Paris vers onze heures du soir et rendit compte de sa mission à l'amiral Saisset. On attendit avec quelque impatience le résultat des promesses de M. Thiers, et l'on se prépara à donner la main aux troupes françaises qui devaient apparaître à Passy ou à Levallois-Perret. On attendit en

vain, et l'amiral comprit qu'abandonné par le pouvoir exécutif, abandonné par les maires, il ne lui restait plus qu'à se retirer. Mû par un sentiment chevaleresque, il assuma sur lui la responsabilité d'une retraite qui allait livrer Paris aux complications les plus violentes. Il rassembla toutes les lettres, toutes les instructions, toutes les dépêches que M. Thiers lui avait adressées et les jeta au feu. De cette façon, dit-il, je n'aurai pas, dans un moment de vivacité, la tentation de raconter du haut de la tribune de l'Assemblée que c'est parce que j'ai imperturbablement exécuté ses ordres que rien n'a été sauvé. Puis il lança l'ordre du jour que j'ai cité et se rendit à Versailles. Ce que M. Thiers a voulu faire apparaît très-clairement aujourd'hui ; entre Paris qui était la révolte et l'Assemblée nationale qui représentait la France, il n'a point hésité : il a sacrifié momentanément Paris pour défendre la France et lui rendre sa capitale. C'est là certainement le mobile qui a dirigé toutes ses actions. Certes le motif est louable et l'on ne peut que l'approuver ; mais il semble que M. Thiers y a obéi avec un certain aveuglement et s'est laissé entraîner à des conséquences excessives. Il s'est trop hâté de croire que l'armée devait être complètement refaite avant d'être opposée de nouveau aux fédérés de l'insurrection ; dans sa précipitation à ramener sur Versailles toutes les

troupes dont il pouvait disposer, dans la crainte de voir les forts s'ouvrir, sans combat, devant la révolte victorieuse, il abandonna les forts du Sud malgré les propositions patriotiques de l'amiral La Roncière Le Nourry, et il ne dut la conservation du mont Valérien qu'à l'intervention d'une volonté énergique qui n'était point la sienne. Il n'imaginait pas, du reste, que la résistance serait si longue et aboutirait à de si grands désastres. C'est une affaire de quinze jours, répétait-il volontiers, au moment où l'amiral Saisset se voyait contraint de licencier les volontaires. Du reste, il connaissait assez les hommes et le parti révolutionnaire qu'il avait énergiquement combattu pendant sa longue existence politique, pour savoir que les concessions consenties n'auraient point le privilège inattendu de ramener à la raison et à la modération les insensés et les immodérés qui, tout couverts encore du sang de nos généraux assassinés, s'étaient emparés de l'Hôtel de Ville? Pour ces fabricants de conspiration permanente, pour ces orateurs de cabaret, ces politiciens de carrefour, ces illettrés et ces ignorants, le pouvoir était une aubaine inespérée qu'ils ne lâcheraient pas facilement. Ils avaient la proie, ils dédaignaient l'ombre, et dans leur barbe, entre deux hoquets, ils ont dû rire de la naïveté des gens qui prenaient la peine de discuter avec eux. Ils n'avaient certainement aucune foi dans une issue

favorable des négociations, et M. Thiers devait, à cet égard, partager leur scepticisme. Il connaissait trop bien, par sa propre expérience, les divers incidents de notre histoire moderne pour ne pas savoir que les concessions de la dernière heure sont une preuve de l'impuissance de ceux qui les offrent et un aveu de faiblesse fait à ceux qui les repoussent.

Le 24 février 1848 n'avait-il pas été lui-même, en compagnie du nébuleux Odilon Barrot, proposé par Louis-Philippe comme une concession désespérée aux amateurs de la réforme? N'avait-il pas poussé la confiance en sa propre popularité jusqu'à faire retirer l'armée commandée par le maréchal Bugeaud et obtenir d'emblée, par ce moyen, la substitution immédiate du suffrage universel à l'extension du droit électoral, de la république à la royauté constitutionnelle? Il devait se souvenir aussi qu'il était de ceux qui, le 29 juillet 1830, répondirent: Il est trop tard! à M. de Mortemart, porteur de l'acte royal prescrivant le retrait des ordonnances et acceptant la démission du ministère Polignac.

Les faits de son existence personnelle étaient, sans aucun doute, présents à sa mémoire, et ne lui laissaient que bien peu d'illusion sur les démarches entreprises par ses fondés de pouvoirs et sur le résultat négatif qui devait les faire échouer. Aussi est-il raisonnable de penser que les pourparlers qui ont,

pendant six jours, tenu en haleine l'émotion des Parisiens, avaient simplement pour but de gagner du temps et d'attirer près de Versailles des troupes disposées à rendre Paris à la France. Mais avant que le pays eût reconquis sa capitale, deux mois, deux mois sinistres, devaient s'écouler; car le Comité central, fidèle à ses projets, faisait faire les élections le dimanche 26 mars. Il semble, du reste, ne pas s'être trop étourdi sur sa popularité, car un rapport lu en séance dit naïvement que le grand nombre d'abstentions assurera probablement le succès du Comité.

Chacun fit son affiche; les murailles de Paris disparurent sous les placards cramoisis, ponceau, écarlates, où les candidats avaient dégorgé leur profession de foi. On y parlait de « la révolution du 18 mars que la magnanimité du peuple avait faite si grande et si pure »; on traitait M. Thiers, les ministres et les membres de l'Assemblée nationale d'assassins, de bandits et même de petits crevés. Les coryphées attitrés du sans-culottisme rivalisaient de violence, de bêtise et de mauvaise foi. Ce vieux serpent à sonnettes de Félix Pyat, qui mourra infailliblement le jour où il se mordra la langue, ne manqua pas cette occasion de baver un manifeste; il gonfla son emphase jusqu'au galimatias; il dit: « Quel nom aurait groupé dans son halo 220 bataillons de la garde nationale..., les rayons d'astres s'entremê-

lent..., les œuvres immortelles comme la Loi des douze tables sont de pères inconnus. » Ces amphigouris romantiques et nuageux se concrètent, en finissant, dans un conseil abominable et qui fut écouté. Il fait mousser son venin et dévoile la cuistrerie envieuse qui le dévore : « Contre cette jeunesse dorée de 71, fils des sans-culottes de 92, je vous dirai donc comme Desmoulins : Électeurs ! à vos urnes ! ou comme Henriot : Canonniers ! à vos pièces ! » Le jour même où cette proclamation dramatique et burlesque fut affichée, je m'étais arrêté pour la lire. J'étais en compagnie d'un homme qui a fait partie de nos Assemblées de la seconde République, qui a été ministre, qui est actuellement vice-président du Sénat, qui est un républicain sincère et rectiligne. « Que dites-vous de cela? lui demandai-je. — Toutes ces sottises amèneront une bataille, me répondit-il ; parmi les hommes qui vont peser sur Paris, j'en connais deux : Félix Pyat et Delescluze ; retenez bien ceci : Félix Pyat se sauvera et Delescluze se fera tuer. »

Non-seulement on surexcitait les mauvais sentiments de la population, mais on la trompait sans vergogne ; on lui disait que la France l'applaudissait, que les troupes réunies à Versailles se révoltaient contre l'Assemblée ; il n'est bourde si honteuse qu'on ne lui fît avaler ; on la gorgeait de mensonges jusqu'à

la rendre folle. Le *Cri du Peuple*, rédigé par Jules Vallès, qui, au dernier moment, fut plus semblable à Félix Pyat qu'à Delescluze, le *Cri du Peuple* du 25 mars publia l'infamie que voici : « On nous confirme la nouvelle, qui circulait déjà ce matin dans Paris, que le général Ducrot, dit mort ou victorieux, aurait été jugé, condamné et fusillé à Satory, près Versailles, par les troupes placées sous ses ordres. » Les benêts de la fédération avalaient cela, entre deux verres de vin, comme parole d'Évangile, et étaient bien persuadés que l'armée de Versailles les attendait impatiemment pour fraterniser avec eux. On leur disait en outre que les riches voulaient affamer la population, et que « tout l'argent de Paris » était envoyé à Versailles. A l'appui de cette niaiserie, le même *Cri du Peuple* racontait le fait-divers suivant : « On vient d'arrêter trois jeunes gens porteurs chacun d'un million. Ces trois jeunes gens allaient à Versailles. » Ce n'était pas assez ; le vieux précepte de Basile : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose, » était largement mis en pratique ; on renversait impudemment les rôles, et c'étaient les victimes qui devenaient les meurtriers. En telle matière, du moins Jules Vallès faisait preuve d'imagination et ne tarissait pas. C'est encore son journal qui, sifflant la haine et vomissant l'imposture, publie ce que voici : « Les réactionnaires ont

assassiné hier, à trois heures, boulevard Haussmann, un garde soupçonné d'adhérer au Comité central. Cet infortuné, poursuivi par une cinquantaine d'individus, a été frappé par de nombreux coups de revolver et percé, finalement, de coups de canne à épée. Sa poitrine disparaissait sous les trous. » C'est de cette façon que les hommes du Comité central et leurs adhérents comprenaient le journalisme, qui est un sacerdoce, comme chacun sait.

Vermesch ne restait pas en arrière de Vallès; ce galopin avait endossé la carmagnole, célébrait le vin à quatre sous tout en buvant du vin de Champagne, passait sa main sous le menton barbu de la Commune tout en courtisant les filles entretenues et créait le *Père Duchêne*, la plus ordurière des immondices que l'on ait jamais versées sur la voie publique. La grossièreté de cette feuille malpropre lui assurait un débit extraordinaire : plus de 60 000 exemplaires étaient vendus chaque jour et exerçaient une influence réelle sur la population qui se plaisait à ce torrent de brutalités sottisières. Il engageait aussi les électeurs à voter, et dans quels termes : « Sacré tonnerre ! les affaires vont rudement bien ! et les j... f... n'auront pas le dessus. Aujourd'hui, le peuple de Paris, dans les vingt arrondissements, va de nouveau affirmer ses droits, sa vie communale, sa foi dans l'avenir, sa capacité politique et la force progressive de la révolu-

tion. Tout va bien. Ah! les quelques j... f... de bonapartistes et d'orléanistes qui conspiraient contre la patrie, ont eu le nez b... refait hier quand ils ont vu que toutes leurs manœuvres s'en allaient en eau de boudin. A la chie-en-lit la réaction! Le carnaval est fini, ma vieille! et tâche de ne pas repasser une autre fois! On a déjà trop donné à ta sœur! A la chie-en-lit! » — N'est-ce pas le peuple français qui a la prétention d'être le peuple le plus policé de la terre?

On voit au milieu de quelles excitations haineuses et de quels mensonges on faisait vivre une population énervée, désœuvrée, et qui passait la meilleure partie de son temps chez les marchands de vin, où l'on discutait, auprès du comptoir, les articles du *Père Duchêne*, du *Cri du Peuple* et d'autres journaux de même farine. C'est sous l'influence de ces impressions déprimantes que les électeurs — qui se résignèrent à voter — se rendirent à ce burlesque scrutin d'où la Commune est sortie, le dimanche 26 mars 1871, toute rouge et bientôt sanglante. M. François Favre, maire du 16e arrondissement, déposant devant la commission d'enquête parlementaire, a eu raison de dire : « La garde nationale, sous le régime du gouvernement parlementaire, est, à mon avis, un instrument permanent de guerre civile. » En effet, c'est la garde nationale armée, munie de canons,

amplement fournie de munitions de toutes sortes, qui a voté pour la Commune, qui l'a protégée, l'a maintenue et a brûlé Paris pour la défendre.

Quoiqu'une partie de la population, abusée par la proclamation des maires ralliés au Comité central, ne se soit pas refusée au vote, les abstentions furent très-nombreuses; sur 481 970 électeurs inscrits, 257 773, c'est-à-dire cinquante-quatre pour cent, s'éloignèrent d'un scrutin qui leur paraissait frelaté d'avance et dont le résultat ne pouvait être que criminel. Les quartiers les plus populeux, ceux sur lesquels la révolution sociale semblait s'appuyer de préférence, ne furent point les moins empressés à s'abstenir. A Belleville, 11 282 électeurs sur 28 870 déposèrent leur bulletin. Parmi les élus on comptait quinze adversaires de la Commune qui tous allaient donner leur démission. Ceux qui acceptèrent leur mandat, on les connaît; ils ont désormais leur place dans l'histoire entre Cartouche et Marat, Hébert et Mandrin. On cherchera, on a déjà cherché à les réhabiliter; c'étaient, sauf deux ou trois illuminés irresponsables, de vulgaires malfaiteurs qui crochetaient la politique, comme d'autres, moins coupables qu'eux, pourraient crocheter des coffres-forts. En regardant de près dans leurs actes, en étudiant les procès-verbaux de leurs délibérations, en lisant tout ce qu'ils ont écrit depuis leur défaite, il est impossible de découvrir, dans le fatras de leur

bavardage, une idée neuve ou seulement pratique. Pendant deux mois qu'ils sont absolument les maîtres et que Paris leur appartient, ils se traînent, ils rampent dans l'imitation servile de la Révolution telle qu'ils la connaissent par les feuilletons de leurs petits journaux ou par leurs almanachs populaires. Leur phraséologie est un tissu de lieux communs exprimés en phrases toutes faites; absence radicale de toute conception, ignorance inexprimable des lois les plus simples de l'économie politique, tendance invincible vers les plaisirs grossiers, c'est là ce qui ressort de tout ce qu'ils ont fait.

Leur idéal paraît avoir été de donner à Paris d'abord et ensuite à chaque ville le droit de se gouverner elle-même, ne conservant, de cette façon, entre toutes les communes de France, qu'un simple lien fédératif; ce n'était pas de la décentralisation, c'était de la pulvérisation. Les nigauds qui ont imaginé cette belle invention se proclamaient volontiers et depuis longtemps des hommes de progrès; c'étaient tout bêtement des gens du moyen âge qui nous ramenaient à la féodalité telle que M. Guizot l'a définie dans son *Histoire de la civilisation :* « Le caractère propre, général, de la féodalité, c'est le démembrement du peuple et du pouvoir en une multitude de petits souverains; l'absence de toute nation générale, de tout gouvernement central. » Et encore la féodalité était supérieure à la

Commune telle que l'avaient conçue les hommes du 26 mars. La féodalité représentée par une famille à laquelle le pouvoir appartient par hérédité établissait à la longue, par l'usage, par « la coutume », une sorte d'union entre le chef de droit et le sujet de fait; mais dans la Commune, le seigneur étant une municipalité élue, nul lien n'était possible, puisque ce lien eût été brisé forcément à chaque élection nouvelle. Si cette rêverie malsaine avait pu prendre corps et durer pendant deux ans, il n'y aurait plus eu de France. On n'accusera pas Joseph Mazzini d'être un révolutionnaire hésitant; il n'a jamais reculé devant rien pour parvenir à son but; il a dit : « L'insurrection du 18 mars a présenté un programme qui, s'il pouvait être adopté, ferait reculer la France au temps du moyen âge et lui enlèverait toute chance de résurrection, non point pendant des années, mais pour des siècles[1]. »

La Commune ne pouvait vivre; elle ne pouvait s'imposer au pays; nous le savions tous, au lendemain même de sa naissance, et ceux qui l'avaient créée le savaient aussi bien que nous. Dans l'Hôtel de Ville, où ils trônaient, regardant le vaisseau symbolique qui forme les armes de Paris, ils ont pu répéter les vers du *Don Juan* de Byron : « Alors le navire, inutile dé-

[1] *Contemporary Review*, juin 1871.

bris, flotte à la merci des vagues, merci qui ressemble à celle des hommes dans la guerre civile; » et M. Washburne eut raison d'écrire : « L'élection d'hier à Paris est une véritable farce, *a perfect farce*[1]. » C'est le vrai mot : la Commune, en effet, était une farce, une farce dérisoire, qui, se sentant ridicule et prêtant à rire, allait se hâter de devenir terrible pour épouvanter les railleurs et se réhabiliter à ses propres yeux.

VI. — LES PRÉTENDUES REPRÉSAILLES.

De l'échec des négociations date la guerre civile. — Double jeu. — Les purs esprits. — Incapacité, violence, manie d'imitation. — Ils se sentent odieux. — Les « crimes » de Versailles. — Conduite de la Commune avant l'ouverture des hostilités. — Assassinat du docteur Pasquier. — Arrestation des commissaires de police. — Incarcération du président Bonjean. — Le Comité central érigé en tribunal révolutionnaire. — Ses jugements. — Le général Ganier d'Abin. — Wilfrid de Fonvielle condamné à mort. — Le premier otage ecclésiastique. — Excitation à l'assassinat. — La légion des tyrannicides. — L'armée repousse la force par la force. — Effarement après la première défaite. — Il a fallu sauver la France.

Si je me suis longuement étendu sur les négociations ouvertes entre les maires de Paris et les membres du Comité central, c'est que cet épisode où la patience des uns et la mauvaise foi des autres furent sans égales, est le début réel, non pas de l'insurrection, mais de la guerre civile. C'est de l'échec définitif des pour-

[1] *Loc. cit.* Dépêche 187.

parlers que date la bataille et tout ce qui s'ensuivit. Grâce à la volonté perverse des hommes du Comité, grâce à leur besoin d'illégalité, Versailles et Paris se trouvaient en état de lutte forcée; la civilisation et la barbarie allaient se saisir à la gorge, et M. Thiers, en tant qu'homme politique, se voyait contraint de prendre des fortifications construites par lui, et que, comme historien, il avait toujours déclarées imprenables.

Dès que les membres de la Commune eurent été élus par la minorité des électeurs, nulle négociation ne fut plus permise au gouvernement régulier : la légalité n'avait plus à discuter avec l'usurpation. S'il y eut encore des négociations après cette funeste date du 26 mars 1871, elles furent secrètes et les traces en échappent actuellement à l'histoire. Elles n'eurent, en tout cas, aucune direction d'ensemble : la Commune et le gouvernement de Versailles restèrent d'implacables ennemis. Quelques membres de l'étrange conseil qui déraisonnait à l'Hôtel de Ville, mus par un sordide intérêt personnel ou dans l'espoir d'assurer leur salut au jour de l'inéluctable défaite, jouèrent double jeu et laissèrent voir que leur conscience était une bourse entr'ouverte où l'on pouvait jeter quelque monnaie. Il ne serait peut-être pas impossible de nommer ces ingénieux personnages, moitié loups et moitié singes, qui hurlaient d'un côté et

grimaçaient de l'autre; mais la prudence ordonne de se taire. Tous, sans exception, ils ont réussi à se réfugier à l'étranger; il est bon de ne les point signaler à l'animosité de leurs complices, et il est sage de ne point les troubler dans l'exercice d'un métier dont ils peuvent avoir conservé l'habitude. Je puis dire cependant que ce n'est point Versailles qui vint les chercher sur leur chaise curule et murmurer à leur oreille des paroles de tentation; non, il n'en fut pas besoin; on s'offrit, on se fit marchander, mais on se cota à un si haut prix que l'on fit douter de sa bonne foi et que tout marché fut rompu. Je puis affirmer, en outre, que, blessé d'être dédaigné par les hommes du gouvernement légal, on se retourna fort humblement et en faisant le gros dos vers un souverain détrôné, qui repoussa avec horreur toute proposition de cette nature. Les preuves de ce que je viens d'indiquer très-sommairement existent et l'avenir, sans aucun doute, les livrera à l'histoire. Tout cela n'a pas empêché les membres de la Commune de se donner effrontément pour de purs esprits, respectant toute légalité, reculant devant l'injustice, haïssant l'iniquité et animés du seul amour du bien public. Il serait risible, s'il n'était sinistre, de voir jusqu'à la dernière heure ces Bridoisons patibulaires invoquer « la fo-orme » avec l'impudence des criminels ou la naïveté des aliénés. La contradiction de leurs paroles est égale à l'insanité

de leurs actes. Le 22 avril, Delescluze dit : « Nous sommes pour les moyens révolutionnaires, mais nous voulons observer la forme, respecter la loi et l'opinion publique. » Or, depuis le 18 mars, la forme est brisée, la loi n'est plus, l'opinion publique est outrageusement méconnue. A force de vivre dans des rêveries morbides, ces hommes étaient arrivés à avoir naturellement des idées fausses; ils voyaient instinctivement les choses à travers un prisme qui en modifiait les contours, et leur bon sens consistait à n'avoir pas le sens commun; sans cela ils eussent été moins exceptionnellement bêtes et moins extraordinairement méchants.

Isolément ils n'étaient point absolument pervers, il était possible de les ramener, ou tout au moins de les réduire à la raison; mais, lorsqu'ils étaient réunis dans leurs conciliabules, s'excitant par la discussion, cherchant à se surpasser les uns les autres, parlant comme devant un écho qui eût grossi leurs voix, ils parvenaient sans effort, par le seul fait d'une émulation de mauvais aloi, à imaginer les monstruosités les moins excusables, afin de bien prouver aux autres et à eux-mêmes qu'ils avaient le véritable « souffle révolutionnaire ». Comme les incapables, ils virent des traîtres partout; comme des hommes sans doctrine, ils ne purent supporter la contradiction; comme des hommes faibles, ils furent cruels; comme des

lâches, ils rejetèrent sur leurs adversaires la cause des crimes qu'ils commettaient pour affirmer une force qui, en eux, n'était que la manie d'imitation jacobine poussée jusqu'au délire. Le 16 août 1792, « les hommes du 14 juillet et du 10 août » déposèrent à la barre de l'Assemblée une pétition où il était dit : « Si la victoire trahit notre cause, les torches sont prêtes; les anthropophages du Nord ne trouveront que des cendres à recueillir et des ossements à dévorer. » C'est peut-être en souvenir de cet accès de rhétorique furibonde que « les hommes du Comité central et de la Commune » ont brûlé Paris plutôt que de le restituer « aux anthropophages » de la légalité.

Malgré leur affolement naturel ou voulu, ils sentaient confusément ce que leur conduite avait d'odieux. Séquestrations arbitraires, confiscations, condamnations à mort, massacres, incendies, ce sont-là des peccadilles que la civilisation n'aime point à pardonner. Ils l'ont compris et ils ont crié bien haut dans leurs clubs, dans leurs journaux et plus tard dans leurs livres, que tous les forfaits qu'ils avaient à se reprocher n'étaient que les représailles « des crimes » commis par les Versaillais. Ceci est un mensonge dont il faut faire justice une fois pour toutes. « Les crimes » de Versailles étaient les faits de guerre inhérents au droit de légitime défense, en vertu du-

quel toute société civilisée se protège contre une attaque à main armée. Or, du 19 mars au 2 avril, ce droit de défense chôma; tout loisir fut laissé aux insurgés pour rentrer dans la gravitation centrale du pays; Versailles se tut, essaya de négocier et ne tira pas un coup de fusil. Les hostilités furent ouvertes le 2 avril, avenue de Courbevoie, au rond-point des Bergères, par des fédérés qui tuèrent, à bout portant, M. Pasquier, chirurgien en chef, revêtu de son uniforme bien connu, protégé par la croix de Genève et par son caractère exclusivement pacifique et hospitalier[1]. D'après cela, puisque l'on n'agissait de rigueur qu'en représailles des actes des Versaillais, il est donc à croire qu'entre le 19 mars et le 2 avril nulle mesure de compression violente ne fut adoptée par le Comité central ou par la Commune. C'est ce que nous allons examiner.

Le 18 mars, MM. André, Dodieau et Boudin, commissaires de police, sont arrêtés, sans mandat, à leur domicile; le 19, les généraux Chanzy, de Langourian, les capitaines Ducauzé de Nazelles et Gaudin de Vil-

[1] « Lorsque nous étions à la porte Maillot, M. de Romanet reprocha à l'officier qui commandait les insurgés, d'avoir permis qu'un médecin militaire fût tué d'une manière aussi lâche. La réponse est caractéristique : « Nous ne savions pas qu'il était médecin; nous croyions que c'était un parlementaire. » *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre*, par John Furley, p. 541 Paris, Dumaine, 1874.

laine sont incarcérés à la prison de la Santé après avoir subi des outrages sans nom de la part de la population qui déjà les appelle « des otages ». Le 20, M. Claude, chef du service de sûreté, homme de bien qui pour ennemis n'avaient que les malfaiteurs, est écroué, sans autre forme de procès, en compagnie d'un de ses garçons de bureau. Le 21, M. Bonjean, président de la chambre des requêtes à la cour de cassation, est appréhendé au collet comme un forçat en rupture de ban, enfermé au Dépôt, d'où il sera transporté à Mazas et ensuite à la Roquette pour recevoir dix-neuf coups de fusil. Le 22, « le général » Bergeret, aidé de l'autre « général » Du Bisson, laisse tuer ou fait tuer, devant la place Vendôme, treize personnes marchant avec une manifestation absolument pacifique et sans armes qui criait : Vive l'ordre! vive la paix! En admettant que toutes ces vilenies brutales soient des représailles, il faut reconnaître que ce sont des représailles anticipées.

Le Comité central veut renouer sans délai la chaîne de tradition qui le rattache au tribunal révolutionnaire, chaîne brisée par tant d'années de despotisme et de réaction. Il veut se montrer digne de ses aînés, évoquer l'âme d'Hébert et apaiser les mânes de Marat. Le 28 mars, il éprouve le besoin de s'épurer lui-même : trois de ses membres, Chouteau, Billioray, Ganier, sont déclarés suspects et décrétés d'accusation. — Soyons sé-

vères, mais justes! — Chouteau et Billioray sont acquittés. Quant à Ganier, il est condamné à mort, par contumace; l'accusé et les juges n'ont jamais su pourquoi. Ce Ganier avait du bon cependant, et l'avait prouvé; le 18 mars, il était à Montmartre, il n'y avait point laissé chômer l'émeute, et sa belle conduite lui avait vallu, d'emblée, le grade de commandant de place du dix-huitième arrondissement; il avait même, à ce sujet, fait une proclamation : « Citoyens, je suis heureux de vous transmettre, au nom du Comité central, les plus grands éloges pour le patriotisme et le courage que vous avez montrés dans la nuit du 18 et la journée du 19 mars; moi-même je vous ai vus à l'œuvre, et je sais que vous méritez la plus chaleureuse sympathie. »

C'était un singulier homme que ce Ganier, qui à son nom, ajoutait celui du village où il était né et se faisait appeler Ganier d'Abin; figure originale parmi les grimaciers de la Commune, il représente le type exact de l'aventurier qui se bat pour se battre, sans se soucier de la couleur du drapeau qu'il défend ou qu'il attaque. En 1860, il est à Castelfidardo dans la petite armée du Pape; en 1863, il est en Pologne et fait le coup de fusil contre les soldats russes. Revenu à Paris, il s'essaye aux occupations sédentaires, entre dans une administration, n'y peut tenir, décampe, disparaît et réapparaît tout à coup en Asie avec qua-

lité de généralissime des troupes du roi de Siam. Lorsqu'il apprend que la guerre a éclaté entre l'Allemagne et la France, il accourt, obtient un commandement quelconque de la délégation de Tours et, le 18 mars, se donne sans réserve à l'insurrection. Lui aussi, sur la butte Montmartre, il ne fut point avare de représailles anticipées, ainsi que le prouve la dépêche de M. Washburne que j'ai citée plus haut; mais il paraît que, malgré ses phrases, malgré son goût pour les exécutions sommaires, ce Ganier n'était qu'un sbire de la réaction et qu'il était digne de la peine capitale; heureusement pour lui, il ne l'obtint que par contumace, ayant sans doute et spirituellement repris le chemin du royaume de Siam. Cette condamnation avait mis le Comité central en appétit; le lendemain, 29 mars, sur la proposition du citoyen Assi, « Wilfrid de Fonvielle, coupable d'attentat contre la Commune, est décrété d'accusation et condamné à mort. » Le même jour, à la première séance de la Commune, le « général » Émile Duval, délégué militaire à la Préfecture de police, est chargé de s'assurer des gens hostiles à la Commune, et de faire toute perquisition pour les découvrir. Le 30 mars, le « général » Lucien Henry, chef de légion du quatorzième arrondissement, ne paraît pas avoir grand goût pour les communications par voie ferrée et ordonne de faire dérailler les trains Ouest-Ceinture qui ne s'arrêteraient pas au

premier signal[1]. » C'est ainsi que l'on se mettait en devoir « d'observer la forme et de respecter la loi ». Le 31 mars, M. Blondeau, curé de Plaisance, est arrêté et conduit au Dépôt par l'ouvrier typographe Louis-Adolphe Bertin, que Raoul Rigault a improvisé commissaire de police pour le quartier Montparnasse. C'est le premier otage ecclésiastique, que tant d'autres vont aller rejoindre.

Ce sont là des actes officiels émanés du groupe insurgé qui s'intitulait le gouvernement, ou prescrits par des hommes jouant un rôle, obéis et armés d'une sorte de plein pouvoir qu'ils réussissaient à imposer à force de violences. Le *Journal officiel*, qui représente l'âme du Comité central et celui de la Commune, fit chorus et s'efforça d'inculquer de bons principes à la population des fédérés. Le citoyen Ed. Vaillant y publia, le 27 mars, un article que le rédacteur en chef, Ch. Longuet, recommande tout spécialement à la méditation de ses lecteurs. La conclusion de l'article dit assez quel en est l'esprit; il semble avoir été inspiré par Pépin, par Morey ou par quelque autre ancêtre de la Commune : « La société n'a qu'un devoir envers les princes : la mort. Elle n'est tenue qu'à une formalité : la constatation d'identité. Les d'Orléans sont en France, les Bonaparte veulent revenir : que les

[1] Voir *Convulsions de Paris*, t. I, p. 44.

bons citoyens avisent! » La réponse à de telles provocations se fit longtemps attendre; elle vint enfin, fut adresée à un journal obscur intitulé *la Sociale*, mais fut ramassée par le *Journal officiel*, qui n'hésita pas à maculer ses colonnes de cette ordure. Cela, du reste, était légitime. Il avait fait appel à l'assassinat, celui-ci répondait, il devait insérer sa réponse.

Le 18 mai, il publie ceci : « Je demande la formation d'un corps de mille à douze cents volontaires, dit *Tyrannicides*, lesquels se dévoueront à combattre corps à corps, à exterminer par tous les moyens praticables, n'importe en quelle contrée, jusqu'au dernier rejeton de ces races royales et impériales si funestes à la France... Si mon idée était adoptée, je tiens à honneur de m'inscrire en tête de la légion libératrice. Signé : *Joseph*, 64, rue de Clignancourt. — Je m'inscris le second : *Barré*, 62, même rue. » — L'entrée des troupes françaises à Paris empêcha peut-être la formation de ce corps de commis-voyageurs en assassinat; on aurait pu désigner les bataillons par un nom glorieux : le bataillon Ravaillac, le bataillon Louvel; le régiment complet se serait appelé : la légion Fieschi, car Fieschi était leur maître à tous; il était brave, sans préjugés, et eût pendu son père pour un petit écu.

Ainsi, bien avant l'ouverture des hostilités, les représailles avaient commencé. Elles devinrent fu-

rieuses après le premier combat; mais je tenais à prouver que ces hommes ont menti lorsqu'ils ont prétendu qu'ils n'étaient devenus criminels qu'en présence des « crimes » de Versailles. Ils l'ont été dès le premier jour, dès la première heure; ils l'ont été volontairement, de sang-froid, pour faire peur et rester les maîtres d'un pouvoir qu'ils avaient volé avec effraction. Sur tous les tons, par toutes leurs voix, ils ont parlé des « crimes » de Versailles; cela est dérisoire et ne mériterait pas réfutation si nous n'étions d'un pays où tout s'oublie, même les plus abominables forfaits. Les crimes de Versailles, du gouvernement légal représenté par l'armée française, ont simplement consisté à repousser la force par la force, à ne pas consentir à recevoir des coups de fusil sans les rendre et à riposter par des boulets de canon aux obus qu'on lui envoyait. Ce n'est point Versailles qui a marché sur Paris, qu'on ne l'oublie pas; c'est Paris qui a marché contre Versailles. Celui-ci s'est défendu; il serait puéril de démontrer que c'était son droit et son devoir. La stupeur, l'effarement qui régnèrent dans la Commune à l'heure du premier combat, sont inexprimables. Ces malheureux fédérés, abusés par les mensonges les plus extravagants, alcoolisés jusqu'au *delirium tremens*, — le mot est de Rossel, — s'en allaient gaiement par Châtillon, marchaient en chantant par Courbevoie, jusque sous les

feux du mont Valérien, persuadés que l'armée française les attendait avec impatience pour vider les bidons de compagnie et fraterniser au cri de : Vive la Commune ! Il fallut en rabattre et jouer des jambes. On signala à la réprobation du monde entier la conduite d'une armée régulière qui avait l'audace de ne vouloir ni déchirer son étendard, ni se laisser égorger comme un troupeau de moutons. On avait fait toute sorte de préparatifs cependant : on avait des canons, des fusils, et des munitions à en revendre, et 60 000 hommes bien équipés, et la fine fleur des braillards de clubs pour les commander, et des prolonges chargées de victuailles, et des tonneaux de vin, et des barriques d'eau-de-vie, et l'on avait crié bien haut que l'on coucherait à Versailles même, sur le champ de bataille, après avoir « enlevé » l'Assemblée ; on revint l'oreille basse et, pour se consoler, on lâcha des proclamations, qui faisaient rire, malgré les évènements que l'on subissait et que l'on prévoyait.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que c'est l'armée légale qui a usé de représailles, et non point la Commune. L'assassinat de Clément Thomas, du général Lecomte, des victimes de la rue de la Paix, du docteur Pasquier, ont justifié l'exécution sommaire d'Émile Duval et de Flourens pris les armes à la main, insurgés contre les lois de leur pays, en présence des

ennemis victorieux, attentifs à nos fautes et stupéfaits de la quantité de sottise que Paris pouvait contenir. C'était là un crime impardonnable et qui ne fut point pardonné. Il s'agissait de sauver la France et il fallut la sauver à tout prix.

CHAPITRE II

LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR

I. — LES BATAILLONS FÉDÉRÉS.

Ce que l'on aurait pu faire après les premiers combats. — Les fédérés sont toujours battus. — Causes de leur infériorité. — Calcul proportionnel. — *Item faut vivre!* — Les éclopés. — Un bossu. — Absence de convictions. — Modification dans les bataillons fédérés. — Les vieillards et les enfants. — Précocité perverse. — Les femmes. — Utilisées par Rigault et Ferré. — Ambulancières. — Institutrices. — Leur rêve. — Déguisées en soldats. — L'ivresse furieuse. — Abolition de la prostitution. — Les crimes. — Devant les tribunaux. — Ordre du jour de Rossel.

Si, le 2 avril, après le combat de Courbevoie, si, le 3, après la débâcle de l'armée insurrectionnelle qui marchait sur Versailles, les troupes françaises avaient poussé une pointe énergique en avant, elles seraient rentrées dans Paris, et, au milieu de l'effarement communard, s'en seraient facilement emparé. Ce n'eût été qu'un coup de main heureux; le Gouvernement, arrivant derrière sa petite armée, aurait-il

réussi à se maintenir? On ne sait vraiment que répondre à cette question, car, pour tous ceux qui n'ont point quitté Paris, il semble prouvé qu'il fallut à la Commune sept semaines de combats incessants pour donner à ses hommes la solidité dont ils ont fait preuve pendant la longue bataille des sept jours.

Armés, équipés, amplement fournis de munitions en prévision du parti que l'on eut la criminelle résolution de n'en point tirer contre les Allemands, les bataillons fédérés, malgré certaines apparences et malgré leur uniforme, n'étaient point une armée; c'était une multitude indisciplinée, raisonneuse, braillarde, et que l'alcoolisme ravageait. Dans toutes les luttes qu'ils engagèrent, même à forces triples, contre l'armée de Versailles, ils furent battus. Dans le combat suprême commencé le 21 mai et terminé le 28, malgré les positions formidables qu'ils occupaient dans Paris, malgré les barricades qui les protégeaient, malgré les refuges que leur offraient les rues, les ruelles, les maisons à double issue, malgré leur énorme artillerie, malgré leur nombre et leur fermeté, ils furent vaincus par nos soldats marchant à découvert. Plus d'une cause leur a infligé une infériorité qui devait fatalement amener leur défaite : au point de vue technique, ils ne savaient pas obéir, et l'on ne savait pas les commander; au point de vue moral, la plupart ignoraient pourquoi ils se battaient,

presque tous trouvaient le métier fort dur et ne le faisaient qu'en rechignant. Ceux qui avaient pris les armes pour défendre leurs convictions représentaient une infime minorité. On a fait, à cet égard, une très-sérieuse enquête, dont les résultats sont de nature à étonner les personnes qui n'ont pas étudié nos guerres civiles et les éléments de résistance qu'elles mettent en œuvre. Dans l'armée de la Commune, sur un groupe de cent individus on trouve : quatorze repris de justice, douze volontaires croyant défendre une cause légitime et soixante-quatorze pauvres diables qui ont été forcés de marcher autour d'un drapeau qu'ils détestaient ; donc, sur cent combattants, douze seulement ont raisonné leur action et ont été les soldats d'une théorie révolutionnaire. Parmi ces révoltés il y eut beaucoup d'ignorants qui ne comprirent rien aux faits dont ils étaient les témoins. Un fusilier des équipages de la flotte, resté à Paris, est ramassé par l'insurrection, qui l'incorpore parmi les fédérés ; il se bat bien et est grièvement blessé à Neuilly ; il demande la croix de la Légion d'honneur, car deux fois déjà, dit-il, il l'a méritée, au Mexique et en Cochinchine. Ceux-là sont des niais ; ils n'ont point manqué dans les bataillons de la Commune.

La suppression précipitée de la solde que l'Etat payait aux gardes nationaux pendant la période d'investissement, et qui dépassa la somme de cent vingt

millions, laissa beaucoup de malheureux sans ressources ; le *item faut vivre* s'imposa à eux et ils acceptèrent de servir un gouvernement d'aventure, qui du moins leur donnait le pain quotidien trempé dans plus de vin qu'ils n'en pouvaient boire. Si l'Assemblée nationale, même après l'ouverture des hostilités, avait offert deux francs par jour aux fédérés, l'armée de la Commune eût fondu comme neige au soleil ; car, malgré que l'on en eût, on savait bien que la clef du vrai coffre-fort était à Versailles et non pas à Paris. Tout ce qui ne pouvait ou ne voulait travailler alla bénévolement grossir les rangs de l'insurrection ; on ne demandait aux gens ni leur acte de naissance, ni compte de leur opinion ; ils se présentaient, on les enrôlait, on les armait, on les abreuvait, et ça faisait quelques hommes de plus. Les conseils de révision n'ont pas dû fonctionner avec une grande régularité, car les borgnes, les bossus, les boiteux ne faisaient point défaut aux troupes des Cluseret, des Rossel et des Bergeret.

La maison que j'habite est située sur une des larges voies qui mettent l'ancien Paris en communication avec les communes suburbaines, annexées par la loi du 16 juin 1859. Bien souvent, assis à ma fenêtre, j'ai vu un certain bataillon passer, fanfare en tête, précédé de ses cantinières à plume rouge, suivi par deux ou trois omnibus réquisitionnés pleins de ton-

neaux qui ne contenaient pas de poudre. Je remarquais toujours dans les derniers rangs un petit bossu d'une cinquantaine d'années, exempté du sac à cause de la gibbosité qui lui en tenait lieu, le képi sur le coin de l'oreille, allongeant ses jambes noueuses pour ne pas déparer l'alignement et marchant de l'air vainqueur familier aux gens difformes. Il devait faire très-régulièrement son service, car je ne me rappelle pas avoir une seule fois constaté son absence. Les jours passaient, et le petit bossu passait régulièrement comme eux, portant gaillardement le fusil sur sa bosse. Le 22 mai, dès six heures du matin, mon quartier était heureusement occupé par les troupes françaises; je dois rendre cette justice aux bataillons fédérés que nul d'entre eux n'apparut. Le 23, vers la fin du jour, j'avais été jusque sur le boulevard Haussmann, qui était jonché du débris de ses arbres hachés par les obus, et je rentrais chez moi, lorsque je me trouvai inopinément face à face avec mon bossu. Toujours vaillant et toujours militaire, il n'avait point quitté son uniforme, mais au bras gauche il portait un large brassard tricolore et au képi un ample galon blanc. C'était, on se le rappelle, le signe de ralliement adopté par les gardes nationaux restés fidèles à la civilisation et qui désiraient combattre aux côtés de la troupe de ligne. En voyant ce déguisement, j'eus un haut-le-cœur, et regardant le bossu dans les yeux,

je ne pus, sottement, m'empêcher de lui dire : « Diable ! vous n'avez pas été lent à changer de cocarde ! » Il ne fut point interloqué, souleva avec insouciance sa convexité dorsale et me répondit philosophiquement : « Pourquoi qu'ils ont eu le dessous, aussi ? » C'était sans réplique, et je ne répliquai point. Les convictions de mon bossu étaient celles des neuf dixièmes des soldats de la Commune, qui presque tous auraient préféré être, comme Raoul Rigault, des artilleurs en chambre.

Après les premiers combats, lorsque l'on eut, par expérience, acquis la certitude que, malgré les proclamations des membres de la Commune, les soldats de Versailles ne s'empressaient pas de jeter leurs armes aux pieds des fédérés, ceux-ci réfléchirent. Beaucoup d'entre eux ne conservèrent aucun goût pour ce jeu brutal de la guerre, où ils n'étaient pas les plus forts; ils se cachèrent, surent disparaître, quitter Paris et se soustraire à un service que trente sous par jour rémunéraient médiocrement. C'est alors, vers le milieu d'avril, que l'on put remarquer le changement survenu dans la composition des bataillons fédérés. Les hommes faits, les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans y étaient rares; en revanche, beaucoup d'hommes de quarante à cinquante ans et plus, et surtout une quantité prodigieuse de jeunes gens, si jeunes qu'ils ressemblaient à des enfants. Menée par

ces galopins éclos en marge du ruisseau et grandis sur le fumier des basses promiscuités, la lutte devint promptement très-cruelle. Insouciants du danger qu'ils ne connaissent pas, ils eurent d'inconcevables hardiesses et furent sans merci. L'homme qui froidement tira sur le docteur Pasquier et le tua était un enfant de dix-huit ans, nommé Pessunc. Ils firent le plus de mal qu'ils purent, pour s'amuser; « cet âge est sans pitié; » ils l'ont prouvé une fois de plus. Pendant la bataille qui se livra dans les rues de Paris, sous les flammes mêmes de nos monuments incendiés, on prit six cent cinquante et un enfants les armes à la main, dont le plus âgé avait seize ans, et qui se battaient comme des démons[1]. Il est intéressant de les distribuer par catégories selon leur âge, afin de faire comprendre la précocité perverse ou l'inconscience de certaines natures. Le nombre total se décompose par 237 enfants de 16 ans; 226 de 14; 47 de 13; 21 de 12; 11 de 11; 4 de 10; enfin un de huit et un de sept ans. On fut indulgent pour ces marmots meurtriers; 87 seulement furent livrés à la justice, qui en

[1] « Il y avait dans le même quartier (gare de Strasbourg), pendant la lutte, un gamin d'une quinzaine d'années, armé d'un fusil, qui tirait sur la troupe. Tous les coups portaient. Il arborait à sa fenêtre, dont il avait fait son quartier général, un petit drapeau rouge et le transportait avec lui lorsqu'il changeait de fenêtre. (Rossel, *Papiers posthumes*, p. 220.)

acquitta 22, en dirigea 36 sur des maisons de correction paternelle et en condamna neuf. Il est à remarquer que sur les 87 enfants dont les tribunaux eurent à s'occuper, 36 avaient des antécédents judiciaires. On peut, en restant dans les limites de la plus scrupuleuse exactitude, estimer à douze ou treize mille le nombre des enfants qui tombèrent tête baissée dans l'insurrection et lui apportèrent un contingent d'activité et de valeur irréfléchie dont nos troupes eurent à supporter l'énergie redoutable.

Tout fut burlesquement sinistre dans cette Commune où l'imbécillité marchait de pair avec la violence ; pendant que les hauts personnages ripaillaient dans les Ministères et à l'Hôtel de Ville, pendant que Paris se dépeuplait pour laisser la place libre à la ménagerie qui s'en était emparée, pendant que les enfants dépassaient du premier bond toutes les bornes de la férocité, les femmes ne voulurent pas rester en arrière et se jetèrent au premier plan. Le sexe faible fit parler de lui lors de ces temps exécrables, et pour faire suite au *Mérite des femmes*, on pourrait écrire un livre curieux : *Du rôle des femmes pendant la Commune.* Le récit de leurs sottises devrait tenter le talent d'un moraliste ou d'un aliéniste. Elles avaient lancé bien autre chose que leur bonnet par-dessus les moulins ; elles ne s'arrêtèrent pas à si mince détail et tout le reste du costume y passa. Elles mirent leur

âme à nu, et l'on fut stupéfait de la quantité de perversité naturelle que l'on y découvrit. Celles qui se donnèrent à la Commune — et elles furent nombreuses — n'eurent qu'une seule ambition : s'élever au-dessus de l'homme en exagérant ses vices. C'était là un idéal qu'elles surent atteindre. Elles furent mauvaises et lâches. Utilisées par la police des Rigault et des Ferré, elles furent impitoyables dans la recherche des réfractaires qui se cachaient pour ne point subir la honte de servir la Commune. Comme « ambulancières », elles furent funestes, abreuvèrent les blessés d'eau-de-vie, sous prétexte de les « remonter », et poussèrent dans la mort bien des malheureux qu'une simple médication aurait guéris. Dans les écoles où elles s'installèrent, elles débitèrent bien des sornettes sans orthographe et apprirent aux petits enfants à tout maudire, excepté la Commune. Du haut de la chaire des églises converties en clubs, elles laissèrent tomber toutes les sanies dont regorgeait leur ignorance; de leur voix criarde et glapissante, au milieu de la fumée des pipes, dans le bourdonnement des hoquets avinés, elles demandèrent « leur place au soleil, leurs droits de cité, l'égalité qu'on leur refuse » et autres revendications indécises qui cachent peut-être le rêve secret qu'elles mettaient sans vergogne en pratique : la pluralité des hommes.

Elles se déguisèrent en soldats : elles eurent des to-

ques hongroises, des culottes de zouave, des vestes galonnées, des brandebourgs, des soutaches, des broderies, du clinquant, du similor, et, ainsi vêtues en chie-en-lit, elles s'armèrent, firent le coup de feu et furent implacables. Elles se grisèrent au sang versé et eurent une ivresse furieuse qui fut horrible à voir. Elles « manifestaient »; elles se réunissaient en bandes, et, comme les tricoteuses leurs aïeules, elles voulaient aller à Versailles « chambarder la parlotte et pendre Foutriquet premier ». Elles étaient toutes là, s'agitant et piaillant, les pensionnaires de Saint-Lazare en vacances, les natives de la petite Pologne et de la grande Bohême, les marchandes de modes à la tripe de Caen, les couturières pour messieurs, les chemisières pour hommes, les institutrices pour étudiants majeurs, les bonnes pour tout faire, les vestales du temple de Mercure et les vierges de Lourcine. Ce qu'il y avait de profondément comique, c'est que ces évadées du Dispensaire parlaient volontiers de Jeanne d'Arc, et ne dédaignaient pas de se comparer à elle. La Commune, sans trop s'en douter, aida à ce soulèvement féminin qui vidait les maisons à gros numéro au détriment de la santé publique et au profit de la guerre civile. Elle sut résoudre — cette bonne Commune, composée des fortes têtes que l'on sait — elle sut résoudre, d'un seul coup, le problème social qui trouble, depuis tant d'années, les administrateurs, les

économistes, les moralistes, les philosophes, les médecins et les législateurs. Elle fit coller un papier sur les murailles de Paris, et la grande difficulté fut dénouée pour jamais. Par une affiche, bien et dûment timbrée, elle abolit la prostitution. Ce ne fut pas plus difficile que cela. Les pauvres créatures libérées de tout lien administratif, de tout contrôle sanitaire, ne se le firent pas répéter : elles se répandirent comme une lèpre dans la ville, et lorsque, réduites à la misère par les hommes qui les exploitaient, elles n'eurent plus de quoi manger, elles prirent la casaque du fantassin, et allèrent aux avant-postes, où elles ne furent pas moins redoutables à leurs amis qu'à leurs adversaires.

Aux derniers jours, toutes ces viragos belliqueuses tinrent derrière les barricades plus longtemps que les hommes; elles furent là où le crime fut sans merci et sans frein : à l'avenue Parmentier, quand on assassina le comte de Beaufort ; à l'avenue d'Italie, quand on chassa aux dominicains; devant les murs de la Petite-Roquette, lorsqu'on y tua les otages évadés; à la rue Haxo, quand on y massacra les gendarmes et les prêtres. On en arrêta beaucoup, les mains noires de poudre, l'épaule meurtrie par le recul du fusil, tout émues encore de la surexcitation des batailles. 1051 furent conduites à Versailles, parmi lesquelles on pouvait compter, selon les euphémismes de la sta-

tistique, « 246 célibataires soumises à la police. » Comme pour les enfants, on ne fut pas trop sévère, et 850 ordonnances de non-lieu furent rendues en leur faveur; parmi les prisonnières, on en envoya quatre dans un asile d'aliénés : c'est bien peu ! Pour qui a étudié l'histoire de *la possession*, il n'y a guère à se tromper; presque toutes les malheureuses qui combattirent pour la Commune étaient ce que l'aliénisme appelle « des malades ».

Ces fédérés de tout âge et de tout sexe, ces adolescents, ces vieillards, ces femmes et ces bossus, composaient l'armée de la révolte; les chefs ne valaient guère plus que les soldats. Aussi, lorsque Rossel lança son fameux ordre du jour : « Le soldat en état d'ivresse, celui qui déshonore l'uniforme ayant au bras une femme publique, seront l'un et l'autre punis exemplairement par leurs chefs, et envoyés hors tour aux avant-postes, » il ne fut obéi par personne; car ses reproches s'adressaient moins aux simples gardes qu'aux généraux. Parmi ceux-ci, il en est qui s'élevèrent aux plus hautes conceptions du grotesque et de l'horrible; entre autres, le général Eudes, qui fut, à lui seul, comme une bande de voleurs et d'incendiaires.

II. — LE GÉNÉRAL EUDES.

Entrée des Allemands à Nancy. — Blanqui. — Le 17 août 1870. — Assassinat. — Le 4 septembre délivre quelques meurtriers. — Eudes élu chef de bataillon. — Garçon apothicaire. — Le 31 octobre. — Ses résultats. — « Si Dieu existait, je le ferais fusiller. » — Eudes nommé général par le Comité central. — Le sans-culottisme héréditaire. — Délégué à la guerre. — Bon cavalier. — La maison militaire. — Le spahi. — Le chef du peloton des exécutions. — Lettre de recommandation. — Eudes au fort d'Issy. — Au palais de la Légion d'honneur.

Émile-Désiré-François Eudes a débuté dans la vie politique par un assassinat qui l'a rendu célèbre et lui a ouvert d'emblée les portes d'une carrière où il a brillé avec l'éclat d'une mèche incendiaire saturée de pétrole. Né à Roncey, dans la Manche, le 12 septembre 1843, il allait avoir vingt-sept ans au mois d'août 1870. Il était bien jeune, mais

> Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître,
> Et pour des coups d'essai veulent des coups de maître.

La France haletante regardait alors du côté de la frontière où nous avions été battus à Forbach, à Wissembourg, à Reichshoffen, et espérait obstinément une victoire improbable, pendant que les conspirateurs, les ambitieux, les irréconciliables se frottaient les mains et comptaient bien qu'une nouvelle défaite, habilement exploitée par eux, leur livrerait le gouvernement d'un pays désespéré et exaspéré. On

apprit que les armées allemandes marchaient résolûment sur Paris, et que, déjà maîtresses des Vosges, elles venaient de lancer leurs batteurs d'estrade jusqu'à Nancy. La population parisienne fut émue, mais résignée, et resta prête aux sacrifices que notre mauvaise fortune allait lui imposer.

Cet évènement, qui eût dû raffermir les cœurs et enfler les courages, parut à un vieux monomane une occasion propice de faire une petite manifestation patriotique. De la retraite où il se cachait, Blanqui organisa une de ces misérables émeutes à la fois ridicules et odieuses dans lesquelles il excelle et dont il a toujours précieusement conservé la recette. Il resta dans l'ombre, selon son invariable habitude, poussa au crime et ne s'y mêla qu'en le dirigeant. Il avait découvert un bailleur de fonds, un certain Granger, qui lui remit 18 000 fr. pour entreprendre et solder cette belle équipée à laquelle il fallait un chef. Ce chef fut Émile Eudes. Escorté d'un ouvrier mécanicien nommé Charles-Antoine Brisset, marchant à la tête de quelques malandrins armés de formidables poignards composés d'une lame de tiers-point non striée, emmanchée dans une poignée de fonte, Eudes se dirigea, le dimanche 17 août 1870, par la grande rue de la Villette, sur un poste inoffensif de sapeurs-pompiers. Il en tua un ; un de ses complices en tua un autre ; on tua aussi, par-dessus le marché, un en-

fant de six ans et demi qui passait par là. C'était agir avec un véritable esprit révolutionnaire, et le parti des conspirateurs put regarder avec espoir, avec confiance, du côté de cet Eudes et se dire : Voilà un homme! Eudes fut arrêté, jugé et condamné à mort; pendant les débats, il fut emphatique, théâtral et passablement niais. On s'émut de sa jeunesse; quelques naïfs demandèrent sa grâce; les plus avisés, prévoyant un écroulement prochain, sollicitèrent un sursis qui fut accordé. Le 4 septembre arriva. Les hommes du gouvernement de la Défense nationale s'empressèrent de faire acte de clémence en faveur de quelques assassins qui n'avaient pas nui à leur avancement; Mégy fut rappelé de Toulon, où il subissait une juste peine de quinze ans de travaux forcés, et Eudes fut immédiatement rendu à la liberté, ainsi que son camarade Brisset. Au 31 octobre et au 22 janvier, le Gouvernement eut occasion de regretter son indulgence. Si bon dompteur de bêtes que l'on soit, il n'est pas toujours prudent d'ouvrir la cage des loups enragés.

Eudes avait tenté de soulever une insurrection devant l'ennemi; il avait proprement tué un pompier qui lui tournait le dos en montant sa garde; c'étaient là des titres sérieux qu'il sut faire valoir, et il fut élu chef du 138e bataillon. Il était bien, sinon dans le rôle, du moins dans le costume de l'emploi qu'il avait rêvé. Grand et bien découplé, de jolie figure

brune, d'élégante tournure et de gestes étudiés, il avait tout ce qu'il fallait pour faire un officier de cirque olympique et ne fut jamais autre chose; il savait retrousser sa fine moustache noire et porter la brette en verrouil mieux qu'un comparse du Gymnase. Il suait la vanité et la sottise par tous les pores. Il crut toujours qu'il lui suffisait de revêtir un uniforme pour avoir des talents militaires, et d'avoir assassiné un homme pour être un général. Avant d'être meurtrier, condamné à mort et chef de bataillon, il avait fait plus d'un métier, sans grand succès, car il mettait en tout ce qui n'était pas œuvre d'insurrection une nonchalance qu'un autre que lui aurait prise pour de l'incapacité. Émule distingué des Chicard et des Brididi, il avait excité l'admiration des fillettes du quartier Latin pendant qu'il faisait semblant d'étudier la médecine. La médecine et lui ne se convenaient guère; il y eut séparation à l'amiable; il fut alors garçon apothicaire, et tout en pesant la farine de graine de lin, en dosant les lavements composés, il rêva de rénovation sociale et entra dans le groupe des blanquistes. Il fut un de ceux qui s'endormirent à l'ombre du vieux mancenillier révolutionnaire et qui se réveillèrent empoisonnés pour toujours. Il quitta le pilon du pharmacien et, pendant quelque temps, mania l'aune du *calicot,* puis il fut sténographe; il voulut être journaliste, et, pour cause d'insuffisance,

se vit contraint à n'être que signataire gérant. Plus il échouait dans ses tentatives, plus ses opinions s'aigrissaient; il échoua si souvent qu'il commit le crime de la Villette.

La lutte contre les armées allemandes paraît avoir été le moindre de ses soucis pendant la période d'investissement. Il y avait bien autre chose à faire, en vérité, que de délivrer Paris, de tendre la main aux armées de province et de tâcher de sauver notre malheureux pays. Avant de se consacrer à ces futilités bonnes à préoccuper des esprits sans horizon, il fallait établir un bon gouvernement, bien démocratique et superlativement social; installer un comité de salut public, ouvrir un tribunal révolutionnaire, proclamer la terreur, choisir Blanqui pour dictateur et nommer Émile-Désiré-François Eudes général en chef des armées de la République. Là était le salut et non ailleurs. C'est ce que l'on essaya de faire comprendre à la population parisienne dans la soirée du 31 octobre 1870, mais la population eut l'oreille dure et n'entendit pas. Les fantoches dont Blanqui tenait les fils ne purent même pas saisir le pouvoir dont ils s'étaient emparés; leur équipée fut honteusement ridicule, mais elle eut du moins ce résultat de faire rejeter l'armistice, d'entraîner la perte de la Lorraine, le payement de deux milliards de plus, d'assurer à Paris trois mois de famine et à la France un épuise-

ment dont elle se ressentira pendant de longues années. Ce n'était pas, il est vrai, tout ce que l'on avait espéré; mais c'était déjà quelque chose, et ceux qui avaient manigancé cet intolérable forfait n'avaient point, comme Titus, perdu leur journée. Eudes s'était montré; ses bottes molles avaient paru à côté de celles de Flourens. Il fut arrêté, cassé de son grade et relâché, car l'ombre du pompier de la Villette le protégeait. Et puis il avait vomi un peu de prose dans *la Patrie en danger*, de Blanqui; il avait énoncé quelques idées vraiment fortes et tout à fait neuves, entre autres celle-ci, qui mérite de n'être point perdue : « Si Dieu existait, je le ferais fusiller. » Tout cela méritait une indulgence qu'on ne lui marchanda pas; car les hommes d'action sont rares, et il faut bien leur passer quelques étourderies.

Pendant la journée du 18 mars, il était à Bruxelles; dès le lendemain, il accourut pour « offrir son épée » au Comité central, qui s'empressa de l'accepter et le nomma général. — Le 9 thermidor, lorsque la Commune, au sein de laquelle Robespierre s'était réfugié, s'insurgea contre la Convention, « le conseil général arrête que les pièces de canon de la section des Droits de l'homme seront sous le commandement du commandant Eudes, capitaine[1]. » Il est douteux que ce fait

[1] Voir d'Héricault : *La Révolution du 9 thermidor*, p. 458.

ait été connu des membres du Comité central ; mais si, par hasard, il n'en était pas ignoré, il a dû aider singulièrement à la promotion subite d'Eudes au grade de général. Le monde des sans-culottes a ses Montmorency tout comme le monde de la noblesse ; ceux qui ont aboli l'hérédité pour les autres, la revendiquent pour eux-mêmes : ce qui tendrait à prouver que les décrets restent impuissants devant les mœurs et que les habitudes traditionnelles d'une nation sont plus fortes que les principes abstraits qu'elle essaye de s'imposer tout en tâchant de s'y soustraire. Si les lois exceptionnelles de la tératologie n'interdisaient aux monstres de se reproduire, et si Marat avait eu un petit-fils, celui-ci eût certainement été dictateur pendant la Commune par droit de naissance.

Le XIe arrondissement nomma Eudes membre de la Commune par 17392 voix et la Commune en fit son délégué à la guerre, pour peu de temps, il est vrai, car dès le 2 avril il est remplacé par Cluseret. Les troupes de Versailles ne s'aperçurent pas du changement. Parmi les plus galonnés de ce carnaval insurrectionnel, Eudes fut certainement le plus chamarré. Il avait sur ses rivaux un grand avantage : il savait monter à cheval, et tandis que Bergeret, qui voyait naturellement de travers, était obligé de se faire traîner en fiacre jusqu'aux environs des champs

de bataille, Eudes, pimpant, fringant, frétillant, caracolait à faire envie aux palefreniers du marché aux chevaux. Aussi, tout fier de ses talents d'équitation, qu'il prenait pour des facultés de stratège, il se composa un très-brillant état-major, qu'il intitula — je ne plaisante pas — sa maison militaire. J'en ai la liste dressée de sa main : elle est curieuse et, par certains détails, sinistre.

Bergeret, lui aussi, avait un état-major et pour planton une sorte de mulâtre, vêtu en turco. Cela était connu du monde de la fédération; on disait: le turco de Bergeret, comme jadis on avait dit : le mamelouck de l'empereur. Cela mettait une pointe de jalousie au cœur du général Eudes; il avait beau appeler près de lui et attacher à sa suite un Polonais, un Anglais, un Hongrois, cela ne valait pas un turco, le turco de Bergeret. Enfin, ses vœux furent comblés, et il acquit définitivement une supériorité incontestable sur tous les autres généraux de la Commune, car il découvrit un vrai spahi, noir comme un ramoneur; il s'en empara et ne sortit plus sans être escorté par son Bédouin, comme le bourgeois gentilhomme ne sortait pas sans être suivi par « son laquais » et « son autre laquais ». Ce spahi appartenait au détachement venu d'Algérie, qui arriva à Paris précisément le 4 septembre. Eudes en fit son ordonnance favorite, et, dans les dernières convul-

sions de la Commune, son homme de confiance, ainsi que nous aurons à le raconter; on ne savait, ou l'on ne pouvait prononcer son nom, et on l'appelait Nègre. Vingt-quatre personnes composaient la maison militoire du général Eudes; c'était peu pour un souverain, c'était beaucoup pour un garçon apothicaire, assassin en ses moments de loisir. Il y avait le commandant des écuries, le brigadier des écuries, le chef du grand état-major, le chef du petit état-major, le commandant payeur, qui était souvent en avance; il y avait un conducteur d'omnibus spécialement requis pour voiturer les approvisionnements; il y avait le colonel gouverneur des prisons, président de la cour martiale, Émile Gois, familièrement désigné par le surnom de Grille d'Égout, qui, dans les fastes de la Commune, devait s'immortaliser à jamais, en conduisant le massacre de la rue Haxo; il y avait le médecin attaché à la personne du général; il y avait beaucoup de cuisiniers, et il y avait un Caria père qui était chef du peloton des exécutions : le sacripant ne marchait qu'escorté du bourreau. Ces gens avaient à leur usage une morale véritablement incompréhensible, et qui restera un objet de stupeur pour l'histoire. Ils agissaient dans la sincérité de leur âme, ignorant ou dédaignant la réprobation dont tous les cœurs honnêtes les avaient frappés. Ils semblaient s'enorgueillir de leurs crimes, et parmi eux le fait

d'être un assassin reconnu devenait un titre à la bienveillance et à la faveur. Cela résulte de leur conduite et de bien des documents que l'on a ramassés derrière eux. Voici une pièce holographe qui m'a passé sous les yeux, à laquelle Eudes a participé, et qui mérite d'être signalée au lecteur : « 18e *arrondissement, mairie de la Butte-Montmartre :* Citoyen Assi, prenez-moi vite le citoyen Boisson, il vous sera utile, c'est un vieux lutteur et un assassin de Montmartre. C'est tout dire. Salut et fraternité. *Signé*, J.-B. Clément. — Je recommande également mon ami Boisson à mon ami et collègue Assi. *Signé*, Th. Ferré. — Le citoyen Boisson est un solide patriote, je vous le recommande. *Signé*, le général Eudes. » Je ne sais ce que l'on a fait du citoyen Boisson, mais il faut espérer que l'on aura rendu justice aux mérites de ce vieux lutteur, et qu'il aura été convenablement pourvu.

La maison militaire qui gravitait autour du général Eudes fut sans influence sur sa stratégie et ne lui assura pas la victoire. Battu, honteusement et sottement battu toutes les fois que, marchant derrière ses troupes, il les engagea contre celles de Versailles, il avait fini par se réfugier derrière les forts du Sud, par s'y tapir et n'en plus bouger. « Eudes, dit Rossel, avait pris son quartier dans la casemate la plus obscure et la moins exposée du fort (d'Issy), et encore il se plaignait du danger. » Il suivait assidû-

ment les séances de la Commune, qui offraient moins de périls que les avant-postes; il y pérorait, se rangeait toujours du côté des excessifs et appartint, sans restriction, au parti des terroristes. Comme il ne défendait pas du tout les forts du Sud dont il avait le commandement, il fut remplacé par le Polonais Wrobleski, le seul des généraux de la Commune, — je n'en excepte pas Rossel, en toute circonstance pitoyable, — qui montra quelques talents militaires, non point, il est vrai, dans les défenses devant Paris, mais dans Paris même, à la Butte-aux-Cailles.

Eudes redevenait donc un simple général à la suite; c'était humiliant; il fut triste et ne se sentit plus apprécié à sa juste valeur. Il avait de l'entregent et savait solliciter. Il s'y prit si bien, il cajola si habilement Delescluze, que celui-ci le nomma commandant d'une brigade de réserve, avec le palais de la Légion d'honneur pour quartier général. Il s'y installa et n'eut que peu de temps à rester dans l'ancien petit palais du prince de Salm que le comte de Lacépède, premier grand chancelier, avait fait acheter, le 1er floréal an XII, pour la Légion d'honneur. Cela suffit largement à ce général ingénieux pour dévaliser la maison de fond en comble. Il est juste d'ajouter que dans cette œuvre de réparation sociale il fut énergiquement aidé par Mme Eudes;

car il y avait une « madame Eudes », qui n'était point encore épousée.

III. — LA GÉNÉRALE EUDES.

L'autel de la nature. — La fille Victorine-Louise Louvet. — Aptitudes masculines. — Pillage. — Les robes de Mme Leflo, les vestes fourrées du général de Gallifet. — Une révélation. — Vol continu. — L'argenterie de la Légion d'honneur. — L'expertise de l'opticien. — Les divers domiciles. — Les réceptions. — Réquisition. — Le colonel Collet. — Mégy. — L'ouvrier stupide. — Eudes au Comité de salut public. — Les naufragés. — Le Comité des trente-trois. — Eudes dictateur. — Son ministère. — *Plusieurs et plusieures.* — Brûlez tout!

Dans ce monde-là, on se marie volontiers à « l'autel de la nature »; la concubine en est quitte pour prendre le nom de son « homme ». C'est ainsi que la fille Victorine-Louise Louvet était appelée Mme Eudes depuis 1867, quoique son général ne l'ait épousée qu'en 1873, à Genève. C'était une femme jeune, blonde, maigrelette, peu scrupuleuse, assez jolie, marquée d'une tache rouge sur le front, naturellement agitée, très-vulgaire, quoique prétentieuse et jouant à « la madame », comme Eudes jouait au général. Elle menait celui-ci par le bout du nez, et ne se gênait guère pour faire elle-même des promotions dans l'état-major. Qui lui plaisait obtenait facilement un galon de plus, avec supplément de solde. Je m'imagine qu'elle était désespérée d'être femme, ou que tout au moins elle eût voulu être

« la femme à barbe ». Dans la brutalité des opinions qu'elle émettait, dans la grossièreté de son langage, dans sa liberté d'allures, pour ne dire plus, on sentait le regret d'appartenir au sexe faible ; elle ne détestait pas la violence toute masculine de certains exercices et si elle ne pratiquait ni la boxe, ni la savate, elle aimait à prendre un fleuret et à faire des armes. Parfois le soir, à la Préfecture de police, lorsque Raoul Rigault n'avait pas trop bu, elle faisait assaut avec lui et ne savait pas cacher son dépit d'être souvent touchée. Très-communarde et le criant par-dessus les toits, elle n'en était pas moins en relations avec un émissaire du gouvernement de Versailles et elle lui fournissait des renseignements qui furent qualifiés de « précieux[1] ». Elle savait mettre le temps à profit et saisir l'occasion aux cheveux pour se nipper convenablement. Elle ne fit que traverser le ministère de la guerre, mais elle s'y conduisit comme en pays conquis et expédia dans un logement qu'elle avait loué rue Saint-Ambroise, sous un faux nom, tous les objets de toilette ou d'art qu'elle avait pu ramasser dans les appartements particuliers, réservés à la famille des ministres. Robes, fourrures, armes de prix, garnitures de cheminée,

[1] Voir Gesner Rafina : *Une mission secrète à Paris pendant la Commune;* rapports adressés au gouvernement. Paris, Dentu, 1871, p. 27.

elle fit main basse avec discernement sur tout ce qui représentait une valeur sérieuse. Elle se pavanait dans les toilettes de Mme Le Flo, pendant que son général, revêtu, malgré la chaude température, des vestes fourrées du marquis de Gallifet, sortait pompeusement à la tête de sa maison militaire. Le ministère était au pillage. Cela dura jusqu'à l'heure où Eudes, remplacé par Cluseret, fut nommé commandant des forts du Sud et installa son quartier général au séminaire d'Issy, dont tout le linge de table et de literie disparut comme par enchantement. D'Issy on alla au Petit-Montrouge, et l'on vint enfin s'abattre sur la Légion d'honneur, où l'on se vautra, sans scrupule, dans le palais qui avait servi de résidence à Lacépède, à Mac-Donald, à Mortier, à Gérard, à Oudinot, à Molitor, à Excelmans, à Pélissier, duc de Malakoff, à l'amiral Hamelin. Eudes trouva simple et légitime d'occuper la place de tant de grands hommes et de tant de héros.

Le commandant de place du séminaire d'Issy, Léopold Caria, avait suivi Eudes au Petit-Montrouge et à la rue de Lille. Pour des causes que nous ignorons, il a publié, dans le journal *la Fédération* du 25 janvier 1873, un long mémoire relatant les hauts faits du citoyen et de la citoyenne Eudes[1]. C'est ce

[1] Voir *Pièces justificatives*, n° 1.

mémoire, écrit par un témoin oculaire, que nous suivons pas à pas dans notre récit; il concorde du reste fort exactement avec l'enquête faite sur les évènements qui se sont passés, pendant la Commune, au palais de la Légion d'honneur, où l'on débuta par quelques exécutions historiques en brisant, à coups de marteau, un buste en marbre de Napoléon Ier. L'argenterie du palais avait de la valeur, car non-seulement elle se composait de celle qui servait aux réceptions, mais aussi des vases sacrés, des services en vaisselle plate, de cinq cents couverts et de cinq cents timbales, appartenant à la maison d'éducation de Saint-Denis. Tout avait été caché avec soin; aussi le premier devoir du général Eudes en s'établissant rue de Lille fut-il d'interroger le conservateur du mobilier, et de le sommer, sous peine d'être passé par les armes, de livrer l'argenterie de la grande chancellerie. Le conservateur fut forcé d'obéir; il réussit cependant à ne désigner que deux cachettes, placées sous les marches d'un escalier, et put ainsi arracher plus d'un objet précieux à la rapacité des communards. Une masse considérable d'argenterie fut remise à Eudes. On en prit quelques pièces comme échantillon, et on les fit essayer par « un opticien » du voisinage : « car, disaient les aides de camp du général, ils sont si canailles à la Légion d'honneur, qu'ils sont capables de nous avoir

donné du faux. » L'expertise les rassura et l'argenterie fut portée à la Monnaie, où le citoyen Camélinat dut la mettre au creuset. Caria prétend que la Monnaie ne reçut que les deux tiers de l'argenterie « réquisitionnée » et que le surplus est resté aux mains du général Eudes. Le fait est-il strictement vrai? Nous l'ignorons; mais, le 23 avril, Eudes réunit les officiers de son état-major et leur enjoignit de garder dorénavant le secret sur toute découverte, et de n'en parler qu'à lui seul. Il ressort de là une présomption qui n'a pas besoin de commentaire pour être appréciée.

Mme Eudes, dès qu'elle eut rejoint son « homme » à la Légion d'honneur, s'empressa de louer un nouvel appartement, avenue Parmentier, et s'y prépara un second garde-meuble, car celui de la rue Saint-Ambroise devenait insuffisant. On déménagea sans mystère et sans vergogne; on s'amassa quelques ressources pour mieux vivre lorsque cette sarabande hébertiste aurait pris fin. Glaces de Venise, assiettes et verreries, édredons, serviettes, rideaux, collection d'autographes, nécessaires de voyage, nappes pour des dîners de cent couverts, torchons, tabliers de cuisine, sans oublier les croix de commandeur et les médailles d'argent, passèrent ouvertement du domicile officiel de Mme la générale à ses deux domiciles clandestins, situés tous deux près de la mairie du

XIe arrondissement, où il avait été convenu, dès le principe, que la Commune transporterait son dernier refuge. Elle faisait aussi des largesses à ses amies, et la fille Labourcey, femme transitoire et peu légitime du colonel Grille d'Égout, reçut sa part de prise, qui ne fut point mince, et que l'on retrouva, en partie, rue des Couronnes, au logement de celui-ci. Eudes, de son côté, avait mis la main sur 1600 ou 1700 médailles militaires et croix, qui furent placées en lieu sûr.

Le 22 mai, dans la matinée, au moment où, malgré les dénégations des membres de la Commune, il ne fut plus possible de douter de la rentrée des troupes françaises dans Paris, le général Eudes, aidé de la fille Louvet, prit bravement ses dispositions stratégiques; il fit intrépidement charger sur trois fourgons : cinquante paires de draps, quatre cents serviettes damassées, quatre matelas, six couvertures, oreillers, traversins ; il y ajouta prudemment ce que l'on pût découvrir de literie, d'argenterie, de croix, d'objets précieux, et l'on dirigea le tout sur l'avenue Daumesnil. C'est ainsi que l'on sut exercer la revendication sociale dont on nous parlait depuis longtemps, sans nous l'expliquer; grâce à Eudes et à ses congénères, nous savons aujourd'hui en quoi elle consiste.

On recevait quelquefois, le soir, à l'ancien palais du prince de Salm, et l'on y faisait des bom-

bances dont les tapis avaient conservé la trace. Pour ces solennités, Mme Eudes portait en sautoir le cordon rouge des grand'croix, mais elle n'en était pas plus fière pour cela, et disait volontiers au concierge du palais : « Ce n'est plus comme du temps de Flahaut, où tu étais forcé de dire : Monsieur le comte ; appelle-moi comme tu voudras; tutoie-moi si ça t'arrange, moi, je m'en bats l'œil ». Il était de bon ton de se montrer aux soirées de Mme Eudes, et le monde communard s'y pressait, comme autrefois, sous le règne de Louis-Philippe, la bourgeoisie parisienne s'était pressée aux « petits samedis » de M. de Rambuteau. C'était quelque chose, une sorte de signe de distinction, d'être admis, dans l'intimité, au palais de la Légion d'honneur. On se rengorgeait en disant : « Je vais chez la générale. » Rien n'y manquait, ni les bons vins pris dans la cave des chanceliers, ni les femmes. Un soir cependant que celles-ci n'étaient pas en nombre suffisant pour un petit bal, « une simple sauterie » que l'on voulait improviser, l'ex-garçon apothicaire Eudes envoya ses plantons en chercher huit « convenablement vêtues, en bonne santé : service de l'état-major, » dans un endroit que le lecteur devinera, si bon lui semble, car je ne le lui dirai pas. Pour cette circonstance, qui parut solennelle, Eudes signa : « Général, grand chancelier de la Légion d'honneur. »

Les familiers de la maison appartenaient presque tous à l'état-major : c'était Émile Gois et sa concubine Labourcey, blanchisseuse à Charonne; c'était le colonel Collet, de son métier marchand de légumes et parfois brocanteur, qui avait commis une noble action dont il aimait à se vanter : au delà de Vaugirard, près de la porte de Vanves, il avait, à la tête de quelques fédérés, surpris deux gendarmes envoyés en reconnaissance; il les fit dépouiller de leurs vêtements, car il pleuvait, et lorsqu'ils furent nus, il les fusilla. Sa femme, qui l'avait accompagné à la Légion d'honneur, était de mœurs simples; elle disait franchement qu'elle se sentait déplacée dans le grand monde, que « ça lui faisait quelque chose de monter au salon » chez Mme la générale, et par goût elle se tenait à la cuisine, où elle prenait ses repas.

Il y avait fête à la Légion d'honneur lorsque Mégy daignait y venir; on l'appelait le capitaine Mégy, le général Mégy, au choix; il n'insistait pas, mais le dernier titre lui convenait mieux; en effet, n'avait-il pas droit à ce grade, lui qui avait lestement tué un inspecteur de police chargé de l'arrêter, qui avait été condamné par les sicaires de la tyrannie à quinze ans de travaux forcés, et auquel le gouvernement du 4 septembre avait ouvert à deux battants les portes du bagne de Toulon? On aimait à voir ce collègue en

assassinat, et cependant on le redoutait un peu, car il avait un caractère original et primesautier qui déroutait les prévisions. Ainsi, lorsqu'il était tranquillement en train de causer, autour de quelques bouteilles « à cachet rouge », il prenait son revolver et, sans même interrompre la conversation, tirait dans les glaces, dans les tableaux ou dans le cadran des pendules; très-brave, du reste, et de valeur sérieuse, ainsi qu'il le prouva en faisant fusiller, le 22 mai, le portier de l'hôtel de M. de Chabrol et en allant lui-même, le 24, en amateur au chemin de ronde de la Grande-Roquette décharger son fusil sur l'archevêque de Paris, sur le président Bonjean, sur l'abbé Deguerry, sur MM. Clerc, Allard et Ducoudray. Il avait eu à commander le fort d'Issy, qu'il abandonna bravement avant l'heure; car se bien battre est plus difficile que de bien assassiner. Rossel sut l'apprécier et le peignit d'un mot : « Mégy est un ouvrier stupide. » Rossel n'est pas plus indulgent pour Eudes; il en parle et dit : « Son occupation ne s'étendait pas au delà de la cuisine, » ce qui n'empêcha pas la Commune d'appeler Eudes à faire partie du Comité de salut public, le 9 mai, avec G. Ranvier, Ant. Arnaud, Ferd. Gambon et Delescluze. De la sorte, il fut un des énergumènes de la dernière heure; mais, prévoyant le sort qui pouvait l'atteindre, il quitte, dès le 27 mai, ses galons, son écharpe, tous

les insignes de général dont il aimait tant à s'affubler; il reprend les vêtements bourgeois et se dispose à aller, dans une retraite longuement préparée d'avance, attendre l'instant propice de passer à l'étranger avec les économies faites au palais de la Légion d'honneur.

Il a réussi à dépister les recherches et à fuir. M. et Mme Eudes ont fait un voyage d'agrément en Suisse, en Allemagne, en Belgique, et se sont enfin décidés à fixer leur résidence à Londres. Ce que le général Eudes fait en Angleterre, nous pouvons le dire, ne serait-ce que pour démontrer une fois de plus que la plupart des êtres pervers qui ont inventé la Commune, ensanglanté et brûlé Paris, sont radicalement incorrigibles. Il est arrivé aux réfugiés de la Commune ce qu'il advient ordinairement aux naufragés : ils se sont dévorés entre eux. Ils se sont mutuellement reproché leurs méfaits; comme les gens dont la probité n'est à l'épreuve de rien, ils se sont accusés d'appartenir à la police et ont fait tant de bruit dans leurs conciliabules, que l'écho en est parvenu au dehors. L'un d'eux, véhémentement soupçonné de vivre de ressources dont l'origine devait rester inconnue, a exigé que l'on ouvrît une enquête sur son compte. L'enquête a été faite simultanément en Angleterre, en Belgique et en Suisse; elle ne lui a point été favorable, ce qui nous importe peu; mais

elle a été rendue publique, insérée dans quelques journaux étrangers, et elle nous permet de parler en connaissance de cause des destinées que le général Eudes et ses amis réservent à la France.

Le général, médiocrement éclairé et encore moins converti par la défaite du mois de mai 1871, l'attribue particulièrement à ce que, dans tous les évènements de la Commune, il n'a eu qu'un rôle secondaire à jouer; s'il eût été maître, et seul maître, tout eût marché à souhait. Aussi, pour ne pas retomber dans les fautes du passé et assurer l'avenir de la prochaine révolution qui ne peut manquer de rappeler incessamment les communards au sein de leur patrie désireuse de les posséder, il a jeté à Londres les bases de notre futur gouvernement; il l'a appelé : *la Commune révolutionnaire*, autrement dit : *le Comité des trente-trois*. Quelques sceptiques, — dont la justice du peuple aura un jour raison, — ont poussé la mauvaise grâce jusqu'à surnommer ce comité : *la Société du doigt dans l'œil;* en réalité, ce comité est la transformation de l'ancienne société secrète *du double-six*.

Le personnel est désigné; les ministres sont nommés; ils sont prêts à entrer en fonctions, et les voici : Eudes, *dictateur;* Cournet, *ministre de l'intérieur;* Vaillant, *ministre de l'instruction publique;* Breuillé, *ministre de la police;* Viard, *ministre du commerce;*

Granger, Gois, Goullé, *ministres sans portefeuille*[1]; le conseil des ministres forme le comité de salut public, sous la présidence du dictateur. — Tout ceci est sérieux, et je prie instamment le lecteur de croire que je ne me moque pas de lui. — On se réunit en conciliabule et l'on ne s'interpelle jamais que par son titre, tout en se tutoyant : citoyen dictateur ! citoyen ministre sans portefeuille ! et l'on discute, pendant que Gois, ivre-mort, ronfle comme un phoque. Que peut-on discuter ? l'avenir du prolétariat ? le moyen de donner la terre au paysan, l'usine à l'ouvrier, la misère à tout le monde ? Non pas ! on s'élève plus haut dans le domaine de l'idée et l'on règle minutieusement dans quel ordre les exécutions prochaines doivent être faites. Qui fusillera-t-on d'abord, les prêtres ou les gendarmes ? les

[1] Cournet, membre de la Commune, — de la Commission de sûreté générale (30 mars), — de la Commission exécutive (4 avril), — délégué à la sûreté générale (25 avril), — membre de la Commission musicale (10 mai), — de la Commission de la guerre (16 mai). — Vaillant, délégué à l'intérieur (25 mars), — membre de la Commune, — de la Commission exécutive (30 mars), — délégué à l'enseignement (21 avril), — membre de la Commission exécutive (27 avril). — Breuillé, substitut du procureur de la Commune. — Viard, membre de la Commune, — délégué aux subsistances (21 avril), — membre de la Commission exécutive (27 avril). — Granger, bailleur de fonds pour l'affaire de la Villette. — Gois, colonel d'état-major, — secrétaire d'Eudes, ministre de la guerre, — président de la cour martiale. — Goullé (Albert), chef d'escadron d'état-major, — sous-chef d'état-major d'Eudes, — juge suppléant, — juge rapporteur à la cour martiale.

adversaires de la Commune révolutionnaire ou les monarchistes altérés de sang? Le programme revendique le droit à l'incendie et aux exécutions sommaires. Ces rêveries funèbres occupent les loisirs et entretiennent les méditations du général Eudes et de ses associés. Ils ont débité tant de sottises, promis tant d'horreurs, qu'ils en sont arrivés à révolter leurs anciens camarades de massacre; le groupe des blanquistes a fini par les répudier. Un de ceux qui ont été les plus violents pendant la Commune, et qui, toute sa vie, restera rouge du sang qu'il a fait verser, a écrit : « Le manifeste de la *Commune révolutionnaire* est le comble de l'imbécillité et de l'infamie; ces misérables mettent comme programme l'incendie, on n'est pas plus idiot; sans compter qu'il faudrait rétablir au moins la connétablie pour l'illustre général Eudes. » Si, comme tant de braves gens un peu naïfs l'ont dit, la Commune a été « un moment d'erreur », il faut avouer que le moment se prolonge plus que de raison[1].

Le Comité des trente-trois a ses protégés; on va voir ce qu'ils valent. Les réfugiés ont fondé à Londres une école laïque française; rien de mieux. Le

[1] Je ne fais qu'indiquer ceci en passant; j'y reviendrai plus tard et en détail lorsque je parlerai des projets que les communards contumax agitent entre eux et qu'ils comptent mettre à exécution quand ils auront ressaisi le pouvoir.

Comité a eu assez d'influence pour faire adopter l'instituteur qu'il patronnait, le citoyen H..., qui se donne pour bachelier ès lettres, ancien professeur, et qui, je crois, a été substitut de Raoul Rigault. Or, dans une inspection, on a constaté que ce lettré ignorait, en géographie, l'existence des quatre points cardinaux et qu'en orthographe il enseignait à ses élèves que *plusieurs* fait *plusieures* au féminin. Certes, cette science peu compliquée suffirait au besoin pour organiser un nouveau massacre d'otages, mais on a cependant remercié l'instituteur, qui ne comprit pas pourquoi et cria à la réaction.

Le général Eudes est fermement convaincu qu'il rentrera bientôt en France, rappelé par le vœu unanime des populations charmées du bonheur qu'il leur promet. S'il s'était contenté de démeubler à son profit le palais de la Légion d'honneur, de parader comme un saltimbanque au milieu de sa troupe de paillasses, de rédiger pour l'avenir des projets d'incendies et d'assassinats, on pourrait lever les épaules et passer sans accorder aucune attention à ce vaniteux cabotin ; mais il a été l'un des grands incendiaires de Paris ; aux séances suprêmes du Comité de salut public, il criait : « Faites sauter les maisons ; incendiez les monuments ; brûlez tout ! » et ça n'a pas été seulement une menace. L'ancien assassin de la Villette fut passé maître en l'art d'utiliser le pétrole,

et il sut donner à son spahi de confiance des ordres qui furent exécutés.

IV. — L'INCENDIE.

La matinée du 22 mai. — Nous sommes trahis! — Pillage des hôtels particuliers. — Effarement. — Premier centre de résistance. — Espoir déçu. — Les premières barricades. — Un avertissement donné par Jules Vallès. — Le marchand de vin Théodore Benoist. — Chef de la mairie du septième arrondissement. — Le couvreur Louis Benoni Decamp. — Les *Enfants perdus*. — Les pétroleuses. — Le diable noir. — N° 23 654. — Mégy fait fusiller le concierge Thomé. — Le Conseil d'État et la Cour des Comptes. — Les médailles de Sainte-Hélène. — Haute paye. — Eudes donne le signal de l'incendie. — Tout est en feu. — Le lampiste Rochaix, le cocher Cartier. — Courage et dévouement.

Le lundi 22 mai, les habitants de la portion de la rue de Lille comprise entre la rue du Bac et la rue de Bourgogne furent réveillés vers quatre heures du matin par un fracas inaccoutumé. Les fédérés postés au Trocadéro et à l'École militaire, points stratégiques fort importants pour eux et faciles à défendre, fuyaient, sans tourner la tête, devant les troupes françaises, rentrées dans Paris depuis la veille. Fantassins, cavaliers, gardes nationaux, officiers, cantinières, voitures et canons couraient à la débandade. Tout ce monde affolé faisait un insupportable vacarme et vociférait; un cri dominait les autres: Nous sommes trahis! Belle niaiserie familière aux peuples vaniteux, qui trouvent ainsi moyen de toujours conserver bonne opinion d'eux-mêmes.

Les troupes du colonel Vinot, celles du lieutenant-colonel Razoua décampaient lestement, mais elles étaient précédées par le brave Mégy, qui, monté sur un bon cheval, ballottait au galop et allait bride abattue, comme si tous les diables de l'enfer eussent été à ses trousses. Ce futur vainqueur de l'archevêque et du président Bonjean s'arrêta au palais de la Légion d'honneur, s'y sentit un peu rassuré et se réunit au général Eudes. Rapidement on tint un conseil de guerre d'où résulta un ensemble de mesures stratégiques qui consistèrent à piller les hôtels de MM. de Bagneux, de Chabrol et de Béthune. C'était le moins que l'on devait faire pour donner une leçon aux Versaillais. Tout ce qui pouvait être emporté fut chargé sur des fourgons ; les gros meubles, les matelas furent jetés par la fenêtre sous prétexte qu'on les utiliserait pour construire des barricades. Afin de se raffermir le cœur et de mieux résister aux attaques de « la réaction », on but largement dans les caves des maisons mises à sac ; tout le jour, il y eut là orgie en permanence pour ceux qui restèrent dans le quartier, car un grand nombre de fuyards avaient gagné au pied et s'étaient dirigés vers le centre de Paris.

Pendant quatre heures environ, c'est-à-dire jusqu'à huit heures du matin, les bandes ahuries des fédérés passèrent dans la rue de Lille comme un troupeau pris de vertige. Vers huit heures, une centaine

d'hommes plus solides que les autres ou las de courir firent halte dans la rue Solférino, entre le palais de la Cour des Comptes et celui de la Légion d'honneur; ils s'aperçurent qu'ils n'étaient point poursuivis. Un ancien chasseur d'Afrique nommé Pélicot, qui commandait le corps des éclaireurs du général Eudes, et qui faisait le service à la Légion d'honneur, essaya d'organiser la résistance. Il plaça des sentinelles dans la rue de Lille, sur le quai d'Orsay, afin d'arrêter les fuyards; il fit filer des fédérés sur le pont Solférino, afin d'aller occuper la grande barricade construite en arrière du pont de la Concorde, entre la terrasse du bord de l'eau et le parapet du quai des Tuileries. Il établit un centre de défense qui ne tarda pas à s'accroître considérablement, rayonna sur les rues voisines, bientôt couvertes de barricades, et profita rapidement de la prudence des mouvements stratégiques de notre armée.

J'ai sous les yeux un récit éclatant de sincérité, écrit par un concierge de la rue de Lille, témoin et victime des faits qu'il a racontés, car la maison dont il avait la garde a été brûlée. De quatre heures du matin à huit heures, le pauvre homme vague dans les rues, rencontrant la foule des fédérés éperdus; il court au Corps législatif, il se masque derrière le parapet, regarde vers les Champs-Élysées, entend quelque fusillade, prend espoir d'être enfin délivré, et

retombe en désolation lorsqu'il comprend que nos troupes se massent vers l'Arc de Triomphe au lieu de pousser en avant. « Hélas! dit-il, si les sauveurs de Paris avaient su ce que je savais ; si du moins j'avais pu leur faire connaître, à huit heures du matin, ce que je voyais de mes yeux, nous étions sauvés ; il suffisait de deux cents cavaliers pour chasser tous ces fuyards et en nettoyer les rues, car, dans tout notre faubourg Saint-Germain jusqu'à l'Hôtel de Ville, il n'existait pas une seule barricade. » Cela est strictement et tristement vrai ; toutes les défenses du quartier de la rive gauche qui côtoie la Seine, furent élevées dans la journée du lundi 22 mai, entre huit heures du matin et deux heures de l'après-midi[1]. Ces défenses que l'on avait laissé le loisir de construire aux insurgés, il fallut les tourner ou les prendre ; cela exigea bien des heures, et lorsque nos troupes purent enfin s'en emparer dans la matinée du 24, elles pénétrèrent au milieu d'une fournaise, car tout brûlait. Eudes et

[1] « Sur la rive gauche, les premières barricades ont commencé à être élevées le lundi, vers neuf heures du matin. Le mardi, à trois heures, on ne faisait que commencer celles du boulevard Saint-Michel et de la place Maubert. Ce sont les lenteurs déplorables de l'envahissement de Paris par l'armée qui ont donné l'idée d'essayer la résistance. » (*Enquête parlementaire sur le 18 mars*. Déposition de M. Corbon.) Cette dernière assertion est au moins contestable ; une bataille sérieuse dans Paris n'aurait certes pu être évitée, mais on eut prévenu la plupart des incendies.

Mégy n'avaient point perdu leur temps; ils s'étaient tenus prêts à l'incendie et avaient mis tout leur zèle à exécuter le plan longuement élaboré par les Érostrates de ruisseau qui formaient la Commune. Le *Cri du Peuple*, rédigé par Jules Vallès, publia, en date du 14 mai, l'avis suivant : « On nous avait donné, depuis quelques jours, des renseignements de la plus haute gravité, dont nous sommes aujourd'hui parfaitement sûrs. On a pris toutes les mesures pour qu'il n'entre dans Paris aucun soldat ennemi. Les forts peuvent être pris l'un après l'autre. Les remparts peuvent tomber. Aucun soldat n'entrera dans Paris. Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra. Que l'armée de Versailles sache bien que Paris est décidé à tout plutôt que de se rendre. » C'était fort clair. L'entrée inopinée des troupes françaises neutralisa en partie l'exécution de ces sinistres projets. A défaut de la dynamite dont on nous menaçait et que l'on n'eut pas le temps de réunir en quantité suffisante, on fut réduit à se servir d'huile de pétrole ; chacun fit de son mieux, et si Paris entier n'a pas brûlé, ce n'est pas faute de bonne intention de la part des incendiaires.

Il y eut dans le faubourg Saint-Germain deux groupes distincts de résistance, agissant indépendamment l'un de l'autre, mais concourant énergiquement au même but, qui était le pillage et la destruc-

tion des propriétés. Le premier était représenté par un marchand de vins nommé Théodore Benoist, homme violent et révolutionnaire, âgé de quarante-six ans, qui s'était installé à la mairie de la rue de Grenelle. Fort ambitieux, quoique très-illettré, il s'était agité pour se faire connaître et obtenir quelque situation qui lui permît de déployer tous les talents qu'il n'avait pas. Lors des élections de la Commune, il avait présidé la seizième section du septième arrondissement ; il avait participé, sans ménagement, à la dissolution du 15e bataillon de garde nationale resté fidèle aux lois et avait dépensé une extrême activité dans la formation du 105e et du 187e bataillon fédéré, exclusivement recrutés parmi les gens d'opinion excessive. Ce beau zèle avait enfin été récompensé, et Théodore Benoist avait été nommé membre de la commission militaire du septième arrondissement. Ces commissions, on le sait, avaient été instituées pour requérir les armes et rechercher les réfractaires, ce qui autorisait ceux qui les composaient à entrer de jour et de nuit dans les maisons, à faire des perquisitions dont on ne sortait pas souvent les mains nettes, à signer des ordres d'arrestation et à confondre parfois les couverts d'argent avec les armes de guerre.

Théodore Benoist accepta ce mandat avec joie et l'exerça brutalement. Il fut dur et montra plus de zèle qu'on ne lui en demandait. Il ne porta jamais d'uni-

forme, mais sa large écharpe rouge et son revolver toujours menaçant remplaçaient avantageusement les galons dont ses complices aimaient à zébrer leurs manches. Il dévalisa consciencieusement plus d'une maison et promettait volontiers aux réfractaires, c'est à-dire à ceux que la Commune faisait reculer d'horreur, de leur « laver la tête avec du plomb ». On eût dit que le faubourg Saint-Germain lui appartenait ; il s'en croyait le maître ; il l'avait terrifié, il voulut le défendre. Le 22 mai, dans la matinée, il envoya la dépêche suivante à l'Hôtel de Ville : « Citoyens, nous sommes à la mairie du septième ; quelques gardes avec moi ; nos chefs nous ont abandonnés. J'ai proposé de faire des barricades à deux heures du matin au bout des rues de Grenelle et Saint-Dominique. Le colonel (?) nous a répondu qu'il n'avait pas d'ordres. Le peuple pour sa défense n'a pas besoin d'ordres. » Théodore Benoist, en effet, n'eut pas besoin d'ordres ; sa perversion sut tout prévoir et tout exécuter. Sous peine de mort, il força les employés réguliers de la mairie à se retirer, puis il courut au plus pressé, c'est-à-dire à la caisse, qu'il essaya de défoncer à coups de crosse de fusil ; n'y parvenant pas, il la fit charger sur une voiture à bras et l'expédia on ne sait où. Tout le jour il dirigea la construction des barricades ; le lendemain 23, il combattit. Aux habitants effrayés, il disait : « Tout le faubourg Saint-Germain doit sauter,

c'est décidé[1] ! » Tout le faubourg ne sauta pas, mais la poudrière de l'École d'état-major éclata, ébranlant le quartier voisin, et Théodore Benoist fit allumer l'huile de pétrole dans la maison du marquis Villeneuve de Bargemont.

Le second groupe de destruction se tenait dans la rue de Lille, au palais de la Légion d'honneur ; Eudes et Mégy le dirigeaient. Leur fondé de pouvoir dans cette œuvre, si extravagante qu'elle paraît encore plus bête que criminelle, fut un couvreur d'une quarantaine d'années, nommé Louis Benoni Decamp, qui passait pour un des bas officiers attachés à l'état-major d'Eudes, qui, en réalité, était le cocher du « général, » et qui, pour la première fois, se révèle à cette heure sinistre. Il reçut probablement les ordres de Mégy lui-même, tandis que le général Eudes donnait ses instructions à son spahi. Aussitôt que les emballages eurent été terminés, Eudes, en compagnie de Mégy, se transporta à la caserne du quai d'Orsay. Le palais de la Légion d'honneur, après avoir été le quartier général de l'assassin de la Villette et de la fille Louvet, allait devenir le quartier général de l'incendie et des incendiaires. Le spahi et Benoni Decamp, pour n'être point gênés dans leur opération,

[1] Procès Benoist; jugement contradictoire; 5e conseil de guerre, 29 mai 1872.

firent arrêter le concierge du palais, M. Hamel, qui fut écroué au Dépôt de la Préfecture de police, d'où il parvint à s'échapper le lendemain 24, lorsque le sous-brigadier Braquond en délivra les détenus.

La garnison du palais était composée du 135e bataillon de fédérés appartenant à Belleville. Dans la matinée, on avait reçu comme renfort une partie de la *Légion des enfants perdus*. Pendant la Commune, il y eut deux troupes de vauriens qui portèrent ce nom : l'une commandée par Isaï Lambert, l'autre par Édmond Refray; quelle fut celle qui vint « travailler » dans la rue de Lille? à quel chef obéissait-elle? Nous l'ignorons[1]. Ces *enfants perdus* représentaient une bande invraisemblable dans laquelle on avait indistinctement versé toute la lie des faubourgs, de la province et de l'étranger qui croupissait dans Paris. Decamp en avait pris le commandement et les distribua selon les nécessités de la lutte. Ces gens stationnèrent presque tout le jour derrière les barricades encore peu attaquées, et firent le coup de feu lorsque cela fut nécessaire. On les avait gardés pour le combat, et au milieu d'eux on pouvait remarquer cinq femmes très-exaltées, dans un état nerveux qui indiquait l'ivresse ou l'hystérie. Elles secouaient les indolents, rani-

[1] Une compagnie tenait garnison à la caserne d'Orsay. Le dépôt de la légion était rue de Bellechasse, dans l'ancienne caserne des Centgardes.

maient les timides et criaient volontiers : « Il faut que Paris crève ! » C'étaient les femmes Masson, Suétens, Rétiffe, Marchais, Papavoine; ce dernier nom était prédestiné. Elles s'empressaient autour du spahi, qu'elles appelaient « le diable noir », sans qu'il parût s'en blesser, et lui disaient : « Y es-tu? Faut-il commencer? » De sa voix gutturale, il répondait : « J'ai tout ce qu'il faut; mais le général n'a pas encore donné l'ordre. »

En effet, il avait tout ce qu'il fallait; des voitures du train avaient apporté soixante tonneaux de pétrole qui étaient symétriquement rangés dans la cour du palais de la Légion d'honneur. Cela devait suffire à incendier tout le quartier et l'on y comptait bien. Par surcroît de précaution, le spahi et Benoni Decamp avaient fait rouler dans les caves — tout le vin en avait été bu — des barils de poudre et des caisses de cartouches. On se tenait prêt à mettre le feu, si les Versaillais apparaissaient; mais il ne se montrèrent pas le lundi, et la rue de Lille eut encore un jour à vivre.

La soirée y fut bonne pour les fédérés : répandus dans les hôtels qu'ils avaient mis au pillage, réunis à toutes les femelles qui les escortaient, ils firent bombance et chère lie. Pendant que le général Eudes s'était rendu au Comité de salut public, Mégy buvait et vociférait dans les salons de l'hôtel du comte de Cha-

brol. Les fédérés venaient prendre ses ordres, et lorsqu'il était satisfait de leur attitude militaire, il les nommait d'emblée lieutenants ou capitaines. Il libellait lui-même les brevets et, par une fantaisie de galérien triomphant, il les signait du numéro matricule qu'il avait porté au bagne de Toulon : 23654.

Le concierge de l'hôtel Chabrol, brave homme nommé Thomé, père de deux enfants, désespéré de voir saccager la demeure de son maître, plus ardent que prudent en cette circonstance, ayant vécu tout le jour au milieu des angoisses et des vexations de toute sorte, eut un accès de colère légitime que son indignation ne lui permit pas de modérer. Mal lui en advint. Il apostropha Mégy et lui lança au visage quelques épithètes que « l'ouvrier stupide » ne trouva pas de son goût. Mégy lui prouva immédiatement comment les suppôts de la Commune entendaient la fraternité. Benoni Decamp fut appelé, il comprit sans peine de quoi il s'agissait. Il s'empara de M. Thomé, le fit appliquer contre un mur et fusiller. La femme et la belle-sœur de ce malheureux, folles de douleur et d'épouvante, jetaient des cris et se ruaient sur les assassins. Elles furent saisies; mais, avant de les passer par les armes, on voulut boire encore « une tournée ». La mesure était comble; ces sacripants étaient déjà tellement « saouls » qu'un verre d'eau-de-vie de plus les assomma. La plupart d'entre eux roulèrent sur le

parquet et s'endormirent. Les deux pauvres femmes purent s'enfuir et se réfugier dans une maison de la rue des Saints-Pères.

Le lendemain mardi, 23 mai, les fédérés, les Eudes, les Mégy, les Decamp, le spahi et toute la bande des ivrognes meurtriers qui titubaient dans la rue de Lille, ne purent conserver aucune illusion; ils allaient être forcés dans leur tanière, et le moment était venu de la détruire avant de l'abandonner. Ils eurent la gloire — ils s'en sont vantés depuis — de donner l'exemple et d'allumer les premiers incendies qui ont infligé aux Parisiens un sentiment d'horreur et de dégoût que rien n'affaiblira jamais. Sous la double direction du couvreur Decamp et du spahi, on procéda avec un certain ordre, et l'on se rendit d'abord à la Cour des Comptes. Le concierge en avait fermé toutes les grilles; on eut beau l'appeler, il fit la sourde oreille. On n'y mit pas longue insistance, et l'on pénétra dans le palais par la porte ouverte sur la rue de Bellechasse, qui donne accès dans les bâtiments du Conseil d'État; on roula un baril de poudre dans la grande salle des séances, on y défonça un tonneau de pétrole, on répandit partout l'huile minérale, dans les salons contenant les tableaux de Flandrin et d'Eugène Delacroix, dans le grand escalier peint par Chasseriaux. En franchissant la galerie extérieure, on entra dans la Cour des Comptes; le spahi regardait faire

et disait : *Taiéb !* (bien). Par une fantaisie singulière, deux hommes, marchant sous la galerie du Conseil d'État, portaient des tabliers pleins de médailles de Sainte-Hélène (cuivre), qu'ils lançaient à la volée dans les cours, semblables à des semeurs qui jettent la graine aux sillons. La fille Marchais, la Papavoine, la Rétiffe, la Masson, la Suétens, badigeonnaient les murs et, en passant, mettaient dans leurs poches les menus objets oubliés sur les bureaux. On alla ensuite aux archives de la Cour des comptes, vaste et légère construction, immense agglomération de papiers, qui promettait une belle proie à l'incendie. Quand on manquait de pétrole, on allait en chercher à la réserve centrale, c'est-à-dire au palais de la Légion d'honneur. On fit des préparatifs analogues à l'hôtel de la Caisse des dépôts et consignations, à la caserne d'Orsay. On distribua des bidons, des touries aux incendiaires de bonne volonté. Eudes et Mégy excitaient ces bandits. Benoni Decamp criait : « C'est notre droit ! c'est notre droit ! Puisque les Versaillais nous assassinent, nous avons le droit de tout brûler ! » Dans de telles circonstances, la rhétorique est bonne, mais l'argent est meilleur. Une douzaine d'incendiaires reçurent chacun soixante-cinq francs. Cette « largesse au peuple » fut accueillie par les cris de : Vive la Commune !

La cour de la Légion d'honneur était tellement sa-

turée d'huile de pétrole que celle-ci avait coulé jusque dans le ruisseau de la rue; on l'avait jetée à pleins seaux dans les appartements, et, je le rappelle, les caves avaient reçu des barils de poudre et de munitions. On comptait sur l'explosion pour jeter bas une partie du quartier. Or il y avait à la Légion d'honneur un employé à la lampisterie, nommé Rochaix, qui seul, et avec une hardiesse extraordinaire, s'était caché sous la cage de l'escalier et regardait l'œuvre misérable, bien décidé à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour essayer de sauver le palais. C'était rêver l'impossible, et cependant ce fut grâce au dévouement de ce brave homme que l'explosion fut évitée.

Tout était prêt; il était environ six heures du soir; le mouvement tournant des troupes de Versailles s'accentuait; le général Eudes, que Mégy daignait éclairer de ses conseils, jugea que le moment était opportun pour montrer, à la face de la civilisation, et d'un seul coup, les larves qui grouillaient au fond de l'âme des membres de la Commune. Il était à cheval, au milieu de la rue de Lille, plus pimpant que jamais, vêtu de son élégant costume bleu à la hussarde soutaché d'argent, la moustache en crocs, la botte molle à la jambe, le sourire aux lèvres, cabotinant jusqu'à la dernière minute et prêt à « se replier en bon ordre » sur l'Hôtel de Ville, où tant de crimes à commettre l'attendaient encore.

Lentement et théâtralement, il leva son épée. A ce geste, une sonnerie de clairon répondit : c'était le signal convenu. Devant la Légion d'honneur, un officier du 135e bataillon de fédérés lâcha un coup de revolver sur le ruisseau, qui prit feu instantanément et porta l'incendie dans le palais. Le Conseil d'État, la Cour des Comptes et ses archives, la caserne d'Orsay, l'hôtel de la Caisse des dépôts et consignations, c'est-à-dire tout le côté droit de la rue de Lille, furent allumés en même temps. Eudes, suivi de sa « maison militaire », se dirigea par les quais vers l'Hôtel de Ville. Sa « dame » n'était pas avec lui ; elle était rue Saint-Ambroise, ou avenue Parmentier, ou boulevard Daumesnil, occupée à empaqueter, pour un prochain départ, le butin conquis sur l'ennemi.

M. Lissagaray, un des apologistes les plus sincères de la Commune, dit, dans son *Histoire* (p. 370) : « Le bataillon fédéré qui tient depuis deux jours à la Légion d'honneur, évacue, à cinq heures, cette chapelle malpropre après l'avoir incendiée. » Les flammes s'élancèrent avec une violence furieuse, et la fumée des huiles minérales monta vers le ciel comme un noir ouragan. Les fédérés avaient fui ; Decamp et le spahi avaient disparu ; Rochaix s'élança hors de sa cachette et courut chercher un cocher qu'il connaissait, M. Cartier, demeurant rue de Lille, n° 97. Tous deux, admirables de sang-froid et d'abnégation, sous l'incendie

qui dévorait les basses constructions du palais de la Légion d'honneur, descendirent dans les caves et parvinrent à en retirer les matières explosibles dont elles étaient remplies, avant que le feu eût pu les atteindre. Si la rue de Lille, le Corps législatif et le quai d'Orsay n'ont point été renversés, on le doit au courage intelligent de MM. Rochaix[1] et Cartier.

Dans cette insupportable histoire de la Commune dont j'ai entrepris de raconter quelques épisodes, ce qui console, ce qui rassérène l'esprit fatigué par la succession de tant de crimes imbéciles, c'est le spectacle du dévouement, du devoir simplement accompli, donné par des hommes humbles et tranquillement valeureux, qui ne se doutent même pas qu'ils ont été des héros. Toutes les fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai signalé ceux que j'ai pu découvrir, sans nul bénéfice pour eux, je le constate avec douleur; mais combien qui se sont admirablement comportés pendant ces jours maudits, resteront à jamais ignorés et n'auront pour toute récompense que le souvenir de leur belle action!

[1] M. Rochaix est actuellement huissier à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

V. — LA RUE DE LILLE.

Le n° 59. — La fin du monde. — A l'hôtel de Béthune. — *Taiéb!* — Les maisons incendiées. — La responsabilité du crime remonte à Eudes et à Mégy. — Le pasteur Rouville. — Il y a de quoi mourir d'épouvante. — Aumônier des prisons. — Il résout de sauver sa maison. — La parole. — Émotion des fédérés. — Un vieux sergent. — Les officiers. — « Tant pis, je désobéirai. » — « Je crois en Dieu ! » — Les explosions. — Le départ. — Carrefour Bucy. — La maison est intacte. — « Regardons aux choses invisibles ! » — Les derniers ordres du général Eudes. — Type parfait du général communard.

Il ne suffisait pas à Eudes, à Mégy et à leurs bandits d'avoir incendié les édifices publics appartenant à l'État, ils se ruèrent sur les propriétés privées et en firent un monceau de cendres. Le côté droit de la rue de Lille flambait; on se jeta sur le côté gauche, et l'on y mit le feu. On commença, je crois, par la maison portant le n° 59. Quelques fédérés mêlés à des *Enfants perdus*, excités par les sinistres femelles que j'ai nommées, obéissaient au spahi qui, comme un véritable diable, promenait son ample burnous rouge devant les flammes. Ils attaquèrent la maison, en brisèrent les devantures à coups de crosse de fusil et y lancèrent du pétrole qu'ils enflammèrent. Les locataires qui n'avaient pas fui, les portiers, les femmes effarées, les enfants terrifiés, criaient autour des incendiaires, les conjuraient de les épargner, de ne pas les réduire à la misère, de leur donner au moins le temps d'emporter leurs pauvres nippes. On les traitait

de Versaillais, on leur mettait le revolver sur la gorge; la fille Marchais, vivandière des Enfants perdus, échevelée, un fusil en bandoulière, hurlait : « F... le feu partout! » Une femme, que suivaient deux pauvres petits enfants accrochés à sa robe, saisit un fédéré à bras-le-corps : « Protégez-nous, sauvez-nous! Sauvez mes enfants! Ne laissez pas brûler la maison! » Le fédéré la repoussa sans violence, et levant les bras avec découragement, il répondit : « Madame! ne voyez-vous donc pas que c'est la fin du monde! »

A l'hôtel de Béthune, le concierge, sa femme, son fils et son neveu, injurient les incendiaires; on les pousse dans la cave à coups de pied; on leur crie : Il faut que vous creviez là dedans! et l'on met le feu aux appartements; c'est miracle que ces malheureux n'aient point péri, et qu'ils aient pu se sauver. Tous ceux qui ont assisté à ce spectacle ont répété la même parole : c'était l'enfer! L'une après l'autre, les maisons furent incendiées. On criait dans la cour : Allons! vite! descendez, on va tout flamber! Puis dans les boutiques, dans les appartements, on versait de l'huile de pétrole, on la touchait d'une allumette, et tout n'était plus qu'un brasier. Dans les fenêtres, on tirait des coups de fusil, des coups de revolver; le spahi regardait tout cela avec impassibilité, répétait son éternel *Taiéb !* (bien!), et vociférait de temps en temps quelque rauque injure que l'on ne comprenait pas.

Les maisons portant les numéros 27, 37, 39, 43, 45, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 57, 61, 63, 65, 67, 69, 81, 83 de la rue de Lille brûlèrent; le numéro 47 fut très-sérieusement endommagé. Des numéros 3, 4, 6, 7, 9, 11 et 13 de la rue du Bac, il ne resta plus trace. Depuis la rue de Bourgogne jusqu'à la rue de Beaune, la rue de Lille n'était qu'une fournaise. Le Paris de la rive droite contemplait avec stupeur les tourbillons de flammes et de fumée qui s'élevaient au-dessus de la Seine, ne comprenait pas et mettait sur le compte d'un accident de guerre le crime, froidement prémédité, froidement exécuté par la Commune.

Les habitants du quartier avaient fui; quelques-uns, malgré le feu qui brûlait au-dessus de leur tête, s'étaient cachés dans les caves, au risque d'être écrasés par la chute des décombres; il y eut des petits enfants qui crièrent pendant toute la nuit et que l'on ne put calmer. Ce fut un effroyable désastre, qui n'avait, qui ne pouvait avoir aucun but stratégique; on détruisit pour détruire, on fut méchant pour être méchant, en haine d'une civilisation que l'on ne pouvait étrangler à son aise; on fit là comme les enfants envieux qui cassent les jouets que l'on ne veut pas leur donner. La responsabilité de ce formidable incendie, qui, pour la seule Cour des Comptes, a détruit des documents historiques de la plus haute valour, remonte à Eudes et à Mégy. Ce sont eux qui en ont pris l'ini-

tiative, qui en ont surveillé les préparatifs et assuré l'exécution. Bénoni Decamp a été exécuté au plateau de Satory; la femme Masson a pu se dérober; Théodore Benoist, les filles Rétiffe, Marchais, Suétens, Papavoine et Bocquin sont aux colonies pénitentiaires; le spahi, rencontré le 24 mai, rue Gribauval, par une patrouille de l'armée régulière, raconta avec bonhomie tout ce qu'il avait fait; son burnous imprégné d'huile de pétrole l'accusait autant que ses aveux; on le jeta contre une borne et on le fusilla.

D'étranges épisodes se produisirent pendant cette soirée terrible. A huit heures et demie, M. Rouville, pasteur protestant, était chez lui, rue de Lille, dans la maison dont il est propriétaire. Il entend une alerte, on crie : Tout brûle! il faut se sauver! Il descendit alors, vit la rue en flammes et de pauvres gens qui se sauvaient en pleurant. Au moment où il rentrait chez lui pour enlever quelques objets précieux, des fédérés se précipitent dans la cour, criant : Partez vite, on va allumer! Il se hâta. Il prit quelque argent, le manuscrit des sermons qu'il avait prononcés; machinalement, par un de ces mouvements réflexes que donne l'habitude, il saisit sa canne et son chapeau; puis, jetant un dernier regard sur l'appartement où il avait longtemps vécu, sur les mille souvenirs qui lui étaient chers, évoquant la mémoire des grandes destructions bibliques que la lecture des Livres saints

lui avaient rendu familières, anéanti et tremblant d'émotion, il descendit l'escalier de sa demeure.

Dans la rue, c'était un indescriptible tumulte que dominait le cri des femmes, cri sans paroles, modulation suraiguë involontairement jetée par l'épouvante et qui vibrait au-dessus de toutes les rumeurs, comme un appel désespéré auquel nulle puissance surnaturelle ne répondait. Le pasteur Rouville s'arrêta. La maison voisine de la sienne flambait; on mettait le feu à la maison vis-à-vis; les maisons situées entre la rue de Beaune et la rue du Bac, rouges de la cave au grenier, vomissaient la flamme par toutes les fenêtres brisées. La famille du pasteur n'était point à Paris; il était seul avec une domestique fidèle qui ne le quitta point d'une minute; c'est là, sans doute, ce qui détermina sa résolution et lui donna le courage de tout affronter pour sauver sa maison. S'il eût senti près de lui sa femme et sa fille, il n'eût songé qu'à leur salut et se fût empressé de les entraîner loin de ce lieu où, dit-il, « il y avait de quoi mourir d'épouvante. » Le pasteur Rouville est un petit homme que son extrême activité conserve jeune et singulièrement énergique. Il appartient à cette forte race des protestants du Midi, qui a résisté à tout pour conserver ses croyances. Il aurait, parmi ses ancêtres, quelque Cévenole agile, compagnon de Jean Cavalier, je n'en serais pas surpris. Aumônier des prisons de la Seine,

habitué à sonder les âmes douteuses, à chercher dans les cœurs vicieux les quelques fibres intactes qui peuvent se rattacher à la vertu, fervent dans sa foi, éloquent, ayant une voix haute qui sait dominer le tumulte, sachant par expérience qu'il n'est obscurité si profonde ou l'on ne puisse faire pénétrer la lumière, il était, pendant toute la Commune, resté à son poste, à son devoir, car les détenus avaient d'autant plus besoin de secours spirituels, que l'administration régulière ne veillait plus sur eux. Il avait été indigné de l'incarcération des prêtres catholiques et avait signé la belle protestation que les pasteurs avaient portée à l'Hôtel de Ville pour demander la liberté de l'archevêque.

Seul, en présence du grand désastre qui le menaçait, il éleva son âme à Dieu, se rappela que la petite pierre de David a tué le géant philistin, et il résolut de combattre pour son foyer. Il se campa énergiquement devant la porte pour en interdire l'accès, et, se servant des armes que la Providence et l'étude lui ont départies, il parla. Les fédérés s'arrêtèrent devant cet homme que sa simplicité rendait héroïque. Ce qu'il leur dit, on peut le supposer : « Pourquoi frapper des innocents et se rendre exécrables? Pourquoi s'en prendre à un protestant, à un pasteur dont la religion, appuyée sur le dogme du libre examen, s'associe volontiers aux idées républicaines ? La foi

qu'il enseigne est celle qui a été promulguée par le Christ; c'est le Christ qui a dit à Pierre: Remets ton glaive au fourreau; c'est lui qui a dit aux hommes: Aimez-vous les uns les autres! Non, le peuple de Paris, ce peuple dont on a partagé toutes les souffrances et secouru les infortunes pendant le siège, ce peuple si bon lorsqu'il n'est pas égaré par les méchants, ce peuple ne brûlera pas la maison d'un pauvre pasteur dont toute la vie n'a été qu'une expansion de charité. »

Il faut croire que le pasteur fut éloquent et qu'il parlait avec une conviction bien profonde, car les fédérés qui l'écoutaient se mirent à pleurer, le saisirent et l'embrassèrent. Pendant ce temps, les locataires des boutiques de sa maison, un épicier, un tailleur, avaient abaissé les devantures de fer qui, du moins, faisaient obstacle à un premier jet de pétrole. Cela avait duré une heure; les fédérés, visiblement adoucis et touchés par le désespoir du pasteur, restaient près de lui et en avaient pitié; un vieux sergent de la garde nationale demeura à ses côtés, comme pour lui porter secours au besoin et maintenir un peu d'ordre parmi ses subordonnés. Quelque espérance renaissait dans le cœur de M. Rouville, et il se disait que peut-être sa maison serait épargnée, lorsque des jeunes gens portant le képi galonné des officiers arrivèrent, comme pour passer l'inspection des incendies.

A la vue d'une maison intacte, émergeant comme un îlot du milieu d'un océan de flammes, ils se récrièrent. Le pasteur s'élança et voulut parlementer avec eux. Ce fut peine perdue. Un de ces jeunes gueux lui dit : « Tu n'es qu'un vieux *réac*, tu nous embêtes avec tes phrases ; si tu n'es pas content, on va te coller au mur. » Puis, se tournant vers les fédérés, et leur désignant de la main les maisons de la rue de Lille, il cria : « Tout cela est au peuple ; le peuple a le droit de tout brûler ! » C'en était peut-être fait de la maison du pasteur, lorsque le sergent de fédérés intervint et, s'adressant à l'officier, lui dit : « J'ai reçu ordre d'arrêter le feu ici même. — Montre-moi ton ordre, » riposta l'officier. Le sergent répondit : « C'est un ordre verbal. » Une vive altercation s'éleva alors entre ces deux hommes ; le sergent tenait bon, l'officier insistait et, selon l'usage du moment, menaçait de faire passer le récalcitrant par les armes.

Un incident dénoua la situation, qui devenait grave : un officier monté arriva au galop et commanda à tous les fédérés de se mettre en retraite, parce qu'ils allaient être cernés par les Versaillais. Presque tous les gardes nationaux s'éloignèrent prestement ; le sergent était resté près du pasteur et lui disait : « Mon petit père, décampez vite, vous allez vous faire tuer et ça ne sauvera pas votre « cassine ». De nouveaux officiers passèrent alors, ordonnèrent de tout brûler et devant

la résistance du sergent forcèrent celui-ci à partir. Pendant une demi-heure le malheureux pasteur resta seul, tenant tête aux incendiaires, passant des supplications aux menaces, et, par tout artifice, gagnant du temps. Le sergent revint; il avait les yeux mouillés de larmes et portait à la main l'ordre d'incendier la maison, ordre écrit que ses chefs lui avaient remis et qu'en pleurant il montrait au pasteur consterné. Celui-ci cependant ne se découragea pas; il remua dans le cœur du vieux fédéré tous les sentiments de la commisération, et il l'émut à ce point que l'insurgé s'écria : « Eh bien! tant pis, je désobéirai; non, je ne laisserai pas brûler votre maison; on me fusillera, ça m'est égal, car je sais que je dois mourir. » Puis, levant la main vers le ciel et montrant les étoiles qui brillaient comme des étincelles à travers le voile de fumée chassé par le vent, il s'écria : « O mon petit père, moi, je crois en Dieu! Ne craignez rien! je resterai ici; j'empêcherai qu'on ne touche à votre maison et je saurai bien en éloigner les pillards[1]! »

O peuple étrange et décevant, prêt à tous les crimes, prêt à toutes les bonnes actions selon la voix qui te parle et l'émotion qui t'emporte! Ce sergent fédéré était bien ton image, et il ne faut jamais désespérer

[1] Voir *Pièces justificatives*, n° 2.

de toi, quoique tu désespères souvent ceux qui t'aiment le mieux!

Les tonneaux d'eau-de-vie chez les marchands de vin, les bombonnes d'éther chez les pharmaciens, les dépôts de poudre et de munitions oubliés dans les postes ou placés intentionnellement dans les caves, éclataient avec des explosions terribles et projetaient au loin les charbons enflammés. Le pasteur regardait sa maison encore et miraculeusement intacte; il la regarda une dernière fois et partit en sanglotant. Il était onze heures. Pendant trois heures, au milieu de cette fournaise, il avait résisté aux incendiaires. Ses forces étaient épuisées; on l'emmena. La servante qui ne l'abandonna pas, qui, sans se lasser, montait et remontait dans l'appartement pour arracher quelque proie à l'incendie, la servante l'entraîna. Dès que l'on fut arrivé à la rue des Saints-Pères, on entra dans des ténèbres qui paraissaient d'autant plus profondes que l'on quittait un brasier plein de lueurs éclatantes. A tâtons, on se dirigea, par-dessus les barricades, à travers les coups de fusil; on tomba plus d'une fois et l'on perdit un portefeuille bien garni qui glissa de la poche pendant une chute. Enfin, sain et sauf, malgré tant de dangers affrontés, on arriva rue de Seine, près de la rue de Bucy et l'on put trouver un asile dans un hôtel garni. La nuit y fut dure, pleine d'angoisses et de soubresauts. La place était mal choisie; le lende-

main, mercredi 24, on se battit au carrefour Bucy avec acharnement; les obus éclataient sur le pavé. Les fédérés défendaient leur barricade attaquée par les fusiliers marins. Une dernière charge à la baïonnette vigoureusement menée rejeta les insurgés, qui prirent la fuite. Le quartier était nettoyé; tout le monde acclamait les marins et les soldats du 75e de ligne qui arrivaient.

Le pasteur Rouville courut vers la rue de Lille; sa maison, debout et intacte, affirmait que le vieux sergent de fédérés avait tenu sa parole. Qu'est-il devenu, ce brave homme qui, malgré des ordres réitérés, a sauvé, au risque de sa vie, la propriété, la fortune d'un homme dont la parole l'avait touché? Peut-être l'aveugle guerre ne l'a-t-elle pas épargné. Peut-être, au contraire, a-t-il reçu de la main du pasteur une récompense proportionnée au service rendu. Peut-être traîne-t-il une vie misérable dans quelque atelier de maison pénitentiaire : à ces questions je ne puis répondre, car je ne sais rien de la destinée de cet homme, ni de cet homme lui-même, pas même son nom. Le soir de ce même jour, le pasteur Rouville écrivit à sa fille pour lui raconter les incidents redoutables au milieu desquels il avait vécu. Il disait, en terminant sa lettre : « Remercions Dieu d'une si grande délivrance et regardons aux choses invisibles. » Ce sont celles-là, en effet, qu'il faut contempler, car seules

elles peuvent nous consoler de ces choses trop visibles dont nos yeux, dont nos âmes ont été accablés pendant toute la durée de la Commune.

Les instructions du général Eudes et celles de Mégy avaient été ponctuellement suivies, on vient de le voir. Eudes ne s'en tint pas là; ce fut lui qui fit porter à Garreau, directeur de Mazas, l'ordre de faire sauter la prison, ordre dont l'habileté d'un greffier choisi par la Commune et nommé Bonnard fit avorter l'exécution. Parmi les derniers ordres expédiés par les membres du Comité de salut public, ceux du général Eudes — qui ne s'exposa guère — sont d'une brutalité bestiale. En voici un qu'il envoya dans la matinée du 25 mai au chef de la batterie établie sur les hauteurs du Père-Lachaise : « Tire sur la Bourse, la Banque, les Postes, la place des Victoires, la place Vendôme, le jardin des Tuileries, la caserne Babylone. Nous laissons l'Hôtel de Ville sous le commandement de Pindy; la guerre, ainsi que le Comité de salut public, ainsi que les membres de la Commune présents, se transportent à la mairie du onzième, où nous nous établissons. C'est là désormais que nous allons établir la défense des quartiers populaires. Nous t'enverrons de l'artillerie et des munitions du parc Basfroi. Nous tiendrons jusqu'au bout et quand même. »

Ce foudre de guerre et d'incendie manœuvra si ha-

bilement pendant toute la longue bataille qu'il ne reçut même pas une égratignure et qu'il put en sécurité quitter Paris et la France. Il fut un type parfait du général communard et méritait, à ce titre, de n'être pas négligé. Il fit consciencieusement son métier d'incendiaire dans la rue de Lille, comme il avait consciencieusement fait son métier d'assassin à la Villette, et il suscita une noble émulation dans le cœur de Bergeret, qui tâcha de s'élever à sa hauteur en faisant détruire le palais des Tuileries.

CHAPITRE III

LE PALAIS DES TUILERIES

I. — LE GOUVERNEUR MILITAIRE.

Le pétrole. — Appareil Parisel. — La proposition Grélier. — Alexis Dardelle. — Vélocipédistes. — L'orgue de la chapelle. — Les ivrognes. — Louis Madeuf. — Cabotin et chef d'escadron. — Étienne Boudin. — La chambre de veille. — Voleur. — Jacques West. — Un égaré. — Le Comité central et la paix. — Un billet échappé à l'incendie. — Antoine Wernert. — Double jeu. — Le planton Minot. — Les communards dans le château. — Parc d'artillerie. — L'égalité selon la Commune.

Ce fut en 1564 que, sur l'ordre de Catherine de Médicis, Philibert Delorme jeta la première fondation du château des Tuileries ; presque tous les souverains qui régnèrent sur la France tinrent à honneur de le continuer ou de l'embellir ; à la veille de la révolution du 4 septembre on y travaillait encore. Il fallut donc à la monarchie trois cents ans pour l'élever ; une nuit suffit à la Commune pour le détruire. Il était resté debout pendant la Terreur, il n'avait même pas été

menacé par les invasions de 1814 et de 1815. L'insurrection du 18 mars, débutant par l'assassinat de deux généraux et de quelques gendarmes, suivit imperturbablement sa logique et s'effondra au milieu des incendies allumés par elle; des Tuileries elle fit une vaste ruine que remplit un peu de cendres. Le pétrole tourmentait l'esprit des communards; il y avait là un nouveau moyen de destruction rapide fait pour tenter des hommes qui s'intitulaient volontiers les apôtres de l'humanité nouvelle; avant d'en inonder notre ville réservée à périr, ils avaient essayé de l'utiliser contre nos soldats. Dans le cabinet de Delescluze, sur son propre bureau, on trouva, au ministère de la guerre, la lettre que voici : « Commune de Paris, délégation scientifique. Paris, le 18 mai 1871 : J'ai demandé à Dombrowski qu'il fît creuser une casemate dont je lui ai donné les dimensions pour y placer notre projecteur à pétrole. Depuis j'ai envoyé trois fois pour voir si les travaux s'avançaient, personne n'a pu me répondre à ce sujet. Je suis prêt à envoyer les appareils. *Le membre de la Commune, chef de la délégation scientifique:* PARISEL. » Et en note, de la mince écriture de Félix Pyat: « Répondre à Parisel, en faisant ce qu'il demande. » La proposition d'envoyer à Dombrowski des projecteurs destinés à arroser les troupes françaises avec des jets d'huile minérale enflammée devait rester sans réponse, car déjà le

général fédéré qui commandait « la première armée » avait fait son arrangement avec Georges Veysset, et dès le 14 mai avait bien pris ses précautions en promulguant l'arrêté suivant : « Le colonel Mathieu est nommé commandant supérieur de toutes les forces réunies entre le Point-du-Jour et la porte Wagram. » La Commune eut beau placer un de ses membres, Dereure, en qualité de commissaire civil auprès de Drombrowski, Parisel ne réussit pas à lui faire adopter ce qu'il appelait modestement « ses appareils ».

Non-seulement on rêvait d'incendier Paris à l'aide de pétrole, mais on s'ingéniait à découvrir des moyens expéditifs de le faire sauter. Au siège même du Comité central, on mit la main sur cette pièce que je reproduis textuellement et qui fait elle-même son propre commentaire : « En cas de revers de notre armée, Grélier propose : d'ici deux ou trois jours envoyer deux parlementaire à Versailles pour que dans les vingt-quatre heures ils envoient deux Versaillais ; leur montré tous les dossiers des notaires, des avoués, des huissiers et des titres de rentes ; que la dette publique qui se trouve entres les mains de la commune sera détruit, brûlé avec du pétrole. Placé de la nitroglycérine sous tous les grands quartier comme Dardelle a placé les poudre aux *Tuillerie*, après cette promenade il ironts porté l'idée de la paix à Versailles. » Cette note, dont le patriotisme rachète l'orthographe,

est tout entière de la main de Grélier, sorte d'avorton biscornu, chétif et de gestes doucereux, qui avait fait métier de blanchisseur et de baigneur avant d'être élevé à la dignité de législateur du Comité central. Il n'était pas pour les demi-mesures, comme l'on voit. Brûler le grand-livre de la dette inscrite et pulvériser Paris lui semblait une œuvre convenablement révolutionnaire ; ce qui ne l'empêcha pas, au lendemain de la défaite, alors qu'il se cachait pour se soustraire à des poursuites qu'il ne réussit pas à éviter, d'écrire à l'un de nos plus illustres généraux pour le prier d'intercéder en sa faveur ; cette lettre, que j'ai sous les yeux, a moins de désinvolture que la note incendiaire, mais le français en est tout aussi boiteux.

Dans les préliminaires du traité de paix qu'il proposait d'offrir à Versailles, Grélier loue les préparatifs que Dardelle a faits aux Tuileries. Cet Alexis Dardelle, qui avait servi aux chasseurs d'Afrique, avait été trouvé par le 18 mars à la tête de quelques cavaliers de la garde nationale. Sur les hauteurs de Montmartre, ce transfuge de l'armée se jeta dans la révolte, facilita la reprise des canons et mérita d'être promu au grade de colonel commandant les cavaliers de la république : titre honorifique sous la Commune, qui eut si peu de cavalerie que Rossel, délégué à la guerre, et animé d'idées de réformes pratiques, avait prescrit, pour mieux franchir les haies et les fossés, la créa-

tion d'un corps de *vélocipédistes*. En attendant que la future cavalerie fût organisée et que Dardelle en devînt le Murat, il avait été nommé gouverneur militaire du château des Tuileries, ce qui lui permit de vivre paisiblement, grassement et « loin des soucis de la guerre ». C'était un grand garçon grassouillet, prétentieux, portant la tête de côté, aimant à passer la main dans ses longs cheveux, souriant volontiers avec complaisance pour lui-même, bellâtre et s'admirant fort ; mais, malgré la beauté vulgaire dont il s'enorgueillissait, il aurait pu réciter la fable de Phèdre *Pavo ad Junonem*, car il avait une voix affreuse, éraillée et bien réellement alcoolique. Il ne détestait point la bombance et avait pour les femmes des regards de vainqueur qui ne les laissaient point insensibles. Ses attitudes penchées, ses façons sottement précieuses, faisaient dire qu'il avait essayé d'être acteur dans un tout petit théâtre ; ce fait est peut-être vrai, mais je n'en trouve point trace authentique ; je sais seulement qu'au début de la guerre de 1870, Dardelle était employé à la gare d'un de nos chemins de fer.

Dans le monde des fédérés, il avait quelque réputation d'artiste ; les hommes et surtout certaines femmes de son entourage disaient : « Il touche très-bien du piano. » Il savait la musique, cela n'est point douteux, et pendant tout le temps de son séjour aux Tui-

leries, il allait jouer de l'orgue dans la chapelle, qui retentissait alors d'airs un peu profanes pour un tel lieu. Quoiqu'il eût le vin « mauvais », disait-on, il ne fut point méchant pour les employés réguliers du château restés à leur poste; il avait cependant, en qualité de gouverneur, des prétentions qui parfois semblèrent excessives. Il voulait avoir toutes les clefs et il fit enlever celles qui fermaient l'agence des travaux du Louvre; il ne fallut rien moins que l'intervention de l'ouvrier bijoutier Frankel, membre de la Commune, délégué au ministère des travaux publics, pour les faire restituer à qui de droit. Dardelle aurait traversé fort obscurément la Commune, si les Tuileries n'avaient point été brûlées.

Il avait pris possession de son gouvernement le 19 mars, et dès le 26 il put reconnaître que son autorité était bien plus nominative que réelle; le 127e bataillon tenait garnison au château ; les fédérés pensèrent que le 26 mars était un jour triplement férié, puisque c'était un dimanche, le dimanche de la Passion, et que l'on votait pour l'élection des membres de la Commune; ils se mirent donc résolûment en mesure de célébrer cette belle journée, forcèrent les portes de la cave, y défoncèrent les tonneaux, y vidèrent les bouteilles et se « soûlèrent » si abominablement que les sentinelles vautrées par terre ronflaient leur garde au lieu de la monter. Dardelle fit des observations

que l'on n'écouta guère et des menaces que l'on n'écouta pas. Furieux, il écrivit à Raoul Rigault, alors délégué civil à la Préfecture de police, pour demander qu'on lui envoyât des hommes un peu plus sobres et qu'on le délivrât de « tous ces cochons! » Le mot y est. « Ils ne sont pas polis du tout dans cet endroit-ci, » disait Brid'oison. Je ne sais si l'on fit droit à sa réclamation, mais il dut avoir souvent à la renouveler, car les caves des Tuileries, que l'on savait amplement fournies de bon vin, exerçaient sur la milice communarde une attraction irrésistible. On ne se piquait pas de tempérance à cette époque, et tout objet convoité devenait invariablement « propriété nationale[1] ».

Dardelle avait autour de lui un groupe d'officiers assez nombreux, dont quelques personnages seulement sont à nommer, parmi lesquels celui qu'il aimait le plus s'appelait Louis Madeuf, ordinairement connu sous le nom d'Armand, qui était un pseudonyme de théâtre. Chef d'escadron dans les cavaliers de la Com-

[1] Les mêmes causes produisent invariablement les mêmes effets. Le 11 août 1792, M. de Sainte-Foix écrivait au baron de Breteuil : « Les caves ont été enfoncées et plus de dix mille bouteilles de vin, dont j'ai vu les débris dans la cour, ont tellement enivré le peuple, que je me suis pressé de terminer une enquête imprudemment entreprise, au milieu de deux mille ivrognes, ayant des armes nues qu'ils maniaient très-maladroitement. » Voir *Le comte de Fersen et la Cour de France*, t. II, p. 348.

mune, chef d'état-major du gouverneur des Tuileries, Madeuf avait alors trente-six ans ; il était maigre, chauve, de taille élevée, et portait sur son visage des traces de fatigue qui ne semblaient dues ni à l'étude ni à la réflexion. C'était un viveur d'assez bas étage, qui le 8 août 1867 avait été frappé à Poitiers d'une condamnation à un an de prison pour attentat à la pudeur, châtiment qui ne l'avait point corrigé de certains goûts dépravés, car le 3 janvier 1870, à Bordeaux, il était condamné à cinq mois d'emprisonnement pour outrage à la morale publique. Peccadilles peu importantes, en vérité, et dont la Commune, réparatrice des iniquités judiciaires, ne crut devoir tenir compte. Madeuf était acteur ; il aimait à jouer les traîtres et courait les théâtres de province. Surpris par la guerre à Paris où il était venu chercher un engagement, il avait passé des éclaireurs à pied de la Seine dans les éclaireurs à cheval. Lorsque ce dernier corps, assez indiscipliné, fut licencié au mois de décembre 1870, on essaya d'en utiliser les débris pour former les cavaliers de la république ; Madeuf y fut lieutenant et s'y lia avec Alexis Dardelle, qui les commandait. Le 18 mars en fit un chef d'escadron et l'installa aux Tuileries. Il y fut inoffensif ; il avait le service de la garde et de la police du château ; plus d'une fois il fit relever des bataillons tapageurs et plus d'une fois aussi il fit punir des fédérés récalcitrants. Ses

goûts de cabotin, la manie du costume furent sans doute pour beaucoup dans le rôle qu'il se plut à jouer, ceint d'une écharpe rouge ornée de revolvers, criant à travers les cours, piaillant dans les corps de garde et caracolant lorsqu'il se rendait « à l'ordre » à l'état-major de la place Vendôme ; il ne vola pas et fut seulement convaincu d'avoir reçu six bouteilles de vin provenant de l'ancienne liste civile : péché mignon qui mérite à peine une réprimande et qui n'aurait certainement pas interrompu la carrière dramatique de Madeuf, si ce grand premier rôle du théâtre de Perpignan n'avait été un spectateur trop désintéressé de la destruction des Tuileries.

Au-dessous de Madeuf s'agitait un tout autre homme, un certain Étienne Boudin, qualifié de capitaine-adjudant-major. Ce n'était qu'un sous-ordre, mais il était digne, par ses exécrables instincts, de marcher de pair et de compagnon avec Ferré, Rigault, Eudes, Ranvier, Mégy et les autres carnassiers de la Commune. Il n'y a qu'un cri contre lui : « C'était le génie du mal incarné. » Ses vices le harcelaient et ne lui laissaient point de repos ; il était complet : il fut ivrogne, voleur, incendiaire et assassin. Il avait alors quarante-trois ans, avait fait un congé dans un régiment du génie et portait la médaille de Crimée ; en sortant de l'armée, il avait sollicité et obtenu une place de sergent de ville. Une troupe d'élite où la

probité la plus scrupuleuse est l'esprit du corps, où une seule faute contre la sobriété entraîne l'expulsion immédiate, n'était point pour conserver longtemps un gaillard qui aimait à boire et ne dédaignait pas le bien d'autrui. Au bout de trois mois, Étienne Boudin était congédié et reprenait son état de menuisier, dans lequel il était habile. C'est en cette qualité qu'il fut souvent employé aux Tuileries, pendant les années qui précédèrent la chute du second empire. Il avait eu des boiseries à refaire, des placards à réparer; il avait vagué dans le château, en connaissait tous les êtres et avait pu en apprécier la richesse. Il aurait bien voulu faire partie de cette *chambre de veille* instituée sous le consulat par l'architecte Fontaine, composée d'un serrurier, d'un fumiste, d'un menuisier, d'un charpentier, d'un couvreur, d'un plombier, et qui, les jours de réception et de bal, se tenait en permanence en cas d'incendie; mais la place qu'il eût pu occuper était prise et ne fut point rendue vacante pour lui. Il savait bien ce qu'il faisait, lorsque après le 18 mars il s'arrangeait de façon à être attaché à l'état-major de Dardelle; il avait bien compté que l'occasion ne lui manquerait pas de fureter dans les bons endroits et d'y faire main basse sur quelques objets à sa convenance; mais il fut en partie déçu dans son espoir, car les surveillants, les employés, les hommes de peine de la régie régulière se méfiaient de

lui et gardaient avec soin les portes des appartements où les meubles précieux de la liste civile avaient été déposés après le 4 septembre. Plusieurs fois ils avaient aperçu Boudin qui, ayant quitté son uniforme et revêtu une blouse, rôdait, *quærens quem devoret*, dans les salons, dans les galeries et jusque sous les combles. On redoublait alors de surveillance et l'on s'assurait que les serrures étaient bien fermées. Capitaine-adjudant-major, Étienne Boudin avait un planton, jeune fédéré de seize à dix-sept ans, nommé Albert Sech, malfaisant comme un gamin de Paris lâché en pleine débauche, orphelin grandi au hasard, nourri on ne sait comme, et auquel les scrofules avaient enlevé quatre doigts de la main gauche; il avait beau être estropié, il n'en était pas moins fort adroit et très-agile; il le prouva lorsque l'on incendia le palais.

Étienne Boudin seul aurait suffi à terrifier et à maltraiter tous les gens du château, s'il n'avait été tenu en bride par un homme qui lui faisait un peu peur, qui semble avoir pris domicile aux Tuileries afin d'éviter de combattre contre l'armée française et qui y déploya une sérieuse énergie pour protéger les employés. C'était un Alsacien qui s'appelait Jacques West. Dans le monde de la Commune, il constitue une exception intéressante; car, si je ne me trompe, il a été abusé et s'est perdu par excès de patriotisme. Il

avait servi dans l'armée française, qu'il avait quittée avec le grade de capitaine de zouaves, la croix de la Légion d'honneur, la médaille d'Italie, et s'était établi à Strasbourg, où il dirigea une entreprise de maçonnerie. Lorsque la guerre éclata, il fut nommé lieutenant dans les francs-tireurs du Bas-Rhin, défendit Strasbourg avec ardeur, et, dès que l'armistice fut conclu, se jeta dans Paris pour y chercher des adversaires à l'ennemi qui brisait sa nationalité et lui enlevait son pays natal. Il se rallia sans hésitation à la fédération de la garde nationale, naïvement persuadé qu'elle ne mentait pas lorsqu'elle jurait de s'opposer à l'entrée des Allemands dans Paris, de reprendre la guerre à outrance et de ne signer la paix qu'à Berlin. Jacques West accepta toutes ces billevesées; lui aussi il voulait lutter encore; il rêvait de se jeter dans les Vosges, de traverser le Rhin, d'aller ravager le grand-duché de Bade, d'enlever Rastatt, et de rentrer triomphalement à Strasbourg. Dans ce but, il essaya de former une légion alsacienne-lorraine, qu'il ne faut point confondre avec la légion lorraine-alsacienne commandée par Othon, et il en fut naturellement nommé colonel.

Son illusion fut tenace; du moins il faut le croire, car elle résista à la proclamation que le Comité central fit placarder le 19 mars, au lendemain des assassinats victorieux à Montmartre: « Citoyens de Paris,

dans trois jours vous serez appelés en toute liberté à nommer la municipalité parisienne. Alors ceux qui, par nécessité urgente, occupent le pouvoir, déposeront leurs titres provisoires entre les mains des élus du peuple. Il y a en outre une décision importante que nous devons prendre immédiatement, c'est celle relative au traité de paix. Nous déclarons, dès à présent, être fermement décidés à faire respecter ces préliminaires, afin d'arriver à sauvegarder à la fois le salut de la France républicaine et la paix générale. — *Le délégué du gouvernement au ministère de l'intérieur :* GRÉLIER. » Jacques West prit sans doute cette proclamation pour une ruse diplomatique destinée à masquer un mouvement militaire, et il attendit avec impatience l'heure d'aller combattre. Cette heure vint pour lui le 2 avril ; il marcha vers le rond-point des Bergères, bien persuadé qu'il allait se heurter aux Allemands, et il se rencontra avec l'armée française, avec ses anciens compagnons d'armes. La déconvenue fut rude. Il assista à la débâcle des fédérés que commandait Bergeret. Ce général de pacotille insurrectionnelle avait beau envoyer dépêche sur dépêche à Pindy, gouverneur de l'Hôtel de Ville : « Des canons, des canons, et vite ! » Il mena sa retraite exactement comme une déroute, à toutes jambes.

Jacques West sut alors à quoi s'en tenir : sous prétexte de guerre nationale, il s'était laissé pousser à la

guerre civile ; il fut dès lors très-décidé à ne plus se battre ; mais entraîné par un faux point d'honneur, ou peut-être simplement par le désir de toucher sa solde de colonel, il n'osa point jeter ses galons au nez de la Commune et continua de la servir, mais d'une façon platonique en quelque sorte, sans trop se mêler à son dévergondage. Sous prétexte de mieux former sa légion, il prit un appartement aux Tuileries, entre le pavillon Marsan et le guichet de l'Échelle. Il n'y fit pas grand bruit, se tint à l'écart et se contenta de défendre les employés et les caves contre les brutalités et les effractions de Boudin. Par suite d'un hasard inexplicable, dans cet incendie des Tuileries, qui fut formidable, qui fit sauter des pans des murailles, qui réduisit des marbres en poussière et fondit des bronzes, une frêle feuille de papier échappa intacte ; c'était une lettre de Jacques West : « Au capitaine Rougelot, de la légion alsacienne et lorraine. Capitaine, veuillez, je vous prie, remettre au porteur du présent billet le revolver qui se trouve dans ma chambre à coucher. Demandez-le plutôt à Berger. Tout à vous d'amitié. West, *colonel de la légion.* » — De tout ce que contenait le château, il ne subsiste que ce billet dénonciateur.

Jacques West n'avait d'autre autorité dans les Tuileries que celle qu'il s'attribuait et qu'il trouvait dans sa propre énergie ; il n'en était point de même pour

Antoine Wernert, homme âgé de cinquante ans environ, ancien sous-officier aux chasseurs d'Afrique, capitaine dans la cavalerie de la Commune, régisseur du palais et spécialement employé comme comptable par Alexis Dardelle. Sa conduite ne fut pas nette pendant la durée de l'insurrection ; qui servait-il, la fronde ou Mazarin ? On ne le sut jamais positivement ; tous deux à la fois peut-être, comme tant d'autres qui tâchèrent, sans y bien réussir, de se tenir en équilibre entre Versailles et l'Hôtel de Ville. Antoine Wernert était assez brutal avec les agents du service régulier ; on ne s'en plaignait pas trop, car on croyait que sa sévérité, parfois excessive, n'était qu'un jeu destiné à couvrir des manœuvres réactionnaires ; plus tard on fut détrompé, ou l'on se trompa, car dix ans de travaux forcés frappèrent ce régisseur à double face. Près de lui et au-dessus de lui je trouve encore le gouverneur en second des Tuileries, Jean-Baptiste Martin, colonel d'état-major[1], qui eut un rôle très-effacé, et n'accentua son action que pendant les derniers jours de la lutte. De tous les personnages qui gravitaient

[1] Il y a plus d'un âne à la Commune qui s'appelle Martin; indépendamment du colonel (travaux forcés perpétuels), je rencontre un Martin (prénom ignoré), attaché à la sûreté générale le 13 mai ; Constant Martin, secrétaire-général à la délégation de l'enseignement; Amable-François Martin, major de place à Vincennes (déportation simple), et Ernest-Émile Martin, major de place à la 7e légion (ordonnance de non-lieu).

autour du citoyen Dardelle, son planton Minot était celui que l'on redoutait le plus. Il était assez obtus, se donnait beaucoup d'importance, faisait du zèle à tort et à travers, se croyait républicain sans savoir ce qu'était la république, se disait communard sans se douter de ce que pouvait être la Commune, était fort affairé et s'imaginait que la liberté proclamée lui donnait le droit de tout oser ; il le prouva en faisant arrêter par le lieutenant Barrois, M. Schœlcher, qu'une curiosité intempestive avait entraîné à venir entendre aux Tuileries un des concerts extravagants inventés par le docteur Rousselle. Ce Minot ne méritait guère que l'on parlât de lui, si le 22 mai il n'avait eu sa part dans une tragédie que nous aurons à raconter.

Tous ces gens, grands et petits, colonels et capitaines, gouverneurs et plantons, s'étaient installés aux Tuileries, non point dans le palais proprement dit, mais dans la grande aile voisine de l'ex-ministère de la maison de l'empereur, et qui prend son point d'attache au pavillon Marsan. Ils occupaient en partie les anciens appartements du duc de Bassano et les bureaux réservés à la régie normale du château. Ils entraient indifféremment chez eux par la cour ou par la rue de Rivoli. Des bataillons ou seulement parfois des compagnies occupaient les postes et gardaient un parc d'artillerie qui s'étalait dans la cour, derrière les grilles fermées du Carrousel. Selon les

besoins de la révolte, ce parc était plus ou moins bien fourni; un état de situation en date du 20 mai indique dix canons de 7, six canons de 8, un obusier de 16 et sept forges de campagne. Le capitaine d'artillerie directeur et le capitaine commandant le parc n'eurent rien à se reprocher pendant la Commune, car l'un fut acquitté par les tribunaux militaires, et l'autre fut l'objet d'une ordonnance de non-lieu. Ceci soit dit en passant pour répondre aux apologistes de la Commune qui affirment que tout inculpé a été invariablement condamné par les conseils de guerre. Le personnel que la Commune avait placé aux Tuileries n'y menait point une existence déplaisante; on y donnait volontiers de petites soirées intimes, qui n'avaient point l'éclat des réceptions de Mme la générale Eudes, mais où cependant le bon vin et les femmes d'une vertu peu rigoureuse ne manquaient pas. On se trémoussait entre amis pendant que le colonel Dardelle jouait sentimentalement sur le piano la *polka des Casquettes* ou la *valse du Chien vert*, et que chacun louait la Commune d'avoir enfin mis tout le monde à sa place : les archevêques en prison et les cabotins condamnés pour outrages aux mœurs dans un palais. C'était bien là en effet l'égalité rêvée par tous ces drôles qui, mieux que les dissertations des naturalistes, ont moralement prouvé l'excellence des théories de Darwin et démontré, par leur exemple,

que si l'homme descend des orangs-outangs, il ne demande qu'à retourner à ses ancêtres. La Commune a été bien réellement une ère de réparation ; elle a, il est vrai, emprisonné les généraux, fusillé les magistrats, fusillé les prêtres, fusillé les banquiers, fusillé les soldats, mais elle a courageusement tout mis en œuvre pour attirer à elle et énergiquement protéger ceux que notre société arriérée avait eu la faiblesse de punir parce qu'ils étaient meurtriers, voleurs, publiquement débauchés, banqueroutiers et faussaires. Cela seul fait comprendre pourquoi cette époque, qui fut la honte même de la créature humaine, a laissé tant de regrets parmi le monde des chiourmes, chez les aspirants galériens et chez les cuistres exaspérés de leur obscurité.

II. — PRÉPARATIFS DE DÉPART.

Lettre de Fontaine. — Domaine privé et liste civile. — Jourde. — Commission spéciale. — Aux enchères. — Armes de luxe. — Brocanteurs. — Collection de médailles. — Victor Bénot, gouverneur du Louvre. — Repris de justice. — Réquisitions et vols. — Kaweski. — Arrestation de Dardelle. — Motifs présumés. — 40 000 bouteilles de vin. — La cave au pillage. — Intervention de Jacques West. — Les objets mobiliers appartenant à M. Thiers. — Les munitions emmagasinées aux Tuileries. — Les Versaillais. — Déménagement. — Conduite d'Antoine Wernert. — Doute.

L'incendie complet des Tuileries ne permet pas de savoir d'une façon positive si, comme on l'a dit, le palais a été dévalisé pendant la Commune ; il est

probable que les vols que l'on a pu y commettre ont été relativement d'une faible importance. Une partie du linge fut enlevée, il est vrai, mais dans des conditions qui, pour une certaine mesure, rendent ce fait excusable. Le 25 avril, Jules Fontaine, directeur des domaines, et chargé comme tel de centraliser le produit des vols à main armée que l'on appelait alors des réquisitions, adressa la lettre suivante au docteur Rousselle, qui était encore chef des ambulances de l'insurrection et qui s'intitulait avec modestie *Chirurgien en chef de la république universelle :* « Je puis mettre dès aujourd'hui à votre disposition une grande quantité de draps, serviettes, tabliers, etc., etc., provenant de la maison de l'ex-empereur. » Cela suffisait ; mais Fontaine ne peut résister au besoin de rhétorique sottisière qui travaillait tous ces gens-là, et il ajoute : « La Commune de Paris est heureuse de pouvoir consacrer au soulagement de braves citoyens qui défendent si héroïquement la république et qui sont blessés en combattant pour nos droits et notre indépendance, le linge qui jusqu'ici n'a servi qu'aux valets impériaux de tout grade et de tout rang. » Cette sornette est d'autant plus grotesque que jamais, à aucune époque, sous aucune tyrannie, si ce n'est peut-être pendant la Terreur, plus abjecte servitude ne fut imposée par des chefs à leurs subordonnés. Chacun des dépositaires de l'autorité, et

ils n'étaient point rares, agissait à sa guise et avec un insupportable despotisme. Pour la moindre fredaine qui déplaisait à ces potentats improvisés, leurs partisans, leurs soldats étaient menacés, incarcérés, jetés en cour martiale et parfois fusillés. Sous le rapport des fantaisies du pouvoir sans contrôle, la Commune ressembla singulièrement à ces cours de rois nègres dont les voyageurs nous ont conté l'histoire.

Les Tuileries renfermaient encore une très-notable portion des objets de prix appartenant soit au palais, soit à la famille impériale. Tous ces objets, trouvés et recueillis après la journée du 4 septembre, avaient été placés, par ordre de la commission de liquidation de la liste civile et du domaine privé, dans la salle dite de l'argenterie et du vermeil, située au quatrième étage du pavillon de Flore. Les surveillants réguliers firent, pendant toute l'insurrection, un service à l'entrée de cette salle. La Commune, elle aussi, avait institué une commission chargée de prendre toute mesure préservatrice pour s'assurer la possession de ces objets, qui ne pouvaient être que « la propriété du peuple ». Cette commission, où je vois les noms de Dardelle, de Madeuf, de Boudin, n'était point rassurante ; heureusement deux honnêtes garçons en font partie : Alphonse Coupey, alors commissaire de police, bientôt juge d'instruction, et Perrichon, directeur à la délégation des finances. Le vrai maître

de la commission, son président, est le délégué aux finances François Jourde. Là on le retrouve ce qu'il a été à la Banque de France, sensé, prenant son rôle au sérieux, probe et protégeant les dépôts précieux qu'il ne veut pas laisser gaspiller. Trois fois seulement, dans le courant du mois d'avril, du 14 au 22, la commission se réunit. Les portes de la salle de l'argenterie et du vermeil étaient closes et sous scellés. Ceux-ci furent brisés, et un serrurier attaché au service du palais fut requis d'avoir à crocheter les serrures. Dans la séance du 14 avril, le serrurier fut encore utilisé : il eut à couper des couverts afin que l'on en pût vérifier le métal. Le même jour, il fut décidé à l'unanimité que le service de vermeil offert à Napoléon Ier par la ville de Paris et les vases sacrés de la chapelle du château seraient envoyés à la Monnaie, où Camélinat les ferait jeter en fonte. Le procès-verbal de ce transfert fut signé par tous les membres de la commission, puis par Varlin, délégué aux finances, conjointement avec Jourde, par M. Gally, ex-régisseur du palais, et par M. Tholomy, ex-brigadier des journaliers.

Dans la seconde séance, on tomba d'accord pour faire porter au ministère des finances, afin d'y être mises à l'encan et vendues, les décorations en diamants appartenant à Napoléon III et qui étaient contenues dans trois grands coffres. Dans la troisième, on

adopta une semblable résolution pour les bijoux, les armes de luxe, les montres enrichies de pierreries et une très-belle collection de tabatières provenant de Napoléon Ier; chaque fois le procès-verbal fut signé par les personnes que j'ai déjà nommées, mais chaque fois Jourde lutta contre la résolution adoptée. Il fit remarquer avec raison, mais en vain, que les objets réservés à la vente n'étaient pas seulement précieux par le métal dont ils étaient composés ou par les pierres qui les décoraient, mais qu'ils étaient bien réellement des objets d'art, auxquels l'origine historique donnait une valeur considérable. C'était donc, selon lui, une duperie de les proposer aux enchères dans des circonstances mauvaises; n'était-il pas préférable d'attendre que l'on pût en obtenir un prix sérieux? Cette argumentation si simple et si juste ne convainquit aucun des membres de la commission; tout ce qui avait appartenu aux tyrans n'était bon qu'à être mis au creuset ou vendu à des brocanteurs. Jourde dut céder devant la majorité. Ces objets furent-ils tous transportés au Trésor? Cela est douteux; cependant on y retrouva, dans les caves, une caisse toute gluante du pétrole versé à flots dans le ministère des finances; elle renfermait des armes orientales et des modèles d'armes de guerre achetés par Napoléon III. Mais, vers la fin d'avril, deux individus ayant le type israélite assez prononcé et par-

lant une langue étrangère que l'on croit être l'anglais, vinrent, en compagnie d'un des membres de la commission, examiner ce qui restait dans la salle de l'argenterie et du vermeil, parurent discuter des prix et se rendirent à la délégation des finances; je dirai en outre que de nombreux débris de métal tordu par le feu ont été retrouvés parmi les ruines du palais, et j'ajouterai qu'une assez intéressante collection de médailles en or, en argent, en vermeil, rassemblée par Napoléon III, se trouve actuellement en Angleterre entre les mains d'un individu, condamné à mort par contumace, qui habita les Tuileries pendant la Commune, et dont la science numismatique parvient, tout juste, à reconnaître au poids la différence qu'il y a entre un Othon et un Alexandre. Il est fort probable que des détournements ont été commis au préjudice de la liquidation de l'ancienne liste civile et du domaine privé, mais que ces détournements, grâce à la surveillance des employés de la régie régulière, grâce à la sévère probité de Jourde, n'ont pu s'exercer qu'en secret et sur des objets dont la valeur ne devait pas être considérable. C'est là, du moins, ce que l'on peut supposer, car l'incendie a rendu toute constatation impossible[1].

[1] Depuis que ce chapitre est écrit, j'ai appris, de source certaine, que l'on avait proposé à l'impératrice Eugénie de lui céder, pour 200 000 francs comptant, différents objets qu'elle avait abandonnés aux

On vivait aux Tuileries dans une sorte de tranquillité relative, lorsqu'un mauvais voisinage vint y apporter le trouble. Le 5 mai, Victor Bénot fut nommé gouverneur du Louvre, Victor Bénot, qui s'intitulait pompeusement colonel des gardes du général Bergeret, qui devait se ruer au massacre de la rue Haxo et être arrêté noir de poudre, à la fin du grand combat, sur la barricade de la rue Rébeval. Ce colonel était garçon boucher; pas même, il était bouvier et conduisait « la viande sur pied » jusqu'à l'abattoir. C'était un lourd garçon, lippu, haut en couleur, absolument brute, ivrogne fieffé, radicalement dénué de sens moral, battant les femmes, battant les enfants, n'ayant d'autre argument que celui du coup de poing, argument redoutable, car il était d'une force herculéenne, tutoyant tout le monde et couchant avec ses bottes, « parce qu'il trouvait ça plus commode. » Ce fut un des brillants officiers de la Commune. Ses façons d'être n'étaient point précisément exquises et ne rappelaient que bien vaguement celles de l'ancienne cour; lorsqu'il donnait un ordre

Tuileries dans ses appartements privés. Les personnes qui ont été mêlées à cette négociation ne se rappellent point si le fait s'est produit avant ou après la chute de la Commune. Je dirai, en outre, que des étoffes en soie blanche portant des aigles tissées dans la trame, et qui servaient de draperies à la salle du Premier Consul, ont été vendues à Londres dans les premiers jours de juin 1871.

à l'un de ses officiers, il ajoutait : « Plus vite que ça, ou je t'enlève le baluchon ! » Parfaitement stupide, du reste, et voleur par-dessus le marché. Il avait servi ; c'était un engagé volontaire, mais sa vocation ne paraît pas avoir été d'une qualité irréprochable. Il entre au régiment le 1er mars 1850 ; le 10 janvier 1851, il est condamné à deux mois de prison pour vente d'habillements ; le 30 octobre 1852, à trois ans de prison pour escroquerie ; le 18 mars 1854, étant au pénitencier d'Alger, à deux ans pour vente d'effets ne lui appartenant pas. Ce Bénot était prédestiné à la Commune ; il n'y pouvait manquer ; il en fut colonel ; si elle eût duré, il en eût été général. Du reste, il avait du zèle : du 20 au 30 mars, il est place Vendôme ; du 2 avril au 3 mai, à la porte de Passy. C'est alors qu'on l'envoie au Louvre comme la grêle sur un champ de blé. Heureusement, il n'eut point l'idée de s'installer dans les musées ; il s'établit dans l'appartement qu'occupait avant la guerre le colonel de la gendarmerie de la garde ; il y passa à la façon d'un ouragan et n'y laissa rien. Il poussa même ses expéditions un peu plus loin. Aidé d'un Charles Lacaille, commandant du 70e bataillon de fédérés, il mit au pillage les appartements des officiers du régiment des grenadiers de la garde ; comme il désirait « recevoir », il se fit délivrer par la régie un service de table complet, dont on ne retrouva pas une as-

siette; quant au linge, il le faisait enlever par ballots. Il ne dédaignait rien; dans une de ses « revendications », il découvre une petite malle appartenant à un tambour; il la force, y trouve un gilet de tricot et un paquet de lettres; il laisse les lettres par discrétion, mais il emporte le gilet dans la crainte du froid. La révolte eut en lui un bon ouvrier de la dernière heure, car il maniait aussi bien la torche que le fusil; de l'instrument du mal il ne se souciait guère, pourvu que l'instrument fût terrible et le mal irréparable. Il avait amené un compère avec lui, qui avait pris logement au rez-de-chaussée de l'ancien ministère d'État, sur le square Napoléon III. C'était un homme jeune, d'assez bonne tournure, médecin, disait-on, commandant le 202e fédéré, Polonais, et qui se nommait Kaweski. Ce nom-là m'a tout l'air de cacher un pseudonyme. En tout cas, celui qui le portait a si bien disparu que nul n'a jamais retrouvé ses traces[1].

Le lendemain du jour où Bénot prit possession de son gouvernement du Louvre, il advint à son collègue

[1] Ce Kaweski est presque insaisissable pendant la Commune. Je n'aperçois son nom qu'une seule fois. Un certain Jean-Mineur Murat reconnaît avoir été l'ordonnance du commandant Kaweski; chargé, le 2 avril, de lui conduire un cheval au plateau de Châtillon, il attache la monture à une fenêtre et revient à Paris. (*Procès J.-M. Murat;* jugement contradictoire; 3e conseil de guerre, 15 mars 1872.)

des Tuileries une assez désagréable aventure. Le colonel Alexis Dardelle fut arrêté. Cette histoire-là est bien obscure. C'est une énigme : je ne puis que la raconter sans en dire le mot que j'ignore et que nul ne me confiera. « *Comité de salut public à sûreté générale :* Faire arrêter le citoyen Dardelle, colonel commandant les Tuileries, accusé de détournement d'objets d'art et de relations avec l'ennemi ; G. Ranvier, Ant. Arnaud. » Le mandat d'amener fut signé par Dacosta et mis à exécution. Dardelle protesta très-vivement, et l'un des brigadiers de service auprès de lui, le nommé Lemaître, dégaîna lestement pour délivrer son colonel. Celui-ci fut conduit à Mazas et n'y resta pas longtemps, car le 10 mai il était rendu à la liberté par ordre de Raoul Rigault, procureur de la Commune. Dardelle ressaisit simplement ses fonctions de gouverneur aux Tuileries, dont l'intérim avait été fait, pendant son incarcération, par le colonel Martin. On crut sans doute que Dardelle avait des complices ; cela résulte du moins de la pièce que voici : « *Ordre d'arrestation.* Le commandant militaire du palais des Tuileries fera arrêter et conduire à la prison du Cherche-Midi les citoyens Boudin, capitaine d'état-major aux Tuileries, Lemaître, brigadier au service des Tuileries, comme prévenus de détournement d'objets d'art ou valeurs, de complicité avec le colonel Dardelle, écroué à Mazas, et Lemaître en outre de

tentative de voies de fait à main armée envers ses supérieurs. Paris, le 19 floréal an LXXIX. *Le chef d'escadron d'état-major, chef de la justice militaire:* Sancioni. » Étienne Boudin et Lemaître furent immédiatement relaxés.

Quel était le vrai motif de l'arrestation de Dardelle? S'il avait été en relations prouvées avec le gouvernement de Versailles, Rigault ne l'eût pas fait relâcher et l'eût gardé précieusement pour le peloton d'exécution. Il est plus probable qu'il fut arrêté sur la plainte de Jourde, qui s'était aperçu de quelques rapines et qui avait hiérarchiquement adressé sa plainte au Comité de salut public. Rigault était fort indulgent pour ces sortes de fautes, et il croyait agir révolutionnairement en remettant les voleurs en liberté, pourvu que ceux-ci fussent capables de porter les armes contre la civilisation. Lorsque Jourde, échappé de Nouméa, vint en Angleterre et en Suisse, Dardelle se fit remarquer parmi ceux dont le haro s'éleva contre lui et l'accusa de trahison; d'où l'on peut conclure que le gouvernement des Tuileries avait gardé rancune au délégué des finances, qui n'aimait point que l'on fouillât trop activement dans les dépôts confiés à sa garde.

Étienne Boudin rentré au château y avait repris ses habitudes et, comme par le passé, furetait de tous côtés pour découvrir quelque bonne aubaine; le

13 mai, se promenant dans les caves, il reconnut qu'une partie de murailles paraissait assez fraîche et ressemblait à une porte murée. Il ne se trompait pas. Les caves des Tuileries contenaient 40 000 bouteilles de vins fins, qui représentaient une valeur considérable. Au moment où les Prussiens avaient marché en force contre Paris, on avait oblitéré l'entrée de ce vaste cellier, afin d'en soustraire le contenu à la rapacité des ennemis. On ne pensait alors qu'à ceux de l'extérieur, et pendant que l'on prenait contre eux quelques précautions, ceux de l'intérieur se fortifiaient si bien que toutes les richesses dissimulées par crainte de l'Allemagne tombaient entre leurs mains. Nous ne savons à qui Boudin fit part de sa découverte, mais il revint bientôt accompagné d'hommes armés de pics; on défonça la cave; plus de 3000 bouteilles avaient déjà été chargées et emportées sur sept voitures, lorsque M. Tholomy, brigadier des employés de la régie régulière, fut prévenu. Il courut donner avis de ce pillage à Jacques West; celui-ci prit son sabre, son revolver, descendit vers la cave, saisit Boudin au collet, l'envoya butter contre le mur et distribua des gourmades à tort et à travers. On fit mine de regimber; Jacques West mit le sabre en main : « Vous n'êtes que des voleurs; je vous engage à décamper un peu vite, et si vous n'êtes point contents, vous n'avez qu'à le dire. » L'attitude de West n'était sans doute

point rassurante, car chacun fut satisfait et nul ne souffla mot. Je crois bien que Dardelle prit part à cette petite expédition si valeureusement dirigée contre le bon vin de la tyrannie, car Madeuf, lorsqu'il comparut le 19 mai 1875 devant le 3e conseil de guerre, « avoue avoir reçu six bouteilles de vin provenant de la liste civile, après qu'une brèche eut été pratiquée dans la cave murée et que Dardelle eut fait des distributions à sa suite. » Rêver de délivrer l'humanité tout entière, vouloir proclamer la république universelle et aboutir à la conquête d'une cave amplement garnie, ce n'est vraiment pas suffisant pour mériter le respect de l'histoire.

Deux ou trois jours après cette algarade menée par la bande de filous que Jacques West seul avait mise en fuite, on vit arriver de lourdes voitures de déménagement qui arrivaient de l'ancien garde-meuble de la couronne. Elles apportaient tous les objets un peu volumineux enlevés dans la maison de M. Thiers. En les plaçant aux Tuileries, voulait-on les soustraire à la destruction qui les menaçait dans l'ancienne île aux Cygnes, destinée à supporter bientôt un violent combat d'artillerie? Voulait-on, au contraire, les avoir immédiatement sous la main pour y mettre le feu en cas de défaite? Bien fin est celui qui pourrait répondre à cette question. Tous les meubles provenant de l'hôtel Saint-Georges récemment démoli sous la sur-

veillance de Joseph Fontaine, directeur des domaines, furent emmagasinés au pavillon de Flore, dans deux vastes pièces du rez-de-chaussée, ouvertes sur la cour et que l'on nommait les salles de stuc. Le même jour, une équipe de fuséens était venue s'établir dans le poste des Tuileries, entre le pavillon de l'Horloge et le pavillon Marsan ; c'est là une singulière coïncidence, qui est peut-être fortuite, mais qui, du moins, est de nature à faire naître les soupçons.

La note de Grélier que j'ai citée au début de cette étude est très-explicite sur le rôle de Dardelle ; elle dit en termes fort nets que ce colonel-gouverneur « a placé les poudres aux Tuileries ». Nous pouvons, à cet égard, croire un membre du Comité central qui pendant toute la Commune et jusqu'à la fin a déployé une activité redoutable. Cependant rien dans les dépositions des témoins oculaires n'affirme d'une manière positive que Dardelle ait fait disposer des poudres dans une partie quelconque du palais, pour en faciliter l'explosion. En si graves matières, l'accusé doit jouir des bénéfices du doute, aussi bien dans l'histoire que devant les tribunaux. Il est donc possible que les poudres dont parle Grélier et qu'il approuve Dardelle d'avoir intentionnellement placées dans le château aient été tout simplement des munitions appartenant au parc d'artillerie rangé dans la cour et aient été déposées, à l'abri de l'humidité, dans le

rez-de-chaussée du pavillon central. C'est là une explication que l'on est d'autant plus enclin à accepter que Dardelle, sorte d'épicurien médiocre, de nature peu scrupuleuse, fort ignorant et très-amoureux de lui-même, ne paraît pas avoir été un homme méchant. Il ne se serait certainement pas, il ne s'est pas opposé au mal, mais il est probable qu'il ne l'aurait pas fait lui-même. Il a pu ne pas sortir du château les mains nettes, il a pu le regarder brûler sans sourciller, mais je ne crois pas qu'il y ait entassé des matières explosibles pour en assurer la destruction.

Dans la dernière semaine de la Commune, le jeudi 18 mai, le docteur Rousselle, organisateur de fêtes populaires, et dont la bêtise emphatique me paraît avoir dépassé toute extravagance, donna aux Tuileries, dans les appartements de réception et dans la salle des maréchaux, un concert avec intervention « des Tyrtées modernes » qui restera célèbre dans les fastes du grotesque. J'en ai parlé ailleurs[1], il n'y a donc pas à y revenir ici. Le dimanche 21 mai, nouveau festival, dans les appartements et dans le jardin, avec musique des bataillons fédérés, quête pour les blessés et serment que jamais les troupes françaises n'entreraient dans Paris. A ce moment même elles y pénétraient. La Commune a eu souvent de ces à-propos qui jettent

[1] Voir *Convulsions de Paris*, t. I, chap. v, Sainte-Pélagie.

un peu de gaieté sur son histoire. « Les Versaillais sont dans Paris, » cette nouvelle éclata aux Tuileries à l'aube du 22 mai et y remua tous les cœurs. Les employés réguliers eurent un bon mouvement de joie; les agents de la Commune ne furent point à leur aise, et le gouverneur, avant de songer à organiser la défense du château, s'occupa d'abord à déménager ses nippes et celles d'autrui. — Ici, le vol est manifeste et ne peut être nié. Les témoins sont nombreux, qui l'affirment sous la foi du serment et dans des termes identiques. Une partie des hommes de garde appartenant au 57e bataillon fédéré s'en étaient allés et avaient suivi la déroute des insurgés de l'École militaire. Il ne restait aux Tuileries qu'une trentaine de gardes nationaux, qui réclamaient des munitions et se préparaient à combattre. C'est à ce moment sans doute que Jacques West disparut; il est probable qu'il se cacha pour n'avoir pas à prendre part à la lutte. Vers neuf heures du matin, Antoine Wernert partit aussi, mais dans des circonstances particulières et qui ne sont point à sa décharge.

Par ordre de Dardelle, il fit avancer une charrette dans la cour des Tuileries, et exigea le concours de plusieurs employés de la régie pour y faire placer de nombreux paquets. Les ballots étaient volumineux, enveloppés dans des rideaux de soie, dans des draps, dans des

nappes estampillées à la marque de la lingerie du château; on constata qu'ils renfermaient des porcelaines, de l'argenterie, des pendules, de menus objets mobiliers et des bouteilles de vins fins. Wernert veilla lui-même au chargement; puis il prévint le sieur Potel, commis à la régie du palais, ex-capitaine au 112e bataillon de la garde nationale pendant le siège, d'avoir à ne mettre aucun obstacle à la libre sortie de la charrette qui contenait des objets appartenant en propre au colonel Dardelle. Les employés de la régie avaient bonne envie d'arrêter cette voiture qui allait emporter le produit du pillage, mais l'heure n'était point propice aux observations et l'on eut la sage prudence de s'abstenir. On eût été coupable de risquer la vie d'hommes probes et dévoués, pour ne pas réussir peut-être à sauver quelques débris de ce grand naufrage. Wernert fit sortir lui-même la charrette par l'Arc de Triomphe, puis il se rendit près de M. Potel et lui demanda de lui prêter des habits bourgeois. Il les revêtit et, se sentant suffisamment déguisé, il s'éloigna, conduisant la voiture vers une destination qui n'a pas été connue.

Cet homme se rendait-il complice d'un vol? acceptait-il volontiers un rôle qui lui permettait de ne pas combattre? emmenait-il ces objets avec l'intention de les restituer plus tard à une autorité légitime? saisissait-il avec empressement l'occasion de quitter les

Tuileries? était-ce un fédéré, était-ce un Versaillais? Je ne sais. Il ne fut arrêté que longtemps après la chute de la Commune, et, le 20 juillet 1871, il remettait à M. Potel un certificat ainsi conçu : « Je soussigné, Antoine Wernert, capitaine commandant en second les Tuileries pendant le règne de la Commune, suivant mandat de M. Domalain, lieutenant de vaisseau et colonel de la légion bretonne, chargé par le chef du pouvoir exécutif et le ministre de la guerre d'organiser une contre-révolution pour combattre la Commune insurrectionnelle de Paris, certifie que le lundi 22 mai, vers neuf heures du matin, après avoir renvoyé des Tuileries les gardes nationaux qui y étaient de garde, à l'exception d'environ trente hommes d'une compagnie du 57e fédéré qui avaient refusé de partir en me réclamant des munitions avec menaces, lesquels, sur mon refus réitéré, tinrent conseil pour me fusiller, M. Potel, employé aux Tuileries, l'ayant entendu, me facilita mon évasion en me donnant des effets d'habillement pour changer de tenue. Signé : Wernert. » Nous le répétons, la justice, après enquête, n'a pas cru devoir accepter cette version, et cependant, sur une liste indiquant les noms des chefs de groupe de la « conspiration des brassards », je trouve celui d'Antoine Wernert. Quoi qu'il en soit, il avait quitté les Tuileries entre neuf et dix heures du matin. J'imagine que Dardelle aurait volontiers suivi son exemple,

s'il n'en avait été empêché par l'arrivée d'un des grands personnages de la Commune.

III. — BERGERET LUI-MÊME

Ce que Bergeret laisse au Corps législatif. — Lui-même. — Ses antécédents. — Chef militaire de la révolte au 18 mars. — Ministre de la guerre. — Destitué. — Général de brigade. — L'industrie des sacs à terre. — La partie de billard. — Arrivée aux Tuileries. — Résistance et canonnade. — Encore le souterrain. — Construction des barricades. — M. Koch, pharmacien. — Arrêté. — Conduit au Palais-Royal et aux Tuileries. — A l'Hôtel de Ville. — A mort! — A la cave! — Trois inconnus arrêtés et joints à M. Koch. — Les blouses blanches. — Crédulité. — Étienne Boudin. — Cour martiale. — Urbain, membre de la Commune. — L'exécution. — « Ainsi périssent les traîtres! » — L'intervention de Délescluze. — Trop tard. — Le crime appartient à Bergeret et à Boudin.

Vers midi, on entendit le bruit des tambours : c'était le général Bergeret qui venait se réfugier au palais des Tuileries après avoir abandonné quarante heures trop tôt son quartier du Corps législatif où il avait laissé en souvenir de son passage de nombreuses pièces d'argenterie marquées d'un V, plusieurs couverts aux armes de la ville de Paris, quatre croix neuves d'officier de la Légion d'honneur, quarante-sept croix neuves de chevalier et cent soixante-douze médailles militaires neuves[1]. Il fuyait son poste de combat, où les troupes françaises ne devaient cepen-

[1] Ces objets furent restitués plus tard aux légitimes propriétaires par les soins de M. Garreaud, délégué de la questure au Corps législatif.

dant se présenter que dans la matinée du mercredi 24 mai, et il s'emparait des Tuileries à la tête de son petit corps d'armée, composé du 229e, du 174e bataillon et du 2e zouaves fédérés. Il était accompagné par le membre de la Commune Urbain, maître d'école rabougri, sans élèves, mais non sans imagination, qui dans la séance du 17 mai, à l'Hôtel de Ville, avait demandé que dix otages fussent immédiatement fusillés, cinq dans Paris et cinq aux avant-postes. Bergeret monta par l'escalier d'honneur et s'installa dans les appartements de l'impératrice; il y baugea avec lui une donzelle qui était attachée à sa personne ou à celles de son état-major. Là il attendit énergiquement que l'on vînt l'attaquer pour s'en aller.

Bergeret est une des illustrations de la Commune; les Plutarques de la révolte à tout prix qui écriront plus tard la vie des grands capitaines dont Paris a supporté l'abjection pendant deux mois, lui réserveront certainement leurs meilleures pages. Il eut cette chance d'être toujours battu et immédiatement ridicule. Ses aptitudes naturelles le rendaient fort médiocre; son éducation de tabagie, de clubs, de conciliabules secrets l'avaient fait odieux. C'est lui qui commandait place Vendôme lorsque la manifestation imprudemment pacifique du 22 mars y fut reçue à coups de fusil sur l'ordre de du Bisson; c'est lui qui, le 2 avril, dirigeait l'armée communarde aux avant-postes

levant Neuilly; c'est là qu'il eut deux chevaux tués au fiacre qui le conduisait à la déroute, car, par suite d'infirmités ou d'incapacité, il ne pouvait se tenir à cheval. C'est de Neuilly que fut expédiée cette dépêche fameuse qui lui a conféré instantanément une célébrité que le temps respectera, dépêche par laquelle on annonçait *urbi et orbi* que lui, Bergeret, Bergeret lui-même, était sur le terrain du combat; c'est à cela que se borna toute son action. Petit,

[1] Voici le texte de cette dépêche : « Paris, 2 avril 1871, 5 h. 30 m. du soir. Place à commission exécutive. Bergeret est *lui-même* à Neuilly. D'après rapport, feu de l'ennemi a cessé. Esprit des troupes excellent. Soldats de ligne arrivent tous et déclarent que, sauf les officiers supérieurs, personne ne veut se battre. Colonel de gendarmerie qui attaquait tué. *Le colonel, chef d'état-major*, Henry. » — A cette heure, les troupes fédérées étaient en pleine débandade; le prétendu colonel de gendarmerie tué n'était autre que le docteur Pasquier, chirurgien en chef de l'armée. Le signataire de cette dépêche, le colonel Henry (Louis-Félix), fut pris le lendemain, 3 avril, au plateau de Châtillon. Le 5, un citoyen nommé Barrère, arrivant de Versailles, se présenta à l'Hôtel de Ville et déclara spontanément avoir vu des fédérés prisonniers « sanglants, les oreilles arrachées, le visage et le cou déchirés par des griffes de bêtes féroces ». Il termina en disant : « J'ai vu le colonel Henry en cet état, et je dois ajouter à son honneur, à sa gloire, que, méprisant cette bande de bouchers, il est passé fier, calme, marchant stoïquement à la mort. » Cette déclaration a été pieusement recueillie par les apologistes de la Commune. Charles Beslay l'a reproduite en 1877 dans *la Vérité sur la Commune* (p. 127). Or le colonel Henry a été jugé contradictoirement le 18 avril 1872; condamné à mort, il a vu sa peine commuée en celle de la déportation dans une enceinte fortifiée. C'est avec cette bonne foi que les communards ont écrit leur histoire.

maigrelet, bilieux, le regard flottant et terne, les yeux divergeants, le crâne dénudé, le nez crochu, il ressemblait à une poule d'eau. Fort remuant néanmoins, il croyait sincèrement à son génie universel et n'avait jamais pu réussir en rien. Il était bien près d'atteindre sa quarantième année, lorsqu'il se déguisait en général, et il avait alors essayé bien des métiers dont il s'était dégoûté ou qui s'étaient dégoûtés de lui. Il n'y eut jamais grande affinité entre lui et le travail régulier; ils se fuyaient instinctivement.

Après avoir été garçon d'écurie à Saint-Germain, il s'était engagé et, parvenu au grade de sous-officier dans les voltigeurs de la garde impériale, il avait été employé aux écritures dans les bureaux de l'intendance. Licencié en 1864, il devint commis voyageur pour la librairie et, quelque temps après, pour une fabrique d'ornements d'église et d'imagerie religieuse: ce qui est un singulier début pour un futur général de la Commune. Dans un des voyages qu'il fit en Belgique pour placer des objets de sainteté, il contracta des dettes à son hôtel de Bruxelles, ne put les payer et laissa simplement ses échantillons en nantissement. On croit que c'est en Belgique, en fréquentant les estaminets de la propagande intransigeante et de la politique irréconciliable, qu'il se pénétra des doctrines dont la Commune fut la plus haute ou la

plus basse expression. On dit qu'il fut typographe, qu'il essaya d'être peintre, d'être comédien, qu'il fut même marchand de contremarques, comme Hébert, le grand ancêtre, et que parfois il versait quelque prose dans les égoûts de la *Marseillaise;* on dit aussi qu'employé dans un magasin de modes à Bruxelles, il aurait été condamné à trois mois de prison pour escroquerie. Le rôle qu'il joua pendant la Commune est de nature à justifier toutes les accusations dont on a chargé son passé.

Pendant le siège de Paris par les Allemands, Bergeret fut sergent et ensuite capitaine dans le 83e bataillon de la garde nationale. Le 31 octobre ne le laissa pas insensible et il fit tous ses efforts pour s'y associer. Il appartenait à l'Internationale, ce qui lui constituait une certaine supériorité, qu'il sut faire valoir pour être nommé délégué de son bataillon aux assemblées préparatoires de la fédération de la garde nationale. De là à être membre du Comité central il n'y avait qu'un pas, qui fut promptement franchi. Au 18 mars, le Comité central lui donna mission de défendre la butte Montmartre; grâce à la défection des troupes envoyées pour reprendre les canons, cette journée fut le triomphe de Bergeret, auquel elle valut d'emblée le grade de général. Là s'arrêtèrent ses succès; car l'armée française, revenue de l'énervement produit par ce que M. Thiers a appelé la fièvre

obsidionale, reprenait sa cohésion, retrouvait son ancienne vigueur et ne levait plus la crosse en l'air. Un moment il fut chargé de toutes les opérations militaires et put se croire généralissime. Cela ne dura pas; il fit tant de sottises, il commit tant de bévues, que Cluseret le remplaça par Dombrowski. Bergeret ne fut point content; il fit remarquer qu'il était membre de la Commune pour le vingtième arrondissement, qui lui avait donné 15 290 voix, sur 16 792 votants et 21 960 électeurs inscrits; il refusa d'obéir et de céder son commandement; il fut arrêté et somptueusement détenu à l'Hôtel de Ville, dans les anciens appartements du préfet, où il menait une plantureuse existence au milieu de quelques amis et de beaucoup de bouteilles.

Sa disgrâce ne dura pas. Le 29 avril, l'incapacité militaire dont il avait donné des preuves réitérées le fit nommer délégué à la commission de la guerre; le 6 mai, il fut pourvu d'une brigade de réserve et reçut le Corps législatif pour quartier général. On l'accuse d'avoir conduit quelques expéditions moins périlleuses que sa sortie du 2 avril ou que sa grande marche sur Versailles tentée le lendemain; on prétend que deux bateaux chargés de vins amarrés à Billancourt furent pillés par son ordre et qu'il fit enlever une somme de 57 000 francs à la gare du chemin de fer de l'Ouest. Il avait sans doute besoin d'argent,

parce qu'il aimait à bien vivre; Varlin se plaignait avec amertume d'avoir eu à payer, en quinze jours, 30 000 francs pour frais de nourriture de Bergeret et de ses officiers d'état-major. Malgré cela, ce Bergeret ne dédaignait pas les petits profits : il avait obtenu pour la femme qui portait son nom la fourniture des sacs à terre destinés à la construction des barricades; cela lui était fort commode : de la même plume il ordonnait et il ordonnançait. Il faut croire que ces opérations n'étaient point irréprochables, car la Commune finit par s'en émouvoir : « 11 mai 1871 : Il ne sera délivré dorénavant de sacs à terre, dans le service que dirige le général Bergeret, que sur la vue de la signature et du cachet officiel du citoyen Delescluze, délégué à la guerre, commandant supérieur des forces nationales, et du colonel Ed. Roselli, directeur du génie. *Le délégué civil à la guerre :* Delescluze. » C'était un acte de suspicion désagréable; tout autre eût donné sa démission, Bergeret s'en garda bien et continua à parader dans l'hôtel de la présidence.

Il y jouait au billard, après boire, dans la soirée du dimanche 21 mai, lorsqu'une estafette essoufflée vint lui apprendre que les Versaillais avaient forcé l'entrée de Paris et lui demander du secours, car on n'était point en nombre pour leur résister. Bergeret répondit, entre deux carambolages, qu'il n'avait que

500 hommes autour de lui et qu'il ne pouvait en distraire un seul, car cela suffisait à peine à sa garde. Dans ce temps-là, on disait les gardes de Bergeret, comme jadis on disait les gardes du roi ; car il est à remarquer, une fois de plus, que ces prétendus novateurs se sont servilement astreints à copier les mœurs qu'ils condamnent et à reproduire les abus qu'ils ont la prétention de détruire. Sans attendre l'attaque de l'armée française, sans prendre une seule disposition pour protéger le massif du Corps législatif et du Palais-Bourbon, qui constituait une très-importante position militaire, Bergeret décampa virilement et vint, comme nous l'avons vu, prendre possession du château des Tuileries. Il en fit un monceau de cendres et s'y conduisit de façon à prouver qu'il eût été digne d'avoir dans son corps d'armée la compagnie d'artilleurs dynamiteurs que commandait le capitaine Jean-Jean.

Il ébaucha tout de suite quelques essais de résistance, ce qui lui fut facile, car pendant la nuit du 21 au 22 mai six batteries avaient été envoyées en réserve dans la cour du château. Une trentaine de pièces furent traînées par des fédérés et par des femmes jusqu'aux terrasses qui dominent la place de la Concorde ; en outre, quatre pièces de 12 furent placées dans la grande allée du jardin. On fit là une belle canonnade sur le Trocadéro où l'on croyait que nos troupes

étaient massées et sur le ministère des affaires étrangères, qui fut troué comme un écumoir. Nos soldats heureusement eurent peu à souffrir de ce feu, qui était aussi violent que mal dirigé. Bénot, le gouverneur du Louvre, Kaweski, déjà revêtu d'un costume bourgeois, étaient accourus se mettre à la disposition de Bergeret, qui leur promit d'utiliser leur bonne volonté lorsque le moment serait venu. Dans la journée du 22, Bergeret avait reçu une visite plus importante. Gabriel Ranvier, accompagné d'un commissaire de police et de deux inconnus que l'on prit pour des membres de la Commune, arrivèrent aux Tuileries. L'ancien banqueroutier était alors membre du Comité de salut public : c'était une puissance en ce jour de malheur, puissance de haine et de destruction qui devait jusqu'au bout s'exercer avec une perversité rare. Ranvier, Urbain, Bergeret causèrent pendant quelques instants ensemble; le colonel Dardelle, le commandant Madeuf, le capitaine Boudin, le planton Minot regardaient, à distance respectueuse, le conciliabule de ces trois personnages.

Ranvier et son commissaire de police, ayant appelé quelques fédérés et des employés de la régie, descendirent dans les sous-sols et renouvelèrent un acte que déjà bien souvent nous avons raconté et que nous raconterons encore plus d'une fois, — car elle était tenace et absolument invincible la bêtise de la Com-

mune. — Gabriel Ranvier ordonna de briser des portes, fit sonder les murs, inquiet, rauque, brutal, irrité de ne point trouver ce qu'il cherchait. Que cherchait-il donc? Eh! parbleu! le souterrain qui va partout, mais qu'on ne rencontre nulle part. Bénot, qui était là, paraissait fort affairé; de ses gros poings il tapait sur les murailles, demandait qu'on l'éclairât; selon son habitude, il menaçait les employés ahuris de leur « enlever le baluchon », et se dépitait en disant : « Ce n'est pas possible qu'il n'y en ait pas! » Ces hommes d'État, qui savaient unir dans de justes proportions la science du législateur à la conception du guerrier, pouvaient, sans se rire au nez, chercher le souterrain qui, partant des caves des Tuileries, doit nécessairement aboutir au Mont-Valérien. Ils ne le trouvèrent pas et furent très-étonnés. Ranvier et ses acolytes se retirèrent de fort méchante humeur, après avoir recommandé à Bergeret de tenir bon et ne pas permettre aux Versaillais de faire un pas de plus en avant.

Bergeret n'était encore que général; il allait cumuler d'autres fonctions, être juge, président de cour martiale et presque exécuteur des hautes œuvres de la Commune. Tout le quartier voisin des Tuileries était en rumeur. Les fédérés, revenus de leur premier effarement, dont l'armée française ne profita malheureusement pas, s'agitaient et à tout coin de rue con-

struisaient des barricades. Un pharmacien, M. Koch, demeurant rue de Richelieu, n° 44, était sur le pas de sa boutique, regardant ce tumulte et ne dissimulant pas assez le mécontentement qu'il en ressentait. Il avait quarante-cinq ans environ, était grand, de bonne tournure; sa moustache, sa barbiche, son front prématurément chauve, ses lunettes en or, lui donnaient l'aspect moitié bourgeois, moitié militaire, d'un officier de garde nationale; en veste d'été, le pied chaussé de pantoufles, les mains dans ses poches, il haussait les épaules en entendant les vociférations que l'on poussait autour de lui. Quelques gamins de douze à quatorze ans s'étaient précipités sur une maison voisine en réparation et essayaient d'en arracher les échafaudages. Le malheureux pharmacien eut la fâcheuse idée de s'y opposer et de renvoyer ces jeunes patriotes, en les menaçant de leur tirer les oreilles. Les enfants s'éloignèrent en grommelant et M. Koch rentra dans son arrière-boutique. Il n'y était pas depuis cinq minutes, qu'il vit arriver une bande de fédérés. Il saisit un flacon vide posé sur sa table et le brandit en criant : « Le premier qui approche!.. » On se jeta sur lui et on l'arrêta. Minot, l'ordonnance de Dardelle, s'empara du flacon; puis, montant à cheval, il prit la tête du peloton qui enveloppait M. Koch. On mena celui-ci au Palais-Royal, devant un chef de légion, Damarcy, qui déclara que l'affaire ne le re-

gardait point; alors on alla trouver le colonel Dardelle. M. Koch lui dit : « Il n'y a rien dans le flacon. » La foule et les fédérés crièrent : « C'est de l'acide prussique. — C'est de l'acide sulfurique. — C'est de l'eau seconde. — Il a aveuglé des enfants. » Comme Damarey, Dardelle recula devant la responsabilité d'une décision à prendre et donna l'ordre de conduire le prisonnier à l'Hôtel de Ville, où le Comité de salut public déciderait de son sort. On se mit en marche : en avant et à cheval, Minot, tenant toujours le flacon qu'il montrait au « peuple » ; puis un groupe assez nombreux de turcos de la Commune, de vengeurs de Flourens, de lascars, d'enfants perdus qui se pressaient autour de M. Koch; on le tenait par les bras pendant qu'il allait nu-tête sous le soleil, parfois abattu, parfois se redressant sous les injures dont on l'accablait.

La foule avait grossi, et ce fut une cohue qui arriva sur la place de l'Hôtel de Ville. La légende était déjà faite : — on venait d'arrêter l'ex-pharmacien de l'empereur; il avait versé une limonade empoisonnée aux fédérés; de plus, quand on avait voulu se saisir de lui, il avait cassé une bombonne d'acide prussique, qui en se brisant avait causé la mort de plusieurs personnes; l'ambulance du Théâtre-Français est pleine de ses victimes. — On gravit le grand escalier, on traversa la salle du Trône, encombrée de gens de toute sorte qui, sans trop savoir pourquoi, mais

voyant un prisonnier, crièrent : « A mort! à mort! » Quatre fédérés commandés par Minot firent pénétrer M. Koch dans le cabinet du citoyen Brissac, secrétaire général du Comité de salut public, où se trouvaient en ce moment Ranvier, deux membres de la Commune que je n'ai pas le droit de nommer, car, quoique condamnés à mort par contumace, ils n'ont pas été poursuivis pour ce fait, et une quatrième personne, de laquelle je tiens les faits que je vais raconter. Ranvier interrogea M. Koch; ce malheureux, qui venait de faire un horrible trajet au milieu des vociférations, des menaces et des coups, était dans un état digne de pitié. Il balbutiait, sa face était convulsée, il répétait toujours la même phrase : « Il n'y a rien, il n'y a rien dans le flacon. » Un des assistants dit à Ranvier : « Il n'a plus la tête à lui, laissez-lui au moins le temps de s'expliquer. » Ranvier répondit : « Vous, si vous insistez, on va vous coller au mur! » Un des deux membres de la Commune, caressant sa longue moustache, portant ses insignes à la boutonnière, mécanicien de son métier, méprisant tout le monde, les patrons et les ouvriers, grisé jusqu'à l'envie furibonde par le mauvais vin du socialisme, intervint alors. Il quitta le grand fauteuil de damas rouge où il était plutôt écroulé qu'assis, prit le flacon des mains de Minot, le flaira et, après avoir regardé Ranvier, dit tranquillement : « Les chassepots sont-ils

prêts? » Les fédérés répondirent : « Oui. — C'est bien, reprit-il; à la cave! » On entraîna M. Koch; en traversant de nouveau la salle du Trône au milieu de la cohue qui la remplissait, il levait les mains au-dessus de sa tête et criait : « Justice! justice! » On le hua : « Espion! assassin! à mort! » Le malheureux fit un effort désespéré, s'arrêta pendant une seconde et dit : « Au moins, donnez-moi un prêtre! » Il y eut un éclat de rire général, et une parole lui fut répondue qui, dit-on, a été prononcée à Waterloo. Un employé comptable de la Commune ne put s'empêcher de s'écrier : « Mais par quels bandits sommes-nous donc gouvernés! »

Les fédérés, toujours guidés par Minot[1], ne savaient où était la cave indiquée; ils voulurent fusiller le pauvre pharmacien dans la cour Louis XIV; mais on y avait déposé des caisses de cartouches, des barils de poudre, ils n'osèrent pas. Une voix cria : « Retournons aux Tuileries! » On se remit en route. Bafoué, secoué, maltraité, M. Koch marchait en oscillant au

[1] L'impudence de ce Minot était extraordinaire. Le mardi 30 mai, alors que tous les insurgés étaient recherchés avec passion, il vint aux Tuileries mêmes, où pendant deux mois il avait vécu aux côtés de Dardelle. Rasé, vêtu d'un pantalon blanc et d'un paletot en mérinos noir, il accompagnait un photographe qui désirait prendre quelques vues du palais en ruine. Nul mieux que Minot n'était capable de donner de précieuses indications à cet égard. Il fut promptement reconnu et arrêté.

milieu de ses gardes. Près du quai de Gèvres, trois hommes, dont un vêtu d'une redingote et deux couverts d'une blouse blanche, furent indignés et crièrent : « Mais ne frappez donc pas ce malheureux, c'est horrible! » Les fédérés se jetèrent sur eux, les réunirent à M. Koch et les trouvèrent de bonne prise. Tout de suite la foule, la foule imbécile, trouva l'explication de cet acte inqualifiable : — c'est un curé déguisé, ce sont des agents de police, — et elle fut satisfaite. Deux de ces hommes avaient des blouses blanches, c'en fut assez; ce costume les signalait à toute vengeance, car il est de tradition dans le peuple de Paris que lorsqu'un inspecteur de police veut n'être pas reconnu, il met une blouse blanche. Ce peuple, qui est le plus niaisement crédule que l'on puisse voir, a ainsi un certain nombre d'articles de foi indéracinables. Ce fond de superstition héréditaire résiste à tout; rien ne peut l'ébranler, ni le temps, ni l'expérience, ni le raisonnement. Il croit, il sait que tous les joueurs d'orgue sont des agents secrets, que tous les employés de l'État sont des voleurs, qu'il y a des filets au pont de Saint-Cloud pour arrêter les noyés au passage, que toute défaite de nos armées est nécessairement due à la trahison; il ne croit peut-être pas à Dieu, mais il croit avec ferveur que le persil casse les verres à boire et fait mourir les perroquets.

La foule ramenait les victimes avec de grands cris;

le capitaine Étienne Boudin s'avança au-devant d'elle dans la rue de Rivoli, et prit la direction du cortège, qu'il fit entrer dans la cour. A l'instant même, une cour martiale fut improvisée. Dans la salle des Maréchaux, Urbain, Bergeret, Étienne Boudin, deux ou trois autres sacripants galonnés dont j'ignore les noms, se réunirent en tribunal suprême et firent comparaître les quatre accusés, qui, ayant dominé leur faiblesse en présence d'un péril inéluctable, firent assez bonne contenance. De ce qui se passa dans cet étrange prétoire, on ne sait rien, sinon qu'Étienne Boudin fit office d'accusateur public, et que les quatre malheureux furent condamnés à mort. Il en est trois dont on n'a jamais connu le nom ; on soupçonne seulement que celui qui portait une redingote était un ouvrier chapelier. — La cour était pleine de fédérés, de femmes, de curieux accourus. On dit que du haut du balcon de la salle des Maréchaux Urbain fit un discours. Des employés de la régie l'ont vu parler et gesticuler, mais n'ont pu l'entendre. Étienne Boudin avait porté la parole contre ces malheureux, il ne voulut laisser à nul autre l'honneur de les faire exécuter. Il les amena, les rangea contre la muraille de la cour, entre la troisième et la quatrième fenêtre à gauche du pavillon de l'Horloge ; il rassembla un peloton de fédérés qu'il divisa en deux sections ; il prit place dans l'espace laissé libre, et, tenant son sabre à deux mains

par la poignée et par la pointe, il se prépara à commander le feu.

On avait forcé les deux hommes en blouse blanche, les deux « mouchards », à s'agenouiller; l'un d'eux dit ce que Gustave Chaudey devait inutilement dire le lendemain dans le chemin de ronde de Sainte-Pélagie : « J'ai une femme, j'ai des enfants, laissez-moi vivre! » Étienne Boudin répondit : « Non ! » L'homme reprit alors : « Eh bien, tuez-moi, assassins; Versailles n'est pas loin, et je serai vengé! » Un homme de peine employé aux Tuileries a été témoin de l'exécution; il l'a racontée dans des termes que je ne puis que reproduire, car ils sont d'une vérité saisissante : « Les deux hommes en blouse étaient à genoux; Koch et l'autre debout; les deux premiers levaient les mains et criaient : « Grâce ! » La moitié des gardes nationaux criait également : « Grâce ! » Mais Étienne Boudin, le sabre en main, cria d'une voix vibrante : « Pas de grâce ! à mort ! » Le premier feu de peloton retentit et les deux hommes à genoux sont tombés. Alors le jeune homme qui était à côté de M. Koch demanda à trois reprises : « Je suis innocent; grâce pour mes enfants ! » M. Koch demandait également merci. Quand les fusils furent rechargés, c'est-à-dire une minute après la première décharge, un second feu à volonté, très-irrégulier, se fit entendre. M. Koch cherchait à éviter les balles, il se sauvait en arrière, se jetait à droite et à gauche;

mais les gardes nationaux l'atteignirent, et à bout portant l'achevèrent. Alors Boudin fit élargir le cercle autour des quatre victimes et cria : « Vive la Commune ! » Un gamin de seize ans, chétif et maigrelet, qui pouvait à peine épauler son fusil, vit un de ces malheureux secoué par l'agonie se convulser en grimaçant ; il dit à un de ses camarades : « Regarde donc cet imbécile-là ; est-il farce ! Il a l'air de se moquer de nous et de nous rire au nez ; flanque-lui donc un bon coup de fusil par la gueule[1]. »

Du haut du balcon de la salle des Maréchaux, Bergeret, Urbain et quelques-uns de leurs amis avaient assisté à cette exécution, qui commença au moment même où l'horloge du château sonna le premier coup de six heures. On vit alors, dans ce groupe de spectateurs, un homme agiter un drapeau rouge et on l'entendit crier : « Périssent ainsi tous les traîtres ! Vive la Commune ! » On croit que cet orateur de l'assassinat était Urbain. On a dit que M. Koch, conduit à l'Hôtel de Ville, avait été condamné à mort par Delescluze, qui l'aurait envoyé à Ferré, afin que celui-ci fît procéder à l'exécution. Ce n'est qu'une fable mal inventée, car c'est précisément le contraire qui est vrai. J'en ai la preuve sous les yeux. Dès que

[1] Procès E. Boudin ; jugement contradictoire ; 3e conseil de guerre, 16 février 1872.

M. Koch eut été arrêté, que l'on sut que, conduit de Damarey à Dardelle, il était dirigé sur l'Hôtel de Ville, quelques-uns de ses voisins partirent en hâte afin de l'arracher aux mauvaises mains qui le tenaient. Après mille efforts et bien des difficultés qui furent longues à vaincre, ils parvinrent enfin près de Delescluze. Le délégué civil à la guerre les écouta et, comprenant qu'il y avait là quelque monstrueuse iniquité, leur remit la lettre suivante, écrite tout entière de sa main, pour le délégué à la sûreté générale : « Mon cher Ferré, veuillez faire mettre en liberté le citoyen Koch, pharmacien, qui va ouvrir une ambulance. — Paris, 3 prairial LXXIX. Charles Delescluze. » Les amis de M. Koch coururent à la Préfecture de police; Ferré n'y était pas, mais au bas même de la lettre de Delescluze, Albert Regnard, secrétaire général, écrivit : « Ordre de mettre en liberté le citoyen Koch. » Tout cela avait pris du temps; lorsque l'on arriva aux Tuileries, il était trop tard. — Ce crime appartient exclusivement, absolument, à Bergeret et à Étienne Boudin, qui, voyant un de ces malheureux s'accrocher à ses vêtements en lui demandant grâce, le frappait sur les mains à coups de pommeau de sabre et lui criait : « A bas les pattes ! »

M. Spitzer, colonel en retraite, marié à une femme employée à la lingerie du château où il avait son logement, a suivi du regard toutes les phases de l'exé-

cution. Il dit que Dardelle a fait effort pour s'y opposer. Les employés de la régie ont déclaré que le commandant Madeuf, en apprenant ce quadruple assassinat, s'était écrié : « Ah ! les misérables ! qu'ont-ils fait ? » et qu'il avait réquisitionné un omnibus pour enlever les cadavres. Bergeret fut moins ému. Comme le soir même, entre huit et neuf heures, il se promenait sous les arcades de la place du Palais-Royal, prenant tranquillement l'air après son dîner, il fut accosté par un médecin du quartier qui lui dit : « Qu'est-ce donc que ces gens que l'on a tués dans la cour du château ? » Bergeret répondit : « Eh bien, quoi ? c'étaient des traîtres et des Versailleux ; je les ai fait fusiller ; ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient. »

IV. — LE BOUVIER VICTOR BÉNOT.

Nouveau pillage de caves. — Bergeret inquiet. — Ne défend même pas la position stratégique. — *Que ferons-nous des Tuileries?* — Conseil de guerre. — Ordre d'incendie. — Boudin et Bénot. — Préparatifs. — Pétrole, poudre, goudron. — Dardelle prévient les employés. — Madeuf facilite leur fuite. — Départ de Dardelle. — Le feu. — Le souper. — Bergeret Néron. — L'explosion. — Le commissionnaire Clément Thomas. — Joie, rhétorique, bêtise, erreur communardes. — Bergeret s'esquive. — Bénot et Kaweski aident Boursier à brûler le Palais-Royal. — La bibliothèque du Louvre. — Qu'importent les livres à qui ne sait pas lire? — Tout brûle.

Le lendemain 23 mai, après un doux sommeil comme en donne le calme d'une conscience satisfaite,

Étienne Boudin se réveilla de belle humeur et s'aperçut qu'il avait soif. Il se mit alors en devoir de défoncer la porte de la cave du général de Courson, pensant qu'il y trouverait quelque vieille fiole à sa convenance. Il ne se trompait pas; aidé de plusieurs camarades complaisants, il rafla neuf cents bouteilles de vins fins qui ne restèrent pas longtemps pleines, car tous les fédérés, les faux zouaves, les faux turcos, les faux marins, les vrais lascars, les véritables enfants perdus dont la cour des Tuileries était enguenillée, eurent leur part du butin. Pendant cette journée, Boudin déploya une activité excessive, exalté, le fusil sur l'épaule, le revolver à la ceinture, encourageant tout le monde à la résistance, allant sans cesse des Tuileries à la place de la Concorde, titubant, jurant, terrifiant ceux qui l'approchaient. L'armée française avançait lentement, tâtant le terrain avant d'y mettre le pied, attaquant à l'aide de l'artillerie et ne risquant ses hommes qu'à coup sûr. Les projectiles arrivaient de plein fouet jusque dans le jardin réservé des Tuileries; lorsqu'un obus gémissant rasait la cime des arbres, les ramiers s'enfuyaient en tourbillonnant. Bergeret n'était point tranquille; il regardait souvent vers l'avenue des Champs-Élysées et ne se sentait pas suffisamment protégé par les deux vastes terrasses qui, armées de canons, formaient un rempart presque inexpugnable. Il voulait à chaque

minute avoir des nouvelles et envoyait le commandant Madeuf vers le ministère de la marine et vers le faubourg Saint-Honoré pour être bien certain que sa position n'était pas encore sur le point d'être compromise. Madeuf allait et venait très-affairé, examinant la situation du haut du pont tournant et de la terrasse du bord de l'eau. Les têtes des colonnes françaises ne se montraient pas encore; Madeuf, qui jouait les chefs d'escadron dans la Commune, comme il jouait les traîtres dans les drames, revenait et disait : « Ce n'est qu'une simple démonstration, nous ne sommes pas encore sérieusement attaqués. »

Bergeret avait-il reçu des ordres auxquels il s'est conformé, je l'ignore; mais je sais que, placé sur un terrain exceptionnellement favorable à la lutte, il n'a point combattu. Le palais des Tuileries, préservé par les terrasses de la place de la Concorde transformées en redoutes et armées d'artillerie, appuyé sur les formidables barricades de la rue de Rivoli et du quai, ayant pour ouvrages avancés, d'un côté le Ministère de la marine, de l'autre le Corps législatif et le Palais Bourbon, protégé, sur les derrières, par le Louvre auquel il est relié et qui seul représente une forteresse redoutable, le palais des Tuileries devait être facile à défendre; mais je confesse volontiers qu'il était encore plus facile à brûler. On y pensait à la Commune; c'était là un vieux rêve révolutionnaire ca-

ressé depuis longtemps; il ne s'agissait pas de se maintenir dans une position stratégique qui était la clef de l'Hôtel de Ville, il s'agissait de détruire la demeure où la souveraineté a passé avec ses gloires, ses grandeurs et ses faiblesses. Le 23 mai au matin, le premier-Paris du *Vengeur*, journal de Félix Pyat, est intitulé : *Que ferons-nous des Tuileries?* La question était résolue d'avance; il y avait plus de vingt ans que certains membres de la Commune et du Comité de salut public vivaient dans l'espoir de faire sauter « le repaire de la tyrannie ».

Au milieu de la journée, Bergeret se rendit à l'Hôtel de Ville; lorsqu'il en revint, il réunit autour de lui, dans la cour des Tuileries, une sorte de conseil de guerre composé de son état-major, auquel s'adjoignirent Victor Bénot, Dardelle, Madeuf, Étienne Boudin. Là on ne discuta pas; on reçut les instructions du Comité de salut public transmises par Bergeret : le château sera incendié, il n'en restera pas pierre sur pierre; on a le temps; on agira sans précipitation et méthodiquement, car rien de ce palais maudit ne doit échapper à la destruction. Se tournant vers Bénot, Bergeret lui dit : « Colonel! je te charge d'exécuter les ordres de la Commune. » Bénot répondit : « Je m'en charge! » Nul de ceux qui étaient là ne fit d'objection; Bergeret était le maître et parlait au nom du Comité de salut public;

on se prépara à obéir. Entre cinq et six heures, au moment où des tourbillons de fumée, s'élevant à droite et à gauche du jardin des Tuileries, dans la direction de la rue de Rivoli, de la rue Royale et de la rue de Lille, annonçaient que le plan longuement médité sortait de la théorie pour entrer résolûment dans la pratique, cinq fourgons chargés de barils de poudre, de bombonnes de pétrole, de tonnelets de goudron liquide, arrivèrent par la place du Palais-Royal et pénétrèrent dans la cour. Toutes ces matières inflammables et explosibles furent rangées dans le vestibule du pavillon de l'Horloge.

On se partagea la besogne; Bénot se réserva le pavillon central; Boudin eut pour mission de « préparer » le pavillon Marsan; un troisième bandit, qui pourrait bien être un certain Auguste-Adolphe Girardot, simple fédéré du 231e bataillon, fut envoyé au pavillon de Flore; chacun de ces porte-torches était accompagné d'une équipe de dix hommes environ, choisis parmi les fédérés du 174e bataillon qui était cantonné aux Tuileries. Au moment où Boudin allait pénétrer dans le palais, une cantinière lui dit : « Ce que vous allez faire là est un crime, capitaine. » Il répondit : « Je m'en moque, il faut que tout brûle! » Non-seulement il s'était muni de pétrole, mais il avait pris les tonnelets de goudron liquide, et avec beaucoup de soin il enduisait les tentures des appar-

tements, les boiseries du théâtre, l'autel, l'orgue de la chapelle où Dardelle aimait à charmer ses loisirs. Pendant que Boudin « travaillait » dans cette partie du château, Bénot ne restait pas inactif. Dans le grand vestibule, près de l'escalier d'honneur, il fit disposer trois barils de poudre. On en hissa deux jusque dans la salle des Maréchaux; des seaux d'huile minérale furent répandus sur les parquets; à l'aide de balais on en aspergeait les murs; dans les barils défoncés on prenait la poudre avec des pelles et on la lançait à travers les appartements. C'est un miracle que ces chenapans n'aient point sauté en accomplissant leur tâche diabolique. Au pavillon de Flore, on brisait les bombonnes; cinq ou six bidons d'essence de térébenthine furent versés dans les salles de stuc où étaient enfermés les objets mobiliers appartenant à M. Thiers. Victor Bénot, comme un homme qui comprend la responsabilité du grand acte qu'il va commettre, allait d'un pavillon à l'autre, dans les galeries, jusque dans les chambres, gourmandant le zèle de ses complices, les encourageant à bien faire, louant Boudin de son activité, donnant l'exemple et payant de sa personne, lorsqu'il fallait enfoncer une porte d'un coup d'épaule.

La nuit était venue, car les appartements étaient nombreux aux Tuileries, et chacun d'eux avait dû recevoir sa provision de pétrole et de poudre; cela

avait exigé près de quatre heures. Le plan était fort simple : mettre le feu aux pavillons d'angle et aux galeries, l'incendie en se propageant atteindrait la salle des Maréchaux, dont l'explosion entraînerait l'anéantissement du palais tout entier. On vit une quinzaine d'hommes armés de longues perches à l'extrémité desquelles brillait une lumière passer devant les fenêtres, marchant du pavillon de Flore vers le pavillon de l'Horloge. Du côté du pavillon Marsan, un gardien faisant sa ronde dans les sous-sols aperçut Étienne Boudin et son planton, le manchot Albert Sech, accroupi, tenant chacun une chandelle à la main, près d'un amas de paille et de vieux papiers. L'expression du visage des incendiaires était si terrible, que le pauvre homme fut saisi de frayeur et se sauva. Les premières lueurs apparurent à la salle de stuc; les meubles du président de la république flambaient.

Il était environ neuf heures. Dardelle, inquiet, se promenait dans la cour; Madeuf s'approcha de lui et lui parla bas à l'oreille. Dardelle courut au vestibule de la régie où plusieurs employés étaient rassemblés. S'adressant au sieur Angel, il lui dit avec émotion : « Êtes-vous de service? Qu'importe? Vous me répondez sur votre tête que tous les employés des Tuileries auront, dans un instant, quitté ce palais, qui va sauter. » Le brigadier Tholomy s'écria : « Com-

ment permettez-vous cela? » Dardelle répondit : « Je n'y puis rien, c'est Bergeret qui le veut! » Ce fut une exclamation d'horreur; on courait, on s'appelait; en deux minutes, tous ces malheureux, ayant ramassé quelques nippes, s'entassaient devant le guichet pour se sauver; les fédérés de garde croisèrent la baïonnette et refusèrent de les laisser sortir. A ce moment, le commandant Madeuf apparut et, très-brutalement, donna ordre de livrer passage. Les employés s'enfuirent.

Ils ont cru que, dans le conseil de guerre ou plutôt d'incendie tenu par Bergeret, on avait décidé qu'ils seraient tous fusillés; ils en ont trouvé la preuve dans ce fait que les sentinelles se sont opposées à leur départ. Leur mémoire un peu effarée les a mal servis; on ne pouvait franchir les guichets des Tuileries qu'en disant le mot d'ordre, qu'ils ne connaissaient pas. Si, comme ils se le sont figuré, ils avaient été destinés à être passés par les armes, Dardelle ne se serait point empressé de les prévenir du danger auquel les exposait la prochaine explosion des Tuileries, et Madeuf ne serait point intervenu pour rectifier une consigne mal interprétée. Dardelle et Madeuf sautèrent à cheval et disparurent au galop. On a raconté qu'Alexis Dardelle avait pris part à l'incendie du Palais-Royal; je crois fermement que l'on s'est trompé. Il quitta les Tuileries le mardi 23 mai, entre

neuf et dix heures du soir; à partir de ce moment, on perd absolument sa trace.

Dans la cour des Tuileries et dans le Carrousel, il restait environ 300 hommes du 174e bataillon qui, à dix heures et demie, opérèrent leur retraite. Les flammes sortaient du pavillon Marsan et gagnaient l'aile qui longe la rue de Rivoli; la galerie comprise entre le pavillon de Flore et le pavillon de l'Horloge était en feu. Le général Bergeret, son chef d'état-major Servat, le colonel Bénot, le colonel Kaweski, le capitaine Boudin, l'officier d'ordonnance Victor-Clément Thomas, qui, en temps normal, était commissionnaire à l'un des coins de la rue de Richelieu, placés sous le petit arc de triomphe, regardaient et trouvaient que cela était bien. Kaweski prévint Bergeret qu'il avait fait préparer chez lui un souper composé simplement de quelques viandes froides, et ajouta qu'il espérait que le général et les autres citoyens voudraient bien y faire honneur. Bergeret accepta, et pendant que l'incendie faisait rage, ces gens allèrent se mettre paisiblement à table dans la pièce du rez-de-chaussée que Kaweski occupait à l'ancien ministère d'État. On mangea bien, on but mieux, on eut du vin à discrétion, de l'eau-de-vie sans marchander; on trinqua à la république universelle et l'on reconnut que décidément on était la « grande nation, seule héritière des géants de 93 ».

Bergeret sentit quelque émotion s'éveiller dans son âme d'artiste, et il proposa d'aller fumer sur la terrasse pour mieux jouir de « ce spectacle sublime ». Comme l'on passait devant le concierge Remy, qui fut très-courageux et qui regardait ces bandits avec des yeux irrités, Victor Bénot lui dit : « Ça t'embête, n'est-ce pas, mon vieux? Eh bien! le palais des rois brûle : l'oiseau ne reviendra plus au nid. » On s'installa commodément sur la terrasse, entre le pavillon Colbert et le pavillon Richelieu. Bergeret, dont la modestie n'avait rien d'excessif, se compara sans doute à Néron :

> Venez, Rome à vos yeux va brûler, — Rome entière!
> J'ai fait sur cette tour apporter ma litière
> Pour contempler la flamme en bravant ses torrents!

A une heure et un quart du matin, la coupole de la salle des Maréchaux, soulevée par l'explosion des barils de poudre, éclata, lança un tourbillon d'étincelles, projeta au loin des portes, des ferrures, des madriers, et, s'effondrant sur elle-même, s'écroula dans les flammes. Les spectateurs admirèrent, applaudirent, et crièrent : « Vive la Commune ! » C'était « le palais des rois » qui venait de sombrer, il est vrai; mais c'était aussi le palais de la Convention, la place même où Marat, où Hébert, avaient bavé le plus pur de leur venin.

Bergeret ne se sentait pas d'aise, et il voulut que la

bonne nouvelle parvînt immédiatement au Comité de salut public. Il écrivit ce billet au crayon : « Les derniers vestiges de la royauté viennent de disparaître; je désire qu'il en soit de même de tous les monuments de Paris. » Puis il fit porter cette dépêche à l'Hôtel de Ville par son officier d'ordonnance Thomas, qui, de son premier métier, avait conservé l'habitude de faire ponctuellement les commissions[1]. Thomas a raconté lui-même comment il fut reçu à l'Hôtel de Ville. « Les quelques membres du Comité qui se trouvaient présents, a-t-il dit, ont accueilli cette nouvelle par des bravos et m'ont invité à boire; seul Delescluze paraissait soucieux. » Il n'est point douteux que l'incendie des Tuileries n'ait été considéré comme une victoire par les gens de la Commune; tous les communards qui ont écrit leur histoire s'en sont félicités; le thème est identique et les variations sont pareilles. George Jeanneret, dans *Paris pendant la commune révolutionnaire de* 70, a formulé (p. 231) l'opinion qui paraît admise chez ce monde étrange : « Cette nuit-là les fenêtres des Tuileries s'illuminèrent comme jamais aucune fête ne les avait éclairées.

[1] Le véritable nom de ce personnage, né au Sénégal le 14 octobre 1838, est Victor-Jacques-Hippolyte Thomas. Il était le neveu du général Clément Thomas. La mort violente de son oncle, assassiné par les insurgés du 18 mars, ne l'empêcha pas de servir la Commune avec quelque dévouement.

Le feu purifia ce vieux repaire de tous les crimes et de tous les vices. C'était moralité et justice d'accomplir cet acte. Honneur aux citoyens généreux qui en ont pris l'initiative ! » M. Lissagaray, qui est pourtant moins bête que ceux dont il célèbre les actions, ne peut s'empêcher de tomber dans cette niaise rhétorique. « De formidables détonations, dit-il (p. 372), partent du palais des rois, dont les murs s'écroulent, les vastes coupoles s'effondrent. Le flot rouge de la Seine reflète les monuments et double l'incendie. Chassées par un souffle de l'est, les flammes irritées se dressent contre Versailles et disent au vainqueur de Paris qu'il n'y retrouvera plus sa place, et que ces monuments monarchiques n'abriteront plus la monarchie. »

Erreur profonde, ô lugubres nigauds que vous êtes ; c'est vous-même qui avez fait à votre principe une blessure incurable ; si jamais la monarchie revenait en France, ce sont les forfaits que vous avez commis pendant la Commune qui la ramèneraient et qui la rendraient possible. Êtes-vous donc tellement ignorants ou avez-vous si peu de mémoire que vous ne sachiez pas que c'est le souvenir de l'insurrection de juin 1848 qui a voté au scrutin du 10 décembre ? Et puis, à quoi bon brûler les palais sur lesquels, après chaque révolution, on écrit : Propriété nationale ? Il y a longtemps, en France, que les châteaux royaux ne

sont plus que des auberges de passage ; on y entre au son des fanfares ; à peine installé, il en faut déguerpir au bruit des sifflets ; triste demeure qui découvre la place où tombent les têtes couronnées, toute martelée par les balles populaires, toute noire du pétrole social, hôtellerie périlleuse qui devrait avoir pour enseigne : *Au Juif errant !*

Le général Bergeret avait accompli son œuvre ; il estima qu'il était quitte avec la Commune et il partit, redevenu bien plus Jean que devant. Victor Bénot et Kaweski, plus vaillants et moins satisfaits d'eux-mêmes, comprirent qu'il leur restait encore quelque mal à faire, et, tout en fumant leur cigare, ils s'en allèrent au Palais-Royal donner un coup de main au brave colonel Boursier, afin de réduire en cendres cette autre demeure des tyrans. Les portiers, les hommes de service de l'ancien ministère d'État croyaient être définitivement débarrassés de ces gredins, mais ils se trompaient et allaient bientôt apprendre de quoi est capable un citoyen vraiment dévoué à la Commune. L'ancien logis de Philippe-Égalité commença à brûler sérieusement vers trois heures du matin ; à quatre heures, le portier du pavillon central du nouveau Louvre, qui s'élève au milieu de la place et fait vis-à-vis au dôme du Palais-Royal, vit arriver trois hommes qu'il reconnut : c'étaient Victor Bénot, Boursier et Kaweski. Ils portaient deux bidons blancs sur les-

quels on lisait le mot *fuséens* et un numéro matricule. Bénot demanda les clefs de la bibliothèque. Comme le malheureux concierge hésitait, Bénot se précipita sur lui et le frappa. Il remit les clefs. Les trois bandits se précipitèrent dans l'escalier ; le portier montait derrière eux en suppliant et en criant : « Ne brûlez pas ! Ne brûlez pas ! » Boursier s'arrêta et mit son revolver en main. Le portier se laissa tomber sur une des marches. Au moment où il se redressait, une quinzaine de fédérés passèrent devant lui, lestes comme des chats, et courant vers la bibliothèque. Le pauvre homme descendit, et resta devant la porte, regardant machinalement le Palais-Royal qui flambait. Il vit un groupe de fédérés du 202e bataillon, qui filaient au pas de course, s'arrêter devant une des casernes de la rue de Rivoli encore occupée par les pompiers. Quelques instants après, les pompiers, portant des malles et des paquets sur le dos, s'enfuyaient. Les fédérés leur avaient dit : Le palais est miné, tout va sauter !

Boursier, Bénot, Kaweski, les quelques fédérés qui les avaient rejoints étaient dans la bibliothèque et l'incendiaient. C'était l'ancienne bibliothèque du roi[1], la bibliothèque de l'empereur ; improprement on l'appelait la bibliothèque du Louvre. Elle remplissait

[1] La bibliothèque de la rue de Richelieu était la bibliothèque royale.

l'énorme travée transversale qui, allant du square Napoléon à la place du Palais-Royal, se termine d'un côté par le pavillon Richelieu et de l'autre par le pavillon de la Bibliothèque. C'est là que les souverains déposaient les cadeaux de « librairie » qu'ils avaient reçus ; il y avait des incunables, des exemplaires uniques, des reliures merveilleuses. Qu'est-ce que ça pouvait faire à Bénot ? On eût dit à ces malfaiteurs que les armoires contenaient des richesses manuscrites sans prix, les 30 volumes du trésor de Noailles, les 61 volumes des papiers de Voyer d'Argenson, les 5 volumes de la vie des poètes par Colletet, les 700 volumes de la collection Gillet et Saint-Genis, ça ne les eût point arrêtés, car tout cela leur importait peu[1]. Ils jetèrent leur pétrole sur les rayons, parmi les papiers ; ils répandirent le contenu d'un bidon sur le parquet, le firent couler jusqu'au palier de l'escalier, y mirent le feu et s'enfuirent. Avant de quitter son appartement, Bénot fit quelques paquets de linge qu'il n'oublia pas d'emporter.

[1] Pour apprécier l'étendue et l'importance du désastre causé par l'incendie de la bibliothèque du Louvre, voir : *Pertes éprouvées par les bibliothèques publiques de Paris pendant le siège par les Prussiens en* 1870 *et pendant la domination de la Commune révolutionnaire en* 1871, par M. Baudrillart ; Paris, Techener, 1872 ; et les *Manuscrits de la bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du* 23 *au* 24 *mai* 1871, *sous le règne de la Commune*, par Louis Paris ; au *Cabinet historique ;* Paris, 1872.

Les flammes ne tardèrent pas à briser les vitres et apparurent au sommet du pavillon Richelieu. L'aspect du square Napoléon, du Carrousel, de la cour des Tuileries était effroyable. Le château n'était qu'un bûcher enveloppé par les flammes; le feu glissant par les combles consumait l'aile qui prend façade sur la rue de Rivoli ; de l'autre côté, vers le bord de l'eau, il avait envahi la nouvelle salle des États et menaçait le pavillon de la Trémoille. Au ministère d'État, le dernier étage du pavillon Richelieu, la bibliothèque, brûlait. Çà et là, sur ces places immenses et désertes, quelques pauvres employés se sauvaient en levant les bras vers le ciel.

Au Louvre même, les conservateurs, muets d'horreur, regardant ce spectacle, placés derrière les fenêtres de leur cabinet, se demandaient si toutes nos collections d'art, si tous nos musées n'allaient pas périr.

CHAPITRE IV

LES MUSÉES DU LOUVRE

I. — LA DÉLÉGATION AUX MUSÉES.

La fédération des artistes. — Administration imposée par la Commune. — M. Oudinot. — Jules Héreau. — Transbordement de tableaux à Brest. — La Vénus de Milo. — Disparus. — Mandat d'arrêt. — Le citoyen Brives. — Les conservateurs. — Les fédérés évacuent le Louvre. — Le docteur Pillot. — Ses états de service. — Toujours le souterrain. — Les surveillants sont arrêtés. — Forcés de travailler aux barricades. — Un conservateur s'offre pour otage. — Inquiétude. — Héroïsme. — Les délégués sont moins arrogants. — On les enferme. — Tout va-t-il donc périr? — Au nom de la loi! — Deux capitaines du génie. — Sur les toits. — Immensité du désastre.

Au Louvre proprement dit, à l'ancien Louvre, dans le vaste palais quadrilatéral qui renferme nos musées, le temps avait paru long pendant la période de la Commune. Les conservateurs avaient réuni leurs efforts pour empêcher les insurgés d'y pénétrer, de s'y installer, et ils avaient réussi. La fédération des artistes, présidée par Courbet, avait essayé d'y tenir ses

séances, mais elle n'avait pu vaincre de très-courageuses, de très-nobles résistances, et elle avait été réduite à aller bavarder dans les bureaux de l'ancien ministère des beaux-arts, qui, après l'évolution du 2 janvier 1870, avait pris la place du ministère d'État. La fédération des artistes n'émit pas une seule idée et elle fut d'autant plus impuissante qu'elle se croyait sérieusement un corps politique. M. Gerspach, qui l'a bien connue, en a parlé dans des termes qu'il est bon de citer : « Ceux qui avaient passé leur temps à critiquer l'administration, dit-il, n'ont rien trouvé de mieux à faire que de l'imiter ; ils ont discuté des programmes, des règlements, ont nommé des commissions, des sous-commissions, des délégations. Ils se sont attribué des indemnités : tant par séance, tant par rapport[1]. » Ils estimaient qu'en matière d'art la Commune représentait le pouvoir exécutif et que la fédération était le pouvoir législatif. Niaiserie considérable, qui ne les faisait même pas sourciller et qui peut se traduire ainsi : Les artistes se commandent des œuvres d'art et la Commune les leur paie.

Le général en chef de cette armée de rapins était Gustave Courbet, artisan de talent qui n'avait rien d'un artiste, dont la suffisance était bouffonne, qui croyait

[1] Voir l'*Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, t. II, déposition de M. Gerspach, 255 et seq.

à sa mission et qui, en somme, n'était qu'une grosse bête. Dans les galeries du Louvre il promenait parfois sa forte bedaine et ses larges épaules; il décidait volontiers sur toute chose qu'il ignorait, prononçait de son accent traînard des jugements sans appel et prenait imperturbablement les Gérard pour des Greuze; lourdement gouailleur, du reste, et point méchant. Membre de la Commune, et — ce qui est à son éloge — faisant partie de la minorité, il était trop sérieusement absorbé par les soucis de l'homme d'État pour continuer à diriger la fédération des artistes et à s'occuper des musées du Louvre. La fédération, ayant fini par destituer les conservateurs réguliers, les avait remplacés par une délégation choisie dans son sein et composée d'Oudinot, architecte; Héreau, peintre; Dalou, sculpteur. Il est impossible d'avoir été plus convenable et d'avoir donné preuve de meilleures intentions que M. Oudinot. Dès la première heure, on fut assuré qu'il n'avait accepté ses fonctions que dans le but nettement déterminé de protéger les employés et de sauver les collections. Son autorité fut des plus douces et exercée avec une réserve de bon aloi à laquelle les gens de la Commune n'avaient point habitué les opprimés qu'ils avaient la prétention de gouverner.

C'est le 17 mai, à la veille même de la débâcle générale, que le *Journal officiel* publia les nouvelles

nominations : Achille Oudinot, administrateur ; Jules Héreau et Dalou, administrateurs-adjoints. Ce dernier n'a laissé aucun souvenir au Louvre ; il paraît avoir été sans consistance et être resté naturellement neutre : ni bon, ni mauvais. Il n'en est pas de même de Jules Héreau, qui voulut se donner de l'importance et ne réussit qu'à faire prendre le change sur son caractère. Dans un rapport rédigé au jour le jour par un des fonctionnaires du Louvre, je vois que Jules Héreau est très-sévèrement qualifié. « Cet homme s'agite, se démène, hurle[1]. » — C'est probablement un individu comme il en est tant, qui, ayant toujours déblatéré contre la morgue des administrateurs et des employés, exagéra sottement les défauts qu'il reprochait aux autres et qui, en majeure partie, n'existait que dans son imagination. Il avait cependant conçu un projet qu'il ne put mettre à exécution, mais qui était bien pervers. A l'heure de nos premières défaites, lorsque l'encaisse métallique de la Banque de France et les diamants de la couronne, confiés à M. Chazal, furent transportés à Brest, les conservateurs des musées du Louvre et du musée du Luxembourg expédièrent dans la même ville nos tableaux les plus précieux. Cette opération de transbordement, longue et assez difficile, fut brusquement interrompue par la révolution du 4 septembre. Quelques-uns des

[1] Voir à la fin du volume, dans l'*appendice*, la réclamation de M. Héreau.

objets réservés au transfert étaient seuls partis, les autres restèrent au Louvre. Dès lors, aucun de nos chefs-d'œuvre ne quitta les musées, sauf *la Vénus de Milo*, qui, nuitamment enlevée par ordre de M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, fut habilement cachée dans la Préfecture de police, où, après la Commune, on la retrouva heureusement intacte[1]. Les tableaux réfugiés à Brest manquaient naturellement dans les salles; Jules Héreau eut la prétention d'ouvrir celles-ci au public et de faire placer sur tout cadre dont la toile avait été enlevée, l'inscription : *disparu*. C'était livrer tout le conservatoire du Louvre, composé des plus honnêtes gens du monde, aux suspicions et aux accusations de la Commune, que sa bêtise naturelle n'en rendait point avare. Le fonctionnaire en présence duquel cette question se débattait ne put contenir un mouvement d'indignation, et il commençait à parler avec véhémence, lorsqu'il fut interrompu par Oudinot, qui déclara que jamais il ne tolérerait une pareille infamie. Ce mot justifié, tombant de tout son poids sur Jules Héreau, mit fin à la discussion. Fort heureusement, car il y avait au Louvre tels hommes qu'il me serait possible de nommer et qui se seraient fait

[1] Enfermée dans une vaste caisse, descendue dans les sous-sols des bâtiments neufs de la Préfecture de police, la statue fut ainsi soustraite aux atteintes de l'incendie.

tuer devant les cadres vides plutôt que de tolérer qu'on y attachât une inscription infamante pour eux.

Oudinot n'était point l'homme qui convenait à la Commune, car reculer devant une bassesse indiquait des sentiments d'un civisme peu exalté; en outre il était, non pas bienveillant, mais respectueux envers les conservateurs et les avait secrètement prévenus, le vendredi 19 mai, qu'un mandat d'arrêt collectif, signé contre eux, serait probablement mis à exécution le 22. Aussi le 20, Oudinot était destitué et remplacé, en qualité de directeur, par un certain M. Brives, qui, dit-on, avait été représentant du peuple en 1848 ; en cas d'absence du susdit, c'était Jules Héreau qui était chargé de donner des ordres, — ordres fort incohérents du reste, et parfaitement incompréhensibles, qui consistaient à mettre les scellés tantôt sur une porte, tantôt sur une autre, quitte à les briser immédiatement pour les replacer tout de suite. — Ces incidents n'avaient été que fastidieux, et, en réalité, n'avaient créé aucun danger immédiat pour les collections, ni pour les conservateurs, qui, peu intimidés par l'intrusion d'une administration nouvelle, continuaient à venir au Louvre et veillaient sur les trésors dont ils avaient la garde. Ceux-ci avaient été mis autant que possible à l'abri des recherches; les objets les plus précieux avaient été murés; dans quelques galeries, la galerie d'Apollon entre autres, on n'avait laissé en

place que les vitrines; ce qu'elles contenaient était caché, — disparu, — comme aurait dit Héreau.

Les avanies sérieuses ne commencèrent qu'après l'entrée des troupes à Paris. Ce fut le bruit du tocsin et de la fusillade qui apprit aux habitants du Louvre que la France revenait dans sa capitale. A ce moment Jules Héreau fait du zèle; il rédige benoîtement un procès-verbal constatant que lui et Dalou n'ont point quitté leur poste, tandis que le citoyen directeur Brives est absent. Les gardes nationaux, chargés de garder les portes, ont fait exactement comme l'ex-représentant Brives; à quatre heures du matin, voyant la déroute du Trocadéro et de l'École militaire passer lestement dans la rue de Rivoli, ils se sont joints à elle et ont filé si vite qu'ils ont oublié leurs fusils, ce qui est peu de chose, mais leurs provisions de bouche, ce qui est grave et dénotait de sérieuses préoccupations. Un brigadier de surveillants profita de cette bonne occurrence et fit immédiatement fermer les quatre grilles qui donnent accès dans la cour François Ier.

La journée fut tranquille, mais la soirée réservait au personnel des musées une surprise à laquelle il ne s'attendait pas. Vers onze heures du soir, on vit arriver le docteur Pillot, délégué au premier arrondissement, le sabre d'une main, le revolver de l'autre, marchant à la tête d'une escouade d'officiers fédérés,

parmi lesquels s'épatait la lourde encolure du colonel Victor Bénot. Pillot avait alors soixante-deux ans ; son crâne chauve, son apparence décrépite lui donnaient la physionomie d'un octogénaire. Docteur ? il le disait, mais il n'en faut rien croire ; ce lunatique n'avait pris ses grades qu'à l'université de Laputa. Il semble n'avoir jamais été qu'un assez mince escroc, politiqueur acrimonieux et fort maladroit, car en 1836 il est condamné à six mois de prison, pour bris de scellés et port illicite du costume ecclésiastique ; en 1841 il est frappé d'une peine analogue pour affiliation à la société secrète des *communautaires*, dont le but était le renversement radical du droit de propriété, ce que ces gens-là appellent : la table rase. Il ne put réussir à être représentant du peuple en 1848, et il devint alors médecin homœopathe, sans diplôme ni clientèle. Malgré sa participation à la journée du 31 octobre 1870, il échoua au premier scrutin du 26 mars. Celui du 16 avril fut plus juste et l'envoya à l'Hôtel de Ville, où il n'apparut jamais que pour être violent. La délégation du premier arrondissement contentait son ambition, et il lui suffisait d'être malveillant envers ses administrés pour croire qu'il méritait bien de la Commune.

Docteur, ancien candidat aux assemblées législatives, homme d'expérience, membre d'un gouvernement à la fois militaire et réparateur, il se croyait la

science infuse, car, semblable à ses congénères de l'Hôtel de Ville, il avait en lui-même l'imperturbable foi que donne l'excès de l'ignorance. Aussi venait-il au Louvre bien armé, bien escorté, non pour crever le portrait de Louis XIV, décapiter celui de Charles Ier, ou poignarder celui d'Henri IV, mais pour visiter les caves et y faire une perquisition. Que devait-il donc y trouver : des armes, des Versaillais ou du vin ? Il devait, — le lecteur l'a déjà deviné, — découvrir l'entrée du souterrain qui mène, — toujours tout droit, — au Champ de Mars. Le rapport que j'ai sous les yeux dit : « Les recherches restèrent naturellement infructueuses. » Elles avaient duré deux heures. C'était pénible de s'en aller les mains vides et d'avoir fait ce que les veneurs appellent buisson creux ; Pillot remédia à cet inconvénient en faisant emmener et retenir à la mairie du premier arrondissement quarante-sept gardiens ou gagistes attachés au service des musées. Ils seront des otages et, si « le Louvre donne signe de monarchisme », ils seront passés par les armes.

Ces malheureux restèrent toute la nuit debout dans une salle, après avoir été brutalement interrogés par un commissaire central nommé Landeck qui voulait les envoyer à la Préfecture de police, à Théophile Ferré, c'est-à-dire au supplice, car à cette heure, où la défaite n'était plus douteuse, Ferré pardonnait en-

core moins que d'habitude. On les réserva pour une autre besogne et, la baïonnette aux reins, le revolver au visage, ils furent contraints de travailler aux barricades que les fédérés élevaient dans la rue et sur le quai du Louvre. Un des conservateurs, indigné de voir ces pauvres gens réduits à cette servitude et forcés sous peine de mort à construire des ouvrages de défense contre ceux-là mêmes qu'ils attendaient avec une si vive anxiété, se rendit chez les délégués aux musées, chez Héreau et Dalou. Il dit que l'on n'avait pas le droit d'arrêter d'honnêtes serviteurs qui n'avaient fait que leur devoir et qu'il priait les citoyens délégués de l'accepter, lui, comme otage, afin que les gardiens fussent rendus à la liberté. Jules Héreau et Dalou ne savaient que répondre : « Nous ne pouvons rien en tout ceci, monsieur, sinon ne pas vous dénoncer, et nous ne vous dénoncerons pas. » Vers six heures du soir les gardiens furent délivrés ; ils rentrèrent au Louvre humiliés, harassés de fatigue et mourants de faim, car depuis la veille ils n'avaient point mangé. On apprit alors quelle atroce et burlesque comédie on avait jouée avec eux. On leur avait dit qu'ils allaient être fusillés, s'ils ne se hâtaient d'indiquer dans quelle partie secrète des caves se trouvait l'entrée du souterrain, du fameux souterrain qui va au Champ de Mars, et pendant ce temps les fédérés venus au Louvre disaient à l'un des fonctionnaires

que s'il ne livrait la clef du souterrain, les gardiens détenus à la mairie seraient fusillés. Et dire que ces brutes s'étaient installées à l'Hôtel de Ville dans l'intention formelle et préconçue de répandre quelque lumière sur notre civilisation infectée d'obscurantisme !

On avait annoncé aux employés du Louvre que le 112e bataillon allait venir camper dans la cour ; on l'attendit avec inquiétude ; il ne vint pas, et l'on en fut heureux, car un combat livré aux portes mêmes du Musée aurait pu avoir de détestables résultats. Dans ce quartier, du reste, l'heure n'était plus à la défense, elle était tout entière aux incendies. On n'en put douter quand on vit les flammes jaillir du pavillon de Flore et du pavillon Marsan. Lorsque la salle des Maréchaux fit explosion, l'angoisse fut inexprimable : « Le Louvre va-t-il donc sauter, et tant de richesses accumulées, et nous aussi ? » Là encore on fut admirable et nul ne déserta son poste. Parmi ceux qui restaient imperturbablement, il y avait un homme, un homme considérable, dont le logement était situé rue de l'Université. Son devoir était au Louvre, son cœur était à la maison où sa femme l'attendait. Toute la rue de Lille n'était plus qu'un brasier masquant d'un rideau de feu la zone voisine, et l'on pouvait, l'on devait croire que la rue de l'Université brûlait. Celui dont je parle, qui le matin s'était offert en qualité

d'otage pour obtenir la liberté des gardiens, ne bougea pas, semblable à un bon capitaine de vaisseau, héroïque et demeurant le dernier sur le navire en perdition.

Quelques gens descendirent leurs enfants et leur femme dans les caves, que l'on visita avec soin, car on voulait s'assurer que nulle matière explosible n'y avait été déposée. On fit une ronde générale : dans les sous-sols, dans les combles, dans les ateliers, dans les galeries, dans les salles ; tout le personnel était debout; on avait réuni dans le même lieu les seaux, les pioches, les louchets ; en un mot, tous les ustensiles de sauvetage que l'on avait pu découvrir. Plus la nuit avançait, plus les flammes paraissaient effrayantes, plus le péril semblait se rapprocher. Dans le salon carré, on rencontra les délégués Héreau et Dalou; ils s'approchèrent d'un conservateur et avec quelque embarras parlèrent de mesures à prendre et de la responsabilité qui leur incombait. Le conservateur répliqua vertement : « Vous êtes les amis de ceux qui font sauter nos monuments et qui brûlent Paris ; je vous défends de m'adresser la parole. » — Héreau, qui était devenu aussi humble qu'il avait été arrogant, s'inclina pour répondre : « Monsieur, nous sommes à votre discrétion, vos gardiens sont pour vous, nous sommes donc entre vos mains, faites de nous ce que vous voudrez. » Ces deux niais, qui s'étaient four-

voyés dans une aventure dont le plus simple bon sens aurait dû prévoir la fin, furent enfermés dans les appartements de la direction et gardés à vue, dans la crainte qu'ils ne jetassent quelque billet ou quelque avis aux fédérés qui passaient dans la rue de Rivoli ; crainte illusoire, ces deux pauvres diables ne songeaient qu'à protéger leur peau et leur liberté, qui furent sauvées[1].

Rapidement on s'était compté ; on était une cinquantaine, tous dévoués, et l'on se disait, en voyant brûler la bibliothèque du Louvre, en voyant la fumée sortir par les lucarnes des combles de la nouvelle salle des États, que l'on était en nombre et assez résolu pour faire une coupure dans les murailles ou dans les toits, et pour combattre le feu qui s'avançait par la droite et par la gauche. Le vent était faible, par bonheur, et soufflait de l'est, c'est-à-dire dans une direction qui rabattait les flammes vers les Tuileries. La situation n'en était pas moins terriblement grave et émouvante. Quoi ! tout ce que le moyen âge nous a légué, ce que nous avons hérité de la Renaissance et des temps modernes, tous ces tableaux, tous ces dessins, ces gravures, ces statues, ces émaux, ces bijoux, ces armures, quoi ! ces raretés, ces merveilles, tout

[1] Grâce à l'un des conservateurs, qui les fit sortir du Louvre en sa compagnie lorsque la bataille eut pris fin.

ce que nous avons arraché aux ruines de l'antiquité va-t-il donc périr dans la ruine de Paris, parce qu'il a plu au valet d'écurie Bergeret, au menuisier Boudin, au bouvier Bénot, au marchand de vin Boursier, de brûler des palais, en haine d'un monde qu'ils détestent d'une haine farouche, car leurs vices leur y infligent une place qui ne convient pas à leur vanité!

Le jour se levait; il n'était pas encore quatre heures du matin, lorsque deux femmes et cinq hommes, dont l'un portait un drapeau rouge, entrèrent dans le Louvre en pénétrant par la grande galerie qui confine au pavillon Lesdiguières. C'étaient sans doute des maraudeurs attardés à chercher aubaine dans les anciens appartements du grand-écuyer ou du grand-veneur et qui, chassés par l'incendie, avaient marché devant eux sans trop savoir où ils allaient. Ils traversèrent les salles, se dandinant d'un air « crâne », descendirent l'escalier Henri II et sortirent par le guichet du pont des Arts; ils emportèrent la clef de la grille en disant: « Nous allons revenir. » Un des conservateurs fut averti. Les quatre grilles de la cour François Ier ont une serrure identique et peuvent, par conséquent, être ouvertes par la même clef. Des ordres furent immédiatement donnés; on eut bien vite découvert des chaînes et des cadenas à l'aide desquels on maintint les grilles closes, de manière à paralyser l'emploi de la clef volée. Défense fut faite d'ouvrir à qui que ce

fût. La prescription n'était point inutile, car vers cinq heures un camion chargé s'arrêta devant le guichet de la rue Marengo; le conducteur cria: « Ouvrez, au nom de la loi ! » Nul ne répondit. On entendit quelques jurons, mais la place était chaude; les balles sifflaient comme des merles, les obus éclataient sur les pavés, les paquets de mitraille bondissaient en ricochant le long des murs. On répéta encore : « Au nom de la loi ! mais ouvrez donc, N. de D.! » — On n'ouvrit pas davantage et la voiture s'éloigna rapidement pour chercher l'abri des maisons de la rue Marengo.

La fusillade se rapprochait, les volées d'artil erie faisaient trembler les vitres; les fédérés venaient d'abandonner la barricade de la rue du Louvre, mais avant de partir ils avaient eu soin de mettre le feu à quelques maisons de la rue de Rivoli; l'une d'elles, qui contenait un dépôt d'eau dentifrice, c'est-à-dire d'alcool, ne tarda pas à brûler avec une violence extraordinaire. Il était huit heures et demie du matin environ, peut-être neuf heures, lorsque deux capitaines du génie, MM. Delambre et Riondel, entrèrent en courant dans la galerie d'Apollon; un conservateur et quelques employés étaient là. Il y eut un cri de surprise. L'un des officiers expliqua qu'envoyé en mission avec son camarade par le général Douay pour reconnaître si l'on pouvait sauver les Tuileries, si l'on

pouvait protéger le Louvre, il tournait depuis plus d'une heure autour du palais, frappant, appelant à toutes les grilles sans parvenir à se faire entendre. Fatigué de crier en vain, il avait cherché et trouvé une échelle qui lui avait enfin permis de pénétrer dans le grand escalier.

Les deux capitaines demandèrent à être conduits sur les toits, afin de constater s'il y avait possibilité d'isoler le Louvre des Tuileries en pratiquant une coupure dans un endroit propice. Le conservateur ordonna à l'un des gardiens d'accompagner les officiers vers les combles. Le gardien hésita et répondit : J'ai des enfants ! — Le conservateur reprit : C'est juste, mon ami ; — puis, se tournant vers les officiers, il dit : Messieurs, veuillez avoir la complaisance de me suivre. — Il guida les capitaines du génie, parcourut avec eux la longue toiture où l'on était assourdi par le bruit des balles. Le fonctionnaire auquel je fais allusion s'est dévoué sans réserve pendant ces jours de péril ; dans un journal tenu par un témoin oculaire, je lis : « Il était partout, encourageant les uns, ranimant les autres, déployant de tous côtés la plus grande énergie et s'occupant avec un calme admirable des mesures préservatrices qu'il était urgent de prendre. » — Il a été extraordinaire de fermeté dans l'accomplissement de son devoir, d'indulgence pour son personnel, de dignité avec les délégués de la Commune,

d'impassibilité devant le péril, et je regrette profondément que les scrupules de sa modestie, que je trouve excessive, m'aient interdit de le nommer.

Là, sur les toits, en compagnie des capitaines Delambre et Riondel, il put contempler l'étendue de ce désastre et comprendre que le Louvre pouvait être attaqué par deux côtés à la fois. Les murailles des bâtiments nouveaux élevés par Hector Lefuel étaient bonnes et résisteraient ; mais, malgré les combles de fer, le feu glissant le long des solives et des chevrons en bois pouvait envahir la grande galerie des tableaux, et alors tout serait à craindre. — Non, rien n'était plus à craindre, car le marquis de Sigoyer était à l'œuvre depuis une heure, à la tête du 26e bataillon de chasseurs à pied dont il était le commandant.

II. — LE MARQUIS BERNARDY DE SIGOYER.

Le 26e bataillon de chasseurs à pied. — Son commandant. — Un engagé volontaire. — A Thionville. — Évasion extraordinaire. — A Saint-Omer. — L'armistice. — Haine contre la Commune. — L'avant-garde. — Les instructions précises. — Le capitaine Lacombe. — Il faut sauver le Louvre. — Décision énergique. — On attaque le feu. — On recule. — On fait la coupure en avant du pavillon Lesdiguières. — Ordre de départ — Refus du commandant de Sigoyer. — Il veut achever son œuvre. — Les capitaines Delambre et Riondel au pavillon Richelieu. — La clef des conduite d'eau. — Arrivée du colonel des pompiers. — Sauvetage méthodique. — Dangers auxquels les musées sont exposés. — Le drapeau tricolore amené. — La Commune a-t-elle voulu brûler le Louvre? — Fils télégraphiques. — Note de Bergeret. — La chalcographie. — Est-ce un foyer préparé? — Le

26e bataillon reprend sa marche en avant. — Un billet du commandant de Sigoyer. — Prise de la place Royale. — Disparition du marquis de Sigoyer. — Prise de la place de la Bastille. — Le cadavre. — Légende. — Les probabilités. — Dépouillé et volé. — Récompense nationale.

Le 26e bataillon de chasseurs à pied appartenait à la brigade Daguerre de la division Vergé, division momentanément détachée du corps de Vinoy et placée sous les ordres du général Félix Douay, commandant la quatrième armée devant Paris. Dans la journée du 21 mai, aussitôt que nos soldats eurent franchi la porte de Saint-Cloud, le 26e bataillon entra en ligne. Il était commandé par le marquis Bernardy de Sigoyer, homme de guerre d'une haute valeur dont il convient de faire connaître les états de service, ne serait-ce que pour prouver encore une fois aux détracteurs systématiques de notre organisation sociale que nous savons faire bonne place à ceux qui le méritent. Il était de famille militaire, mais on le destina à la robe et on l'envoya faire son droit à Toulouse. Il n'y tint pas, le sang des ancêtres lui battait au cœur, et dès que sa vingtième année eut sonné, il jeta le code aux orties et s'engagea, le 25 juillet 1845, dans un régiment de zouaves. Dès lors il est toujours où l'on combat ; sous-lieutenant en 1851, lieutenant en 1854, il ne quitte l'Afrique que pour aller en Crimée ; il est capitaine en Italie ; le 15 juillet 1870, il est nommé chef de bataillon au 44e régiment d'infanterie, et

comme l'on sait que l'on peut compter sur lui, il est envoyé à Thionville en qualité de commandant en second. Il y fut admirable d'intrépidité. Ses sorties sont restées légendaires. Un coup de feu, reçu le 27 septembre, dans la hanche droite, ne l'arrêta guère, et il continuait à harceler l'ennemi, lorsque, le 22 novembre, un éclat d'obus lui brisa le péroné de la jambe droite. Thionville, malgré sa vaillance, n'était point en état de résister aux forces qui l'accablaient, elle capitula. Le commandant de Sigoyer, blessé, la jambe maintenue dans un appareil, fut laissé à l'ambulance installée dans un ancien pensionnat dont le mur de clôture plongeait dans la Moselle. M. de Sigoyer avait près de lui un soldat légèrement blessé qui lui servait d'ordonnance. Celui-ci, d'après les ordres de son commandant, vérifia le mur de clôture et y découvrit une brèche assez large pour donner passage à un homme. On se procura des cordes et, profitant d'une nuit sombre, on se laissa glisser jusqu'aux bords de la rivière ; on s'empara d'une barque prussienne, on y monta, on coupa les amarres, et, par un froid glacial, on s'en alla au fil de l'eau. M. de Sigoyer souffrait considérablement, car il n'est pas facile de traîner une jambe brisée à travers de pareilles expéditions. Les fugitifs se laissèrent dériver sur la Moselle pendant huit kilomètres, et eurent la chance vraiment providentielle d'être recueillis par un ancien

officier français, qui les soigna et leur facilita les moyens de gagner le Luxembourg.

Sigoyer traversa rapidement la Belgique et vint se mettre à la disposition de la délégation de Tours, qui l'envoya former à Saint-Omer un nouveau bataillon de chasseurs à pied. Dès que l'état de sa blessure lui permit de monter à cheval, il rejoignit l'armée de Faidherbe et s'y comporta selon son habitude, c'est-à-dire héroïquement. L'armistice le désespéra; il écrivait à un de ses parents : « Vous êtes heureux, vous autres, de pouvoir rire encore ; moi, je ne rirai plus jamais, jamais ! » Le 26e bataillon, qu'il commandait depuis le 23 décembre 1870, fut attiré à Versailles et prit part à tous les combats sous Paris. Bernardy de Sigoyer était un admirable type de soldat : sa forte tête, ses cheveux ras, son ferme regard, ses maxillaires inférieurs légèrement saillants comme ceux de tous les hommes d'énergie, ses larges épaules, sa taille moyenne, mais solide, rappelaient, en un peu plus grand, la figure du maréchal Ney. Il devait avoir la décision prompte et l'action redoutable ; très-bon en outre et très-paternel pour ses soldats, il leur donnait toujours l'exemple et auprès d'eux se souvenait que, lui aussi, il avait porté le sac au temps de sa jeunesse. On peut croire qu'un tel homme, blessé en Afrique, blessé en Crimée, blessé en Italie, deux fois blessé à Thionville, toujours sacrifié au devoir et

amoureux de la France, avait vu avec horreur la Commune étaler ses hontes devant les Allemands victorieux. Lorsque, le 21 mai, vers six heures du soir, le général Douay passa devant le 26e bataillon, il remarqua l'animation du commandant de Sigoyer.

Le 22 mai, le 26e bataillon, lancé en avant-garde, enleva le Palais de l'Industrie après avoir nettoyé le pont des Invalides et le cours la Reine de façon à permettre à la division Vergé de se déployer jusqu'au faubourg Saint-Honoré. Les meilleurs tireurs, juchés sur la toiture du palais, parvinrent à gêner singulièrement le feu d'artillerie que les insurgés, maîtres des terrasses des Tuileries, dirigeaient sur les Champs-Élysées. Dans un rapport spécial adressé, le soir même, au général Daguerre, le commandant de Sigoyer cite, d'une façon toute particulière, le capitaine Lacombe, qui, « dans les journées du 21 et du 22 mai, a donné les plus grandes preuves de bravoure et d'intelligence de la guerre. » La journée du 23 fut occupée à ébaucher la construction de batteries dans les Champs-Élysées et à tirailler contre les insurgés des Tuileries, de la rue de Rivoli et de la rue Royale. Le 24 mai, à quatre heures du matin, « le bataillon reçoit l'ordre de se porter dans le jardin des Tuileries en suivant la terrasse du bord de l'eau et *de se maintenir dans cette position jusqu'à ce qu'un ordre nouveau lui*

trace l'itinéraire à suivre. » Un quart d'heure après, le bataillon était en marche. Le mouvement fut si rapide et mené avec un tel entrain, que de petits postes communards restés en observation près des Tuileries furent enlevés. Le bataillon prit position derrière la barricade qui fermait le quai près du pont de la Concorde, sur la terrasse du pont tournant et sur la terrasse du bord de l'eau. Là il attendit les ordres qu'il devait recevoir.

On était immobilisé en présence des incendies dont on était enveloppé de toutes parts; on était fort impatient et l'on piétinait sur place. Le capitaine Lacombe n'y tint pas, et au risque de sa vie il s'en alla, tout seul, faire une reconnaissance sur les quais. Il constate que le feu des Tuileries s'étend de proche en proche par les combles de l'aile où la nouvelle salle des États est appuyée, que le musée du Louvre est menacé et que, si on veut le sauver, il faut agir résolûment, sans perdre une minute. Le capitaine Lacombe revint faire son rapport verbal au commandant de Sigoyer. Celui-ci était fort perplexe. L'ordre qu'il avait reçu était positif et ne pouvait être interprété que d'une seule façon : rester sur les terrasses jusqu'à ce que d'autres instructions indiquent sur quel point il faut se porter. Soit; mais pendant que l'on attendrait les ordres, les musées pouvaient brûler. Le marquis de Sigoyer n'hésita pas; il se décida à n'obéir qu'à son

initiative et prit immédiatement ses dispositions pour s'emparer du Louvre.

La place n'était pas bonne; du haut d'une barricade placée près du Pont-Neuf, les fédérés balayaient les quais; on passa néanmoins, en rasant les murailles, homme à homme, au pas de course, lestement, derrière Bernardy de Sigoyer qui ne se ménageait pas. Par le guichet des Lions on se jeta dans le Carrousel; si çà et là il restait encore quelques insurgés, on les fit promptement décamper à coups de fusil; car il est à remarquer que, dans cette longue bataille qui dura sept jours, pas une fois une troupe de fédérés, si nombreuse qu'elle fût, n'a pu tenir qu'à l'abri des barricades, et que toujours elle a pris la fuite dès qu'elle s'est rencontrée réellement face à face avec nos soldats. Le commandant de Sigoyer était devant le Louvre clos et encore intact; il ne s'agissait plus maintenant de combattre des révoltés, il fallait combattre l'incendie, sans armes appropriées, et le vaincre; ce n'était point tâche facile.

On fouilla les caves, l'agence des travaux, les chantiers où des ouvriers avaient abandonné leurs outils; tout ce qui put servir, haches, pioches, marteaux, fut saisi avec empressement, et la première compagnie, ayant en tête son capitaine, M. Lacombe, s'élança dans les escaliers, grimpa jusque sur les toits et, entre la salle des États et le pavillon la Trémoille, es-

saya de pratiquer une coupure. Le cœur ne manquait à personne, mais l'endroit n'était pas tenable ; l'intensité de la chaleur, sinon les flammes, repoussait les travailleurs. On peut se rendre compte de la fournaise contre laquelle on avait à lutter, par ce fait que les énormes combles en fer de la nouvelle salle des États ont été tordus et qu'il n'est point resté vestige du chevronnage et du solivage qui était en chêne. Le sergent Alazet dirigeait la première escouade, il fut forcé de reculer jusqu'en avant du pavillon Lesdiguières ; si celui-ci avait pris feu, le musée des tableaux, envahi par la grande galerie, eût flambé comme paille. Pendant que la première compagnie s'efforçait d'isoler le Louvre, les cinq autres compagnies du bataillon, gardées par leurs vedettes, avaient déposé leurs fusils, et sous la direction des officiers faisaient la chaîne depuis les prises d'eau jusque sur les toits, à l'aide de seaux, de cruches, de bouteilles même, de tout récipient que l'on avait pu découvrir.

Le feu semblait reculer ; encore une heure peut-être, et l'on en serait maître. Le commandant de Sigoyer encourageait ses hommes, mettait la main à la besogne et disait : « Allons, mes enfants, nous sauvons le plus riche trésor d'art qui existe au monde ! » Il commençait à être satisfait de son œuvre et croyait bien avoir victoire gagnée, lorsqu'un officier d'état-major vint lui apporter l'ordre de rejoindre

immédiatement la division. Il fut atterré; obéir ? le Louvre peut être perdu. Pour la seconde fois depuis le matin, lui, le soldat soumis qui avait toujours donné le grand exemple de l'obéissance passive, il se résolut à demander un sursis et le droit d'achever le glorieux sauvetage qu'il avait entrepris. Les travaux ne furent donc point interrompus et ils marchèrent si rapidement, si au gré de tous les souhaits, que le marquis de Sigoyer put détacher trente hommes de son bataillon pour les envoyer au pavillon Richelieu où la bibliothèque embrasée était, de ce côté-là aussi, une menace pour le Louvre. Fort heureusement, les capitaines du génie MM. Delambre et Riondel y étaient.

Ils avaient rassemblé dans la rue de Rivoli une compagnie du 91e de ligne et avaient pénétré dans la caserne de l'ancienne gendarmerie de la garde. En passant par les lucarnes, on avait pu arriver au mur qui sépare ce bâtiment de la bibliothèque; il était temps, les portes braisaient déjà, la caserne allait prendre feu, et elle est, par le pavillon Colbert, contiguë au Louvre même. On trouvait bien partout des conduites d'eau, mais les robinets à écrou étaient fermés et nul n'en avait la clef, qui, selon un déplorable usage, était déposée chez le fontainier. Le capitaine Delambre courait partout en demandant les clefs. Un serrurier, brigadier de la chambre de veille

des Tuileries, M. Julien Grandubois, se dévoua; il traversa les rues que sillonnaient les balles, arriva sain et sauf rue de Lévêque où demeurait le fontainier, qui accourut. On avait de l'eau dès lors en abondance et l'on organisa un service de secours. On requérait du monde pour faire la chaîne. A cet appel on ne répondit pas avec un bien vif empressement, si j'en crois M. Gerspach qui y était et qui a dit : « Presque personne n'est venu ; il est vrai que des obus tombaient toujours, mais enfin on pouvait passer ; nous aurions dû être plus d'un millier, nous n'avons été qu'un nombre insignifiant[1]. » Ce nombre insignifiant a dû se multiplier par sa propre énergie, car il a réussi à rompre l'action du feu et a protégé les musées du Louvre.

A midi, le colonel des sapeurs-pompiers de Paris, M. Villerme, arrivait au pas de course. Installé dans la caserne de Passy depuis la veille, il avait, à dix heures du matin, reçu du maréchal Mac-Mahon ordre de se transporter aux Tuileries avec tout son personnel et son matériel pour combattre l'incendie allumé par la Commune. Le sauvetage prit alors une direction homogène et méthodique; le feu fut vaincu dans les règles. Des pompes, dressées contre la galerie Rivoli, empêchèrent les flammes d'envahir le pavillon de

[1] *Vide supra, loc. cit*

Rohan ; d'autres furent mises en batterie à la hauteur de la salle des États, où travaillaient toujours les chasseurs du commandant de Sigoyer ; pendant ce temps, le lieutenant-colonel de Dionne renforçait les secours portés au pavillon Richelieu et envoyait une forte escouade au Palais-Royal. A deux heures, le feu qui s'avançait vers le Louvre était maîtrisé; à cinq heures il était sans péril.

Est-ce à dire pour cela que nos musées aient été à l'abri de tout danger aussitôt que le commandant de Sigoyer au pavillon Lesdiguières et le capitaine Delambre au pavillon Richelieu eurent énergiquement attaqué l'incendie? Loin de là ; les libérateurs mêmes ont failli en entraîner la perte. Dès que les soldats de l'armée française eurent pénétré dans le Louvre, ils en firent une forteresse, d'où, solidement établis, ils combattaient la révolte. Une compagnie de chasseurs à pied s'était précipitée dans la galerie d'Apollon. Malgré les supplications des conservateurs, elle avait ouvert les fenêtres et tiraillait sur la barricade élevée près du Pont-Neuf. Les insurgés, qui ne se souciaient que très-faiblement des objets d'art, ne se faisaient faute de riposter. Les balles cassaient les vitrines, heureusement vides, trouaient les tapisseries, écaillaient les moulures. Cela était grave et pouvait avoir de dures conséquences, car les insurgés du Pont-Neuf semblaient décidés à ne point quitter la partie. S'ils

avaient eu du canon, plus d'une collection aurait singulièrement souffert. Les conservateurs, consternés, se désolaient et se demandaient avec angoisse si ce jour de salut allait causer la ruine du Louvre, lorsqu'ils virent les insurgés de la barricade détaler comme des loups tirés. Des bérets bleus s'étaient montrés en haut de l'hôtel de la Monnaie : c'étaient les fusiliers marins de la division Bruat qui, tournant la position et la dominant, chassaient du même coup les fédérés du Pont-Neuf et délivraient les musées du Louvre.

Tout péril était donc conjuré? Non, pas encore; car on avait eu la malencontreuse idée de hisser le drapeau français au-dessus du pavillon Lemercier, dans la cour François Ier. Le commandant de la batterie du Père-Lachaise ne tarda pas à s'en apercevoir, car il était muni d'un bon télescope, et les obus communards s'empressèrent de démontrer que le Louvre s'était pavoisé trop tôt. Heureusement le général Vergé arriva avec son état-major prendre position dans le palais que sa division occupait en partie. Il se rendit de très-bonne grâce aux observations qu'on lui adressa; le drapeau tricolore fut amené et les projectiles devinrent rares. Cette fois, c'était la dernière alerte; mais toute la façade de la galerie d'Apollon dut subir un ravalement complet.

La Commune a-t-elle eu l'intention de détruire le Louvre? On l'a dit, on l'a répété avec insistance; pour

ma part, je ne le crois pas. Une seule raison suffit à ma conviction : si la Commune avait voulu brûler le Louvre, elle l'eût brûlé. Les conservateurs, les employés, les surveillants s'y seraient opposés et eussent lutté avec désespoir, on peut l'affirmer sans hésitation ; mais une cinquantaine d'hommes si dévoués, si agiles qu'ils soient, ne réussiront jamais à préserver de l'incendie un palais aussi vaste, rempli de matières combustibles, ouvert par quatre façades sur des espaces libres facilement abordables, et que rien ne défendait. Il suffisait d'un bidon de pétrole et d'une allumette pour qu'il n'y eût plus là qu'un peu de cendre. Une découverte faite par les sauveteurs du pavillon Lesdiguières a donné lieu de croire que la Commune avait sérieusement préparé l'incendie du Louvre. L'interprétation a été erronée. Dans le pavillon de Flore, dans la salle des États, dans les appartements réservés, sous l'Empire, aux logements du grand-écuyer et du grand-veneur, on arracha des fils de laiton couverts de gutta-percha symétriquement disposés le long des murs. Quelques-uns de ces fils sont conservés, encore à l'heure qu'il est, à titre de curiosité, par les personnes qui les ont enlevés. On s'est imaginé qu'ils avaient pour but d'agir de loin sur des fourneaux de mine préparés d'avance et destinés à faire sauter le Louvre. L'explication est bien plus simple et surtout bien moins dramatique. En 1869, Napoléon III fit

établir une communication électrique entre son cabinet et l'appartement du général Fleury. Les fils de laiton qui mettaient en relation le souverain et le grand-écuyer ont été pris pour des conducteurs d'incendie, et ont motivé une légende qui n'a aucune raison d'être.

Deux faits, cependant, que je dois rapporter semblent contradictoires à l'opinion que j'ai émise. Bergeret n'a point été arrêté après la chute de la Commune; successivement réfugié chez deux personnes qui lui donnèrent asile, il put gagner la Belgique, en accompagnant un député qui le fit passer pour son secrétaire. Il a publié, dans le *New York Herald*, une note justificative de sa conduite, note dans laquelle il affirme que son goût pour les beaux-arts l'a empêché d'incendier le Louvre, quoiqu'il en eût reçu l'ordre du Comité de salut public. L'autre fait est plus sérieux. Lorsque, le 24 mai, les conservateurs des musées entrèrent dans la chalcographie située au rez-de-chaussée de la cour François Ier, près du guichet Marengo, ils trouvèrent les salles dans un état de désordre extraordinaire et méthodiquement produit. Quelques fédérés avaient pénétré, on ne sait comme, dans l'appartement du général Lepic; ils en avaient brisé la porte condamnée qui pouvait donner accès au musée des gravures et s'étaient momentanément emparés de celui-ci. Une planche d'argent, portant le numéro

d'ordre 1914, gravée par Simon de Rasse et représentant le portrait de Jacques d'Angleterre, a été volée ; les tiroirs du bureau du conservateur ont été forcés ; ceci n'est qu'un vol et n'a pas d'importance ; mais voici qui est plus grave : dans les salles garnies de casiers et de larges tables, toutes les gravures avaient été répandues sur le parquet, par-dessus les tiroirs renversés. Çà et là on avait jeté des pains de cire vierge qui servent à l'impression en taille-douce et dont un atelier voisin était amplement fourni ; en outre, sur l'une des tables on avait disposé deux torches en papier formées avec la proclamation par laquelle Delescluze apprenait, le 11 mai, aux citoyens de Paris qu'il venait d'être nommé délégué civil à la guerre. Du reste, pas un flacon d'essence, pas un bidon de pétrole, pas une cartouche ; mais, dans un endroit voisin, une tourie de vitriol. Tout cela ressemble bien à des préparatifs d'incendie : les incendiaires s'y sont-ils pris trop tard, et ont-ils été dérangés par l'arrivée des troupes ? ont-ils quitté le Louvre et n'ont-ils pu y rentrer après que les grilles ont été enchaînées ? ont-ils renoncé spontanément à leur projet ? Nous ne savons que répondre, sinon que le Louvre n'a pas été brûlé. Mais il aurait pu l'être si le feu longeant les galeries du bord de l'eau et atteignant déjà le pavillon de la Trémoille n'avait été coupé, grâce à la reconnaissance faite par le capitaine Lacombe et

à l'énergique initiative du commandant de Sigoyer.

Cet homme vaillant n'était point destiné à survivre à sa grande action ; la mort qui frappe en aveugle ne sut pas l'épargner, et il tomba avant d'avoir vu l'anéantissement de la révolte qu'il combattait. Le 24 mai, vers deux heures de l'après-midi, lorsque l'arrivée des pompiers et des soldats de ligne eut rendu à peu près inutile la coopération de ses hommes, il rassembla son bataillon et, par ordre supérieur, alla occuper la place du Châtelet, où il força, avec son entrain habituel, plusieurs barricades placées aux environs de l'Hôtel de Ville. A la lueur des incendies, il écrivit, au crayon, le billet suivant, qu'il ne put faire parvenir à sa femme et qui fut retrouvé sur son cadavre : « J'ai enlevé ce matin avec mon bataillon le quai du Pont-Royal et pris possession du Louvre. J'ai eu le bonheur de sauver les richesses artistiques de la France. » Le 25 mai, après une nuit de repos bien gagnée, le 26e bataillon reprit sa marche en avant vers le grenier d'abondance. Tout à coup il reçut ordre, à six heures du soir, de changer d'itinéraire. A ce moment, sans doute, la division Vergé venait de quitter le corps du général Douay et de rentrer sous le commandement du général Vinoy. Après avoir escaladé, sous le feu des insurgés, quelques barricades dans la rue des Francs-Bourgeois, le 26e bataillon attaque la place Royale, occupée en force

par les fédérés. La première et la seconde compagnie, sous le commandement du capitaine Lacombe, enlèvent, dans un très-brillant combat, la place Royale et toutes les rues qui y débouchent. Un poste avancé est immédiatement établi dans une maison du boulevard Beaumarchais qui a vue sur la rue Amelot et le boulevard Richard-Lenoir. Le général Daguerre, qui assistait à l'action, félicite les officiers et les chasseurs de leur conduite; toute la brigade campe sous les arcades et sous les arbres de la place.

Le vendredi 26 mai, vers deux heures du matin, le général Daguerre fit appeler le commandant de Sigoyer, que l'on chercha vainement et que l'on ne put découvrir. On s'inquiéta, on fouilla les maisons voisines, on interrogea les soldats et les sentinelles. A minuit, on avait vu le marquis de Sigoyer se diriger seul vers la place de la Bastille; depuis lors il n'avait point reparu. A cinq heures, la brigade se porta vers la place de la Bastille ; à huit heures elle en était maîtresse et se reforma près de la colonne de Juillet, pendant que le 26e bataillon, dont le capitaine Lacombe avait pris le commandement, et le 37e régiment d'infanterie de marche arrachaient aux insurgés les barricades qui fermaient l'entrée du boulevard Richard-Lenoir, de la rue de la Roquette et du faubourg Saint-Antoine. A neuf heures, le corps du commandant de Sigoyer fut retrouvé, près d'une maison incendiée,

entre le boulevard Beaumarchais et la rue Jean-Beausire. Ce fut un cri de douleur dans le bataillon, et du désespoir même de ces hommes qui adoraient leur commandant naquit une légende romanesque qu'il faut détruire, car elle est contraire à la vérité.

On a dit que le marquis de Sigoyer, saisi vivant par les insurgés, avait dû subir un jugement dérisoire; qu'on lui avait coupé les mains « qui avaient tiré sur le peuple »; puis qu'on l'avait attaché à la grille de la colonne de Juillet, que l'on avait versé sur lui un seau de pétrole et qu'on l'avait brûlé. Ces cruautés horribles ne furent point commises, et les soldats de la Commune n'ont point à se les reprocher[1]. Le commandant de Sigoyer a été assommé d'un coup de crosse de fusil; son cadavre est resté là même où il a été frappé; les débris enflammés d'une maison voisine l'ont couvert, lui ont carbonisé les mains, la partie droite du corps et l'ont mutilé de telle sorte que l'on a pu, jusqu'à un certain point, croire qu'un supplice atroce avait été infligé à ce malheureux. Il m'a été possible, après une minutieuse enquête, de reconsti-

[1] Après chaque insurrection, des fables pareilles se répandent et s'accréditent dans le public. En juin 1848, on disait sérieusement que les mobiles prisonniers étaient sciés entre deux planches. Ces exagérations sont regrettables, mais il faut reconnaître qu'elles prennent naissance dans les cruautés réellement commises : en 1848, l'assassinat du général Bréa et de son aide de camp, le capitaine Mangin; en 1871, le massacre des otages et les incendies.

tuer les faits en réunissant des indices qui sont presque des preuves. Voici, je crois, ce qui s'est passé.

Vers le milieu de la nuit du 25 au 26 mai, le marquis de Sigoyer, présumant qu'il aurait à conduire la tête d'attaque contre les forces insurrectionnelles puissamment retranchées sur la place de la Bastille, partit seul en reconnaissance, sans prévenir personne, afin d'aller examiner l'importance des obstacles contre lesquels il aurait à lutter. Il a dû suivre la rue des Tournelles, le passage Jean-Beausire, la rue Jean-Beausire, et aller ainsi, presque à tâtons, au milieu de l'obscurité, jusqu'à l'angle de la rue et du boulevard. Au moment où, accoté contre la dernière maison à gauche, il avançait la tête pour découvrir la place de la Bastille, un fédéré, placé en vedette, dans l'ombre de quelque porte cochère, l'aperçut et, évitant de tirer pour ne point donner l'éveil aux troupes campées sur la place Royale, le frappa à la nuque d'un coup de crosse lancé de toute volée. Le choc a brisé la base du crâne, le chien du fusil a perforé les os, le contre-coup a déchiré l'artère basilaire. La mort a été foudroyante ; le bon soldat n'a point souffert. Après avoir été tué, il fut dévalisé. On lui enleva ses bottes, son sabre, son ceinturon, un revolver à garniture d'argent qui était un premier prix de tir obtenu dans un concours, son porte-monnaie et une sacoche en cuir contenant 3800 francs. C'est ainsi,

du reste, que la Commune a fait la guerre : tout soldat tué et tombé entre ses mains a été immédiatement dépouillé.

Un acte législatif publiquement délibéré a rendu justice à la mémoire du marquis Bernardy de Sigoyer ; l'Assemblée a voté, sans contestation ni réserve, une rente perpétuelle pour sa veuve, à titre de récompense nationale ; l'exposé des motifs dit[1] : « Si, parmi les trésors de l'art ancien et de l'art moderne amoncelés dans le Louvre, quelques-uns avaient été déplacés, le plus grand nombre restait encore et allait disparaître dans un épouvantable sinistre, lorsque est intervenu avec autant de courage que d'à-propos le 26e bataillon des chasseurs à pied. Eh bien ! le brave commandant qui l'a conduit, celui que ses compagnons d'armes sont unanimes à proclamer le plus méritant de tous, il est mort, et c'est vis-à-vis de sa famille désolée que la France peut et doit s'acquitter du service immense rendu à la civilisation par la conservation du musée du Louvre. » L'histoire, en ceci, sera d'accord avec la puissance législative ; car si sa mission est de flétrir les envieux qui ont tout fait pour détruire l'ordre social, son devoir est d'honorer les héros qui n'ont rien épargné et qui ont donné leur vie pour le sauver.

[1] Voir *Journal officiel*, 22 août 1871, p. 2870.

CHAPITRE V

LA COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE

I. — GUSTAVE COURBET.

La Commune calomniée. — Prétendus fourneaux de mine. — Déclaration de M. Belgrand. — Matérialisme. — Libres penseurs. — Réalisme. — Les théories de Courbet. — Ses amis se moquent de lui. — Sa vanité. — Ses portraits peints par lui-même. — Diagnostic. — Les fous d'orgueil. — Héroïsme facile. — Pétition pour le renversement de la colonne. — L'Arc de Triomphe et le fumier. — Courbet à la séance de la Commune, le 27 avril. — La probité professionnelle. — Obscénité.

Les incendies systématiquement allumés dans Paris suffisent à rendre exécrable le souvenir des membres de la Commune. Le récit sincère des actes commis par ces hommes les marque à jamais d'un signe de réprobation. Ceux qui ont brûlé notre ville, massacré les otages, achevé, sans remords, l'œuvre de destruction que la guerre elle-même avait hésité à entreprendre, semblent avoir réuni tous les crimes imaginables ; cependant on les a calomniés et on les a accusés de forfaits dont il im-

porte à la vérité de les exonérer. Ils sont assez chargés eux-mêmes d'actions détestables; n'ajoutons pas le poids des inventions mensongères à celui dont ils sont accablés, et sachons détruire les légendes mensongères auxquelles leur basse cruauté a donné naissance. Nous avons vu, en parlant des Tuileries, que des fils télégraphiques avaient été pris pour des fils électriques intentionnellement disposés dans le but de produire des explosions à distance. J'ai grand'peur que les fils télégraphiques tendus contre les parois et sous les voûtes des égouts n'aient été regardés, par quelque sauveur trop plein de zèle, comme des conducteurs d'incendie aboutissant à des torpilles et à des fourneaux de mine. On a prétendu que ces fils, reliés à deux claviers dont l'un était placé dans l'Hôtel de Ville même, et l'autre au bureau central de la rue de Grenelle, étaient destinés à faire sauter Paris; quelqu'un s'est même vanté de les avoir coupés en temps opportun et d'avoir ainsi mis obstacle à une épouvantable catastrophe. Il est possible que quelques énergumènes de la Commune aient rêvé d'accomplir cette grande destruction, mais nous ne pouvons les en accuser, car ce projet, s'il a existé, est resté à l'état embryonnaire et n'a jamais reçu nulle part un commencement d'exécution. La Commune n'a placé sous le pied de nos soldats ni torpilles, ni fougasses; l'anecdote est absolument controuvée. Malheureuse-

ment, elle a été accueillie sans contrôle par des historiens sérieux et ayant souci de la vérité, entre autres par l'abbé Vidieu (*Histoire de la Commune en* 1871, p. 478).

M. Belgrand, l'ingénieur éminent auquel Paris doit tous ses admirables travaux de salubrité, a été consulté à cet égard, et a répondu: « Personne n'a pu pénétrer dans les égouts pour y pratiquer des mines, par la raison bien simple que le service du nettoiement n'a pas cessé de fonctionner un seul instant pendant le siège et la Commune... En résumé, je puis affirmer que, depuis le 18 mars jusqu'à la rentrée des troupes dans Paris, il n'a été fait aucune entreprise sur les égouts, qu'on n'y a pas établi de fourneaux de mine, qu'aucune matière incendiaire ou explosible n'y a été introduite, qu'on n'y a établi aucun fil destiné à mettre le feu à des mines ou à des matières incendiaires. » La cause est entendue; après une telle rectification, émanée d'un homme aussi considérable que M. Belgrand, il n'y a plus à y revenir. Sur ce fait-là du moins, les membres de la Commune doivent absolument être acquittés par l'histoire. Les charges qui pèsent sur eux sont encore assez nombreuses et assez lourdes pour mériter une condamnation sans appel.

On avait longuement préparé les incendies, car on voulait brûler Paris plutôt que de le rendre, ou, pour

mieux dire, plutôt que de le restituer. C'était là un fait de sauvage destruction qui devait couronner l'œuvre entreprise. Incendier le « palais des rois » pour empêcher la monarchie d'être jamais restaurée en France peut paraître une niaiserie ; mais renverser la colonne élevée sur la place Vendôme à la gloire de la grande armée, afin d'effacer ou d'amoindrir dans la mémoire des hommes tout vestige du premier Empire, c'est vraiment le comble de l'imbécillité. Le matérialisme épais qui obscurcissait l'âme de ces gens-là leur faisait n'attacher d'importance qu'à l'extérieur, à la matérialité seule des choses. Ils ont cru naïvement qu'en brûlant les Tuileries ils détruisaient la royauté, qu'en pillant les églises ils anéantissaient la religion, et qu'en renversant la colonne dressée avec les canons pris à Austerlitz ils mettraient à néant la légende impériale : semblables en cela, comme en tant de choses, aux bonnes femmes fanatiques dont ils se sont tant moqués, qui adorent la statue et croient sincèrement voir en elle le Dieu dont elle n'est que la représentation ou l'emblème. Par ce fait, et par bien d'autres encore, les hommes de la Commune ont été des hommes du moyen âge. Dresser une idole, renverser une idole, être iconolâtre, être iconoclaste, c'est tout un, ne vous en déplaise, ô libres penseurs ! c'est croire à l'idole.

La Commune, il est vrai, a jeté bas la colonne de la

place Vendôme, mais elle n'a fait que mettre à exécution un projet formé par le gouvernement de la Défense nationale : Napoléon III étant vaincu, il fallait renverser Napoléon Ier vainqueur, c'était logique. Tout le poids de cette sottise est retombé fort lourdement et très-onéreusement sur Gustave Courbet, qui prétend que l'on a été excessif et qu'il n'a mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Tout mauvais cas est niable, et ce pauvre vaniteux a fait ce qu'il a pu, devant les tribunaux militaires, pour repousser, ou du moins pour atténuer l'accusation qui pesait sur lui. Ce n'était point un mauvais homme, c'était un simple imbécile que son intolérable amour-propre avait entraîné dans une voie qui n'était pas la sienne ; il s'était cru un homme universel ; ce n'était qu'un peintre, tout au plus. Ses œuvres, trop louées et trop dénigrées, l'avaient fait connaître et lui avaient permis d'acquérir quelque aisance. Son absence radicale d'imagination, l'insurmontable difficulté qu'il éprouvait à *composer* un tableau, l'avaient forcé à se restreindre à ce que l'on a nommé le réalisme, c'est-à-dire à la représentation exacte des choses de la nature, sans discernement, sans sélection, telles qu'elles s'offrent aux regards. Thersite et Vénus sont également beaux par cela seuls qu'ils sont ; le dos de l'un est égal à la poitrine de l'autre. C'est la

théorie des impuissants; on érige ses défauts en système; si les écumoires régnaient, elles infligeraient la petite vérole à tout le monde.

On s'éleva contre les prétentions de Courbet; on le combattit, on refusa ses tableaux aux expositions; il cria au martyre, se crut sincèrement persécuté et passa grand homme. On eut tort: il fallait lui laisser le champ ouvert et ne point chercher à neutraliser les manifestations d'un talent plein de lacunes, mais intéressant à bien des égards, et qui s'affirmait par une habilité de main très-remarquable. Courbet devint une sorte de chef d'école, ou plutôt de chef de secte; bien des non-valeurs se réunirent autour de lui et l'acceptèrent pour un maître. A côté de ces naïfs, dont le rêve était de faire de la peinture sans avoir appris à peindre, vinrent se grouper des farceurs qui aimaient à rire, et pour lesquels Courbet fut un perpétuel objet d'amusement. Flattant la vanité de ce lourd paysan qui remplaçait l'esprit par la malice, ils le poussèrent à toute sorte de sornettes, lui persuadèrent qu'il était économiste, moraliste, philosophe, homme politique, l'excitaient à parler, buvaient « les chopes » qu'il leur offrait pour être mieux écouté, et faisaient gorges chaudes des sottises débitées par ce malheureux lorsqu'il avait le dos tourné. Courbet fut victime de cette « charge », qui se poursuivit pendant des années, que Jules Vallès, aidé de quelques

autres menait, avec un entrain perfide et qui finit par troubler très-profondément la cervelle de ce pauvre diable[1]. Proudhon était son compatriote, son pays, comme il disait; Courbet l'écoutait, bouche béante, le lisait consciencieusement, sans trop le comprendre; répétait les phrases qu'il avait retenues, et, aux côtés de ce merveilleux acrobate de la contradiction, ressemblait à un ours qui veut gambader comme un singe. Ses amis criaient: Bravo! Il acceptait l'éloge sans broncher et se disait: Il est temps de régénérer l'humanité, comme j'ai régénéré la peinture.

De ces fréquentations malsaines, de la petite persécution qu'il avait eue à supporter et qu'il attribua toujours à la jalousie que son génie inspirait, d'une nature probablement mal équilibrée, naquit en Gustave Courbet une vanité si singulièrement prodigieuse,

[1] La sœur de Courbet, Mme Zoé Reverdy, semble avoir fait allusion au groupe dont je viens de parler, lorsqu'elle écrivait le 4 juillet 1878, dans une lettre que le *Figaro* publia le 8 du même mois, le passage suivant : « Hélas! ses honnêtes amis sont tous morts ou se sont enfuis quand mon pauvre frère fut entraîné par cet immense torrent d'exploiteurs qui se sont emparés de lui pour s'en faire un piédestal et lui *faire représenter une politique* qui lui était étrangère. Il nous disait que *cela lui cassait la tête*, mais qu'il n'avait pas la force de résister; il ne savait ni ne pouvait manier ces armes et cette lutte lui a brisé l'intelligence. Les misérables qui, sous prétexte de l'illustrer, lui ont brisé le pinceau dans les mains et l'ont rendu fou.... à sa mort, tout était si bien combiné que la curée a été complète, et tout cela avec des circonstances sinistres. »

qu'elle ne peut être que maladive. Ce fait a pu être constaté il y a longtemps. En 1855, lors de l'Exposition universelle, Courbet, auquel, je crois, on avait fait la sottise de refuser quelques tableaux, ouvrit je ne sais plus où une salle particulière dans laquelle il accrocha résolûment toutes les toiles qui encombraient son atelier. Jamais confession psychologique ne fut plus complète ; l'homme se révéla tout entier, sans restriction. Sauf trois ou quatre tableaux représentant : *les Demoiselles du village*, *le Retour du marché*, *l'Enterrement à Ornans*, etc., toutes les autres œuvres étaient la reproduction de M. Courbet lui-même : Courbet saluant, Courbet marchant, Courbet arrêté, Courbet couché, Courbet assis, Courbet mort, Courbet partout, Courbet toujours ; on ne voyait que des Courbets. Je visitais un jour cette exposition avec le docteur N..., qui me dit : « Cet homme-là est bien malade. » — Je me récriai et lui fis remarquer deux ou trois morceaux assez bien peints. — « Je ne parle pas de cela, » reprit le docteur, et se touchant le front du doigt, il ajouta : « Il est très-malade, je le répète : il est atteint de personnalité aiguë ; vous verrez plus tard où ça le mènera. » — Ça l'a mené à la Commune ; le docteur avait raison, et plus d'une fois je me suis rappelé son diagnostic.

Bien des gens sérieux, qui avaient intimement connu Courbet, ont dit qu'entre lui et Napoléon Ier c'était

une affaire personnelle. Le peintre estimait que la gloire de l'empereur nuisait à la sienne, car ses tableaux lui paraissaient supérieurs à des batailles gagnées, au Concordat et au Code civil. Plus d'un de ces fous d'orgueil crut enfin avoir trouvé son jour pendant la Commune; Vallès était ainsi : tout autre nom que le sien l'offusquait; pour lui, pour cette vanité d'autant plus impérieuse qu'elle était peu justifiée, Homère était un « patachon » qu'il serait séant de renvoyer aux Quinze-Vingts et la réputation de Jésus-Christ lui paraissait surfaite. Ces hommes-là datent toute chose de l'ère qui les a vus naître; Courbet était de très-bonne foi lorsqu'il niait les artistes passés; il croyait sincèrement n'avoir eu d'autre maître que la nature, estimait qu'avec lui seul la peinture avait commencé, s'imaginait qu'il résumait l'art entier et disait avec conviction : « Je pense *plus fort* que qui que ce soit. »

Vers la fin du second Empire, un ministre animé d'excellentes intentions, mais plus empressé qu'il n'aurait fallu et ne connaissant pas le personnage, crut devoir faire nommer Courbet chevalier de la Légion d'honneur. Si on l'eût proclamé grand-croix d'emblée, le maître peintre d'Ornans aurait trouvé cela juste et eût accepté sans hésiter. Mais il pensa plus avantageux pour sa vanité de refuser avec éclat; il fit « rédiger » une lettre par un écrivain de ses amis, la signa et, à

grand fracas, la publia dans les journaux. Il reçut les félicitations des « irréconciliables » et de tous ceux qui avaient sollicité vainement la croix pour leur propre compte. Cet acte de facile héroïsme et de désintéressement déguisé désignait naturellement Courbet à l'attention des hommes du 4 septembre. M. Jules Simon en fit le président de la commission des beaux-arts. Ce fut alors qu'il intervint, dès le 14 septembre, pour demander que la colonne de la grande armée fût transportée loin de Paris.

Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, il se sert d'une expression qui prouve son inconcevable ignorance; il demande que la colonne soit « déboulonnée », car il était persuadé qu'elle était tout en bronze et composée d'assises reliées les unes aux autres par des vis et des écrous. La pétition eut du succès et l'on en parla; un maire de Paris proposa de fondre la colonne pour en faire des canons, d'autres voulaient en frapper des gros sous. Deux ministres même s'intéressèrent à cette question et convoquèrent un homme compétent pour lui demander son avis. L'avis fut peu favorable; et puis l'on avait d'autres préoccupations; l'ennemi s'avançait à marches forcées; était-ce le moment de jeter à ses pieds le monument héroïque qui consacrait nos gloires? On eut honte d'avoir eu cette pensée mauvaise et l'on fit semblant d'oublier la colonne.

Par une de ces contradictions étranges si fréquentes parmi nous, les mêmes hommes qui avaient rêvé de faire disparaître la colonne de la grande armée, s'ingénièrent en toute sorte de moyens pour protéger l'Arc de Triomphe contre l'atteinte possible des projectiles allemands. Il y eut à cet égard une délibération où le directeur des beaux-arts, c'est-à-dire Gustave Courbet, fut appelé en consultation. L'avis qu'il émit alors est resté légendaire et démontre que, malgré ses prétentions à toutes les sciences positives, il possédait un esprit peu pratique. Il avait entendu dire que le fumier amortissait et neutralisait même le choc des obus. Ce fut un trait de lumière pour cet intelligence encyclopédique et rapide. Il proposa de ramasser, sans délai, tout le fumier que l'on pourrait trouver dans Paris et d'en envelopper l'Arc de l'Étoile. On crut à une plaisanterie ; il insista et s'estima incompris parce que l'on n'acceptait pas sa motion. C'est à peu près à cela que se borna son rôle, car pendant la guerre et pendant la Commune il fut partout où l'on ne combattit pas. L'heure n'était point aux beaux-arts ; tous les artistes que l'âge ne contraignait point au repos avaient quitté la brosse ou l'ébauchoir et avaient pris le fusil ; on ne le vit que trop douloureusement à l'inutile combat de Buzenval, où tomba Henri Regnault.

L'idée émise par Courbet dans le courant de sep-

tembre 1870 fut reprise plus tard sous la Commune, appuyée par lui et enfin exécutée. Dans une lettre écrite le 29 août 1876 et rendue publique, Gustave Courbet a protesté que, loin d'avoir voulu renverser la colonne, il avait fait tous ses efforts pour la sauver. Cinq années écoulées avaient certainement affaibli ses souvenirs et ne lui permettaient plus de se rappeler nettement la séance tenue le 27 avril 1871 à l'Hôtel de Ville. Le *Journal officiel de la Commune* a meilleure mémoire et nous raconte ce qui s'est passé. Sans y être sollicité, sans qu'aucune discussion ait fait une allusion même lointaine à la colonne, Courbet prend la parole et « demande que l'on exécute le décret de la Commune sur la démolition de la colonne Vendôme. On pourrait peut-être laisser subsister le soubassement de ce monument, dont les bas-reliefs ont trait à l'histoire de la république ; on remplacerait la colonne par un génie représentant le 18 mars. Le citoyen J.-B. Clément insiste pour que la colonne soit entièrement brisée et détruite. » Ceci ne laisse place à aucun doute, mais inspire le regret que Courbet n'ait point expliqué avec quelques détails comment il se figurait le génie « représentant le 18 mars ». Andrieu, délégué aux travaux publics, cherchait à gagner du temps et eut peut-être réussi à ne pas laisser abattre la colonne, si la question n'eût été posée de nouveau par Courbet. La destruction fut décidée. Ce ne fut pas un crime ;

ce ne fut qu'une énorme bêtise, rendue odieuse par la présence de l'ennemi à nos portes. En s'y associant ou en la provoquant, Courbet obéissait aux suggestions de son esprit, dont l'incurable médiocrité dépassait toute mesure.

Dans une circonstance particulière, il avait montré de quoi il était capable et commis une action qui, d'après mon humble avis, le rend méprisable à jamais. Je m'explique. Tout ce que l'on peut exiger d'un homme en dehors des grands principes de morale auxquels nul ne doit jamais faillir, c'est de respecter l'art qu'il professe. Il peut n'avoir ni intelligence, ni instruction, ni esprit, ni politesse, ni urbanité, et rester parfaitement honorable, s'il garde haut et intact l'exercice de son métier. Or, ce devoir élémentaire, qui constitue la probité professionnelle, le peintre Courbet y a manqué d'une façon scandaleuse. Pour plaire à un très-riche musulman qui payait ses propres fantaisies au poids de l'or et qui, pendant quelque temps, eut à Paris une certaine notoriété due à ses prodigalités, Courbet, ce même homme dont l'intention pompeusement avouée était de renouveler la peinture française, fit un portrait de femme bien difficile à décrire. Dans le cabinet de toilette du personnage étranger auquel j'ai fait allusion, on voyait un petit tableau caché sous un voile vert. Lorsque l'on écartait le voile, on demeurait stupéfait d'aper-

voir une femme de grandeur naturelle, vue de face, extraordinairement émue et convulsée, remarquablement peinte, reproduite *con amore*, ainsi que disent les Italiens, et donnant le dernier mot du réalisme. Mais, par un inconcevable oubli, l'artisan, qui avait copié son modèle sur nature, avait négligé de représenter les pieds, les jambes, les cuisses, le ventre, les hanches, la poitrine, les mains, les bras, les épaules, le cou et la tête. Il est un mot qui sert à désigner les gens capables de ces sortes d'ordures, dignes d'illustrer les œuvres du marquis de Sade ; mais ce mot n'est guère usité qu'en charcuterie.

L'homme qui peut, pour quelques écus, dégrader son métier jusqu'à l'abjection, est capable de tout. Si, malgré son outrecuidante vanité, il a une nature hésitante et timide, il ne s'associera à aucun crime, il répudiera sans effort toute action violente, il déplorera les massacres, il détestera les incendies ; mais que, sans péril immédiat, il trouve à exercer l'activité de sa bêtise en surexcitant les envieuses passions de la foule et en les satisfaisant, il n'y manquera pas et obtiendra ainsi un renom ridicule dont il ne pourra plus se débarrasser. C'est ce qui est advenu à Gustave Courbet pour avoir aidé au renversement de la colonne.

II. — LES PRÉPARATIFS.

Proclamation de Courbet. — Décret du 12 avril. — Les prophéties. — Alfred de Musset et Victor Hugo. — Indifférence de la population. — Le dôme des Invalides. — Les vieux soldats. — Mauvais vouloir des ouvriers. — Le Comité de salut public se fâche. — Premiers projets. — Opération facile. — Craintes exagérées. — Les papiers sur les vitres. — Le 16 mai 1871. — La place Vendôme — M. Glais-Bizoin. — La population est très-émue. — Dépêche de Ferré. — Rochefort. — Digression. — Son rôle pendant la Commune. — La bourgeoisie a été sa complice. — Triumvir. — Cuisine trop épicée. — Son départ de Paris lui sauve la vie. — Les Invalides.

Gustave Courbet ne fit officiellement partie de la Commune que fort tard, après les élections supplémentaires du 16 avril; jusque-là il s'était contenté de son titre de président de la Fédération des artistes qui avait remplacé la commission des beaux-arts : *Sunt verba et voces*. Le 6 avril, il avait convoqué les peintres et les sculpteurs dans l'amphithéâtre de l'École de Médecine, et pour mieux les attirer, il leur avait adressé un appel qui ne manque pas de drôlerie. Il est difficile d'être plus diffus et plus vague. « Ah! Paris! Paris la grande ville, vient de secouer la poussière de toute féodalité. Les Prussiens les plus cruels, les exploiteurs du pauvre étaient à Versailles.... Sa résolution est d'autant plus équitable qu'elle part du peuple. Ses apôtres sont ouvriers, son Christ a été Proudhon.... Le peuple héroïque de Paris vaincra les mystagogues et les tourmenteurs de Versailles. Notre

ère va commencer; coïncidence curieuse! C'est dimanche prochain le jour de Pâques; est-ce ce jour-là que notre résurrection aura lieu? Adieu le vieux monde et sa diplomatie! » Tout cela n'était pas bien méchant; mais invoquer le jour de Pâques pour dater « la résurrection du peuple dont Proudhon a été le Christ », c'est se montrer bien plus mystagogue que ne le furent jamais les membres du gouvernement français réfugiés à Versailles.

Pendant que Courbet occupait ses loisirs à ces inutilités, la Commune ne perdait point son temps et, le 12 avril, lâchait un décret ainsi conçu : « La Commune de Paris, considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité, décrète: Article unique. La colonne de la place Vendôme sera démolie. »

Les prophéties s'accomplissaient, et la parole des poètes allait recevoir la consécration du fait. Dans sa pièce de vers *Sur la paresse*, Alfred de Musset avait écrit :

> Puis un tyran moderne, une peste nouvelle,
> La médiocrité, qui ne comprend rien qu'elle,

Qui pour chauffer la cuve où son fer fume et bout,
Y jetterait le bronze où César est debout.

En 1848, Victor Hugo, fatigué d'être le plus grand poète du siècle et aspirant à descendre au rôle d'homme politique secondaire, avait adressé à la population parisienne une profession de foi qui est devenue célèbre vingt-trois ans après, lorsque la Commune eut réalisé le programme que le candidat flétrissait alors avec une énergique probité : « Deux républiques, disait-il, sont possibles : — l'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat.... ruinera les riches sans enrichir les pauvres; anéantira le crédit qui est la fortune de tous, et le travail qui est le pain de chacun... remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre... fera de la France la patrie des ténèbres; égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu... en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit. » Le jour où Victor Hugo a écrit cette page, il a eu certainement une vision de l'avenir ; la Commune que nous avons subie lui était apparue, et il avait reculé d'horreur.

Le décret rendu contre la colonne produisit peu

d'effet à Paris; on n y crut pas; on s'imagina que c'était là une de ces fanfaronnades tapageuses familières aux gens de la Commune, et l'on ne s'en occupa plus. Du reste, à cette date du 12 avril, chacun était persuadé que l'armée française ne tarderait pas à rentrer dans Paris, et l'on s'imaginait encore qu'elle arriverait à temps pour paralyser les détestables intentions des hommes de l'Hôtel de Ville. Ce décret serait peut-être demeuré à l'état de lettre morte, si, le 27 avril, Gustave Courbet, membre de la Commune pour le sixième arrondissement, nommé par 2418 voix sur 24 807 électeurs inscrits, n'eût rappelé, comme je l'ai dit, que la colonne était condamnée, et qu'il était temps de procéder à l'exécution de la coupable. C'était un directeur des beaux-arts qui parlait, on lui obéit, et l'on se mit en mesure de faire tomber le monument que ces niais appelaient prétentieusement un *monobronze*, sans se soucier des milliers de morceaux qui le composaient.

Le décret du 12 avril avait suscité une vive émulation de bêtise dans la population communarde. Le jour même où Courbet faisait décider la destruction de la colonne, les Solons de l'Hôtel de Ville avaient reçu une lettre que je vois citée dans un livre très-curieux, très-intéressant, et que je crois bon de reproduire :

« Paris, 27 avril 1871. Citoyens, en présence de

la pénurie où se trouve la république sociale, et vu les besoins que comporte la nécessité de combattre la réaction, je viens proposer à la Commune, comme mesure révolutionnaire en rapport avec les circonstances, de dédorer le dôme des Invalides. L'or tyrannique répandu sur une coupole qui domine les monuments et les habitations de la capitale, est une insulte permanente aux misères du peuple. D'ailleurs, citoyens, ce n'est pas au moment où le pays se prépare à assister à cette œuvre de justice populaire, la démolition de la colonne Vendôme, que les restes du monstre qui a conduit la France à sa perte doivent continuer à s'abriter sous des lambris dorés. La Commune de Paris trouvera, dans les ressources dont je lui apporte le tribut, un moyen de parer aux besoins pressants du moment. Et ce plan, d'une exécution facile, fera tourner à la confusion de la réaction vaincue les manifestations insolentes d'un orgueil tyrannique. *Signé*, M. Gesray[1]. »

Le dôme des Invalides ne fut point dédoré, mais

[1] Voir *Histoire des conspirations sous la Commune*, par A.-J. Dalsème. Paris, Dentu, 1872, un vol. in-12, p. 166. Ce volume, très-nourri de faits et de textes, est des plus importants pour l'histoire secrète de la Commune. Je crois cependant que l'auteur n'a pas été complètement initié aux négociations ouvertes entre Georges Veysset, Dombrowski et Hutzinger, qu'il appelle Enger, reproduisant ainsi une erreur commise dans la déposition de M. l'amiral Saisset devant la commission d'enquête sur le 18 mars.

l'arrêt de mort prononcé contre la colonne fut exécuté. On avait l'intention de la renverser à jour fixe; la date du 5 mai fut choisie, car elle marquait l'anniversaire de la mort de Napoléon Ier. Depuis la révolution de Juillet, jamais les anciens soldats du premier Empire n'avaient oublié d'aller, ce jour-là, défiler autour de l'immense trophée que leur vaillance avait aidé à élever. Courbés par l'âge, revêtus d'uniformes surannés, « par la victoire usés, » portant des couronnes d'immortelles qu'ils suspendaient pieusement aux fers de lance de la grille, semblables à des revenants d'un autre siècle, ils marchaient redressant leur taille voûtée et murmurant quelque refrain écrit jadis à leur gloire. Chaque année, les rangs s'éclaircissaient, car la mort envoyait ces vieux braves rejoindre leurs compagnons tombés en combattant sur des champs de bataille plus illustres que la rue des Rosiers, le préau de Sainte-Pélagie, le chemin de ronde de la Roquette et la rue Haxo; mais, si peu nombreux qu'ils fussent restés, ils accomplissaient religieusement le pèlerinage sacré et venaient dire au Dieu de la guerre qui fût leur chef: Nous nous souvenons de toi!

Si à la mauvaise action d'abattre la colonne la Commune n'ajouta pas le sacrilège de la détruire à un jour vénéré par les hommes qui ont porté au plus haut degré l'honneur et l'influence militaires de la

France, il faut ne lui en savoir aucun gré. L'ingénieur chargé du travail ne put être prêt à la date indiquée. Ses ouvriers trouvaient plus d'un motif afin de ralentir une besogne qui leur répugnait singulièrement. On inventait mille prétextes pour quitter le chantier; les échafaudages tombaient tout seuls; les outils disparaissaient subitement; le service militaire avait des exigences auxquelles il fallait obéir; tout allait à la diable, et les impatients accusaient, comme toujours, « l'or corrupteur de la réaction ». Lorsque, le 4 mai, le Comité de salut public, qui fonctionnait depuis le 1er, demanda si tous les préparatifs nécessaires au renversement de la colonne étaient terminés, on lui répondit que l'opération, forcément ajournée, ne pourrait être exécutée que le 8. Le mauvais vouloir peu déguisé et la négligence intentionnelle des ouvriers avaient déjà obtenu pour résultat que l'anniversaire de la mort du vainqueur d'Iéna serait franchi sans que sa colonne triomphale fût offerte en holocauste aux armées prussiennes, qui du reste, il faut le reconnaître, s'en souciaient fort médiocrement. On eut quelque mauvaise humeur à l'Hôtel de Ville, mais on se résigna à la date fixée. Le 8 mai arriva; rien n'était prêt encore; la colonne était debout et ne paraissait pas disposée à tomber; au faîte, le Napoléon-César, portant la victoire aux ailes éployées, planait toujours au-dessus de la ville

pleine des rumeurs de la révolte et de l'ivresse. Cette fois, le Comité de salut public se fâcha tout rouge, accorda huit jours encore comme dernier délai et se déclara résolu à user de rigueur s'il n'était pas obéi. Il n'y avait plus à reculer; on se mit à l'œuvre sérieusement; les ouvriers travaillèrent avec quelque régularité, car on ne leur avait pas laissé ignorer que les fédérés établis sur la place Vendôme avaient reçu ordre de les surveiller.

On avait d'abord imaginé de décortiquer la colonne, c'est-à-dire d'en arracher le revêtement de bronze et de ne laisser subsister que la haute carcasse en pierres de taille. C'était une opération coûteuse, qui eût exigé d'immenses échafaudages et l'emploi d'hommes habiles; en outre, c'était une opération difficile, que la science de la Commune, même aidée par les conseils de Courbet, aurait peut-être été fort embarrassée de mener jusqu'au bout; enfin c'était une opération fort lente, et l'on avait hâte de terminer cette vilaine besogne, car chaque jour les lignes de l'armée française se rapprochaient de Paris et, à toute minute, on s'attendait à voir surgir nos soldats sur le talus des fortifications. On prit donc un parti plus économique, plus aisé et plus rapide. Au-dessus du soubassement, on scia le fût de la colonne en bec de sifflet sur la face qui regarde vers la rue de la Paix; sur la façade dirigée vers la rue Castiglione, on se

contenta de faire une entaille profonde. On obtint, de chaque côté, un trou d'un mètre environ qui « entamait » l'escalier de bronze. Des câbles attachés au couronnement, au-dessous même de la statue, reliés à des cabestans placés à l'entrée de la rue de la Paix, permettraient d'incliner très-légèrement ce fût énorme qui se briserait forcément à la base et s'abattrait d'un seul jet. C'était fort simple, comme l'on voit ; le dernier des maçons aurait trouvé cela sans peine. Ce n'en fut pas moins déclaré une invention de génie, destinée à remplir d'étonnement la science réactionnaire et rétrograde.

Des échafaudages sérieux avaient été établis autour du soubassement; des grelins montés à l'aide de poulies avaient été frappés au sommet de la colonne. On comprit, cette fois, que l'œuvre absurde allait s'accomplir, et la population parisienne fut indignée. Les auteurs de cette malpropreté n'étaient pas sans inquiétude; ils craignaient que le poids du monument, multiplié par la chute, ne crevât les égouts et n'ébranlât les maisons voisines. Sur la place Vendôme et à l'entrée de la rue de la Paix, on étendit un lit épais de fascines et de fumier, afin d'amortir le choc et de désagréger les vibrations. Ces préparatifs, qui ne laissaient plus aucun doute sur ce que la Commune allait faire, avaient répandu dans le quartier voisin un émoi extraordinaire. La foudre tombant

n'aurait pas plus effrayé que le renversement de la colonne. On prédisait toute sorte de malheurs; des gens déménageaient, d'autres se préparaient à être témoins d'un cataclysme terrible; tout le monde avait peur et chacun cherchait à garantir ses vitres contre une pulvérisation violente que l'on croyait inévitable. Pour obvier à cet inconvénient, on avait imaginé de coller des bandes de papier sur les carreaux des fenêtres, sur les glaces des devantures de boutique. C'était le plus singulier spectacle que l'on pût voir. De la rue de la Paix, de la rue Castiglione, de la place Vendôme, la panique avait gagné les rues adjacentes, et l'on voyait des papiers de toute couleur dessiner des losanges et des croix de Saint-André sur les croisées des maisons du boulevard des Italiens, du boulevard des Capucines, de la rue Neuve-des-Petits-Champs, de la rue Saint-Honoré; j'en ai vu jusque dans la rue Royale et sur la place des Victoires. Au coin de la rue de Sèze et de la place de la Madeleine, une femme pleurait assise devant une boutique; je l'interrogeai sur le motif de son chagrin; elle me répondit: « Quand la colonne tombera, ce sera comme un tremblement de terre, et tout le quartier va s'effondrer. »

Le 16 mai, tout était préparé; la « cérémonie » était annoncée pour deux heures. Place Vendôme, où l'on avait détruit une partie de la grande barricade

commandant la rue de la Paix, afin de laisser passer la chute du colosse, on avait réuni des musiques militaires pour distraire l'attente et élever les cœurs par des accents patriotiques. Les bataillons fédérés, l'arme au pied, étaient rangés le long des maisons. Des membres de la Commune honoraient de leur présence cette fête populaire, la fête de l'expiation, ainsi qu'ils disaient avec emphase. Bergeret, tout vêtu de clinquant, daignait se montrer lui-même au milieu de ses troupes; Félix Pyat, portant un costume noir prétentieux rappelant celui des hussards de la mort, armé de deux revolvers, justifiait cette remarque faite depuis longtemps que, dans les bals masqués, les poltrons se travestissent toujours en guerriers; Ferré, promenant ses yeux de chat-huant autour de lui, semblait chercher quelque réactionnaire à dévorer. Ferré depuis deux jours était délégué à la sûreté générale, autrement dit préfet de police, et il venait s'assurer que tout se passerait avec ordre et décence. Il fut salué par M. Glais-Bizoin [1], qui lui confia, avec bonhomie, que, depuis quarante ans, son rêve était de voir démolir le monument expiatoire construit sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la Madeleine, où Louis XVI et Marie-Antoinette furent enterrés. M. Glais-Bizoin, dont la spécialité, dans les Assem-

[1] Lissagaray, *Histoire de la Commune de* 1871, p. 320.

blées parlementaires, était d'être un objet de douce hilarité pour ses collègues, M. Glais-Bizoin, qui, sous le titre de *Trois mois de dictature*, a légué à l'histoire le livre le plus extraordinairement grotesque que l'on ait jamais écrit, venait applaudir au renversement de la statue de Napoléon Ier. Au camp de Conlie cependant, où il fut reçu par une salve de vingt et un coups de canon, lorsque, les mains derrière le dos, il eut passé devant le front de bandière et qu'il chercha une allocution patriotiquement neuve à adresser aux troupes, il ne put que leur dire : « Soldats ! je suis content de vous ! » Ce qui me paraît ressembler singulièrement à une réminiscence des guerres du premier Empire ; c'est du reste tout ce qu'il leur a emprunté.

Pendant que le monde officiel de la Commune se promenait sur la place Vendôme et se préparait à se montrer au balcon de la chancellerie, la population se groupait dans les rues voisines et sur le boulevard. Les gens de l'Hôtel de Ville n'étaient pas fort rassurés ; les rapports qu'ils avaient reçus leur avaient appris que le peuple de Paris, fort amoureux de « sa colonne » qui lui rappelait ses plus grands souvenirs, était mécontent, murmurait et exprimait hautement l'espérance que l'opération ne réussirait pas. Théophile Ferré, auquel on doit rendre cette justice qu'il n'aimait point les demi-mesures, avait pris ses pré-

cautions et donné ordre à Dombrowski, « chef de la première armée, » de réprimer immédiatement et avec la dernière énergie toute manifestation qui paraîtrait contraire « au vœu du peuple », c'est-à-dire au décret rendu par les polissons de la Commune. Dans ce but, quelques cavaliers avaient été rassemblés sur la place Vendôme, et les bataillons fédérés étaient prêts à livrer bataille à une population désarmée qui leur offrait plus de chance de victoire que les troupes de Versailles [1].

La foule fut calme, curieuse, indifférente en apparence, et plutôt gouailleuse qu'indignée. Trois fois M. Rochefort, en voiture de place découverte, la traversa sur le boulevard devant la rue de la Paix. Voulait-il se rendre compte des impressions qui l'animaient, cherchait-il une ovation? Je l'ignore, mais j'étais là, et je sais qu'il fut reconnu; on le nomma, on se le montra, et l'on se contenta de sourire. A mes côtés quelqu'un, le regardant avec commisération, dit : « Pauvre garçon! » Ce mot me frappa par sa justesse et peut-être aussi parce que je l'avais sur les lèvres. Rochefort, en effet, était alors dans une situation des plus singulières. La Commune le tenait en suspicion, et le traitait volontiers d'aristocrate.

[1] Voici la dépêche de Ferré en date du 15 mai : « Des mouvements hostiles doivent se produire dans des groupes au moment de la chute de la colonne; prendre des mesures énergiques. »

Comme il n'ignorait pas qu'il avait tout à craindre de Raoul Rigault, il se préparait secrètement à quitter Paris, où les choses commençaient à prendre une tournure brutale qui lui déplaisait, car, en réalité, il ne fut jamais violent qu'en paroles et reculait, avec raison, devant les actes excessifs. Il n'était pas plus aimé à Versailles, dont il avait eu le don d'exciter toutes les colères. Il est vrai qu'il avait, dans son journal *le Mot d'Ordre*, conseillé la destruction de la maison de M. Thiers, mais il s'était entremis à la Préfecture de police pour obtenir la mise en liberté de plusieurs détenus, entre autres celle de Mme Gustave Fould et celle de l'abbé Crozes, aumônier de la Grande-Roquette, arrêté et incarcéré en qualité d'otage. On ignorait sans doute cela à Versailles, car on y était littéralement en fureur contre lui. — Il me semble que l'on a été très-sévère pour Rochefort et qu'il méritait quelque indulgence, car si, plus que tout autre, il a tiré du feu les marrons de l'Empire, il les a bien peu mangés. Qui oserait nier que, lors de l'apparition de sa *Lanterne*, il ait eu toute la bourgeoisie pour complice? Si celle-ci ne s'était ruée avec une bien niaise curiosité sur ce pamphlet, si elle n'en avait acheté, chaque semaine, des milliers d'exemplaires, Rochefort eut promptement cessé de vider devant le public son panier aux ordures. La *Lanterne* lui valut quelques condamna-

tions; ses condamnations lui valurent d'être député; son emprisonnement lui valut d'être membre du gouvernement de la Défense nationale. Là devait s'arrêter sa fortune; tant qu'il fut dans l'ombre, on crut à ses lumières; dès qu'il fut en lumière, on s'aperçut qu'il était éteint. A la journée du 4 septembre, cet homme que son élévation au pouvoir devait faire rentrer dans le néant, jouissait, sans contredit, d'une popularité extraordinaire. Je me rappelle m'être approché, vers cinq heures, d'un groupe qui discutait dans la cour des Tuileries; un garde national fort animé disait : « Il nous faut Rochefort; il n'y a que lui qui puisse nous sauver; il faut le nommer triumvir. » — Un interlocuteur demanda, un peu ingénûment : « Quels sont les deux autres que vous lui associerez? » L'inconnu reprit avec une expression d'extrême surprise : « Comment, les deux autres? Mais personne; je ne veux que lui, lui tout seul; il faut le nommer triumvir, c'est cependant bien simple. » Triumvir à lui tout seul, c'était peut-être excessif, j'en conviens; mais si la population eût été consultée, je ne doute pas qu'il n'eût été proclamé dictateur à une énorme majorité; et cependant, dès qu'il fut annexé au gouvernement de la Défense nationale, il put s'apercevoir qu'il ne suffisait pas d'avoir raillé et calomnié tout le monde pour être un homme d'État.

Eut-il jamais des convictions politiques bien sé-

rieuses? Je n'en crois rien. Il m'apparaît comme une sorte d'épicurien avide d'argent, parce qu'il est avide de plaisirs et qui joue consciencieusement son rôle d'insulteur public pour mieux se remplir les poches. Plus les insultes étaient vives et multipliées, plus les pièces de cent sous tombaient dru dans son escarcelle; il se perdit à ce métier. Si on le compare à Paul-Louis Courier et à Cormenin, il n'a aucun talent de pamphlétaire. Sa *Lanterne* et ses articles de journaux sont le fait d'un vaudevilliste inférieur qui ne sait même pas vilipender son monde avec quelque propreté. Du bon mot il passe au sarcasme, du sarcasme à l'injure, de l'injure à l'insulte, de l'insulte à la grossièreté sans même s'en apercevoir, semblable à une cuisinière qui, voulant trop épicer sa cuisine, remplacerait le poivre de Cayenne par la poudre de guano. Toute notion des plus simples convenances lui échappe, et, manquant de mesure, il manque d'autorité. La bourgeoisie, qui fut sa complice et lui fit sa notoriété, s'éloigna de lui avec horreur, lorsqu'elle s'aperçut qu'elle-même était menacée par les suites de l'écroulement auquel elle avait applaudi. Il ne resta à Rochefort que la populace révolutionnaire qui l'admire de confiance, mais qui, ne comprenant guère les finesses et les sous-entendus, le réduit à l'emploi des gros mots; son journal devint alors une sorte de catéchisme poissard, violent, par

conséquent sans force, systématiquement injurieux, par conséquent sans valeur.

Le lendemain même du jour où je le voyais se promener sur le boulevard, le 17 mai, il devait couper ses moustaches, quitter Paris, être arrêté à Melun et conduit à Versailles, où il fut retenu prisonnier en attendant qu'on le livrât au conseil de guerre. Je crois qu'il fut bien inspiré d'abandonner Paris à ce moment précis; s'il y fût resté, il avait grande chance d'être incarcéré par ordre de Raoul Rigault, qui l'eût peut-être traité comme fut traité Gustave Chaudey; si, échappant au mauvais vouloir du procureur général de la Commune, il était tombé entre les mains des troupes françaises, celles-ci l'eussent fort probablement traité comme fut traité Raoul Rigault. Il me semble vrai de dire que son départ de Paris lui assura la vie sauve. Parmi ceux qui provoquèrent son arrestation, son jugement, sa déportation au delà des mers, il en est plus d'un sans doute qui jadis l'avait encouragé sous le manteau et avait ri de bon cœur à ses injurieuses polémiques. Ceux-là n'ont point été reconnaissants pour lui, car il avait puissamment contribué à déblayer la route où ils ont si prestement marché. Avec plus de rigueur qu'il ne convenait, on lui infligea le loisir d'aller à la presqu'île Ducos réfléchir sur l'ingratitude des amis politiques. De son œuvre entière, il ne restera rien que le

souvenir de son évasion de la Nouvelle-Calédonie, évasion infiniment spirituelle, courageuse et menée avec un entrain qu'il est impossible de ne pas admirer.

Je me suis laissé entraîner ; rencontrant cette figure sur le sentier de mon récit, je n'ai pu m'empêcher de m'arrêter pour tâcher d'en dessiner la silhouette telle qu'elle m'est apparue dépouillée de l'auréole excessive dont on a essayé de l'entourer, nettoyée des sanies dont on a eu tort de vouloir la couvrir et réduite à ses proportions naturelles, qui sont minimes. Rochefort ne produira pas plus d'impression dans l'histoire, qu'il n'en produisait, le 16 mai, sur la foule indifférente qui s'ouvrait pour laisser passer sa voiture. Cette foule avait, du reste, d'autres préoccupations, car au milieu des groupes dont elle était composée un bruit courait, qui, je l'avoue, me fit battre le cœur : on disait : « Les invalides vont venir; ils se rangeront autour de la colonne et ne permettront pas qu'on la renverse. » Dès qu'un mouvement se produisait vers la place Vendôme, on répétait : « Ce sont les invalides qui viennent, ils ont des piques à la main. » Chacun alors se levait sur la pointe des pieds pour mieux voir. Cela se renouvela plusieurs fois pendant la longue attente, et chaque fois la foule, en reconnaissant son erreur, eut un sentiment de déception et comme l'amertume d'une

espérance trompée. Les invalides ne vinrent pas; mais s'ils étaient venus? — Je ne sais, en vérité, ce qui se serait passé, et il est possible que, d'une irrésistible poussée, la foule eût brisé le cordon des sentinelles, envahi la place, renversé les cabestans et empêché toute manœuvre de destruction. Il fallait peut-être bien peu de chose pour faire éclater l'indignation qui couvait dans les cœurs et engager une lutte dont le renversement de la colonne n'eût été que le prétexte et dont l'exaspération causée par les actions de la Commune eût été le motif. J'en trouve la preuve dans un fait dont j'ai été le témoin et qui eut pour auteur un homme, un vieillard, bien connu dans le monde de Paris.

III. — LA CHUTE.

Le comte de Cambis. — Dispute. — Le moignon. — La foule intervient. — On vire au cabestan. — Accident sans gravité. — La foule gouailleuse. — Le drapeau tricolore. — Simon Mayer assassin des généraux Lecomte et Clément Thomas. — La colonne est brisée et renversée — Joie des communards. — Promesses de Gabriel Ranvier. — « L'autel du genre humain! » — Le *Nunc dimittis* de Félix Pyat. — Le *Cri du peuple* de Jules Vallès. — Arrestation de Courbet. — Son procès. — Frais à payer. — L'Allemagne n'a point favorisé la Commune. — Elle a respecté nos trophées militaires placés sur son propre territoire.

Qui ne se rappelle le comte de Cambis, une des figures les plus originales du boulevard? Qui ne se souvient de sa grande taille, de ses cheveux blancs,

des hautes cravates de taffetas noir qu'il portait toujours, de sa mémoire inépuisable en curieuses anecdotes, de son aimable familiarité et de la verdeur toute juvénile qu'il avait conservée malgré son âge? Il ne quitta point Paris pendant la Commune; plus d'une fois je l'avais rencontré et j'avais souvent cheminé avec lui, car je le connaissais de longue date. Il avait appartenu aux armées du premier Empire, avait fait la campagne de Russie en qualité d'officier de cavalerie et, pendant la retraite, avait eu la main droite gelée; seul le pouce était resté intact; les phalangines et les phalangettes des autres doigts étaient tombées; malgré cela la main incomplète avait de la force, et il s'en servait avec adresse. Il avait été fort attaché à la dynastie de Juillet; c'était sous son nom que le duc d'Orléans faisait courir. Après la révolution de Février, il se retira de toute fonction, et bouda résolûment le second Empire, malgré les avances peu déguisées qui lui furent faites. Bien souvent, pendant la Commune, lorsque nous nous promenions ensemble sur les boulevards, j'ai craint que sa rude franchise ne lui attirât quelque mauvaise aventure. Son grand plaisir était alors de regarder caracoler les officiers qui passaient sur la chaussée, les étrivières trop courtes, les genoux trop serrés, la main prenant point d'appui sur la bride, et démontrant, par toute leur attitude, qu'ils n'avaient

jamais monté à cheval. Le comte de Cambis ne se gênait guère pour leur crier quelque plaisanterie salée, à laquelle l'infortuné cavalier, tout occupé à garder quelque équilibre, ne se hâtait pas de répondre.

Le 16 mai, M. de Cambis était aux environs de la rue de la Paix, non loin de moi; il parlait haut et les opinions qu'il exprimait sans réserve n'étaient point en l'honneur de la Commune. Les assistants souriaient, mais nul ne lui donnait la réplique. Cependant un homme d'une quarantaine d'années, revêtu de la capote des fédérés, se tourna vers lui en disant : « Ils font bien de jeter sa statue par terre; il buvait le sang du peuple, ça c'est connu. » Le comte de Cambis lui répondit : « Toi, mon garçon, tu n'es qu'un imbécile! » La dispute s'échauffa; trois ou quatre personnes, au nombre desquelles je me trouvais, s'approchèrent pour porter secours à M. de Cambis, s'il en était besoin. La foule était compacte et se pressait autour des deux interlocuteurs. Le fédéré était devenu fort grossier et mêlait à ses invectives toutes sortes d'inepties sur la réaction, la tyrannie, le militarisme et autres lieux-communs déclamatoires qu'il répétait sans les comprendre; à bout d'arguments, il finit par dire : « Du reste, Napoléon, c'était un lâche! » A ce mot le comte de Cambis devint tout pâle; il dit : « J'ai soixante-dix-huit

ans; regarde bien ma main; je l'ai perdue au service du grand homme que tu insultes; tu ricanes, tu crois que c'est un moignon, tu te trompes : c'est un battoir, et je vais t'en écraser la face. » Et agitant sa main mutilée au-dessus de sa tête, il en frappa le fédéré au visage avec une brutalité excessive. L'homme plia sous la violence du coup; il fit un geste pour se précipiter vers M. de Cambis; tout le monde se jeta sur lui : « Allez-vous-en, lui disait-on, allez-vous-en. Pourquoi insultez-vous ce monsieur? Il défend son ancien général, il a raison. La besogne que l'on va faire n'est déjà pas si belle, et c'est une honte d'avoir à supporter les horreurs que nous endurons. » On repoussa l'homme, on l'éloigna, on l'entraîna, et il disparut dans les groupes qui encombraient les abords de la rue de la Paix. Le sentiment de protestation que l'acte énergique du comte de Cambis avait suscité dans la foule était général parmi les gens accourus pour voir renverser la colonne.

Elle allait tomber. Le bruit se répandit qu'un accident était survenu; on se mit à rire, et l'on fut content à la pensée que l'opération ne réussirait pas; ce n'était rien. Un cabestan s'était brisé, les barres d'anspect avaient renversé quelques hommes, mais sans les blesser. On fut très-long à réparer le dégât; il fallut envoyer chercher un autre treuil, remonter des câbles, installer des poulies; cela dura près de

trois heures. Les assistants, — beaucoup moins nombreux que la vanité communarde ne l'a prétendu, — ne bougeaient de place, malgré un soleil très-ardent qui frappait d'aplomb sur les têtes. L'esprit ironique et gamin du badaud de Paris ne perdit point une si belle occasion de s'amuser un peu ; de tous côtés, on se mit à crier : « Elle tombera ! elle ne tombera pas ! » Les quolibets allaient leur train et l'on riait d'autant plus que les journaux du soir, déjà mis en vente, racontaient, avec force éclats de rhétorique, la chute de la colonne que nous apercevions encore debout et ferme au milieu de la place Vendôme.

Tout à coup un homme parut sur le couronnement, agita un drapeau tricolore et le lança dans l'espace, afin de bien indiquer que tout ce qui avait été la Révolution française, le premier empire, la royauté de Louis-Philippe, la seconde République, le second Empire, disparaissait de l'histoire et allait faire place à l'ère nouvelle symbolisée par la loque couleur de sang que l'on appelle le drapeau rouge. L'homme qui eut l'honneur de jeter au vent les couleurs de la France était digne de cette mission : il s'appelait Simon Mayer. Le 18 mars il s'était noblement conduit à Montmartre. Capitaine au 169e bataillon que commandait Garcin, en remplacement du chef élu qui était Blanqui, alors incarcéré ou en fuite, ce Simon Mayer avait héroïquement aidé à

l'assassinat du général Lecomte et de Clément Thomas. Cette belle action trouvait sa plus douce récompense à cette heure, sous le soleil, en présence des membres de la Commune attentifs et charmés. On entendit un son de clairon. Un silence énorme, comme dirait Gustave Flaubert, emplissait les rues. Chacun se taisait et tenait invinciblement les yeux attachés sur la colonne en avant de laquelle les câbles se raidissaient. Il était un peu plus de cinq heures du soir; de temps en temps, quelques coups de canon lointains semblaient une salve funèbre tirée du fond des horizons invisibles.

La foule était très-émue; mais ce qui dominait en elle, toujours invinciblement, c'était l'espoir que le grand trophée résisterait aux efforts de ceux qui travaillaient à sa chute. Il y eut une sorte d'oscillation très-rapide, comme si la statue, brusquement secouée, avait repris sa place. Puis la colonne parut se pencher en avant, elle s'inclina, se brisa en trois morceaux, laissa échapper ses entrailles de pierre et s'abattit sur le lit de fascines qui lui avait été préparé dans l'axe de la rue de la Paix. Un nuage de poussière s'éleva; on entendit un bruissement sourd et nous sentîmes à peine une légère trépidation agiter le sol sous nos pieds. Les boutiquiers et les propriétaires en furent pour leurs frais de papier, nulle vitre ne fut brisée. Toute la foule qui était à l'entrée de la

rue de la Paix et sur le boulevard s'écoula sans mot dire, morne, triste, et, en somme, profondément humiliée du honteux spectacle que la Commune venait de lui infliger[1].

Sur la place Vendôme il n'en était point ainsi : là on était joyeux et l'on triomphait; on venait de vaincre le perpétuel vainqueur, on avait enfin réussi à renverser

Ce pilier souverain,
Ce bronze devant qui tout n'est que poudre et sable;
Sublime monument, deux fois impérissable,
Fait de gloire et d'airain,

ainsi que l'a dit Victor Hugo. La statue, brisée par sa chute, gisait sur les fascines; la colonne éventrée avait dispersé ses fragments sur la place. Le nuage de pous-

[1] « Pendant que j'écris (5 h. 30 du soir), la nouvelle arrive à la légation que la colonne Vendôme vient de tomber. On avait averti de jour en jour qu'elle devait être renversée à une heure déterminée, et une foule immense attendait le moment de la chute. Le *Journal officiel* de la Commune annonçait qu'elle serait jetée bas précisément à deux heures de l'après-midi, et lorsque je suis passé en voiture sur le boulevard au bout de la rue de la Paix, à deux heures et demie, la foule rassemblée en cet endroit et dans la rue de Castiglione était immense. La plupart des personnes dans cette foule espéraient que cette splendide œuvre d'art continuerait à résister à tous les moyens employés pour la détruire, jusqu'à l'arrivée des troupes de Versailles. Mais un grand nombre de spectateurs attendaient avec la plus vive anxiété le moment où elle tomberait devant un esprit de vengeance et de haine qui pouvait regarder comme un triomphe la destruction d'un monument qui avait excité l'étonnement et l'admiration du monde entier. » — M. Washburne à M. Fish, n° 125. *Vid. sup. loc. cit.*

sière soulevé par son écroulement ne s'était pas encore envolé que déjà un homme, je ne sais qui, avait escaladé le piédestal et y plantait le drapeau rouge. Il essaya de parler, malgré les musiques militaires qui faisaient rage; on ne l'écouta pas, on le fit taire, car on voulait entendre un autre orateur, monté sur un des morceaux du fût brisé et faisant un discours patriotique qui fut d'autant plus applaudi que l'on n'en perçut pas un mot. Les fédérés qui avaient concouru à cette belle œuvre, sous les yeux de quelques membres de la Commune, de Courbet[1] et de M. Glais-Bizoin, respectueusement découvert, désignèrent sans plus tarder une députation chargée d'aller porter la

[1] Les anciens amis de Courbet ont fait peser sur lui la responsabilité qu'il a essayé de répudier. Après sa mort, un ex-membre de la Commune publia ce qui suit (janvier 1878), sous le pseudonyme de Jean La Rue, dans le journal *le Réveil :*

« Pauvre fou! On ne s'attaque pas impunément aux fétiches de bronze. Il n'était point si fou. Il savait bien ce qui l'attendait. Le jour où la colonne fut renversée, il était là, sur la place, avec sa canne de vingt sous, son chapeau de paille de quatre francs, son paletot coupé à la confection, acheté à la *Redingote grise* peut-être. « Elle m'écrasera « en tombant, vous verrez, » fit-il en se tournant vers ses amis, et il ajouta, en montrant du bout de sa canne un groupe où étaient des figures de traitres (je pourrais les nommer) : « Ils m'assassineraient « comme un monarque, tenez, s'ils osaient. » Il appuyait sur l'*a* de tout le poids de son accent franc-comtois, et il haussa les épaules d'un geste d'Hercule bon enfant. Le soir, il dit à table : « Nous avons fait « une bonne action. Il n'y aura peut-être plus tant de soldats; les « bonnes amies des conscrits ne mouilleront plus tant de mouchoirs. « Buvons un coup et chantons une chanson. »

grande nouvelle à l'Hôtel de Ville. Gabriel Ranvier reçut les envoyés du « peuple » et les harangua : « La colonne Vendôme, la maison de M. Thiers, la chapelle expiatoire, ne sont que des exécutions matérielles, dit-il ; mais le tour des traîtres et des royalistes viendra inévitablement si la Commune y est forcée. » C'est-à-dire si la Commune est vaincue. Ceci n'était point une bravade dans la bouche de Gabriel Ranvier ; il le prouva aux prêtres et aux gendarmes qui périrent dans la rue Haxo. Il faut croire que les gens qui ont fait cette sottise ne jouissaient pas alors de leur bon sens et qu'ils ne l'ont point recouvré depuis ; car voici, à cet égard, ce que M. Lissagaray a publié en 1876 (*Histoire de la Commune*, p. 320) : « La tête de Bonaparte roule sur le sol et son bras parricide gît détaché du tronc. Une immense acclamation, comme d'un peuple délivré, jaillit de milliers de poitrines. On se rue sur les ruines, et, salué de clameurs enthousiastes, le drapeau rouge flotte sur ce piédestal purifié, qui devient ce jour-là... » O lecteur ! que devient-il ce piédestal ? il devient « l'autel du genre humain ! » M. Lissagaray a dû bien rire dans sa barbe en écrivant cette turlutaine.

Cette rage de s'en prendre aux choses matérielles, ce fétichisme à l'envers qui est le comble du fétichisme, qui est l'indice d'une faiblesse d'esprit incurable et qui fut la maladie persistante de la Commune,

apparut dans toute son intensité lors du renversement de la colonne. Ce fut une frénésie de joie et chacun entonna son *hosannah*, comme si l'humanité était à jamais délivrée de tout despotisme possible, parce que la statue et le trophée d'un conquérant avaient été détruits. Félix Pyat exultait; ce vieux Siméon patibulaire perdit si bien la tête, qu'il commit l'inconvenance de parler latin à ses collègues de la Commune; son journal le *Vengeur* raconte la chute de la colonne: « Elle est tombée le nez sur le fumier, sans autre accident que le cou cassé du bonhomme providentiellement décapité. Je l'ai vu choir; je puis fermer les yeux, notre œuvre est faite; *nunc dimittis!* » L'homme apparaît tout entier dans une erreur volontaire, à laquelle ne peut résister son patriotisme, il dit: « Cette colonne d'Austerlitz et d'Iéna, elle est tombée. » Les Prussiens venaient de nous vaincre; M. Pyat leur parlait d'Iéna, et il savait cependant que le bronze de la colonne avait été prélevé sur les canons russes et autrichiens pris pendant la campagne de 1805, et il n'ignorait pas que la campagne de Prusse est de 1807. Toutes les scories de l'âme humaine montèrent à la surface de la Commune et dévoilèrent des bassesses de passion que l'on ne soupçonnait pas. Jules Vallès sut encore renchérir sur le Pyat, car on peut lire dans le *Cri du peuple* du 19: « La statue d'empereur romain qui était censée le pre-

mier des Bonaparte est à la voirie, c'est fort bien; mais ça ne suffit pas : la carcasse emmaillottée de ce maître coquin est encore aux Invalides. Il faut qu'elle soit brûlée *coram populo*, et que ses cendres soient jetées au vent. Il faut que toutes les loques qui ont été portées par ce misérable, et qui sont dans le musée dit des Souverains, aient le même sort. Plus de ces ignobles reliques. Nous venons d'entrer dans une bonne voie, ne la quittons pas sans avoir fait toutes les purges nécessaires. La plus simple prudence l'ordonne. » Ainsi qu'on le voit, c'est toujours l'esprit du moyen âge qui tourmente ces inquisiteurs de l'athéisme; comme au quatorzième siècle, ils veulent déterrer les morts, les brûler et disperser leurs cendres au vent.

Le lendemain 17 mai, l'explosion de la cartoucherie Rapp, fort probablement produite par une imprudence, parut au peuple de Paris un châtiment du renversement de la colonne. La Commune en accusa naturellement « la réaction », qui cependant n'avait pas besoin de tels moyens pour la vaincre. Les grands combats sous Paris et dans Paris commencèrent bientôt et l'on ne pensa plus guère à la colonne de la grande armée. On reprochait formellement à Courbet d'en avoir exigé la destruction. Le pauvre diable se cachait après la défaite de ses complices; vers les premiers jours de juin, il fut arrêté. En voyant entrer les

agents dans le refuge qu'il avait choisi, il leur dit avec une ingénuité touchante : « Je ne suis pas Courbet, vous vous trompez, ce n'est pas moi. » S'il eût été capable d'avoir lu Molière, on pourrait croire qu'il voulait jouer une scène de M. de Pourceaugnac :

— *L'exempt.* Ouais ! Voilà un visage qui ressemble bien à celui que l'on m'a dépeint.

— *M. de Pourceaugnac.* Ce n'est pas moi, je vous assure.

Il ne se sentait pas tranquille, le malheureux réaliste, et disait : « A cause de ma célébrité, ils ne me fusilleront pas. » On n'y pensait guère. Réuni aux accusés qui avaient été membres de la Commune, il comparut devant le troisième conseil de guerre. Il y fut misérable. « Cette colonne, dit-il, était une faible représentation de la colonne Trajane dans des proportions mal combinées. Il n'y a pas de perspective, ce sont des bonshommes qui ont sept têtes et demie, toujours la même, à quelque hauteur que ce soit. Ce sont des bonshommes de pain d'épice ; et j'étais honteux que l'on montrât cela comme une œuvre d'art. » Le président lui dit : « Alors c'est un zèle artistique qui vous poussait ? » Et Courbet répondit : « Tout simplement ! » Ce « tout simplement » est le pendant du portrait de femme dont j'ai parlé ; on doit répondre l'un lorsque l'on a peint l'autre. Cette absence complète de dignité fit impression sur le tri-

bunal, qui comprit qu'un tel homme était peu dangereux. Courbet fut condamné à six mois de prison ; c'était tout ce qu'il méritait ; mais il eut à rembourser les frais de reconstruction de la colonne, telle qu'elle était la veille de sa chute, et ça ne lui a pas été agréable, car « la note » s'est élevée à plus de 350 000 fr. C'est avoir payé cher le plaisir de faire une niche à l'histoire de France [1].

Bien des personnes fort sensées et de raison droite n'ont pu comprendre qu'il se soit rencontré en France des hommes assez obtus pour accomplir froidement un tel acte de vandalisme, après les défaites dont nous avions souffert et sous la main même du vainqueur. Leur patriotisme s'est révolté ; ils ont supposé une ingérence étrangère à cette monstruosité qui fut essentiellement et exclusivement communarde, et ils ont cru que l'impulsion de la Prusse avait aidé au renversement de la colonne. L'Allemagne est de taille à se défendre et je n'ai point mission de plaider pour elle ; mais le souci de la vérité doit, surtout lorsque l'on touche à l'histoire contemporaine, primer toute autre considération. Dans les faits de la Commune, j'ai cherché et cherché avec passion l'influence directe de l'Allemagne ; je ne l'ai jamais aperçue. L'Alle-

[1] Frais de reconstruction de la colonne : 330 944 fr. 73 cent. ; restauration de la statue : 23 420 fr. — Total : 354 364 fr. 73 centimes.

magne avait un trop sérieux intérêt à maintenir le gouvernement régulier de la France qui lui assurait le payement de cinq milliards, pour avoir jamais pensé à fomenter une insurrection dont le point de départ, dont le prétexte avait été la volonté de rompre les préliminaires de la paix et de poursuivre la guerre. Oubliant les motifs invoqués pour créer la fédération de la garde nationale, les gens de la Commune, eux, ont fait ffort, plus d'une fois, pour se mettre en communication directe avec les autorités allemandes; ils ont toujours été repoussés et traités avec un dédain qui ressemblait à du mépris. Aux dernières heures, lorsque, traqués sur les sommets de Belleville, ils voulurent fuir à travers les lignes de l'armée allemande, ils se heurtèrent contre des barricades, furent arrêtés et remis aux autorités françaises. Les Allemands ne participèrent en rien à la chute de la colonne; la bêtise et l'envie suffirent amplement à cette œuvre mauvaise; on n'eut pas besoin de la payer: elle fut accomplie gratuitement pour la plus grande gloire des cuistres de l'Hôtel de Ville. Si la vue de nos trophées militaires avait excité la jalousie des Allemands, l'Allemagne n'aurait pas respecté, pendant la guerre, le monument de Desaix, qui est à Strasbourg, le monument de Marceau, qui est à Coblenz, et le monument de Turenne, qui est à Salzbach.

CHAPITRE VI

LES BARRICADES

I. — LES CHAMPS-ÉLYSÉES.

Sparte, Rome, Athènes et Charenton. — La vie tumultueuse. — Les boulevards. — Un mot de Montaigne. — Départ. — « Faute-de-Mieux premier. » — La solde. — Les journaux. — « Les harnois de gueule. » — La grande allée des Champs-Élysées. — Les obus. — Guignol. — La fuite. — Le bureau des passeports. — Agents dévoués. — La corde à nœuds. — Passeport suisse. — Port d'armes badois. — Paris se dépeuple. — Les denrées. — Place de la Bourse.

Un historiographe enthousiaste de la Commune, exalté au souvenir des hauts faits dont il avait été le témoin, a dit : « Dans ces jours sanglants, Paris, plus sobre que Sparte et plus grand que Rome, était aussi plus charmant qu'Athènes; la vaillance des citoyens était superbe, la vaillance des femmes était souriante. » Cette phrase a dû être datée de Charenton, car celui qui l'a écrite a certainement pris une hallucination pour la réalité. Pendant toute la période de la Com-

mune, Paris fut lamentable. Au début, il était inquiet et curieux; ensuite il s'attrista sur lui-même et devint morne; enfin, dans les derniers jours, lorsque la grande bataille fut commencée, il avait plutôt l'air d'un coin de l'enfer que d'une ville civilisée; il ressemblait à une fosse pleine de pétrole en feu, où des chiens enragés se seraient rués les uns sur les autres. Tant que durèrent les illusoires négociations essayées entre les maires et les membres du Comité central, l'aspect ordinaire de Paris, du Paris de cette époque, d'un Paris tumultueux, agité, atteint de la danse Saint-Guy politique, ne fut pas sensiblement modifié. On courait aux nouvelles, place de la Bourse, sur les boulevards; on s'empressait autour des marchands de journaux pour apprendre de quelle récente bêtise on nous avait gratifiés; le soir on se rencontrait, on s'interrogeait, on formait des groupes où l'on discutait toutes sortes de choses inutiles, invraisemblables et même parfois scandaleuses, comme la candidature possible du prince Frédéric-Charles de Prusse au trône de France.

Les politiqueurs, les prophètes s'en donnaient à cœur-joie. Dans les cafés, devant les cafés, sur les trottoirs, on se disputait sur d'inconcevables billevesées; on annonçait, à jour fixe, une intervention des armées allemandes; on demandait la mise en accusation des ministres dont l'incapacité supérieure avait laissé faire le 18 mars; on riait des niaiseries

du Comité central; on répétait, on commentait un mot du général Cremer qui avait, dit-on, offert d'enlever, sans difficulté, les intrus de l'Hôtel de Ville. Les républicains les plus ardents criaient : « Ces gueux-là déshonorent la République ! » Les réactionnaires murmuraient : « Ce sera plus grave qu'en juin 1848. » Un philosophe sceptique disait : « Toutes les fois que vous voudrez raisonner avec des ignorants, c'est-à-dire avec le peuple, vous produirez fatalement une révolte; l'homme est un loup dont les coups de bâton font un agneau. » Sur toutes ces questions, on argumentait, on se prenait aux cheveux; mais nul ne doutait de la chute prochaine du gouvernement insurrectionnel et de la victoire assurée de l'Assemblée nationale; car il était impossible que Paris résistât à toute la France. La Bruyère a dit : « Quand le peuple est en mouvement, on ne comprend pas comment le calme peut y rentrer, et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir. » C'est là une vérité générale qui ne trouva point son application pendant la Commune, car nous savions tous comment le calme rentrerait dans ce peuple en mouvement. Pas un des Parisiens restés à Paris qui ne fût certain du triomphe assuré de l'armée française; la victoire s'imposerait avec plus ou moins de rapidité, mais elle était inéluctable. Dès que le premier choc se fut produit entre les bandes fédérées et les troupes de Versailles, nous

attendîmes avec impatience, mais avec une confiance invincible, l'inévitable résultat de la lutte.

Je me rappelle, un des soirs où le boulevard était le plus animé, avoir rencontré Frédéric Morin, avec lequel j'avais autrefois entretenu d'excellentes relations; il était à la fois philosophe et catholique, très-lettré et très-jacobin; cela mettait un peu d'incohérence dans ses pensées, qui n'en restaient pas moins absolument droites et honnêtes. « Qu'augurez-vous de ce qui se passe? lui demandai-je. — Rien de bon, répondit-il; je suis troublé, je ne sais où prendre point d'appui, car je ne suis ni avec Paris, ni avec Versailles; chacun s'enferme dans ses propres exigences sans tenir compte de celles d'autrui; c'est le meilleur moyen de ne jamais s'entendre. A Versailles, on est sourd; à Paris, on est aveugle. Les gens qui se sont emparés de l'Hôtel de Ville sont des niais malades; quand bien même ils s'installeraient et se maintiendraient, le dénoûment sera contre eux; ils ont fait la mauvaise semaille et ne récolteront pas la moisson. Souvenez-vous de ce que dit Montaigne, qui était d'autant plus sage qu'il ne croyait pas à grand'-chose : « Ceux qui donnent le bransle à un estat sont volontiers les premiers absorbés dans sa ruine; le fruict du trouble ne demeure guères à celui qui l'a remué; il bat et brouille l'eau pour d'autres pescheurs. »

Dès le 28 mars, aussitôt que le résultat des élections faites, le 26, pour la Commune, fut connu, Paris ne fut plus le même, et l'on sentit qu'une angoisse profonde étreignait la ville. La plupart des élus portaient des noms que la population ignorait ; mais quelques-uns avaient une notoriété déplorable, acquise, par la violence, dans les réunions publiques, par des condamnations politiques devant les tribunaux, par des actes d'impardonnable rébellion, le 31 octobre et le 22 janvier. C'était l'élément ultrarévolutionnaire qui venait de s'introduire à l'Hôtel de Ville ; c'était le rebut de toutes les émeutes et de tous les clubs qui s'emparait de la capitale de la France. On eut peur, et l'émigration commença. Ni Ferré, ni Rigault, ni Félix Pyat, ni Flourens, ces aliénés de l'hébertisme, qui s'enivraient de Babeuf et de Marat, n'étaient faits pour rassurer les timides ; on s'en alla. Dans certains quartiers, on n'apercevait que des persiennes fermées ; les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires, retirés à Versailles auprès du gouvernement légal, avaient fait savoir qu'ils ne répondaient point de la sécurité de leurs nationaux restés à Paris.

Sans être encore déserte, la ville était déjà visiblement dépeuplée. C'était encore sur le boulevard que se rencontraient ceux qui n'avaient point été en province chercher un refuge contre les violences que l'on prévoyait. La conversation n'y chômait pas ; on n'y

était pas indulgent pour M. Thiers, que l'on appelait plaisamment : « Faute-de-Mieux premier. » On causait avec les fédérés, qui répondaient : « Que voulez-vous ! les gens de Versailles ont supprimé la paye; pas de travail ; la Commune nous donne une solde; pourquoi nous blâmer de la servir? Nous n'avons pas de rentes pour aller nous balader hors de Paris, et nous ne voulons pas crever de faim. » On achetait les journaux communards, pour tâcher de se rendre compte de ce que voulaient ces inconnus qui étaient subitement devenus nos maîtres. Dans le *Vengeur*, dans le *Cri du peuple*, on ne voyait que des violences ; dans le *Père Duchêne*, on ne sentait que des ordures. On en avait promptement assez, et l'on s'écartait instinctivement du fumier quotidien que les journaux versaient sur la voie publique. A lire ces feuilles immondes, on comprenait que la Commune et ses adhérents n'étaient point en harmonie parfaite. Un écrivassier biscornu, nommé Vésinier, surnommé Racine-de-Buis, insultait, dans l'*Affranchi*, Rochefort, qui lui répondait, sans ménagement, dans le *Mot d'Ordre ;* Vermorel et Félix Pyat se gourmaient de la belle manière ; volontiers on se traitait mutuellement de mouchard, et l'on eût prêté à rire à la galerie si celle-ci n'eût vomi de dégoût à toutes les insanités que l'on débitait devant elle.

L'arrestation promptem nt connue de M. Bonjean,

de l'archevêque et d'autres personnages notoirement inoffensifs, surexcita le désir de s'éloigner chez ceux qui hésitaient encore et, dans la première semaine d'avril, bien des gens firent effort pour abandonner la ville, d'où toute sécurité avait fui. Dans les rues, on n'apercevait plus de voitures bourgeoises; à peine çà et là quelques fiacres s'en allaient trimbalant des officiers galonnés; les omnibus réquisitionnés portaient aux fortifications ce que Jacques du Fouilloux appelle crûment « des harnois de gueule »; des charrettes chargées d'équipements militaires ferraillaient sur les boulevards, où, de temps en temps, pour donner à réfléchir à la population, on faisait passer quelques pièces d'artillerie suffisamment escortées. Dès que les premiers combats eurent commencé sur Neuilly, le but de promenade fut changé; on abandonna les boulevards et l'on se réunit aux Champs-Élysées, dont l'aspect anormal semblait sinistre. La chaussée, habituellement parcourue par les cavaliers et les équipages, était vide; à peine, çà et là, une voiture d'ambulance sortie du Palais de l'Industrie y apparaissait-elle, se dirigeant vers la barrière de la porte Maillot pour recueillir les blessés. En revanche, sur le bas côté de droite, depuis la place de la Concorde jusqu'à l'avenue Marigny, c'était un flot noir de piétons où nulle femme n'apportait la gaieté d'un costume de couleur. Les hommes étaient là, tristes,

préoccupés, marchant lentement, parlant à voix basse, montant et descendant automatiquement le large trottoir d'asphalte. Au loin, vers l'Arc de Triomphe, des sentinelles interdisaient la circulation; la place n'était pas saine, car parfois les projectiles venaient y éclater. Dans ce cas, toute la masse des promeneurs se portait vers la chaussée et regardait, attendant le fracas d'un nouvel obus. On restait ainsi quelque temps, les yeux fixés au delà du rond-point, et, fatigué de ne rien voir, on reprenait le mouvement de va-et-vient qui tenait lieu de promenade.

Il n'y avait pas que les obus à regarder aux Champs-Élysées, il y avait le théâtre de Guignol, immuable, courageux, agitant ses marionnettes au bruit des artilleries qui tonnaient : Polichinelle et le commissaire s'y administraient ces vertes « raclées » qui nous ont tant fait rire quand nous étions petits; c'était de circonstance, car le diable de rigueur finissait toujours par emporter Polichinelle le communard. On se groupait volontiers devant la baraque des fantoches; on y prenait goût, on s'en amusait; on s'intéressait presque à la petite pièce, pendant que le grand drame, réel et vivant, se jouait à quelques centaines de mètres de là; l'impresario y trouvait son profit, et bien des piécettes blanches tombaient dans la sébile tendue par sa femme. Guignol tint bon jusqu'au bout, et ne vint s'établir dans le jardin du Palais-Royal qu'au milieu

du mois de mai, lorsque les projectiles trop nombreux avaient rendu déserte l'avenue des Champs-Élysées et avaient failli emporter, du même coup, le théâtre, le maître du logis, les spectateurs et les pantins.

Chaque jour, aux Champs-Élysées, le nombre des promeneurs diminuait; on cherchait vainement des gens connus que l'on avait rencontrés la veille, on ne les apercevait pas. Où étaient-ils? Cachés, disparus, partis, pour éviter une arrestation; pour fuir le service militaire que la Commune voulait leur imposer de force; ou simplement pour échapper au spectacle écœurant de la bêtise triomphante, brutale, ivre, débraillée, dont Paris était énervé. Bien des gens s'étaient dit : « J'attendrai quinze jours, j'attendrai un mois; il n'est pas possible qu'en ce laps de temps l'on n'ait réuni une force suffisante pour jeter ces drôles à la porte; la plus simple prudence commande de se hâter, car il ne faut pas leur laisser le loisir de se fortifier, de s'exercer, de s'aguerrir, de rassembler entre leurs mains tous les moyens de destruction dont ils nous menacent; j'attendrai donc, mais je trouve que l'on est bien lent à rendre Paris à la France. » Ils avaient attendu et, comme sœur Anne, ne voyant rien venir, que l'accroissement du mal dont ils étaient accablés, ils étaient partis désespérés, et doutant d'un pays qui pouvait supporter si longtemps ces ripailles d'énergumènes.

Il n'était pas facile alors de partir; les ponts-levis étaient dressés, les poternes étaient gardées, les gares des chemins de fer étaient attentivement surveillées, les wagons fouillés, et les voyageurs aussi; on n'en était pas encore à la carte d'identité, c'est-à-dire à l'inquisition, mais cela n'allait pas tarder. Pour sortir de Paris, il fallait un laisser-passer ou des papiers d'identité prouvant une nationalité étrangère. Il n'était pas prudent d'aller à la Préfecture de police demander un laisser-passer; malgré le bon vouloir de quelques employés du bureau des passeports, c'était un endroit où parfois l'on faisait du zèle, afin de plaire à Raoul Rigault, qui ne se gênait pas pour ordonner des arrestations arbitraires. Le banquier Jecker, le jeune séminariste Seigneret, qui tous deux périrent assassinés, furent sans motifs arrêtés par son ordre. Les plus avisés allaient, sous un prétexte quelconque, chez les petits boutiquiers des environs de la place Dauphine et, quand ils savaient bien s'y prendre, il était rare qu'ils n'en rapportassent pas le sauf-conduit désiré. Cela tient à un fait peu connu et qu'il est possible de divulguer aujourd'hui sans péril, à la condition de ne soulever aucun masque. Trois ou quatre agents intelligents et sûrs avaient été laissés à Paris par certains chefs de service de la Préfecture de police, au moment où ceux-ci avaient dû rallier le gouvernement réfugié à Versailles. Comme l'on se

doutait que toute violence serait exercée sur les gens de bien, ces inspecteurs avaient pour mission de les aider à quitter Paris. Deux de ces agents s'étaient fait admettre en qualité d'employés ou d'expéditionnaires dans le bureau des passeports ; la quantité de laisser-passer qu'ils distribuèrent et d'innocents dont ils assurèrent le salut est considérable.

Ceux qui n'avaient pas de « papiers » et qui voulaient fuir imaginaient mille ruses dont le succès était parfois douteux. Le plus simple était encore de s'adresser à quelque fédéré, qui moyennant cent sous ou dix francs vous faisait filer par une poterne subrepticement entr'ouverte; on ne courait plus risque que de recevoir quelques coups de fusil tirés par les sentinelles postées sur le rempart. Parfois, à un pieu fiché sur le talus des fortifications, on attachait une corde à nœuds; le fugitif se laissait glisser jusque dans le fossé ; il en sortait comme il pouvait. Les voitures de maraîchers et de blanchisseurs ont transporté bien du monde sous les bottes de navets et les paquets de linge sale. Quelques étrangers prêtaient volontiers, moyennant bonne rémunération, leurs pièces d'identité. Un domestique suisse, laissé à Paris par ses maîtres, dans le quartier de la place Vendôme, s'est amassé un petit magot respectable en faisant profiter de son passeport les gens qui voulaient s'en aller. Il avait deux prix : vingt francs pour les domestiques ;

quarante francs pour les « bourgeois ». Je m'en étais servi dans les premiers jours du mois de mai pour aider à la fuite d'un jeune homme auquel je m'intéressais et dont la Commune voulait faire un fédéré malgré lui. Je l'interrogeai : « Êtes-vous content du petit métier que vous faites? » Il me répondit : « Ça ne va pas mal; si ça dure encore deux mois, j'aurai fait ma pelote et je me retirerai dans mon pays. » Quinze jours après, son commerce avait pris fin, et il dut trouver que M. Thiers agissait avec trop de précipitation. Les gens qui avaient eu le bonheur de mettre la main sur des « papiers » allemands étaient traités avec des égards tout particuliers. On tenait fort à ne point mécontenter les soldats de la Prusse, et à leur première injonction on se hâtait d'obéir. Certain port d'armes badois que je connais bien, et pour cause, quoique portant un nom français écrit en gros caractères, a fait la navette plus de vingt fois entre Paris et Versailles. Les officiers fédérés saluaient jusqu'à terre l'homme qui en était muni et ne se doutaient pas que c'était un des hauts fonctionnaires de l'État remplissant son devoir au péril de sa vie, ou tout au moins de sa liberté.

Peu à peu Paris se dépeupla; les Champs-Élysées devinrent déserts; le boulevard ne fut plus animé que par les fédérés qui passaient en hurlant la *Marseillaise* autour de leur guenille rouge; les grands ma-

gasins se fermèrent; les petites boutiques restaient à peine entr'ouvertes; seuls les cafés n'avaient pas mis la clef sous la porte et débitaient les bocks, les chopes, les mêlés, les gommes, les absinthes qui font leur fortune. Les cabarets étaient moins fréquentés, car la Commune leur faisait une déloyale concurrence en distribuant plus de vin et plus d'eau-de-vie que les fédérés n'en pouvaient boire. En mai, Paris était si triste, si piteux, si consterné, que l'on hésitait à sortir; c'était comme une ville que la peste a visitée. Les rares passants marchaient vite le long des maisons closes; sur les trottoirs quelques marchands de denrées étaient accroupis, cherchant à vendre des légumes de primeur et des volailles. Le monde des acheteurs était parti; la valeur des objets s'en ressentait singulièrement : — quatre francs un beau dindon; — on était loin des prix du mois de janvier. Je me rappelle être sorti le 18 mai pour aller voir la parade indécente que l'on faisait sur le perron de Notre-Dame-des-Victoires en y exposant des squelettes, dont le plus récent n'avait pas moins de cent cinquante ans. Je passai devant la Bourse et, en bon Parisien, je réglai ma montre; il était quatre heures moins un quart. Je regardai sur la place; il y avait, en tout, trois personnes : un monsieur qui filait rapidement vers la rue Vivienne, un fédéré endormi sur un banc et moi.

II. — LA SUSPENSION D'ARMES.

Les quartiers populeux. — Près de l'Hôtel de Ville. — Les prêtres déguisés. — Le 25 avril. — Le canon se tait. — Neuilly. — Ville à sac. — Promenade à Neuilly. — L'Arc de Triomphe. — Déménagement. — La maison des jeunes infirmes. — Une fille publique. — « Pour les petites. » — Les lilas au pillage. — Espoir déçu. — La brèche au Mont-Valérien. — Défense intérieure. — Après le 4 septembre. — Les cordonniers. — Napoléon Gaillard. — Directeur général des barricades, commandant en chef le bataillon des barricadiers. — Manifestation Baudin. — Gaillard, orateur des réunions publiques. — Duel proposé. — Rossel apprécie le père Gaillard. — État-major du bataillon des barricadiers. — Gaillard destitué par Delescluze. — Ses quinze barricades. — Gaillard réfugié à Genève. — Opinion de Rossel sur les ouvriers révolutionnaires.

Ce n'étaient pas seulement les quartiers riches de Paris qui semblaient atteints de solitude : les quartiers populeux, ceux où ordinairement la vie multiple s'agite et bruit, avaient perdu toute animation et, comme des hommes surmenés par de trop longues fatigues, paraissaient frappés d'anémie. Autour des mairies cependant, le mouvement était plus accentué, car un monde ivrogne et quémandeur assiégeait incessamment les délégués. Malgré les chants patriotiques, malgré les estafettes trébuchant sur le pavé, malgré les bataillons en marche, on sentait planer partout cette inquiétude qui sort fatalement des situations anormales. Les habitudes modifiées faisaient du peuple parisien une multitude anxieuse qui s'étourdissait, à force de cris, de chants et d'eau-de-vie, sur

sa destinée, mais qui comprenait confusément que cette bouffonnerie extravagante n'aurait qu'une durée limitée. Toute la vie de ce grand Paris, vie fébrile, vie à outrance, semblait réfugiée autour de l'Hôtel de Ville. Sur la place, où brillaient les trains d'artillerie, où les fusils étaient disposés en faisceaux, les bataillons fédérés se succédaient les uns aux autres; des sentinelles veillaient aux portes et des vedettes en manteau rouge, une plume de paon à la toque, prenaient des attitudes théâtrales en faisant piaffer leurs chevaux. La Commune ne fut qu'une parade insupportablement longue, jouée par des acteurs ivres, dont l'ivresse augmentait l'exagération naturelle.

Dans les rues on ne rencontrait plus aucun prêtre. Depuis que l'on avait incarcéré l'archevêque et d'autres ecclésiastiques que l'ignorance communarde appelait indistinctement des curés, ces pauvres gens se trouvant traqués, comme un chien tombé au milieu des loups, avaient quitté la soutane et le rabat pour revêtir un costume moins compromettant. Ils avaient laissé pousser leur barbe; mais, malgré ces précautions, il était facile de les reconnaître à la démarche, car le prêtre, comme le militaire, a en lui quelque chose d'indéfinissable dont il ne parvient jamais à se débarrasser complètement et qui le signale toujours à des yeux exercés.

Pendant ces jours de désastre, il en est un qui fut presque un jour de fête : ce fut le 25 avril. De neuf heures du matin à cinq heures du soir, le canon et la fusillade ne se firent pas entendre vers l'ouest. Il y avait suspension d'armes convenue entre Versailles et Paris, entre la légalité et l'insurrection. Des deux côtés, on avait eu enfin pitié des pauvres habitants de Neuilly; on leur avait accordé quelques heures pour déménager et fuir le bombardement dont ils étaient victimes, car depuis une vingtaine de jours les batteries de l'armée française tiraient à toute volée sur leurs demeures. Versailles ne fut point doux pour Neuilly. Les odieuses nécessités de la guerre ont sans doute contraint nos généraux à détruire les maisons qui servaient de réduits aux fédérés embusqués pour tirer sans péril sur nos soldats; mais l'œuvre n'en fut pas moins terrible, car elle atteignit bien des innocents. Tous les petits bourgeois, les modestes rentiers, les employés qui, en si grand nombre, vivent à Neuilly pour avoir une existence plus facile et trouver des denrées alimentaires moins lourdement chargées de droits d'octroi qu'à Paris, eurent un sort peu enviable, car leur territoire était le champ des batailles les plus vives. Cachés dans leurs caves, écoutant s'écrouler au-dessus de leur tête la maison renversée par les obus, osant à peine sortir de leur refuge pour aller chercher une nourriture qu'ils ne parvenaient

pas toujours à se procurer, menacés par les projectiles de Versailles, menacés par les fusillades parisiennes, ils vécurent dans des transes mortelles, qui leur paraissaient d'autant plus douloureuses qu'ils détestaient la Commune et sentaient instinctivement que l'attaque sur Neuilly était une diversion destinée à masquer l'opération maîtresse dont le fort d'Issy et la porte du Point-du-Jour étaient le véritable objectif.

Il y eut un grand soulagement à Paris lorsque l'on apprit la suspension d'armes. On respira plus à l'aise en pensant que tant de pauvres gens allaient pouvoir quitter ce lieu de dévastation et trouver ailleurs une retraite moins périlleuse; et puis, faut-il l'avouer? on était ravi d'avoir un nouveau but de promenade, d'aller regarder les effets du bombardement et de circuler en toute sécurité; car on était convaincu que, pendant un jour de suspension d'armes, on n'arrêterait personne. La journée était tiède et charmante, égayée par un beau soleil de printemps, faite à souhait pour le plaisir des yeux, ainsi que disait le dix-huitième siècle. Tout Paris voulut voir Neuilly; jamais les Champs-Élysées, aux plus beaux jours de Longchamp, ne virent passer une telle foule. En revanche, les voitures n'étaient point nombreuses : quelques fiacres, quelques victorias découvertes, de lourds omnibus requis pour aller chercher les élèves des

pensionnats, trois ou quatre chariots d'ambulance destinés à rapporter les blessés. Comme les autres, en bon badaud de Paris,

De Paris, dis-je, auprès Pontoise,

j'allai faire mon pèlerinage aux lieux témoins et victimes des « fureurs de Versailles ». En haut des Champs-Élysées, vers la rue d'Albe, quelques maisons écornées indiquaient que le tir avait été parfois plus long qu'il n'aurait convenu. Je n'étais pas inquiet pour l'Arc de Triomphe; le seul bas-relief vraiment héroïque et superbe, celui que Rude a sculpté, fait face à la ville; il était donc à l'abri des obus. L'arc, du reste, a peu souffert, et les quelques blessures qu'il a reçues ont été facilement pansées. Dès que l'on pénétrait dans l'avenue de la Grande-Armée, les ravages causés par l'artillerie apparaissaient : nulle maison qui n'eût sa plaie béante.

Rien ne m'a jamais donné l'idée d'une ville mise à sac comme ce malheureux Neuilly, placé sous le feu du Mont-Valérien et des batteries construites à Courbevoie. L'impression produite était des plus violentes, et devant un tel spectacle il était impossible de ne point détester la guerre, plus impossible encore de ne pas maudire cette insurrection du 18 mars, ce Comité central imbécile, cette Commune ridiculement féroce qui nous valaient de si grands désastres, sans

compter ceux que l'on devait redouter encore. Les habitants de ce faubourg dévasté se hâtaient : sur des crochets, sur des charrettes à bras, sur des camions, ils entassaient leurs matelas, leurs meubles; les femmes portaient les enfants ; les hommes ployaient sous les fardeaux dont ils s'étaient chargés. Ce lamentable monde partait vers Paris, précipitamment, sans oser retourner la tête, comme si, malgré la suspension d'armes, on eût craint d'entendre encore le sifflement des obus et le rejaillissement des pierres brisées.

Il existe à Neuilly une *Maison de jeunes infirmes*, tenue par les Filles de la Charité, religieuses de la congrégation des Lazaristes instituée par saint Vincent de Paul, que vulgairement et par excellence on appelle les « Sœurs ». C'est un de ces innombrables établissements de bienfaisance ouverts aux misères et aux souffrances du peuple par les ordres monastiques, que la Commune a traités, comme l'on sait, par la calomnie dans ses journaux, par la fusillade sur les hauteurs de Belleville et dans l'avenue d'Italie. Cette maison, qui est à la fois école et infirmerie, et où tout soin est gratuit, je l'ai vu déménager; c'était navrant. Dans trois ou quatre omnibus blanchâtres, venus je ne sais d'où, on faisait monter les petites filles étiolées, maigrelettes, rachitiques, scrofuleuses; on portait les boiteuses, on soutenait les bossues; tous

ces jeunes yeux agrandis par la maigreur regardaient avec effroi. Cependant, pour ces pauvrettes, il n'y avait que de la compassion; mais pendant de si longs jours elles avaient vécu sous le bruit des projectiles, réfugiées dans une cave, qu'elles avaient instinctivement peur et ne pouvaient être rassurées. Les sœurs en vêtements gris, en forts souliers, en larges cornettes dont les grandes ailes blanches flottaient sur leur front comme des ailes d'oiseau, s'empressaient autour des petites malades et les réconfortaient de bonnes paroles. Une fille, — une vraie fille publique, — s'était arrêtée comme moi, et comme moi regardait ces avortons effarés. Elle était assez proprement vêtue d'un costume criard, et comme il faisait chaud, elle portait replié sur le bras une sorte de mantelet en étoffe de laine bleue. Lorsque les omnibus s'ébranlèrent pour emmener ce triste pensionnat d'infirmes, elle frappa brusquement sur ses poches, comme si elle y eût cherché quelque chose; puis tout à coup, d'un geste si rapide qu'il me parut instinctif, elle roula son mantelet et le lança dans un des omnibus, en criant: Pour les petites! Elle se tourna vers moi; ses yeux étaient pleins de larmes et elle dit: Peut-on être assez méchant pour tourmenter ces pauvres femmes!

Elle n'était pas seule de sa catégorie à Neuilly, ce jour-là, car toutes les filles de Paris semblaient s'y être donné rendez-vous. Les traineuses du boulevard

et les habituées des cafés interlopes, accompagnées de leurs « petites bonnes », passaient, ne s'inquiétant de rien, marchant vite et semblant se diriger vers un but déterminé. C'était la saison des lilas. Toutes, elles se glissaient dans les maisons, pénétraient dans les jardins et en ressortaient tenant sur les bras de véritables bottillons de branches fleuries. Lorsque les jardiniers regimbaient et voulaient les mettre à la porte, elles insistaient : « Puisque ce sera perdu, laissez-moi les prendre ; qu'est-ce que ça vous fait que je les emporte? Vous n'en ferez rien, vous. Paris est si triste, donnez-moi des lilas, hein? Ça sent si bon ! j'en aurai bien soin. » On ne résistait pas; la fille prenait sa brassée. J'ai vu ravager ainsi plus de vingt jardins et j'ai constaté là, une fois de plus, le goût immodéré de ces pauvres créatures pour les fleurs.

La suspension d'armes n'avait été effective que pour Neuilly; les batteries françaises de Breteuil, de Meudon et de Brimborion avaient tiré toute la journée sur les bastions 66, 67 et 68; vers Montrouge, les Hautes-Bruyères, Bicêtre et le Moulin-Saquet, les canons fédérés avaient fait rage, sans grand préjudice, comme d'habitude, sur nos troupes. Malgré cela, malgré la canonnade lointaine que l'on entendait au milieu du brouhaha dont l'avenue de la Grande-Armée était pleine, cette journée fut heureuse pour les Parisiens. Il y eut de la détente dans les esprits et plus d'espé-

rance dans les cœurs. Aux environs de la Porte-Maillot, on avait pu apercevoir la ligne immobile et sombre des grand'gardes de Versailles ; nos soldats étaient si près de nous, qu'il nous semblait impossible de ne pas les voir arriver promptement, demain peut-être, dans cette ville affligée, amoindrie, honteuse, qui les attendait avec une si poignante impatience. Cet espoir en une délivrance prochaine était partagée par les étrangers, qui, comme nous, ne comprenaient guère une telle prolongation de la guerre civile. Le 20 avril, M. Washburne écrivait : « Personne n'aurait pu supposer, lorsque cette insurrection éclata, le 18 du mois dernier, qu'il se passerait près de cinq semaines sans qu'on trouvât aucun moyen de l'étouffer[1]. » Nous étions loin de compte ; la stratégie marcha moins vite que nos désirs. La Commune eut beau faire sottise sur sottise, ne plus savoir où chercher ses hommes, remplacer Cluseret par Rossel, Rossel par Delescluze, on ne se hâta pas, on lui laissa le temps de préparer son dernier acte, et pendant un long mois encore nous dûmes vivre sous une oppression dont le dégoût est resté ineffaçable.

Ce fut une semaine environ après la suspension d'armes que l'on commença sérieusement la construction des barricades, comme si l'on eût redouté

[1] *Vid. sup. loc. cit.*, n° 226.

une entrée subite des troupes de Versailles. Cluseret avait installé une batterie au Trocadéro et affirmé que l'on avait fait une brèche appréciable au Mont-Valérien[1], mais la Commune sentait le besoin de se rassurer elle-même et de donner à ses bataillons fédérés l'appui de défenses établies dans la ville. C'était pour nous tous un aveu précieux; la Commune, se sentant incapable de soutenir une guerre régulière, se préparait à la guerre révolutionnaire, à la bataille des rues, chère au peuple de Paris. Elle confessait ainsi son impuissance, dont au reste personne n'avait jamais douté. Elle allait mettre à exécution le programme qu'un ministre du gouvernement de la Défense nationale avait annoncé le lundi 5 septembre 1870. Ce jour-là, devant son personnel assemblé, ce ministre dit : « Faites partir vos femmes, vos enfants, vos parents âgés, car la lutte sera inexorable : nous nous défendrons aux forts, aux remparts, dans les rues, dans chaque maison; plutôt que de rendre Paris aux Prussiens, nous le ferons sauter; c'est décidé! » Ce que Paris n'avait pas fait contre l'Alle-

[1] La brèche ne fut jamais appréciable que pour Cluseret; mais les projectiles communards parvenaient jusqu'au Mont-Valérien, ainsi que le prouve la dépêche suivante adressée par le colonel Lochner au chef du pouvoir exécutif, le 25 avril, à 3 heures 10 du soir : « Le bastion 66, flanc droit, nous envoie des obus qui arrivent très-bien sur le plateau du fort. Nous contrebattons, en ayant soin de ne pas entrer dans la zone des opérations extérieures de ce côté. »

magne, Paris allait le faire contre la France; car dans un pays où il n'y a plus de parti et où il n'y a que des haines, la logique des révolutions est plus implacable que celle du patriotisme. Le ministre du 4 septembre, qui était toujours ministre pendant la Commune, et qui le fut longtemps encore après, a pu s'en convaincre.

Pour construire des barricades et rendre Paris imprenable, on fit choix d'un cordonnier; car il est à remarquer que l'industrie du cuir a donné un nombre prodigieux d'auxiliaires à la Commune. Le directeur général des barricades, commandant du bataillon des barricadiers, était Gaillard père, méridional à coup sûr, Italien peut-être, dont l'outrecuidance égalait l'exaltation et dont la sottise surpassait l'emphase. C'était un monomane de barricades; il en faisait partout, chez lui avec ses formes de souliers, au café avec des dominos, pendant son repas avec des croûtes de pain. Vulgaire et grossier, il avait un vaste front d'hydrocéphale; cette large cavité était pleine d'inepties qui s'échappaient à flots bruyants dès que Gaillard père ouvrait la bouche. Il était naturellement pétillant de bêtise. Tout le monde se moquait de lui, et il eut la bonne foi de ne jamais s'en apercevoir; il enfilait des mots les uns au bout des autres, sans trop s'inquiéter de ce qu'ils signifiaient; il disait: « La formidable opportunité des grandioses barri-

cades de l'héroïque peuple de Paris dont tous les hommes sont frères! »

Napoléon Gaillard avait alors cinquante-cinq ans; sa petite taille, son accent criard, ses yeux d'un bleu très-pâle et son nez difforme en faisaient une sorte de marionnette fort déplaisante à voir. Tout en tirant le fil poissé, il avait réfléchi à la question sociale et s'était cru indispensable au bonheur de l'humanité. Comme Ferré, comme Émile Duval, comme tant d'autres, il devait sa réputation révolutionnaire à la manifestation tardive faite en décembre 1868 sur la tombe de Baudin, mort pour la défense de l'intégrité parlementaire, qu'il n'avait point hésité à violer le 15 mai 1848. Ce jour-là, Gaillard avait crié quelque sornette dans le cimetière Montmartre, et avait ainsi facilement acquis un peu de célébrité. Dès que le droit de réunion fut rétabli, Napoléon Gaillard démontra la prodigieuse quantité de paroles qu'un imbécile peut contenir et dégorger: du 7 novembre 1868 au 15 novembre 1869, il fait quarante-sept discours dont le sens lui échappe et n'est saisi par aucun auditeur. On en riait. Les journaux de nuance conservatrice s'en amusaient; mais le père Gaillard, malgré un fonds de timidité native qu'il ne parvint jamais à vaincre complètement, aurait voulu avoir l'honneur chatouilleux. Désirant faire respecter la cordonnerie révoltée en sa personne, il propose à un journaliste

très-conservateur un duel ingénieux dont il avait dramatiquement réglé les conditions lui-même : — au pistolet — à bout portant — un seul pistolet chargé — un cercueil ouvert entre les deux adversaires. — On lui fit comprendre que les gens qui veulent se battre ainsi ne se battent jamais. Il se le tint pour dit, rengaîna son pistolet, son cercueil, et retourna à ses savates. Pendant la guerre il ne se battit pas, car, s'il aimait à construire des barricades, il n'avait pas grand goût à les défendre. Malgré les plans qu'il expédiait sans cesse à l'Hôtel de Ville et à la délégation de la guerre, la Commune eût sans doute dédaigné ses aptitudes, dont elle se méfiait, si Rossel, remplaçant Cluseret, n'avait possédé une dose de crédulité naïve qu'il ne se soupçonnait guère. Il crut au talent — au génie — de Napoléon Gaillard, et le jour même où il entre au ministère de la guerre, le 30 avril, il prend un arrêté en vertu duquel : « Le citoyen Gaillard père est chargé de la construction des barricades formant une seconde enceinte en arrière des fortifications. » Enfin, le père Gaillard avait été compris; comme Ruy-Blas il pouvait s'écrier :

Donc je marche vivant dans mon rêve étoilé !

Il se galonna en toute hâte, se fit faire une tunique bleue avec de larges revers rouges, se sangla d'une ceinture écarlate dans laquelle il passa quelques re-

volvers et installa son quartier général à l'hôtel du Louvre. Pour lui on imprima du papier à tête : *Commune de Paris; défense intérieure; barricades. Administration rue de Rivoli, n° 166, grand hôtel du Louvre; directeur général : Gaillard père.* — Sur cette formule on module cinq variantes, qui chacune correspondaient à un format différent de papier à lettres. En outre, il avait un libellé de réquisition tout imprimé : *En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par le délégué à la guerre comme commandant spécial des barricadiers et comme directeur général de la construction des barricades, m'autorisant à requérir tout ce qui est nécessaire à leur construction...* Cette simplicité spartiate prouve la qualité des réformes que la Commune était bien résolue à introduire dans l'administration. Le bataillon des barricadiers ne fut point une fantaisie : il exista bien réellement ; il compta jusqu'à huit cents hommes, choisis parmi les ouvriers terrassiers, et il eut des chefs qui furent, sous le commandement du très-haut et très-puissant Gaillard père, le capitaine adjudant-major, secrétaire général Gustave Cortès, dit Auguste Gaillard ; le capitaine d'état-major Édouard-Achille Baillière, l'inspecteur des travaux de Cagny, et l'ingénieur civil chargé des matériaux Jean-Joseph Hertement. A cet état-major trente-cinq bas officiers obéissaient.

Le cordonnier Gaillard se mit à l'œuvre. Il com-

mandait la construction d'une barricade comme on commande un assaut, une main sous le revers de la capote, l'autre sur la poignée du sabre, le képi incliné, la voix claire et vibrante; il se croyait sincèrement un homme de guerre, ne se comparait ni à Vauban, ni à Totleben dont il ne savait pas les noms, mais s'imaginait volontiers que l'âme de César ou celle de Frédéric II s'était incarnée en lui. Ce pauvre père Gaillard n'eut pas longtemps à jouir de sa grande situation et de son importance, car il était du monde où les plus belles choses ont le pire destin; dès que son protecteur Rossel eut descendu sur les reins l'escalier du pouvoir, le commandant directeur général des barricades fut remercié par Delescluze. Sa « démission » est du 15 mai[1]. Il n'était donc resté que quinze jours au sommet des honneurs, mais cela lui avait suffi pour établir dans Paris quinze barricades qui ressemblaient à de bons ouvrages de fortification[2]. La barricade élevée rue de Rivoli, à l'angle de la rue Saint-Florentin, excita fort la curiosité des Parisiens,

[1] Voir *Pièces justificatives*, n°

[2] Avenue Uhrich. — Porte Maillot. — Trocadéro. — Arc de Triomphe. — Avenue Friedland. — Avenue du Phare. — Rue Rivoli. — Rue Royale. — Place Vendôme. — Rue de la Paix. — Rue Castiglione. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Chaussée Clignancourt. — Boulevard Ornano. — Porte Vaugirard. — Rue Lecourbe. — Boulevard Beaumarchais. — La Bastille.

qui ne la regardaient pas sans une certaine inquiétude. Elle promettait de se défendre et ne se défendit pas. Pendant la bataille des sept jours, les tas de pavés, entassés à la hâte, soutenus d'une voiture culbutée et appuyée de quelques tonneaux, tinrent bien plus longtemps que les belles architectures du citoyen Gaillard : elles étaient trop savantes pour « les combattants aux bras nus », ainsi que Delescluze nommait les insurgés de la dernière heure ; il semblait à ceux-ci que, pour défendre de si beaux retranchements, il fallait être de vrais soldats, et ils sentaient bien qu'ils n'en étaient pas. Dans la pensée des stratèges de la Commune, les barricades du père Gaillard n'avaient d'autre but et ne pouvaient avoir d'autre utilité que de fortifier la résistance des hommes envoyés aux remparts, en ayant l'air de leur réserver un refuge dans le cas où ils seraient forcés.

Gaillard, qui a ouvert à Genève une boutique de cordonnerie où l'on voit les portraits de Gaillard père, de Gaillarde mère et de Gaillard fils — le roi, la reine, l'héritier présomptif, — Gaillard qui, au mois de février 1873, disait : Pour chacun des nôtres fusillé à Satory, nous ferons tomber mille têtes de bourgeois, Gaillard est un type très-commun parmi les révolutionnaires, qui s'imaginent que la violence des opinions peut tenir lieu d'intelligence, de capacités cultivées et de science acquise. Dès qu'emportés par leur chimère

ils veulent toucher à la pratique des choses, ils sont au moins ineptes et deviennent presque toujours criminels. Rossel, qui paya de sa vie et de son honneur l'ambition malsaine qu'il mit au service de la Commune, a fait, à cet égard, un aveu bon à retenir et que les vainqueurs par émeute devraient méditer : « J'ai fait tout ce que j'ai pu, dit-il, pendant que je servais l'insurrection, pour trouver, dans les classes ouvrières ou les petits commerçants partisans de la révolution, des hommes capables de commander ou d'administrer; j'ai fait, je le répète, tout ce que j'ai pu. Eh bien! je déclare formellement que je n'ai trouvé d'auxiliaires capables que dans les classes instruites. » Un ancien élève de l'École polytechnique, capitaine du génie, aurait dû savoir cela *à priori* et n'avoir pas besoin d'une expérience prolongée pour être convaincu de l'impuissance des ignorants, des incapables et des vaniteux[1].

[1] Rossel est très-sévère pour tous les gens qu'il côtoie pendant sa déplorable aventure, ce qui tendrait à prouver qu'il était abusé par de singulières illusions, Il paraît stupéfait de ne pas rencontrer à chaque pas des hommes supérieurs. Il traverse l'armée de Metz, la délégation de Tours, la Commune de Paris, semblable à Diogène : il cherche un homme et ne le rencontre pas. Je me trompe, il en découvre un à Metz : « Un seul avait peut-être l'énergie voulue : un cordonnier de la rue de la Tête-d'Or, Péchoutre, vieux proscrit de 1851. » (*Lettre de Rossel à son père*, 18 *février* 1871.)

III. — LE RECRUTEMENT.

Accessoires à portraits. — Photographie. — Dénonciation par vanité. — Rossel et Cluseret ne revêtent point l'uniforme. — Rossel assiste à la rentrée de l'armée française. — Ce qu'il pense des fédérés. — Le mot de la situation. — La souricière. — La chasse aux réfractaires — Arrestations. — Le cas de M. R. de.... — Vermorel. — Arrête lui-même M. Rabut, commissaire de police — Le sergent de ville Hippolyte Rothe. — Refuse de se mêler aux fédérés. — Est conduit à la mairie de Belleville. — Le cordonnier Trinquet. — Se transforme en cour martiale. — Assassine Hippolyte Rothe. — Crime démontré. — La Commune et le gouvernement de Dahomey.

En attendant que les barricades fussent utilisées « contre la réaction », on s'en servait pour un objet auquel ceux qui les avaient construites n'avaient peut-être pas songé. On en faisait ce que les peintres appellent des accessoires à portraits. Sur les sacs de terre accumulés, sur les talus nivelés par les ordres de Gaillard père, les fédérés montaient, prenaient des poses menaçantes, fronçaient le sourcil, portaient la main au revolver, pendant que leurs officiers, brandissant le sabre, ouvraient la bouche pour un cri de commandement. On s'immobilisait dans ces attitudes peu naturelles ; puis on allait chercher le photographe du coin : Ne bougeons plus ! et l'image de ces valeureux guerriers, protecteurs du désordre, grands amis de la répression du bien, était, en dix secondes, fixée sur le collodion humide. Cette manie d'avoir son portrait sous dégui-

sement militaire, qui avait pris naissance pendant la période d'investissement, arriva au paroxysme lorsque vint la Commune. Dès le 24 mars, on réédifia exprès une barricade dans la rue de Belleville, à la grande stupéfaction des habitants; on s'y groupa crânement autour d'un drapeau rouge d'occasion et l'on se fit photographier. L'opération terminée, on enleva les pavés, les échelles, les tombereaux, et l'on rendit la rue à la circulation.

Les grandes barricades de la rue de Rivoli, de la place Vendôme, de l'Hôtel de Ville, furent ainsi reproduites avec les fédérés qui les gardaient. Il n'est alors si mince lieutenant, si pleutre général, qui ne se soit costumé, galonné, chamarré, pour se placer théâtralement devant un objectif, et emporter un souvenir palpable du temps où il était quelque chose. Les vitrines des marchands de gravures et des papetiers disparaissaient sous une quantité prodigieuse de cartes photographiques représentant les membres de la Commune, les délégués, les commandants, tout l'état-major de la rébellion, en un mot, revêtus d'uniformes d'une fantaisie parfois très-divertissante. Ils ne surent résister à la vanité qui les entraînait; comme d'infimes acteurs, ils aimaient à se revoir dans les oripeaux de leur rôle à succès; ce fut une grande imprudence. Ces photographies ne restaient pas toutes à Paris; beaucoup prenaient le chemin de

Versailles, et servirent plus tard à faire reconnaître bien des coupables, bien des malheureux qui se cachaient et qui peut-être seraient parvenus à se dérober s'ils ne s'étaient ainsi dénoncés eux-mêmes. L'expérience faite à cet égard n'a pas été inutile, et c'est de ce moment que l'on a installé à la Préfecture de police un atelier photographique, qui permet de prendre le signalement irrécusable des malfaiteurs.

Cette rage de galons qui est inhérente à toute révolution et que, de son temps, Camille Desmoulins signalait déjà, fut excessive pendant toute la durée de la Commune. Deux hommes seuls y échappèrent et, fait très-remarquable, ces deux hommes avaient légalement porté l'épaulette d'officier. Rossel et Cluseret ne revêtirent jamais l'uniforme de général fédéré, auquel leur grade usurpé leur donnait droit. Cluseret, qui était très-brave au feu, s'en allait en redingote, une badine à la main, coiffé d'un chapeau de haute forme, suivi, par contraste, d'un état-major tout reluisant de clinquant; Rossel, en courte veste, en chapeau rond, faisait de même. Avaient-ils pris cette habitude pour être prêts à décamper à toute heure, tant leur connaissance des choses militaires leur faisait prévoir une inévitable défaite? On l'a dit, mais je n'en crois rien. Malgré qu'ils en eussent, ils se sentaient amoindris et comme déshonorés sous le travestissement dont la Commune les avait affublés,

et, en souvenir du bon temps d'autrefois où probes, libres, fidèles au drapeau qu'ils avaient juré de défendre, ils portaient fièrement un uniforme respecté, faisant un douloureux retour sur eux-mêmes, ils dédaignaient la livrée de révolte qu'on leur avait jetée aux épaules. La marque ayant été abolie en France par la loi du 28 avril 1832, ils ont refusé de s'en laisser flétrir, et ils ont bien fait. Ce sentiment apparaît nettement dans une des notes que Rossel écrivit après la bataille des sept jours. Caché dans une auberge du boulevard Saint-Germain, il avait suivi les péripéties de la lutte; malgré lui, son cœur bat d'émotion lorsqu'il voit arriver les troupes françaises : « Le soldat a un air confiant, bonhomme, dit-il; il fait contraste avec les gardes nationaux de la veille, et le contraste est en sa faveur; il n'a pas cette apparence déguenillée et sale du garde national sous l'uniforme... Le drapeau est planté sur l'une des barricades; les trois couleurs sont joyeuses à voir après le triste drapeau rouge... Le régiment passe; voici des officiers français : leurs guêtres sont couvertes de poussière ou de boue, mais malgré la fatigue ils portent l'uniforme avec une aisance coquette : cela fait plaisir à voir après ces gueux d'officiers de la Commune. » Puis livrant toute sa pensée, et la formulant pour lui-même, il termine en disant : « Les chefs de la révolution ont

été indignes de l'armée de la révolution; ils ont eu peur d'elle, ils l'ont menée aux cabarets et aux mauvais lieux, et ont achevé la dissolution morale qu'ils auraient pu vaincre. » Erreur profonde : le relèvement moral était le moindre souci des cadets de l'Hôtel de Ville; ils n'y songèrent même pas, et ne s'occupèrent qu'à « prendre un peu de bon temps ». Le mot de la situation m'a été dit, vers le milieu du mois de mai, par un menuisier. Il faisait une réparation chez moi et s'était mis à la fenêtre pour voir défiler les zigzags d'un bataillon fédéré; il me dit, avec un mouvement des lèvres et des épaules que l'on ne peut rendre : « Tout ça, voyez-vous, c'est de la bamboche à grand spectacle; gare la fin! Elle sera dure, et ils ne l'auront pas volée. »

Les uniformes, les barricades, les portraits, les uns aidant aux autres, ne favorisaient pas positivement la circulation dans les rues de Paris; mais parfois elle était complètement interrompue par des compagnies de fédérés qui s'installaient aux carrefours, gardaient les issues et établissaient ce que l'on nomme une souricière. Tout un quartier se trouvait ainsi paralysé; la vie s'y arrêtait; les voitures n'y pénétraient plus; les piétons recevaient un ordre de rentrer chez eux, et si un passant trop curieux restait immobile et cherchait à comprendre, on lui criait : Au large! Pourquoi ce déploiement de forces? pour-

quoi ces rues mises en état de siège? C'est que la Commune, ou le Comité de salut public, ou le Comité d'arrondissement, ou le commandant de place, ou le délégué à l'intérieur, ou le délégué à la guerre, ou le général, ou le colonel, ou n'importe qui, avait prescrit une perquisition pour découvrir les réfractaires; car, en ce temps odieux, il fallait servir l'insurrection, à moins de s'exposer, non pas à la rigueur des lois, celles-ci n'existaient plus, mais aux fantaisies brutales d'un arbitraire sans frein ni contrôle. La guerre civile ne peut être faite que par des volontaires; la soutenir à l'aide du service obligatoire, c'est commander le brigandage à main forcée.

On arrêtait ainsi tous les hommes que l'on rencontrait dans les maisons, dont les greniers et surtout les caves étaient minutieusement fouillées; on les emmenait à la mairie, parfois dans une église voisine transformée en salle d'interrogatoire. On renvoyait les vieillards, à moins qu'ils ne fussent soupçonnés de connivence avec Versailles, ce qui arrivait souvent; les jeunes gens, les hommes âgés de moins de quarante ans, étaient gardés « à la disposition de la sûreté générale », c'est-à-dire de Raoul Rigault ou de Ferré. Il fallait s'enrôler alors pour éviter la prison, et, une fois enrôlé, trouver moyen de se cacher ou de fuir pour échapper à la nécessité de servir dans des bandes de pillards et d'assassins. Le procédé était

fort simple et le registre d'écrou du Dépôt près la Préfecture de police a conservé trace de ce système d'intimidation. Le 9 mai, sur mandat d'arrêt, M. R... de... est incarcéré. Le lecteur me pardonnera de ne point citer le nom, qui est un des plus illustres de l'histoire militaire, parlementaire et académique de la France. Le détenu est qualifié : « Sergent d'infanterie, cherche à se soustraire au service militaire. » Le 13, il est extrait sur ordre signé Coupey, contre-signé Raoul Rigault, et portant : « Le directeur du Dépôt remettra au citoyen Bourget, inspecteur aux délégations judiciaires, le citoyen R... de... qui va s'enrôler immédiatement dans un bataillon du huitième arrondissement. » L'enrôlement eut lieu, en effet, le jour même ; mais le lendemain, M. R... de... avait réussi à quitter Paris, et je crois qu'en cette circonstance le domestique suisse dont j'ai parlé précédemment ne lui fut pas inutile.

Toute autorité de ce temps-là délivrait, sans scrupule, des ordres d'arrestation ; il est si doux, pour les âmes envieuses, de faire le maître au nom de la liberté et d'opprimer les gens en invoquant la fraternité ! Mais cela ne suffisait pas encore, et parfois les membres de la Commune n'ont point dédaigné de saisir au collet, *propriâ manu*, les personnes qui leur déplaisaient. Vermorel lui-même, une des très-rares intelligences égarées dans la Commune, qui

lutta pour empêcher l'exécution des otages, Vermorel tomba dans cette grossière satisfaction des basses vengeances et ne sut résister au besoin de se déshonorer tout à fait. M. Rabut, commissaire de police à la Bourse, était resté à son poste. Il avait toujours consciencieusement accompli son devoir et n'avait jamais hésité à faire arrêter les malfaiteurs. Il s'imaginait que ce n'était pas là un cas pendable et restait paisiblement à Paris, comme un homme qui, n'ayant rien à se reprocher, n'avait rien à redouter. Mal lui en prit. Le 8 avril, vers onze heures du matin, il passait sur le boulevard Sébastopol, lorsque au coin de la rue Turbigo il fut accosté par un grand garçon maigre, ayant un faux air de séminariste, âgé de trente-cinq ans environ, qui lui dit : « N'êtes-vous pas M. Rabut? — Et vous-même, qui êtes-vous? — Je suis le citoyen Vermorel, membre de la Commune, et je vous arrête. » Un poste de fédérés était proche ; Vermorel appela quelques hommes qui entourèrent M. Rabut et le conduisirent au « violon » de l'Hôtel de Ville, puis à la Permanence, dont le chef le fit écrouer au Dépôt. Il y resta jusqu'au 14 avril, fut transféré d'abord à Mazas, ensuite à la Grande-Roquette, le 23 mai, et put échapper miraculeusement à la mort, ainsi que je l'ai raconté ailleurs[1].

[1] Voir *Convulsions de Paris*, t. I. *La Grande-Roquette.*

Tous ne furent point aussi heureux que M. Rabut, et un pauvre homme, dont on n'a point parlé, périt victime de son insouciance pour le danger, assassiné par un membre de la Commune. Un ancien soldat, devenu sergent de ville, nommé Hippolyte Rothe, n'avait point abandonné Paris pendant la Commune. C'était un fort bon sujet, portant volontiers le képi sur l'oreille et la moustache en croc; âgé de trente-huit ans, empressé autour des femmes, qui ne le dédaignaient pas, il avait dans le XIe arrondissement, qu'il habitait, une certaine réputation de crânerie dont il était assez fier; brave garçon du reste, et très-aimé des habitants de son quartier. La seule précaution qu'il prit, lorsque l'insurrection eut triomphé, fut de changer de costume; mais il ne quitta pas son domicile de la rue Sainte-Marie-du-Temple, n° 5, où il vivait avec sa maîtresse. Il se promenait dans les rues d'un air gouailleur, regardait passer les fédérés et leur riait au nez en levant les épaules. Les gens qui le connaissaient lui disaient: « Prenez garde; ne vous montrez pas trop; ces gens-là ne sont pas bons, ils vous feront un mauvais parti. » Il répondait: « Bah! j'en ai vu bien d'autres à l'assaut de Malakoff; ça m'amuse de les voir faire leurs simagrées. »

Les choses durèrent ainsi pendant longtemps; il eut quelques alertes à supporter, mais il sut se tirer

d'affaire, plaisantant les uns, se moquant des autres, et trouvant toujours moyen de rester libre. Très-peu de temps avant la fin de la Commune, il tomba malade et fut obligé de garder le lit. La bataille commença ; il l'entendait sonner autour de lui et disait : « Enfin, voilà les camarades qui arrivent. » Hélas non ! pour lui, ce furent les fédérés qui arrivèrent. Ils fouillaient les maisons du faubourg du Temple, arrêtant tous les individus qui ne voulaient pas se joindre à eux. Entrés chez Rothe, ils lui dirent : « Tu fais la frime d'être malade ; tu vas te lever et venir avec nous ; voilà les chouans qui sont entrés dans Paris et qui nous tirent dessus ; il faut se défendre, dépêche-toi ! » Rothe refusa tout net de les suivre et, militairement, les envoya à tous les diables. C'était le jeudi 25 mai ; l'heure était mauvaise, la maladie communarde était entrée dans la période de la folie furieuse. Rothe fut arrêté « au nom de la loi ». Il fut forcé de s'habiller. Sa maîtresse jetait les hauts cris ; on la fit taire avec quelques bourrades. On emmena le malheureux et on le conduisit à Belleville, à la mairie du vingtième arrondissement, où siégeait le délégué membre de la Commune.

Ce délégué était Alexis-Louis Trinquet, né à Valenciennes le 6 août 1835 ; gringalet chétif et verdâtre, ancien courtier d'élections du comte Henri de Rochefort-Luçay, cordonnier de son état, homme politique

par vocation, ayant tout appris en poussant le carrelet et ne sachant absolument rien. Nommé membre de la Commune aux élections complémentaires du 16 avril, il trônait à l'ancienne Ile d'Amour, devenue chef-lieu municipal de Belleville, et y bâclait vaniteusement sa besogne. Hippolyte Rothe comparut devant lui, et Trinquet, par une opération rapide, se transforma subitement en cour martiale. Il fut président, assesseurs et ministère public. Il interrogea Rothe, qui, selon son habitude, essaya de plaisanter. Trinquet n'en fut que plus sérieux et devint tout à fait important. Rothe perdit patience et ne se gêna guère pour dire ce qu'il pensait. Séance tenante, il fut condamné à mort; Trinquet le conduisit dans la cour et le livra aux fédérés. Le vieux soldat resta ferme sous les insultes. On l'accula dans l'angle d'une muraille; il fit face à ses bourreaux et tomba sans avoir baissé les yeux. Étendu dans une mare de sang, il s'agitait encore. Un fédéré glissa une cartouche dans son fusil afin d'achever ce malheureux. Le cordonnier Trinquet s'élança, son revolver à la main. « En qualité de membre de la Commune, dit-il gravement, je réclame l'honneur de donner le coup de grâce à ce mouchard; » et se penchant vers Rothe, il lui brisa la tête. Devant le troisième conseil de guerre, Trinquet a nié ce fait; les témoignages qui l'ont accusé ont été unanimes et concordants; quoi qu'il ait pu faire

pour s'en dégager, il lui reste acquis. Le même jour, dans la même mairie, deux gardes nationaux fédérés accusés de ne pas faire leur devoir, c'est-à-dire d'hésiter à se battre contre les troupes françaises, furent passés par les armes; leurs cadavres furent réunis à celui de l'ancien sergent de ville. Trinquet assista à ce meurtre, mais n'y prit aucune part. Les corps, retrouvés cinq jours, après furent transportés au cimetière de Charonne et placés à côté de celui du banquier Jecker.

Ces assassins et ces brûleurs d'édifices, lorsqu'ils furent interrogés par les juges d'instruction et les juges militaires, ont tous fait la même réponse : « Nous avons cru devoir agir ainsi pour sauver la République. » Cette absurdité paraît avoir été une sorte de mot d'ordre, car ils l'ont dite devant les tribunaux, imprimée dans leurs livres, criée dans leurs réunions; ils la répètent encore. Le sort de la République n'était point en jeu; ils le savaient, et du reste ne s'en souciaient guère; car leur Commune ne ressemblait pas plus à la République que le gouvernement de Dahomey ne ressemble à la monarchie.

CHAPITRE VII

LE COMBAT DANS LES RUES

I. — LE HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Dénonciations intéressées. — Police. — Les transes de la Commune. — Les suspects. — Aliéné gâteux. — Jules Allix. — Escargotomanie. — Les découvertes scientifiques de Jules Allix. — Gymnases de femmes. — Le commissaire de police Mekarski. — Pillage des maisons particulières. — Les Carmélites. — Ordre à la huitième légion. — Alerte dans le quartier de l'Europe. — Les fédérés au chemin de fer. — Les wagons de première classe. — Boudoirs. — Les wagons blindés. — Un chanteur. — La *Prolétarienne* de Savinien Lapointe. — L'œuvre de haine.

Les perquisitions dont j'ai parlé dans le précédent chapitre, étaient le plus souvent provoquées par des révélations intéressées. Comme au bon temps de la Terreur, les boutiquiers d'un même quartier, rivaux et concurrents, ne se gênaient guère pour se dénoncer les uns les autres. Mais la sûreté générale était servie par une police active, très-soupçonneuse, encore moins scrupuleuse, et qui excellait aux perqui-

sitions. Les femmes, je l'ai déjà dit, se distinguaient à la chasse aux réfractaires, et, comme elles recevaient une prime par indication, on peut supposer qu'elles ne se faisaient pas faute d'inventer, lorsqu'elles ne savaient pas. On avait des agents à Versailles ; on surveillait les étrangers. Il y avait toute une organisation occulte dont les traces apparaissent çà et là, mais qu'il serait difficile de reconstituer avec certitude, car la plupart des documents qui la concernaient ont été incendiés au Palais de Justice et à la Préfecture de police. Je retrouve cependant deux reçus, en date du 29 avril, signés par A. Dupont, qui fut chef de la police municipale pendant la Commune : *Reçu trois cents francs, — reçu sept cents francs, police de Versailles — police polonaise.*

Si c'est cette police polonaise qui a été chargée d'épier les actions de Dombrowski, on peut reconnaître qu'elle ignorait son métier ou qu'elle a volé son argent. Une note non signée, mais évidemment écrite par le même A. Dupont, recommande la formation immédiate d'une brigade d'investigation destinée à suivre de près un complot contre la Commune ourdi par les négociants du faubourg Saint-Denis, auxquels se sont ralliés d'anciens gardes mobiles corrompus par Versailles. La Commune vivait dans des transes perpétuelles ; à chaque jour, à chaque heure, elle s'attendait à voir arriver les troupes françaises,

et c'est pour cela que, redoublant de vexations envers les malheureux habitants de Paris, elle multipliait les perquisitions à domicile et les arrestations. Ailleurs j'ai donné le chiffre exact : 3632 suspects furent incarcérés par la Commune, et ce chiffre ne se rapporte qu'aux hommes. Ces mesures d'oppression avaient surtout pour objectif les quartiers populeux; un des arrondissements de Paris, le huitième, quoique l'on y ait dévalisé plusieurs maisons, put échapper aux perquisitions à main armée. C'est l'arrondissement que j'habite, et j'ai vu de près ce qui s'y est passé. La tranquillité relative dont il a joui est due à deux causes : d'abord à l'absence de la plus grande partie des habitants, personnes riches qui s'étaient empressées de quitter un Paris devenu à peu près inhabitable; ensuite à l'extrême mansuétude du délégué siégeant à la mairie de la rue d'Anjou et qui n'était autre que Jules Allix. Au milieu des aliénés agités de la Commune, c'était un aliéné tranquille; dans une maison de santé, on l'eût classé parmi les gâteux, qu'il n'eût point déparés. Jadis il avait réellement « gâté » sur les chaises spéciales de Charenton, ce qui lui avait valu d'emblée un siège à l'Hôtel de Ville.

C'était un maniaque prophétique, ridicule et incohérent, mais bon homme, fort doux et absolument inoffensif. Il n'était point atteint de monomanie homi-

cide, comme Rigault, Ferré, G. Ranvier et Urbain ; de pyromamanie, comme Pindy ; de cleptomanie, comme Eudes ; de monomanie du pouvoir, comme Delescluze; de monomanie des grandeurs, comme J. Vallès; de monomanie raisonnante, comme Léo Meillet ; de monomanie dénonciatrice, comme Millière ; d'alcoolisme, comme tous les fédérés; de lycanthropie féroce compliquée de lâcheté, comme Félix Pyat; de scatologie furieuse, comme Vermesch; il ne se croyait pas Dieu, comme Babick; non, il était atteint d'escargotomanie et ne croyait qu'aux colimaçons, croyance sincère et peu coûteuse, qui lui mérita quelque célébrité. Il avait inventé la correspondance à l'aide des escargots sympathiques. — Deux escargots ayant de la sympathie l'un pour l'autre étant donnés, il s'établit une sorte de synchronisme dans leurs mouvements; à quelque distance que ce soit, le geste de l'un est imité, est reproduit par l'autre à la même minute. Simultanément, ils montrent leurs cornes, marchent, soupirent, bavent ou lèvent les yeux vers le ciel. Découverte merveilleuse et d'incalculable conséquence; plus de poste aux lettres, plus de télégraphie électrique; la sympathie des escargots supplée à tout. — Recette : prenez quarante-huit escargots dont le degré de sympathie a été scientifiquement déterminé; séparez-les en deux compagnies de nombre égal : vingt-quatre d'un côté, vingt-quatre de l'autre ;

sur chacune des coquilles tracez une des vingt-quatre lettres de l'alphabet ; gardez un alphabet à Paris, envoyez l'autre à Constantinople. Lorsque vous remuerez l'escargot A de Paris, l'escargot A de Constantinople s'agitera immédiatement, parce qu'il est sympathique. De là un mode économique et facile de correspondance qui déjoue toutes les curiosités intéressées. M. Émile de Girardin fut autrefois un sagace partisan de cette télégraphie colimaçonnière et lui donna l'énergique appui de la publicité dont il disposait.

Beaucoup d'escargots, deux accès de folie constatés, un déplacement de villégiature à Charenton, avaient naturellement porté Jules Allix à la Commune, où il représentait l'élément scientifique. Lorsqu'il fut délégué à la mairie du VIIIe arrondissement, il avait changé de toquade, voulait établir des gymnases de femmes et engageait les sœurs de charité à modifier leur costume, qui n'est pas favorable aux exercices du tremplin et du portique. Ce fut là sa plus sérieuse occupation. En outre, il était atteint de loquacité irrésistible et parlait sous lui sans pouvoir s'en empêcher. Avec un tel délégué, l'arrondissement fut en paix ; on n'y abusa ni des perquisitions, ni des arrestations de réfractaires. Cela ne satisfaisait que fort médiocrement Raoul Rigault, qui incarcéra Jules Allix au Dépôt sous l'inculpation de « trahison, imbécillité et folie ». Allix avait péché par ignorance et n'avait

point tenu compte des bons exemples qui lui avaient généreusement été donnés par le commissaire de police du quartier de l'Europe, métreur vérificateur pour la serrurerie, jeune homme de vingt-six ans, mâtiné de Française et de Polonais, qui s'appelait Jules-Charles Mekarski. Ce Mekarski devait sa fortune administrative à sa sœur, qui, sous le pseudonyme de Paule Minck, avait, pendant la Commune, été une des « oratrices » les plus superlativement ridicules des clubs féminins. D'abord attaché en qualité d'officier à l'état-major de la place Vendôme, puis délégué aux perquisitions, il avait été expédié en Bourgogne, vers le milieu d'avril, pour y convertir la ville d'Auxerre aux théories communardes. Afin de donner quelque éclat à sa propagande, il déclarait à ses auditeurs qu'il n'était autre que le prince Poniatowski. Cela ne convainquit pas les Bourguignons, et Mekarski revint à Paris, où il fut nommé commissaire de police dans le quartier de l'Europe. Là il se distingua par une expédition bien combinée qui, fort heureusement, n'excita aucune émulation dans le cœur de Jules Allix. Mekarski, aidé du citoyen Martial, son collègue du quartier des Champs-Élysées, se présenta rue Jean-Goujon, à l'hôtel du duc de Rivoli et de la princesse d'Essling, sous prétexte d'y rechercher deux caisses d'argenterie marquée aux armes impériales. Pour cette conquête les commissaires de police s'étaient

fait escorter par deux officiers, dix fédérés du 69e bataillon et par un serrurier prudemment muni de tout ce qu'il faut pour crocheter les serrures et rompre les verrous. On ne découvrit point de vaisselle plate provenant des Tuileries, mais on trouva des couverts d'argent, des candélabres, des décorations, des armes de luxe appartenant au duc de Rivoli, et un coffret de bijoux déposé au fond d'une armoire dans l'appartement de la princessse d'Essling. Comme un bon officier judiciaire qu'il était, Mekarski fit inventorier et placer sous scellés tous ces objets, à l'exception cependant du coffret de bijoux, qui fut immédiatement emporté, comme souvenir, on ne sait par quel gredin de la bande et qui ne reparut jamais. On n'oublia pas de visiter les caves; on but sur place et l'on expédia en lieu sûr bon nombre de bouteilles en guise de provisions obsidionales. Le pillage de l'hôtel, qui fut complètement dévalisé, dura jusqu'au 21 mai; Mekarski ayant procédé méthodiquement aux premières effractions s'abstint de reparaître rue Jean-Goujon et daigna laisser des fédérés divers achever l'œuvre qu'il avait commencée. Le 17 mai, à la tête de deux cents hommes, il envahit le couvent des Carmélites situé avenue de Messine, pour y arrêter un prêtre qui ne s'y trouvait pas. Toutes les provisions mises en réserve pour les mauvais jours que l'on pouvait prévoir, furent dévorées par les fédérés, qui jamais

ne cessaient d'avoir faim et soif. Les chapelles furent saccagées, nul objet de prix n'y resta, et comme on voulait prouver que l'on était esprit fort, on mangea les hosties consacrées, « pour rire[1] ». Jules Allix était demeuré insensible en présence de ces belles actions; ses aspirations révolutionnaires n'allaient pas jusqu'au vol, ni jusqu'au sacrilège; il n'était qu'aliéné, ce qui explique la mollesse de son attitude et l'indécision de sa conduite; mais on voulut remédier à ses négligences administratives et prouver au huitième arrondissement que l'ère des privilèges était bien décidément abolie. Les murailles reçurent une menaçante affiche blanche, ainsi conçue: « Ordre formel; huitième légion. Tous les citoyens de dix-neuf à quarante ans, faisant partie des 3e et 4e bataillons, qui n'auront pas rejoint *immédiatement* leur casernement à la caserne de la Pépinière, seront arrêtés et déférés à la cour martiale. (*La peine encourue est celle de la mort.*) Trois bataillons étrangers à l'arrondissement seront mis à la disposition de la légion pour faire exécuter cet ordre. Paris, le 17 mai 1871. *Le lieutenant-colonel, sous-chef de légion, chef d'état-major*, Auguste Petit. Vu et approuvé: *Les membres du bureau militaire*, Bauche, Bressler, Denneville,

[1] Procès Mekarski; jugement contradictoire; 5e conseil de guerre, 11 mai 1874.

Légalité. » Ce ne fut point une vaine menace; le vendredi 19 mai, une pièce de canon fut braquée dans la rue de Rome, à côté du collège Chaptal, et deux bataillons pris à Belleville et à Ménilmontant vinrent tenir garnison à la gare Saint-Lazare. Le même jour, le commissaire de police Mekarski, sentant que les choses se gâtaient, se donna à lui-même une mission en province, quitta Paris et alla prudemment se réfugier à Genève. La journée du lendemain fut employée à s'installer sous le pont de la place de l'Europe. Le dimanche, on chôma le jour férié, et l'on remit au lundi 22 les perquisitions qui devaient avoir pour objet les quartiers compris entre le chemin de fer, les anciens boulevards extérieurs et la rue Abbatucci. Heureusement, le lundi matin, vers sept heures, les troupes françaises vinrent regarder de ce côté, et les deux bataillons filèrent sans tambour ni trompette.

L'alerte avait été assez vive, et, dès le 18, toute précaution avait été prise pour soustraire au service de la Commune les hommes en âge de porter les armes. On avait fait partir les portiers, les domestiques; cela ne coûtait pas fort cher, car l'argent était assez rare à Paris, et chacun s'empressait à aider les malheureux menacés par les gens de l'Hôtel de Ville; de sorte que les perquisitions, si on avait eu le temps de les faire, n'eussent été que vexatoires et n'auraient fort probablement donné aucun soldat à l'insurrec-

tion, à laquelle notre quartier était demeuré résolûment réfractaire. La maison où est situé mon appartement prend jour, à la fois, sur le chemin de fer de l'Ouest et sur la rue de Rome, précisément en face de la rue de Naples qu'elle découvre. C'est une vue assez étendue, puisqu'il est facile d'apercevoir toute la place de l'Europe, une partie du boulevard des Batignolles, toute la rue de Rome, la place Saint-Lazare et la rue de Naples jusqu'au boulevard Malesherbes.

J'avais suivi avec curiosité l'installation des bataillons fédérés, et de ma fenêtre j'avais pu faire quelques observations intéressantes. Sur la partie de la voie qui est abritée par les embranchements du pont de l'Europe, ils avaient établi leur campement. Fusils disposés en faisceaux gardés par des sentinelles; cuisines appuyées contre les murailles; cantines en plein vent; tonneaux de vin gerbés et mis en perce; fanions fichés en terre, sonneries de clairon à toute heure; rondes d'officiers; en un mot, on jouait au soldat, et l'on n'y jouait pas trop mal. On ne couchait point sur la terre nue; on avait promptement découvert d'excellentes alcôves, suffisamment matelassées, et l'on n'avait pas été assez niais pour n'en point profiter. Tous les wagons disponibles de la gare avaient été rangés le long de la haute muraille qui soutient les maisons de la rue Mosnier. Il y en avait, sur deux rangs, depuis le pont jusqu'au premier tunnel; on en

fit des dortoirs pour la nuit et des boudoirs pour le jour. C'est là que les fédérés recevaient leurs visites. On choisissait de préférence les voitures de première classe, plus amples et mieux capitonnées que les autres; on y faisait monter, sans trop de politesse, quelque donzelle en cheveux, portant au bras un cabas d'où émergeait le goulot des bouteilles; on refermait la portière, on abaissait les stores et rien n'empêchait de se croire en cabinet particulier. Une fois on cherchait une cantinière, on l'appelait de tous côtés; on l'appela enfin si fort qu'elle s'élança brusquement d'un wagon. De son costume militaire, il me sembla qu'elle n'avait conservé que bien peu de chose. La Commune, prenant souci de la moralité publique, avait aboli la prostitution; c'était peut-être le parti le plus sage; en présence d'un dévergondage qui ne se dissimulait pas, il était naturel de détruire une exception que les circonstances élevaient à la dignité de règle générale.

C'est à la gare de l'Ouest qu'étaient remisés ces terribles wagons blindés, armés de canons énormes, forteresses roulantes inventées contre l'Allemagne et retournées contre la France. Ces engins vraiment redoutables firent bien du mal à nos troupes aux environs d'Asnières; je me sentais tout oppressé lorsque je ne les apercevais pas à leur place ordinaire, je prêtais plus attentivement l'oreille au bruit de la canon-

nade qui fut incessant, et il me semblait reconnaître leur grosse voix au milieu de la bataille. Parfois ils revinrent cruellement blessés et portant au flanc de larges entailles que des forgerons pansaient à grands coups de marteau. Ils n'étaient plus là lorsque les fédérés vinrent camper sous mes fenêtres, et, au dernier jour, ils furent, je crois, inutiles et sans action pour empêcher l'armée française de pénétrer dans Paris.

Le dimanche 21 mai, dans la soirée, un groupe de fédérés se réunit au coin de la rue de Rome et de la rue de Vienne. La nuit descendait, l'air était d'une fraîcheur élastique et charmante; nulle voiture ne passait; on n'entendait au loin aucune rumeur d'artillerie; tout était calme et comme apaisé. Du milieu des gardes nationaux j'entendis sortir une voix vibrante et forte qui chantait. Je descendis et je m'approchai pour écouter. Un jeune homme de vingt-cinq ans environ, beau gars, maniant assez habilement une bonne voix de baryton, chantait, avec conviction et un grand abus de gestes, une chanson que je ne connaissais pas. Il y avait un refrain qu'il scandait vigoureusement, battant la mesure du pied, de la tête et des mains, et que ses compagnons reprenaient en chœur, sans ensemble et tous à l'unisson. Des gens du quartier, des portières, des servantes avaient fait comme moi et s'étaient groupés autour du chanteur,

qui paraissait très-fier de son succès. Mais que chantait-il ? C'était une sorte d'appel à la haine : les mots *Dieu*, *ouvriers*, *peuple* revenaient sans cesse. Cela me semblait passablement bête ; mais l'auditoire était vivement impressionné, et quelques fédérés hochaient la tête pour approuver. Lorsque le chanteur eut fini, on lui fit une ovation ; on l'applaudit et l'on cria : *Bis !* Je criai plus fort que les autres, car je voulais retenir quelque chose de sa chanson, afin de pouvoir la reconstituer à loisir. Il se fit un peu prier, ainsi qu'il convient, et il recommença. Cette fois, je saisis au vol le troisième couplet ; je le transcrivis en rentrant chez moi, et ce couplet, le voici :

L'été, l'hiver, dans les champs, sur les ondes,
Grillés, gelés, laboureurs, débardeurs,
Le corps meurtri comme bêtes immondes,
Nous succombons sous le joug des vendeurs !
Dieu voulut-il, dans les murs d'une usine,
Que couperose, ou gaz, ou noir, ou suif,
Poussent au cœur leur fumée assassine,
Sous l'œil cruel d'un patron agressif ?

J'eus quelque peine à découvrir d'où sortait ce paquet de rimes étranges ; j'y suis parvenu cependant. C'est l'œuvre d'un cordonnier nommé Savinien Lapointe ; ça s'appelle *la Prolétarienne*, et c'est antérieur au second Empire.

Par le couplet que j'ai cité, on peut voir jusqu'où va la bêtise de l'élucubration ; mais cette bêtise, vive-

ment sentie par les lettrés et qui les fait sourire, n'apparaissait guère aux fédérés. Ce soir-là, pendant qu'ils écoutaient leur jeune camarade chanter ces vers ridicules, ils sentaient battre leur cœur et ils avaient de réels mouvements de colère. Très-sincèrement ils se croyaient en état de légitime défense, ils comparaient leur guerre impie à la guerre servile et ne s'apercevaient pas que la prétendue violence de leurs convictions n'est autre que la brutalité de leurs convoitises. Ils répondaient par des gestes furibonds aux paroles envieuses, aux excitations farouches que leur jetait la chanson :

Gorgés de tout, ils vivent bien, eux autres !
Douleurs d'enfer ! Pourtant si nous voulions !
Ils ont des bras, mais nous avons les nôtres :
Qu'importe un trou de plus dans nos haillons !

De telles paroles, un air un peu entraînant, une belle voix, quelques petits verres d'eau-de-vie, en voilà plus qu'il n'en faut, aux jours d'émeute, pour changer d'excellents ouvriers en rebelles prêts à brûler les maisons, à fusiller les prêtres et à égorger les gendarmes. Cette chanson m'a beaucoup frappé, et j'y ai insisté parce qu'elle eût pu servir de « chant national » à la Commune, qui fut, bel et bien, quoi qu'on en ait pu dire, un acte de guerre sociale. La politique n'y a été pour rien, pas plus qu'elle n'a été pour quelque chose dans l'insurrection de juin 1848.

Ç'a été une œuvre de haine et de brigandage; celui qui ne possède pas, et qui peut-être n'a rien fait pour posséder, a voulu posséder tout de suite et sans plus attendre. A force de s'entendre dire qu'il est opprimé, écrasé, victime, l'ouvrier a fini par le croire. Il n'a plus qu'un ennemi, le riche, et il en souhaite l'extermination, sans se douter que si, par malheur pour lui, il parvenait à réaliser son rêve, il n'en serait que plus à plaindre. Henri Chabanne, dit Nivernais Noble-Cœur, dans le récit de son *Évasion de l'Ile-au-Diable*, a formulé l'erreur dont ces têtes égarées sont travaillées, lorsqu'il a dit: « Le choléra respecte-t-il quelqu'un autre que l'homme aisé; la misère seule succombe! » De telles idées, lorsqu'elles ont pénétré toute une population, produisent une maladie latente qui parfois éclate d'une façon terrible, comme nous l'avons vu pendant la Commune.

II. — L'INCIDENT DUCATEL.

Le 4e corps d'armée. — Négociations. — Abondance de vendeurs et d'acheteurs. — Puérilité de certains projets. — Négociation sérieuse. — Intervention de M. Thiers. — Le colonel La.... — Instructions de M. Thiers. — Rien ne réussit. — Pourquoi? — Les informations communardes. — Précautions bien prises. — La Cecilia. — Lisbonne. — Sécurité de M. Thiers. — La porte de Saint-Cloud abandonnée le 17 mai. — Opinion de l'amira Saisset. — Position des troupes commandées par le général Douay.

A l'heure où l'ouvrier chantait *la Prolétarienne* de Savinien Lapointe, les troupes françaises avaient

déjà franchi les remparts et venaient mettre fin à ce que M. Corbon a appelé le pouvoir terroriste de Paris[1]. L'initiative de M. Ducatel, initiative moins fortuite que l'on ne croit, est connue, mais l'incident lui-même comporte certains détails qu'il ne sera point inutile de raconter. Tout l'honneur de la libération de Paris revient à l'armée, car, malgré le bon résultat des négociations menées par Georges Veysset avec Dombrowski, malgré l'énergique intervention de M. Ducatel, rien n'était possible, si les cheminements du quatrième corps n'avaient, pour ainsi dire, affleuré le fossé des fortifications. Là, et non ailleurs, fut la vraie cause du salut si chèrement acheté. Dans ce long drame, l'élément militaire avait fini par s'emparer du premier rôle et l'avait conservé exclusivement à tous les autres. Ce n'est pas que le gouvernement n'eût songé à ressaisir Paris brusquement, par un coup de main préparé ; mais toutes les tentatives essayées dans ce but, pendant le mois d'avril et la première quinzaine de mai, paraissent n'avoir eu que des conséquences négatives, sauf toutefois celle de Georges Veysset, qui ne se produisit que peu de jours avant le dénoûment qu'elle hâta.

Qu'il y eût à Paris un groupe très-solide de conservateurs déterminés à risquer leur vie pour chasser

[1] *Enquête parl. sur le* 18 *mars ;* déposition de M. Corbon.

les intrus de l'Hôtel de Ville, qu'il y eût parmi les officiers fédérés supérieurs, même parmi les membres de la Commune, des gens qui faisaient les yeux doux aux écus de Versailles et buvaient volontiers à deux abreuvoirs, on n'en peut douter. Les preuves abondent qui démontrent le double personnage joué par plus d'un de ces figurants de la révolte et de la délation. Les hommes de bon vouloir qui offrirent au gouvernement de Versailles de faire à Paris une diversion à main armée dont on pourrait profiter, furent nombreux; la plupart étaient d'anciens officiers de la garde nationale ou de la garde mobile qui avaient fait acte de courage pendant la guerre franco-allemande. On ne repoussa personne, on encouragea tous les efforts, on ne marchanda pas trop l'argent demandé; mais il semble que l'on ne donna aucune cohésion, aucune direction à ces conspirations « pour le bon motif »; chacun fut laissé libre d'agir à sa guise, et de là naquit une incohérence qui devait paralyser les volontés les meilleures. Cette incohérence déjà excessive était encore augmentée par ce fait que non-seulement les groupes « tricolores » agissaient à l'insu les uns des autres, et qu'ainsi ils divisaient leurs forces au lieu de les concentrer, mais encore qu'ils se rattachaient, près du gouvernement, à des autorités différentes. Un groupe recevait l'impulsion du ministre de l'intérieur, un autre du préfet de

police, un troisième du chef d'état-major de la garde nationale, un quatrième du ministre de la guerre; initiative indépendante à Versailles, initiative indépendante à Paris : cacaphonie partout. Cela produisit parfois d'assez étranges combinaisons : le même jour, la même porte fut vendue par trois chefs communards différents, à trois différents négociateurs qui se disaient individuellement chargés de pleins pouvoirs. Le nombre des vendeurs et des acheteurs suffit seul à faire avorter l'opération.

Le mot d'ordre de l'armée insurrectionnelle était régulièrement livré tous les jours par quelques colonels communards qu'il ne serait pas difficile de nommer, mais cela ne suffisait pas : il eût fallu savoir et l'on ne sut jamais en profiter. On proposa les projets les plus extravagants : mêler des gardes nationaux de l'ordre aux gardes nationaux du désordre, faire poignarder ceux-ci par ceux-là, — je ne plaisante point, — et ouvrir une porte aux avant-postes de l'armée française. Ce plan, digne tout au plus d'être mis en œuvre au cinquième acte d'un mélodrame à grand spectacle, eut l'honneur inattendu d'être délibéré en conseil de guerre. La longue moustache de quelques-uns de nos généraux leur permit du moins de dissimuler un sourire. M. Thiers eut connaissance de tous les projets; son devoir, comme chef de l'État, était de n'en rejeter aucun et de profiter des circon-

stances. Un seul me paraît l'avoir préoccupé sérieusement, lui avoir fait espérer une réussite possible et l'avoir engagé à donner des ordres en vue d'une éventualité déterminée. Il est possible qu'il ait été directement mêlé à d'autres tentatives, mais les documents que j'ai sous les yeux ne se rapportent qu'à celle que je vais indiquer.

M. A. Ch..., qui depuis vingt et un ans était capitaine dans la garde nationale, qui pendant le siège avait énergiquement fait son devoir en qualité de capitaine d'une des compagnies du 12e bataillon, avait vu avec désespoir la Commune se former et s'établir dans Paris. Son âge (51 ans), son expérience lui avaient appris à connaître les hommes; il savait que, parmi les révolutionnaires comme parmi les animaux, ce ne sont pas ceux qui crient le plus fort qui sont les plus redoutables, et il se douta bien que plusieurs des chefs militaires de la Commune ne se refuseraient point à livrer passage aux troupes françaises en échange de quelques bons billets de Banque ayant cours sur tous les marchés d'Europe. Il conçut l'idée d'acheter un commandant de secteur communard et jeta son dévolu sur un certain colonel La..., qui avait la haute main sur une partie de l'enceinte sud-ouest. Les négociations furent lestement menées; le colonel avait l'oreille fine, il entendit promptement les propositions qui lui étaient chuchotées à voix basse. Il

fit ses conditions : il livrerait une porte si, dans une entrevue personnelle, M. Thiers voulait lui assurer le paiement d'une somme de 500 000 francs. Grâce à l'entremise de M. A. Ch., chaudement appuyé par le chef d'état-major de la garde nationale résidant à Versailles, l'entrevue désirée fut accordée. M. Thiers accepta les conditions du colonel La..., et l'engagea à persister dans ses intentions. L'armée se réorganisait et ne paraissait pas encore en état d'agir d'une façon efficace; M. A. Ch., le colonel La..., M. Thiers profitaient de ces loisirs forcés pour combiner tous les détails du plan qui devait remettre la France en possession de Paris. Quatre autres entrevues mystérieuses et nocturnes eurent lieu à cet effet.

Le 22 avril, M. Thiers chargea M. Ch. de prévenir le colonel La... que l'heure de l'action était venue, et qu'il eût à déterminer le jour où l'on pourrait se présenter devant la porte désignée. La date, d'abord fixée au 27 avril, fut reculée jusqu'au 28. Ce jour-là, à neuf heures du matin, M. Thiers écrivit à l'un des généraux commandant en chef un corps d'armée : « Je vous prie de vous tenir prêt à marcher, sans toutefois prendre les armes. Il se pourrait que ce fût au milieu de la nuit prochaine qu'on eût besoin de votre concours. Tenez ces ordres pour absolument secrets. » Le soir, à neuf heures et demie, le général recevait cette dépêche de M. Thiers : « Il n'y aura

rien cette nuit, reposez-vous. » En effet, le colonel La..., malgré son vif désir de toucher 500000 francs, avait été empêché de tenir ses engagements. M. A. Ch... ne se découragea pas; les mesures furent mieux prises; tout semblait marcher à souhait, et il fut décidé que l'opération qui avait échoué pendant la nuit du 28 avril, serait tentée de nouveau et menée à bonne fin dans la nuit du 2 mai.

Cette fois M. Thiers se croyait certain de réussir, et au lieu d'écrire une lettre vague comme celle du 28 avril, il libella le plan complet du mouvement militaire; il indiqua les passages de pont, il spécifia l'emplacement des divisions, il fixa le poste où le général lui-même devait se tenir; puis il ajouta : « Vous seriez ainsi parfaitement en mesure de franchir la Seine et de vous porter où besoin serait. Un officier viendrait vous dire sur quel point il faudrait vous diriger. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret *avant* et *après* l'opération, car si elle ne s'exécutait pas, il importerait de ne pas divulguer la pensée que l'on aurait eue. » M. A. Ch... avait donné rendez-vous au colonel La... entre les deux lacs du bois de Boulogne, à onze heures du soir. Il n'était venu que bien accompagné et suivi d'une petite troupe d'hommes résolus, capables de saisir une des portes de Paris et de s'y maintenir en attendant les deux corps d'armée qui devaient débu-

cher, l'un par le pont de Sèvres, l'autre par le rond-point des Bergères. A une heure du matin, le colonel La... n'avait pas encore paru et il ne devait point paraître. Des difficultés matérielles, dit-il, l'avaient empêché de mettre son projet à exécution. Il ne mentait pas. Il était de bonne foi et avait la ferme volonté de livrer la porte qu'il avait promise; mais le 2 mai comme le 28 avril il se trouva en présence d'obstacles qu'il aurait dû prévoir et contre lesquels toute tentative d'entrée par surprise s'est brisée.

La police communarde, nulle au point de vue des crimes, des délits, des outrages aux mœurs, était fort bien organisée pour tout ce qui concernait les opérations militaires, pour ce que l'on nommait à l'Hôtel de Ville les manœuvres de la réaction. Tous les cabarets des environs de Paris placés sur la zone qui s'étendait entre les combattants étaient assidûment fréquentés par les hommes de Rigault, de Cournet et de Ferré; en outre, un certain nombre d'agents secrets, presque tous munis de passeports étrangers, faisaient, pour le compte de la Commune, incessamment la navette entre Paris et Versailles; de plus, la délégation à la guerre avait un système d'espionnage fort complet, dont tous les renseignements centralisés donnaient lieu à des rapports signés par un certain Moreau, qui s'intitule tantôt *chef du service des reporters* et tantôt *chef du contrôle général*. Ce n'est pas tout encore:

les commissaires de police nommés par la délégation à la sûreté dans les différents quartiers de Paris ne négligeaient aucune source d'informations et adressaient des notes au bureaux de la place Dauphine toutes les fois qu'un fait relatif aux complots versaillais parvenait à leur connaissance. C'est ainsi que le 8 mai, à un moment où quelques négociateurs croyaient pouvoir compter sur l'ouverture d'une porte, Jean-Michel Robin, commissaire de police pour le quartier Saint-Vincent de Paul, avise, par dépêche spéciale, le citoyen Cournet que : « L'armée de Versailles se dispose à exécuter une tentative d'entrée dans Paris à l'aide d'une manœuvre consistant à faire attaquer la porte Maillot par 30000 gendarmes et mouchards en tenue de gardes nationaux[1]. » D'après ce qui précède, on comprend que tout mouvement anormal de l'armée française était signalé à la Commune, qui prenait sans retard ses dispositions pour neutraliser les surprises qu'elle redoutait.

Aussitôt que l'on apprenait à l'Hôtel de Ville, à la sûreté générale ou à la délégation de la guerre, que les troupes de Versailles se massaient sur un terrain qui semblait indiquer un objectif déterminé, la partie des fortifications correspondante à ce terrain était immédiatement occupée par des ba-

[1] Procès J.-M. Robin; jugement contradictoire; treizième conseil de guerre, 20 octobre 1872.

taillons nouveaux, les chefs des secteurs étaient changés, le mot d'ordre était modifié. Ce sont ces précautions qui deux fois ont paralysé le bon vouloir du colonel La.... Le 22 avril et le 2 mai, les rapports concordants des agents secrets avaient éveillé les soupçons du délégué à la guerre, et le colonel La... avait été mis dans l'impossibilité de remplir ses engagements. Il en était désolé, car il comptait bien se retirer de la Commune avec 25000 livres de rente. Il voulait quand même les acquérir, commit quelque imprudence et fut arrêté. Il réussit à se faire relaxer, décampa et alla chercher quelque sécurité dans les lignes prussiennes, à Enghien, où il se réfugia sous le nom de Durand. Le projet dont M. A. Ch... avait pris l'initiative fut, je crois, celui qui inspira le plus de confiance à M. Thiers. Le chef de l'État ne s'en était pas tenu là cependant; il avait cru, un moment, pouvoir détourner le général La Cecilia de la Commune. Il lui avait envoyé en guise de négociateur le colonel Luigi Fr..., qui fut autrefois, pendant huit ou dix jours, dictateur à Modène et qui était chef de la franc-maçonnerie italienne. Les efforts du colonel Luigi Fr..., très-ému de voir son compatriote engagé dans cette sinistre aventure, se brisèrent contre la résistance opiniatre de La Cecilia, qui fut inaccessible et incorruptible.

M. Thiers n'agissait ainsi que pour ménager le

sang des soldats et celui des fédérés, car, malgré le nombre et la qualité des avis qu'il avait reçus, il se refusait à croire aux projets d'incendier Paris que les communards avouaient sans mystère et même avec jactance. M. Dalsème cite un exemple curieux de l'inébranlable sécurité du Président de la République. M. Roy, officier qui s'était énergiquement conduit pendant la guerre et qui avait été commandant de l'artillerie de la garde nationale à Montmartre, avait, lors de la Commune, tenté tous les moyens de rendre promptement Paris à lui-même. Il avait été activement mêlé à presque tous les petits complots qui poursuivaient ce résultat que l'on ne put atteindre. Peu de jours avant l'acte décisif de l'armée, entendant dire de tous côtés que les fédérés feraient sauter Paris et voulant s'assurer que ces menaces n'étaient point vaines, il trouva moyen d'avoir une conversation avec un chef de légion, acteur de dixième ordre, appelé Maxime Lisbonne, que ses attitudes prétentieuses avaient fait surnommer l'Achille de la Commune. — Ce Lisbonne ne resta pas oisif pendant la dernière bataille; il fit sauter les maisons de la rue Vavin et fut blessé, aux côtés de Vermorel, à la barricade du Château d'Eau. — Aux questions de de M. Roy, Lisbonne répondit. « Il entra, écrit M. Dalsème, complaisamment dans les détails. Nous avons, dit-il, de la poudre sous tous nos monu-

ments; ils sont prêts à sauter. Nos dépôts sont remplis de matières incendiaires. Nous mettrons le feu partout. Vienne l'armée : entre elle et nous s'étendra bientôt un amoncellement de ruines et un rideau de flammes. Nous nous retirerons à Montmartre, à Belleville, au Père-Lachaise : là nous sommes invincibles. » — M. Roy, suffisamment instruit, écrivit immédiatement à M. Thiers afin de le prévenir des intentions nettement affirmées par un des officiers influents de la Commune et adressa sa lettre à M. de Païva, qui déjà une fois avait bien voulu lui servir d'intermédiaire. — « Le 19 mai, à onze heures du soir, ajoute M. Dalsème, M. de Païva se présentait à la préfecture de Versailles. Le chef du pouvoir exécutif reçut de ses mains la lettre de M. Roy et, après l'avoir lue attentivement à deux reprises : Bah ! s'écria-t-il, ne craignez rien ; ils le disent, mais ils ne le feront pas[1]. » Ils l'ont fait cependant, et ils auraient fait bien plus si l'intervention de M. Ducatel n'avait permis de brusquer le dénoûment, que le commandant en chef de l'armée était résolu à ne tenter que deux ou trois jours plus tard.

Dombrowski avait tenu sa parole : resté fidèle aux engagements conclus avec Georges Veysset[2], il avait

[1] Dalsème, *loc. cit.*, p. 30, p. 286 et seq.

[2] Voir dans les *Convulsions de Paris*, t. I, p. 120 et seq., l'histoire de cette négociation.

dégarni le front sud-ouest de l'enceinte ; les troupes françaises pouvaient se présenter ; un effort les rendait maîtresses de la ville « mal obéissante », comme disait Louis XIV en parlant de l'Angleterre. Dès le 20 mai, le chef d'état-major du maréchal duc de Magenta, le général Borel, avait été prévenu par un monsieur Prunier que la garde des remparts était abandonnée et que l'armée pouvait forcer l'entrée de Paris [1]. M. Prunier avait constaté le fait par lui-même et en donnait loyalement avis à l'autorité militaire ; mais le fait existait déjà depuis trois jours, ainsi qu'il est facile de le démontrer. Lorsque les fusiliers marins, entrant en ligne à leur rang de bataille, franchirent l'enceinte derrière le corps du général Douay, ils trouvèrent dans le poste du bastion n° 66 un écrit placé en évidence sur le registre d'octroi ; or cet écrit était ainsi conçu : « Porte de Saint-Cloud : 17 *mai, quatre heures du soir*. — Ne recevant de secours de personne, malgré toutes les promesses qui m'ont été faites, la position n'étant plus tenable, je pars. Les quelques hommes qui restent, après en avoir délibéré en commun, m'en ont donné le conseil et me suivent. Timbre bleu : artillerie fédérée ; première compagnie ; capitaine commandant. » Cinq signatures sont apposées au-

[1] Dalsème, *loc. cit.*, p. 290.

dessous de celle du capitaine. Ces noms, je ne puis les citer, car j'ignore ce que sont devenus ceux qui les portent ou qui les ont portés.

M. l'amiral Saisset, qui connut tout le secret de la négociation Dombrowski à laquelle il fut activement mêlé, est très-affirmatif dans sa déposition devant la *Commission d'enquête sur le* 18 *mars*. « Dombrowski, dit-il, était de très-bonne foi et je suis convaincu qu'il croyait tout à fait à l'exécution de ce projet, car il a fait successivement retirer la majeure partie de ses troupes, et vous avez pu voir que, quand on s'est présenté, comme par hasard, à une des portes, celle où est venu l'ingénieur Ducatel, il n'y avait plus personne depuis quarante-huit heures. » Cette négociation, que le pauvre Georges Veysset paya de sa vie, comme je l'ai déjà raconté, était absolument ignorée de M. Ducatel, auquel, par conséquent, elle laisse tout le mérite de l'initiative, ou pour mieux dire, du dévouement exceptionnel dont il fit preuve dans cette circonstance et de l'intelligence qu'il déploya dans l'accomplissement d'une mission très-périlleuse, qu'il avait, non pas acceptée, mais sollicitée.

Le dimanche 21 mai, au moment où les troupes françaises allaient enfin pouvoir rentrer dans Paris évacué depuis le 18 mars, voici quelle était la situation du quatrième corps, commandé par le général

Félix Douay qui avait pour objectif la partie des remparts correspondante au Point du Jour, à Auteuil et à Boulogne. Les travaux d'attaque avaient été poussés jusqu'au couronnement du chemin couvert des bastions 63 et 65; les portes d'Auteuil et de Saint-Cloud avaient été renversées sous l'action formidable des batteries de Montretout, commandées par le capitaine de vaisseau Ribourt. Le matin même, le général Douay, dans la prévision d'une occurrence favorable, avait fait descendre du camp de Villeneuve-l'Étang la brigade Gandil, de la division Berthaut, et l'avait installée sur les bords de la Seine, au pont de Saint-Cloud, afin qu'elle pût, au besoin, se porter immédiatement à l'appui des gardes de tranchée. Le général Douay avait donc habilement pris toutes ses dispositions pour tenter une surprise, si l'occasion lui paraissait propice. Il était, du reste, admirablement renseigné sur l'état des défenses de l'insurrection dans le XVIe arrondissement, car depuis treize jours déjà il était en relations avec M. Ducatel.

III. — LA PORTE DE SAINT-CLOUD.

M. Ducatel. — Le tir trop long. — M. Ducatel entre en relations avec le général Douay. — Ses rapports. — Instructions données par le général. — M. Ducatel fait sa tournée d'inspection. — La matinée du 20 mai. — Abandon et débandade. — Départ pour Versailles. — Il faut tout risquer. — Le

drapeau blanc. — Le commandant Trève. — Le sergent Coutant. — Le capitaine Garnier. — Ordres du général Douay. — Tout le 4e corps en avant. — On pénètre dans Paris. — Arrestation de M. Ducatel. — Une erreur de nom. — La barricade du quai de Passy. — Nous nous rendons! — M. Ducatel prisonnier. — Condamné à mort. — Débâcle à l'École militaire. — M. Ducatel est sauvé. — Les mouvements de l'armée française.

M. Ducatel, alors âgé de quarante et un ans, ancien soldat, était piqueur des ponts et chaussées dans le service municipal pour le XVIe arrondissement. Énergique, fort brave, ne détestant pas les aventures, il habitait, près de la porte d'Auteuil, une maison que les projectiles des batteries françaises avaient souvent visitée. Pendant le siège il avait appartenu au génie auxiliaire dont il avait conservé l'uniforme, qui, semblable à celui des fédérés, lui permettait de se promener à sa guise aux environs des fortifications. Il haïssait le crime de la Commune et faisait des vœux sincères en faveur de ses anciens compagnons d'armes qui manœuvraient pour se rapprocher de Paris. Il avait remarqué que le tir des artilleurs français, fort juste pendant le jour, s'allongeait dès que venait la nuit, et semblait, respectant les remparts, frapper de préférence les habitations particulières. Dans ce fait absolument volontaire et combiné, il avait cru reconnaître le résultat d'une erreur de pointage; il se trompait et ne se rendait pas compte du but que l'on cherchait à atteindre. Si pendant la journée il était naturel de faire converger les feux sur les bastions et

les banquettes occupés par les fédérés, il était élémentaire de fouiller à coups d'obus les maisons voisines, où les révoltés se réfugiaient pour passer la nuit. M. Ducatel, mû par un sentiment honnête et patriotique, voulut aller donner lui-même au général commandant le corps d'attaque les renseignements qu'il croyait utiles. Muni d'un laisser-passer qui lui permit de prendre le chemin de fer de Saint-Denis, il s'en alla à Versailles, put s'aboucher avec le général Félix Douay et lui transmit des indications que l'on sut apprécier.

En présence d'un homme de si parfaite volonté, que sa fonction particulière mettait à même de rendre des services d'un ordre spécial, qui s'offrait sans conditions, dont le désintéressement ne spécifiait aucune récompense, le général Douay n'hésita pas et il pria M. Ducatel de lui envoyer communication de toutes les observations qu'il pourrait recueillir. De ce moment, M. Ducatel se consacra sans réserve à cette œuvre de délivrance, et comme pour bien affirmer qu'il était venu s'offrir spontanément à servir l'armée française, il s'intitula : éclaireur volontaire du général Douay. Le 13 mai, grâce à son laisser-passer, il présenta un rapport détaillé sur l'état des forces insurrectionnelles dans le XVIe arrondissement, dont il apportait un plan sur lequel il avait indiqué l'emplacement des postes, des poudrières et des barricades.

Le 17 mai, un second rapport compléta le premier; il y joint la coupe et le profil des barricades du Trocadéro, du quai de Grenelle, de la rue Raynouard et de la rue Boulainvilliers. Il passa à Versailles ou à Villeneuve-l'Étang, quartier général du quatrième corps, la journée du 18, et lorsqu'il revint à Paris dans la soirée du vendredi 19 mai, il avait reçu pour instruction du général Douay « d'observer l'état des remparts, celui du viaduc du chemin de fer de Ceinture, l'emplacement et la force des insurgés qui les gardaient, l'emplacement et la force des réserves postées en arrière. » Dans la journée du 20, M. Ducatel assiste, dans la Grande Rue de Passy, à la retraite de l'artillerie fédérée que conduisent une centaine de chevaux réquisitionnés dans les écuries de la Compagnie des Omnibus. Autour de la Muette, près du Ranelagh, aux portes de Passy et d'Auteuil, il constate la débandade de l'insurrection, qui semble se retirer loin des fortifications, devenues trop périlleuses à défendre.

Le dimanche 21 mai, jour dont il sera longtemps parlé dans l'histoire de la Commune, M. Ducatel se se met en marche dès l'aube pour récolter, par lui-même, les observations qu'il a promis de rapporter au général Douay. Presque tout le rempart est abandonné : la ligne d'attaque de Montretout fait rage, démolit les créneaux, écrête les parapets, bouleverse

les sacs à terre, comble le fossé, ruine les portes et démonte les pièces dont les servants ne sont plus là. M. Ducatel visite le viaduc d'Auteuil ; il n'y découvre rien, ni fédérés, ni canons. Près du boulevard Montmorency il rencontre une troupe en débâcle qui paraît avoir oublié ses armes pour mieux suivre des voitures chargées de futailles et de provisions ; les officiers sont en tête et détalent sans s'inquiéter de ce que deviennent leurs soldats. « Je crus voir, dit M. Ducatel dans son troisième et dernier rapport que j'ai sous les yeux, je crus voir qu'il y avait de la part des chefs suprêmes de la Commune comme un mot d'ordre de laisser tout faire et tout passer. » Il ne se trompait pas : on exécutait les derniers ordres de Dombrowski. Non content d'avoir examiné l'état des fortifications, M. Ducatel voulut observer celui de la seconde ligne de défense ; il fit donc « le grand tour par l'avenue de l'Impératrice, l'Arc de Triomphe, par toute la place de l'Étoile, l'avenue d'Eylau, l'avenue de l'Empereur, le Trocadéro et les quais ». Les barricades sont désertes ; on n'y voit ni terrassiers, ni soldats. En revanche, cent cinquante ouvriers construisent une batterie au rond-point d'Eylau, comme pour protéger à bonne distance l'entrée des portes Dauphine et de la Muette. M. Ducatel en conclut que la défense devient incohérente et se ressent des divergences d'opinions qui divisent les membres de la Com-

mune. Il revient à son premier poste d'observation. D'Auteuil au Point-du-Jour c'est la même solitude. Dans la route militaire, sur les bastions, dans les postes, dans les cabarets, personne : les fédérés ont disparu. Cet abandon est trop général pour n'être pas systématique. Dans sa longue et minutieuse inspection, il ne rencontre que trois ou quatre insurgés réfugiés dans une cave ; à travers le soupirail il échange avec eux quelques gros mots et même des coups de revolver. De toutes les portes qu'il a reconnues, la porte de Saint-Cloud lui paraît la plus praticable à une escalade ; elle est ruinée, des poutres du pont-levis sont tombées du côté du fossé.

M. Ducatel, comprenant l'importance des constatations qu'il venait de faire, prit immédiatement son parti d'aller à Villeneuve-l'Étang prévenir le général Douay et lui dire que Paris abandonné semblait s'offrir à lui. Il courut chez lui, se débarrassa de son uniforme militaire, revêtit un costume bourgeois, fila sur Auteuil, descendit vers le quai, y découvrit une voiture de blanchisseur, dont le conducteur, moyennant cinq francs, consentit à le mener jusqu'à la gare du chemin de fer du Nord. On se mit en route ; à coups de fouet on accélérait les allures du cheval, car çà et là les obus éclataient, ne se doutant guère qu'ils risquaient de tuer le libérateur de Paris. Tout en cheminant, cahoté dans la dure charrette, M. Ducatel

réfléchissait : « Que de temps perdu ! Aller à Saint-Denis, de Saint-Denis à Versailles, de Versailles à Villeneuve-l'Étang ; être peut-être arrêté comme suspect par les communards, comme espion par les Versaillais. Bah ! Dieu ne laissera pas périr un brave homme qui veut sauver son pays ; il faut revenir sur ses pas ; coûte que coûte, se faire entendre des avant-postes, et prendre d'abord possession. » La voiture passait devant le pont d'Iéna, M. Ducatel la fit arrêter, sauta à terre et refoulant sa voie, toujours courant, il arriva près de la porte de Saint-Cloud. Cette porte l'attirait invinciblement, car elle était si délabrée qu'elle paraissait ouverte et toute prête à recevoir ce que la guerre avait laissé de défenseurs à notre pauvre pays mutilé par l'étranger, assassiné par ses propres enfants.

Du haut d'une maison, il reconnut que les avant-postes français, abrités derrière la gabionnade d'une tranchée, n'étaient pas à plus de soixante mètres. Peut-être réussirait-il à faire comprendre des signaux et à attirer vers lui nos soldats dans la ville déserte. Parmi les débris d'une masure effondrée, il prit un manche de râteau, y attacha un foulard blanc qui lui servait de cravate, grimpa sur le bastion éboulé et agita son drapeau. Le feu de Montretout était terrible à ce moment. M. Ducatel disparut plus d'une fois au milieu des nuages de poussière que les

projectiles soulevaient autour de lui en éclatant. Il criait : « Venez, la route est libre! » Sa voix, perdue dans la rumeur des obus et trop éloignée, ne parvenait pas jusqu'aux soldats. M. Ducatel risquait fort d'être tué par ceux-là mêmes au-devant desquels il courait si valeureusement, lorsque le capitaine de frégate Trève l'aperçut.

M. Trève est un petit homme très-actif, de prompte conception, et naturellement intrépide. Que faisait-il près de la porte de Saint-Cloud? Il y était en « amateur », poussé par une idée qui le tourmentait depuis plusieurs jours. Lui aussi, placé au delà du rempart, il avait remarqué que l'insurrection restait bien silencieuse; plus de ces belles salves d'artillerie, plus de ces fusillades retentissantes chères aux cœurs des fédérés. Depuis le 19 mai, le commandant Trève examinait l'enceinte aux environs du Point-du-Jour, et se demandait si une surprise ne serait pas possible. A cet égard, son opinion était faite et il s'en était ouvert au colonel Piquemal, chef d'état-major du général Vergé. Il était donc là, rôdant le long des fortifications, cherchant peut-être de l'œil l'endroit où l'escalade serait moins difficile, lorsqu'il vit Ducatel qui faisait pavoler son foulard blanc devenu drapeau parlementaire. Il fit un mouvement pour courir vers lui, les soldats le retinrent : — N'y allez pas, mon commandant; c'est une ruse, on va tirer sur vous! —

M. Trève n'hésita pas; il crut que le signal était loyal, sans doute parce qu'il le désirait passionnément.

Plusieurs hommes voulurent l'accompagner, il le leur défendit et se lança au pas de course vers le pont-levis. Il y eut de l'émotion parmi les soldats, qui se préparaient à faire feu si l'appel du drapeau blanc cachait une embuscade. Ces deux hommes, simplement héroïques, le commandant Trève et M. Ducatel, purent se parler à travers le fossé qui borde les fortifications. — Paris est à vous, criait M. Ducatel; tout est abandonné, faites entrer les troupes. — Le commandant Trève, qui a le pied marin, et pour cause, s'aventura sur une poutre du pont-levis abattue en travers du fossé. Comme il avançait avec précaution, il sentit que la poutre oscillait derrière lui; il se retourna et vit le sergent Jules Coutant, du 3e bataillon du 91e de ligne, qui, le doigt sur la détente de son fusil, le suivait pas à pas pour le défendre ou le venger. M. Trève ne se sentit pas le droit de renvoyer cet homme dévoué qui marchait si courageusement vers le péril, et il continua sa route. Dès qu'il eut franchi le fossé, il alla, en compagnie de M. Ducatel, visiter les bastions 65 et 66, la route militaire, les postes voisins, les maisons riveraines; tout était désert; on eût dit que la peste ou la terreur avaient passé par là. Lorsque le commandant Trève, le sergent Coutant revinrent dans la tranchée, le capitaine du génie Gar-

nier, chef d'attaque, s'empressait déjà de faire jeter sur le fossé un pont par lequel nos troupes pussent faire un mouvement d'ensemble[1].

Tel est le fait dans toute sa simplicité. Il eut, pour la délivrance de Paris une importance exceptionnelle; mais il n'aurait jamais pu se produire si le général Douay, précipitant ses attaques, menant ses approches avec une extrême énergie, n'avait déjà poussé ses tranchées jusqu'au mur de la place, c'est-à-dire jusqu'à portée de la vue et même de la voix. M. Ducatel a donné le signal, M. Trève l'aperçut et l'armée française put profiter de l'occurrence favorable, grâce seulement aux troupes du quatrième corps, que le général Douay avait réunies sur ce point à la suite de combats et de cheminements vigoureusement menés. A 1800 mètres environ de la porte de Saint-Cloud, au dépôt de la tranchée se tenait le commandant Berson, ayant à sa disposition un télégraphe correspondant avec le quartier général du quatrième corps situé à Villeneuve-l'Étang. On expédia immédiatement des dépêches au général Douay; celui-ci ne fut pas long à agir. A l'aide des fils télégraphiques qu'il tient sous sa main, il transmet en moins de dix minutes toutes les instructions nécessaires : aux batteries de Montretout et de Breteuil, ordre de cesser le

[1] Voir *Pièces justificatives*, nos 4 et 5.

feu; à la brigade Gandil, qui bivouaque au pont de Saint-Cloud, ordre de franchir la Seine, et de se porter à marche forcée sur la porte du Point-du-Jour; au lieutenant-colonel Mallat du 37e, commandant les gardes de tranchée, ordre de mettre en mouvement tous les hommes dont il peut disposer, d'entrer dans la place et de s'y maintenir; à tout le quatrième corps, ordre de marcher sur le Point-du-Jour et la porte de Saint-Cloud. Ceci fait, il prévient le maréchal Mac-Mahon qu'il vient de forcer l'enceinte et qu'il va manœuvrer dans Paris même, où l'on ne devait tenter de pénétrer que le mardi 23 mai.

Le général Douay partit alors de sa personne et l'on peut croire que son cheval avait chaud lorsqu'il arriva devant la porte de Saint-Cloud. Ses ordres avaient été ponctuellement exécutés. Le capitaine du génie Garnier avait le premier franchi la porte avec deux compagnies du 37e, une escouade de sapeurs et quelques artilleurs portant ou traînant des mortiers de campagne; le commandant Louis, de l'artillerie, avait amené du canon; le lieutenant-colonel Mallat, avec les soldats du 37e et du 91e, se massait de façon à pouvoir repousser un retour offensif des fédérés. Pendant quelques instants on fut un peu « en l'air »; mais la brigade Gandil débuchait par l'avenue de Saint-Cloud, le général Douay était là; tout allait bien et l'on put crier : Ville prise !

M. Ducatel ne fut pas témoin de l'entrée à Paris des troupes qu'il avait provoquée. Au moment même où l'armée faisait le mouvement en avant, que sa courageuse intervention avait hâté de quarante-huit heures, il était arrêté, enfermé et gardé à vue dans le poste même du bastion qui avait servi de piédestal à son drapeau. Ce fait étrange était le résultat d'une erreur involontaire et d'une prudence justifiée. La première dépêche que reçut le général Douay lui apprenait qu'un parlementaire, nommé Clément, annonçait que la zone sud-ouest des fortifications était abandonnée. Ce nom de Clément qui a été substitué, on ne sait par quel hasard, au nom de Ducatel, était naturellement inconnu du général Douay. En homme de guerre avisé qui doit prendre toute précaution contre une ruse possible, il répondit immédiatement : « Emparez-vous du parlementaire et pénétrez dans la place. » L'ordre fut exécuté et M. Ducatel, qui s'attendait légitimement à quelques félicitations, fut emprisonné, non point comme un malfaiteur, mais comme un suspect. De sa prison il entendait le pas cadencé de nos soldats qui franchissaient la route qu'il avait ouverte, il pestait et trouvait que la destinée a des rigueurs parfois inexplicables. Son mécontentement ne fut point de longue durée, car le général Douay, aussitôt qu'il fut arrivé au milieu de ses troupes, et qu'il les eut disposées pour le combat, demanda à

voir le parlementaire. On amena M. Ducatel; le général se mit à rire en le reconnaissant. L'explication ne fut pas longue; M. Ducatel avait longtemps servi dans l'armée; il savait qu'on ne peut être trop prudent, trop défiant lorsque l'on force par surprise une enceinte ennemie, et il dut se consoler de sa petite mésaventure en murmurant le fameux couplet de M. Scribe :

Un bon soldat sait souffrir et se taire,
Sans murmurer, sans murmurer.

En tout cas, M. Ducatel n'eut point de rancune, car il se mit tout de suite à la disposition du général Douay, avec un dévouement que sa connaissance approfondie des défenses du XVIe arrondissement rendait très-précieux.

« L'éclaireur volontaire » se retrouva tout entier et servit de guide à la colonne de la division Vergé, à laquelle le général en chef du quatrième corps ordonna d'enlever la barricade construite sur le quai de Passy, au-dessous de l'usine à gaz, au coin de la rue Guillou, barricade stratégiquement importante, car elle était, en quelque sorte, la clef du Trocadéro. La nuit était venue, car la mise en œuvre de tous ces mouvements de troupes avait exigé du temps. Lorsque l'on se présenta devant la barricade, on échangea quelques coups de fusil; puis les insurgés crié-

rent : Nous nous rendons! M. Ducatel s'élança trop rapidement sur la petite redoute en disant : Vive la France! Rendez-vous et livrez-nous passage! Quelques fédérés se jetèrent sur lui, le saisirent et, au pas de course, s'enfuirent en l'entraînant jusqu'à l'École militaire. Prisonnier de la Commune après avoir été prisonnier de Versailles, c'était beaucoup d'accidents désagréables dans la même journée. La situation était fort dure et menaçait d'avoir un dénoûment lugubre. Une cour martiale fut promptement réunie. Interrogé, jugé, condamné, M. Ducatel s'attendait bien à mourir et faisait bonne figure.

L'École militaire, par bonheur pour lui, était en désarroi, chacun déjà cherchait à gagner au pied. Un des chefs qui y commandait avait été bien souvent en relations avec les agents de Versailles et, en échange de quelques écus, il leur avait plus d'une fois livré le mot d'ordre. Il ne se sentait à l'aise ni vis-à-vis de la Commune, ni vis-à-vis de notre armée ; avant toute autre chose, il voulait sauver ce qu'il appelait « ses papiers ». Il faisait déménager et emporter les cartons, les dossiers, les registres. Tous les fédérés étaient occupés à cette besogne. C'était du répit pour M. Ducatel. La nuit finissait, le crépuscule grisâtre affaiblissait la clarté des lampes et M. Ducatel se demandait si l'aube de son dernier jour ne venait pas de se lever, lorsque des paquets de mitraille frappant

les murs de l'École militaire, des balles brisant les vitres de la salle où la cour martiale avait siégé, lui apprirent que l'armée française, maîtresse du Trocadéro, franchissait le pont d'Iéna et pénétrait dans le Champ de Mars. C'était un voisinage déplaisant pour les fédérés du colonel Vinot et du lieutenant-colonel Razoua. Ils prirent bravement leur parti et s'en allèrent d'un seul trait demander des instructions au Comité de salut public, installé à l'Hôtel de Ville. M. Ducatel les laissa partir, prit un paquet de papiers sur la table de l'état-major communard, afin de pouvoir établir, au besoin, qu'il avait été fait prisonnier et emmené à l'École militaire, puis il sauta par une fenêtre et s'en alla.

Pendant que le général Douay pousse ferme devant lui sur la barricade du quai de Passy et sur le Trocadéro, le général Clinchant pénètre dans la place par la porte de Saint-Cloud; il suit la route militaire, dégage successivement les portes d'Auteuil et de Passy, tourne la position de la Muette et s'en empare. Le premier corps, commandé par le général Ladmirault, franchit l'enceinte à Passy, tandis que la division Bruat, du corps d'armée de Vinoy, traverse la Seine, rejette les insurgés hors de Grenelle et se dirige au-devant du général de Cissey, qui vient de forcer la porte de Sèvres. A deux heures et demie du matin l'enceinte de la rive gauche et de la rive droite de la

Seine était au pouvoir de la France. Si, à ce moment, une division, ou seulement une brigade, précédée d'un régiment de cavalerie, s'était résolûment jetée en avant, si un mouvement rapide avait été stratégiquement possible, l'armée française allait, sans coup férir, camper à l'Hôtel de Ville et envoyait ses grand'-gardes jusque sur la place de la Bastille. Il n'est pas un chef de la Commune qui ne le sache, il n'en est pas un qui ne l'ait avoué; mais les Dieux ne le voulurent pas et Paris fut brûlé.

IV. — L'ARMÉE FRANÇAISE.

La matinée du 22 mai. — La retraite des fédérés. — Déguisement. — « Ma botte d'asperges! » — Les pantalons rouges. — Enfin! — Une allocution. — Coups de fusil. — Exécution sommaire. — L'attitude dans la mort. — La fuite. — La tranquillité du soldat. — Le plan de la Commune. — Une lettre de Cluseret. — La rage du meurtre. — L'enfant tué. — Le coup de revolver. — La barricade de la place Clichy.

Le lundi 22 mai, vers six heures et demie du matin, je fus prévenu que les troupes françaises avaient pénétré dans Paris et qu'elles venaient d'être apercues au parc Monceau. Je ne fus pas long à m'habiller et à me tenir prêt à tout évènement. Placée entre la gare de l'Ouest occupée par les fédérés et le collège Chaptal, dont les épaisses murailles pouvaient facilement devenir une redoutable forteresse, la maison que j'habite était une sorte de point stratégique

qui ne manquait pas d'importance. Je me mis à la fenêtre, et voici ce que je vis. Sur le boulevard des Batignolles dont j'apercevais une large échappée, les rebelles battaient en retraite, sans effarement, sans désordre, avec un très-sérieux aplomb. Ils marchaient séparés les uns des autres, égaillés, comme on disait au temps des guerres de Vendée, reculant vers l'énorme barricade construite, place Clichy, autour du monument consacré au général Moncey, s'arrêtant pour tirer un coup de fusil et reprenant lentement leur mouvement rétrograde. Ils passèrent ainsi, assez nombreux, devant le collège Chaptal, sans penser à s'y arrêter, sans réfléchir que de là ils auraient pu dominer tout le boulevard de Courcelles, la rue de Rome jusqu'à la place Saint-Lazare, et neutraliser longtemps les progrès de nos soldats.

La rue de Naples, qui s'ouvre précisément en face du balcon où j'avais pris place, était absolument déserte; nul être humain ne s'y montrait. Dans la rue de Rome, des groupes de fédérés, causant entre eux, manifestement décontenancés, se hâtaient vers les Batignolles. Plusieurs s'arrêtèrent près d'une bouche d'égout et y firent glisser leur fusil; ils enlevaient lestement leur tunique d'uniforme, leur pantalon à bandes rouges, et apparaissaient en cotte, en blouse de toile bleue, comme de paisibles ouvriers qui se rendent à leur chantier. Ces déguisements étaient

opérés avec une rapidité extraordinaire ; ils prouvaient que toute précaution avait été prise, que si l'on avait bien voulu jouer au soldat, on n'entendait nullement garder le rôle jusqu'au bout. Quelques portières curieuses et affairées aidaient ces malheureux à se travestir, et leur disaient : « Ah ! vous avez bien raison ; il y a longtemps que vous auriez dû jeter ces guenilles à la borne. »

Un marchand des quatre-saisons, poussant devant lui sa charrette chargée de légumes, parmi lesquels brillait la blancheur de quelques bottes d'asperges, montait rapidement la rue de Rome ; il retournait souvent la tête, car on entendait la crépitation des coups de fusil vers la rue Abbatucci. Trois ou quatre fédérés marchaient à ses côtés ; l'un d'eux, tout en cheminant, avait substitué un costume bourgeois à son costume militaire et s'était débarrassé de ses armes. En passant devant la rue de Naples, il aperçut une femme qui fermait brusquement les persiennes de ses fenêtres. Ce fut un trait de lumière pour lui ; il se jeta sur la charrette du marchand ambulant, y saisit deux bottes d'asperges et, s'élançant vers la rue de Naples, il y entra en criant sur la modulation qui a servi de thème à la romance de *Guido et Ginevra :* « Ma botte d'asperges ! ma botte d'asperges ! » Le marchand stupéfait eut un mouvement d'hésitation ; mais il n'avait plus de temps à perdre, les coups de

fusil se rapprochaient; il continua sa route. L'homme avait été bien inspiré : comprenant que les soldats arrivaient par la rue de Naples, il avait été au-devant d'eux, comme un marchand inoffensif qui se soucie peu de la guerre civile, pourvu qu'il puisse vendre ses asperges. De mon balcon j'apercevais les képis rouges et les baïonnettes; des tirailleurs, le doigt sur la détente, surveillant les fenêtres, précédaient un bataillon qui s'avançait en bon ordre; les officiers, une canne à la main, marchaient tranquillement au milieu de la rue. Cinq minutes après, notre maison et les maisons voisines étaient enfin occupées par nos soldats et nous gémissions sous le joug de Versailles avec un sentiment profond de soulagement. Cette délivrance morale, nous l'avons tous éprouvée alors, en nous voyant enfin débarrassés des insanités bestiales dont les gens de la Commune nous rendaient témoins depuis deux mois.

Les soldats étaient dispersés dans les maisons; un peloton se massait dans la rue de Naples; la rue de Rome restait libre. Quatorze fédérés la remontaient, ne se doutant guère qu'ils marchaient entre deux haies d'adversaires invisibles. Dans un appartement, un capitaine qui les suivait de l'œil fit signe à ses soldats de se préparer. Un nigaud qui se trouvait là eut un haut-le-cœur en pensant qu'on allait canarder ces hommes du haut des fenêtres. Il s'adressa au ca-

pitaine et lui dit : « Ils ignorent l'entrée de l'armée à Paris, laissez-moi la leur apprendre, et je suis persuadé qu'ils déposeront immédiatement les armes. » Le capitaine eut un sourire et répondit : « Eh bien, monsieur, faites-leur un discours ! » Le nigaud en question s'avança sur le balcon, un mouchoir à la main, comme il sied à un parlementaire, et, interpellant les fédérés qui n'étaient plus qu'à dix pas de la rue de Naples, il leur adressa la courte allocution peu élégante que voici : « Voyons, idiots que vous êtes, n'allez pas plus loin ; les troupes de Versailles sont ici, elles vous entourent de tous côtés ; jetez vos fusils, vous en serez quittes pour une gourmade, et tout sera dit ! » Six fédérés laissèrent tomber leurs fusils ; les huit autres se tournèrent vivement vers l'orateur et tirèrent sur lui. Les balles sifflèrent autour de sa tête sans le toucher. Le capitaine lui fit un nouveau sourire. Le peloton de soldats, dissimulé dans la rue de Naples, se précipita vers ces huit malheureux, qui furent poussés dans les caves d'une maison en construction et fusillés. Je les ai vus tomber, c'est horrible. J'eus la curiosité malsaine d'aller les regarder ; sept d'entre eux s'étaient caché le visage derrière leurs bras croisés, comme pour protéger les yeux, ou ne pas voir les projectiles qui allaient les atteindre. Dans la mort, ils avaient conservé ce geste qui semble instinctif chez les hommes que l'on fusille,

et que Clément Thomas lui-même, un vieux soldat, brave comme le fer, ne put réprimer dans le sinistre enclos de la rue des Rosiers.

On se mit à faire des feux de position contre le collège Chaptal où il n'y avait personne, pas même un portier ; on s'en aperçut bientôt et deux compagnies s'y installèrent. La gare de l'Ouest avait été très-promptement évacuée ; il avait suffi de quelques coups de fusil pour disperser le campement des bataillons de Belleville, qui, au sifflement des balles, avaient gravi les talus du chemin de fer et avaient pris leur course par la rue de Saint-Pétersbourg avec une agilité de gazelle. Les soldats, dont la seule apparition les avait mis en fuite, étaient cependant ces fameux capitulards dont ils s'étaient tant moqués et qu'ils avaient si cruellement insultés. J'ai été très-frappé, pendant cette journée, de l'attitude du soldat français. Les officiers, toujours près de lui, le conduisaient avec une extrême prudence ; il était manifeste que l'on suivait pas à pas, scientifiquement, pour ainsi dire, l'exécution d'un plan longuement médité et dont on ne voulait abandonner aucune partie au hasard. Le soldat semblait comprendre cela ; il était très-calme, remarquablement ferme au feu, très-docile, évidemment attristé du souvenir de ses défaites et assez humilié de prendre sa revanche morale contre des compatriotes. Un d'eux, blessé au pied, un demi-

paysan dégrossi au contact de ses camarades dans la vie du régiment, me disait avec un sentiment de tristesse et de naïveté infinies : « Qu'est-ce donc que ces gens-là qui profitent de nos malheurs pour faire une pareille révolte ? Est-il, Dieu ! permis d'être aussi méchant et de causer tant de peine à son pays? » Ce sentiment de tristesse, je l'ai trouvé, dans les premiers jours de combat, chez tous les soldats avec lesquels j'ai causé ; mais dès que les incendies lancèrent leurs premières flammes au-dessus de Paris désespéré, ce sentiment fit place à l'exaspération, et les représailles furent terribles.

Si l'armée française, opérant avec une sorte de retenue qui n'est point dans ses habitudes, obéissait à un plan mûrement réfléchi, les insurgés se disposaient à en mettre à exécution un autre, dont la réalisation était un rêve caressé depuis déjà bien longtemps : avoir Paris ou le détruire. Cluseret, qui fut loin d'être malfaisant pendant la Commune, qui était simplement, comme l'a si bien dit Rossel, un Français superficiel frotté de Yankee, Cluseret écrivait de New-York, le 17 février 1870, à son ami Varlin, en prévoyant dès lors la chute prochaine de l'Empire : « Ce jour-là, nous devons être prêts physiquement et moralement ; ce jour-là, nous ou le néant ! Jusque-là je resterai tranquille, probablement ; mais ce jour-là, je vous l'affirme, et je ne dis jamais oui pour non,

Paris sera à nous ou Paris n'existera plus. » Cette volonté, ce besoin de réduire Paris en cendres et d'en faire un tas de décombres inhabitables apparaît chez tous ces hommes, dans leurs paroles, dans leurs écrits, sous l'Empire, pendant la période d'investissement, après l'armistice, au lendemain du 18 mars, à la veille du 21 mai. C'est le fait du sauvage qui brise ce qu'il ne peut conserver. M. Washburne a écrit[1] : « Les incroyables énormités de la Commune, le massacre de l'archevêque de Paris et des otages, les meurtres innombrables des autres personnes qui refusaient de prendre part à son œuvre de démon, l'horrible organisation de l'incendie pour anéantir presque toute la ville et qui eut pour résultat la destruction de tant de grands monuments de Paris, sont des crimes que rien jamais ne pourra faire oublier. » M. Washburne a raison, et l'on ne pourrait trop répéter que dans les incendies de Paris, dans le massacre des otages, dans l'égorgement des gendarmes et des prêtres, il n'y eut rien de spontané ; on agissait en vertu d'un programme déterminé, étudié ; et si le cataclysme ne fut pas plus général, plus effroyable, il ne faut point l'attribuer aux metteurs en œuvre : partout où l'on n'a pas tout tué et tout brûlé, c'est qu'ils ont été mal obéis ou empêchés.

Vid. sup., loc. cit., n° 226.

Chez certains fédérés, la rage du meurtre était devenue telle, qu'elle s'exerçait presque d'une manière inconsciente, comme une fonction instinctive et naturelle. Pendant la journée du 22 mai, j'en eus la preuve sans sortir de chez moi. Le matin, avant l'arrivée des « Versaillais », j'avais vu un fédéré entrer dans une maison voisine de celle que j'habite. J'avais été inquiet ; j'avais peur qu'il ne fût découvert, arrêté, emmené pour devenir je ne sais quoi. Toutes les maisons avaient été visitées avec soin ; des ordres minutieux avaient prescrit de fouiller les appartements, les greniers, les caves, d'y saisir les armes et de faire main basse sur tout individu qui paraîtrait chercher à se dissimuler. La maison où le fédéré s'était réfugié avait été scrupuleusement examinée ; j'avais vu les soldats y entrer et en sortir, n'emmenant personne avec eux ; l'homme était sauvé. Dans la maison située en face de celle où il avait trouvé asile, une famille de Neuilly avait été recueillie après la suspension d'armes. Elle se composait de deux femmes et d'un enfant âgé d'une dizaine d'années. Leur logement, placé au cinquième étage, était muni d'un balcon. Vers trois heures de l'après-midi, l'enfant jouait au cerceau sur le balcon ; tout à coup il s'affaissa sur lui-même, tomba et resta sans mouvement ; une balle lui avait traversé les deux tempes. Les deux femmes, dont l'une tenait l'enfant mort dans ses bras, des-

cendirent et remplirent la rue de leurs clameurs. Le pauvre petit était tout pâle, avec un filet de sang sur chaque joue. Une des femmes montrait une lucarne et disait : « C'est de là ! » Des soldats se précipitèrent dans la maison désignée et revinrent bientôt escortant un homme jeune, à forte chevelure bouclée, en manches de chemise et chaussé de savates. C'était le fédéré. On le conduisit au collège Chaptal, et je me mêlai au groupe exaspéré qui l'accompagnait, suivi des deux femmes portant le frêle cadavre. Un officier de ligne — capitaine ou chef de bataillon — assis dans une salle du rez-de-chaussée, devant une table sur laquelle il y avait des papiers et un revolver, écouta le récit qu'une de ces malheureuses lui fit en sanglotant ; puis, se tournant vers l'homme qui restait impassible, mais dont les lèvres blanches semblaient trembler de fureur, il lui dit : « Mais, misérable, pourquoi avez-vous tué cet enfant ? » L'assassin répondit : « Il jouait au cerceau, ça m'a agacé. » L'officier reprit : « Vous êtes fou ! » Pour toute réplique l'homme donna un soufflet à l'officier, qui saisit son revolver et lui fit sauter la cervelle. Ce fait, dont j'ai été le témoin, est absolument inexplicable ; et pourtant, pendant l'agonie de la Commune, il s'est incessamment renouvelé ; après avoir commencé par tuer sous prétexte de se défendre, on a fini par tuer pour tuer. J'étais resté à causer avec l'officier, qui

était très-ému d'avoir été frappé au visage et d'avoir fait immédiatement justice de son agresseur ; il répétait : « Pourquoi tuer cet enfant? C'était si facile de tirer sur mes soldats! il n'en manque pas dans la rue ! »

Si les soldats étaient calmes et réservés, comme je l'ai dit, ils n'en n'étaient pas moins crédules et se racontaient toute sorte de nouvelles qui leur parvenaient je ne sais d'où. Ils se disaient avec une invariable formule : « Il paraît que l'on a pris les Tuileries. — Il paraît que l'on a pris l'Hôtel de Ville. — Il paraît que l'on a pris le Luxembourg. » Enfin, il paraissait que l'on avait tout pris. En tout cas, il paraissait que l'on ne prenait pas la barricade de la place Clichy : elle tenait bon ; comme elle était très-solidement construite et que l'on n'avait point d'artillerie pour la battre en brèche, elle ne se souciait que fort médiocrement de la fusillade que l'on dirigeait contre elle. Elle balayait par un feu de mousqueterie incessant la rue de Saint-Pétersbourg, la place de l'Europe et la rue de Vienne. On lui répondait sans résultat. J'ai pu apprécier pendant cette journée la prodigieuse quantité de projectiles qu'il faut pour mettre un homme à mort. Entre les fédérés de la barricade et nos soldats s'abritant vaille que vaille derrière les piédestaux du pont de l'Europe ou dans l'angle de la rue Mosnier, le feu ne discontinua pas

depuis huit heures du matin jusqu'à la nuit close; le nombre des coups de fusil échangés dépassa des centaines de mille; cinq soldats seulement furent atteints, dont deux mortellement.

La nuit fut assez calme, malgré une ou deux alertes; les soldats dormaient dans les cours, dans les vestibules, dans les boutiques, dans les écuries, dans les remises; quelques philosophes s'étaient simplement étendus sur le trottoir; les officiers restèrent avec leurs hommes et refusèrent d'accepter les lits qu'on s'était empressé de leur offrir dans tous les appartements. Au point du jour, la bataille recommença contre la barricade, qui riposta de son mieux; les trottoirs du pont de l'Europe paraissaient littéralement métallisés sous l'écrasement des balles. Un sergent qui me le faisait remarquer, me disait: « Faut-il qu'ils aient volé des cartouches pour tirer tant que cela! » La situation menaçait de s'éterniser, il était cependant nécessaire de se hâter, car l'heure allait sonner de marcher contre Montmartre, c'est-à-dire, croyait-on naïvement alors, de mettre fin à la lutte. Une pièce d'artillerie fut amenée le mardi vers dix heures du matin; c'est par là que l'on aurait dû commencer la veille. On envoya à la gare de l'Ouest une compagnie de soldats sans armes; ils revinrent bientôt portant chacun un coussin de wagon. A l'aide de tous ces coussins amoncelés, on fit un bel épaule-

ment avec embrasure au milieu; on y plaça la pièce d'artillerie. Au premier coup de canon, les défenseurs de la barricade grimpèrent sur la banquette, enjambèrent le talus et disparurent du côté du boulevard Rochechouart. Notre quartier était délivré.

V. — LE PÉTROLE.

La marche sur Montmartre. — La fusillade. — Le drapeau tricolore. — La Commune exaspérée en apprenant la prise de Montmartre. — Le feu partout! — Derrière les barricades. — Un seul homme à la barricade de la rue Neuve-des-Capucines. — La batterie du Père-Lachaise. — Les obus. — Aurore boréale. — On dit que le Louvre brûle. — Le jardin des Tuileries. — Le Louvre est intact. — Fureur de la population. — Paris devient fou. — La légende des pétroleuses. — On maçonne les soupiraux. — Un chiffonnier intelligent. — Les *godillots*. — Désespoir.

Notre quartier était délivré, mais il n'était pas sauvé. Directement exposé au feu des batteries de Montmartre, il courait grand risque d'être anéanti si les fédérés étaient décidés « à vaincre ou à mourir ». Nous ignorions toute opération militaire autre que celle qui s'était accomplie sous nos yeux; nous ne savions pas que le général de Ladmirault, enlevant la partie septentrionale des Batignolles et suivant le chemin de ronde, allait attaquer le fameux mont Aventin de l'émeute par un mouvement tournant. Pour nous tous, habitants du quartier de l'Europe, le corps du général Clinchant, auquel nous devions notre salut,

était seul chargé de débusquer la rébellion fortifiée sur les hauteurs qui dominent Paris.

Il était environ onze heures et demie du matin, lorsque les troupes qui depuis la veille vivaient parmi nous, se mirent en marche, après avoir détruit la barricade de la place Clichy. A Montmartre, elles prirent l'obstacle de front et s'avançèrent résolûment par la rue Lepic. Jamais je n'ai entendu pareille fusillade; jamais les crépitations multipliées d'un bouquet de feu d'artifice ne furent plus nombreuses et plus précipitées. A peine deci ou delà quelque détonation d'artillerie sonnait sourdement à travers l'inconcevable rumeur des coups de fusil. J'étais monté sur le toit de ma maison, muni d'une bonne lorgnette : non point pour suivre, comme l'on dit, les péripéties du combat qui m'échappaient forcément, mais pour regarder le moulin de la Galette, au sommet duquel flottait un torchon rouge, que l'on devait remplacer par le drapeau français aussitôt que Montmartre tout entier appartiendrait à l'armée. A une heure moins dix minutes, je vis apparaître le drapeau tricolore qui se déployait joyeusement dans la brise et affirmait que la résistance de la « grande forteresse populaire » avait été promptement vaincue par nos soldats. Le Comité de salut public, la Commune, le Comité central, toutes les autorités de l'insurrection, en un mot, furent stupéfaites de cette rapide victoire où la

valeur de nos troupes trouva, dit-on, un puissant auxiliaire dans quelques sacs d'écus habilement distribués, et leur colère en redoubla.

C'est alors que dans tous les quartiers où la rébellion se défendait encore, on placarda les appels aux armes, les proclamations les plus violentes, les objurgations les plus frénétiques; c'est alors que l'on prit toute disposition pour brûler Paris, pour massacrer les otages, pour faire à la Commune des funérailles destinées à épouvanter l'histoire et qui resteront comme une tache ineffaçable sur la mémoire des auteurs d'un tel forfait. Il y eut à l'Hôtel de Ville un moment d'exaltation frénétique. Quoi! Montmartre est pris! On cria à la trahison. Puisque Paris nous trahit, que Paris périsse! Un homme que je connais fut appelé par un devoir impérieux à l'Hôtel de Ville, le mardi 23 mai, vers deux heures de l'après-midi: c'était un chenil de chiens en fureur. Delescluze, ordinairement si maître de lui, marchait à grands pas, et de sa voix cassée, presque éteinte, il répétait : « Le feu! le feu! le feu partout! »

On sait si ce mot d'ordre fut entendu. La résistance dans les rues, derrière les barricades improvisées, fut énergiquement désespérée; mais bien souvent nos soldats mal éclairés, encore plus mal renseignés, luttèrent pendant de longues heures contre des obstacles dérisoires qu'une simple démonstration un peu

vive aurait rapidement fait tomber. Une barricade de la rue de Châteaudun qui n'avait que cinq défenseurs arrêta la troupe de ligne pendant toute une journée. Il fallut bien des heures et du canon pour réduire au silence la barricade élevée à l'angle de la rue et du boulevard des Capucines, à côté du magasin Giroux; un seul homme cependant y combattait; il avait six fusils chassepot à sa disposition; il ne se hâtait pas, visait bien et ne jetait point sa poudre aux moineaux; il « faisait balle » à tout coup et, par son adresse, suppléait au nombre. Les soldats restèrent longtemps à tirailler contre un tas de pavés que l'élan de deux hommes eût facilement emporté. Lorsque cet insurgé eut épuisé ses munitions, il était environ dix heures du soir; il vint demander des cartouches au Crédit Foncier, où on lui en refusa; il partit en maugréant. Un garçon de caisse du Crédit Foncier, vers onze heures, traversa le boulevard en agitant un mouchoir blanc et donna avis aux soldats embusqués dans la rue de Caumartin que la route était libre. On ne crut pas ce brave homme, on l'arrêta, on le retint, et le général Berthaut ne commença qu'à deux heures du matin, le 24 mai, le mouvement qui devait le rendre définitivement maître de la place Vendôme, déjà évacuée par les fédérés. Ce sont là des incidents qui se reproduisent très-fréquemment dans la guerre des rues, où le soldat, combattant à l'aveuglette contre

des adversaires abrités, ne sait jamais ce qui peut se trouver derrière les barricades qu'il attaque. Malheureusement ces erreurs, qui se renouvelèrent dans plus d'un quartier, produisirent une perte de temps que les insurgés surent mettre à profit avec une infernale activité. Ivres et furieux, ils prolongèrent la lutte bien au delà des limites que la sagesse et l'expérience commandaient de lui assigner.

Montmartre se taisait en attendant que l'on en utilisât les canons pour déloger l'insurrection de ses repaires; mais, en revanche, les batteries installées au Père-Lachaise, à la place du marché de la rue Puébla, aux Buttes-Chaumont, ne se ménageaient guère et tiraient à toute volée sur la ville. Une de ces batteries — je ne sais laquelle — avait pris pour objectif le dôme de l'église Saint-Augustin, située presque au point d'intersection du boulevard Haussmann et du boulevard Malesherbes; des maisons de la place de l'Europe, de la rue Mosnier, de la rue du Rocher, furent atteintes. Dans le vaste espace libre formé par la gare du chemin de fer de l'Ouest, on voyait parfaitement les obus parvenus au terme de leur trajectoire passer en sifflant, comme des hirondelles de fer. C'était la bataille; ce n'était encore que la bataille; elle causait déjà, en se prolongeant outre mesure, une insurmontable horreur; que fut-ce donc lorsque le soir, entre cinq et six heures, on vit tout à coup monter

dans le ciel, vers le sud, les énormes et sombres colonnes de fumée qui, s'élançant de la rue Royale et de la rue de Lille, nous annonçaient que la guerre sauvage était commencée !

Le soir, lorsque le crépuscule, affaiblissant la clarté du jour, répand ses ombres indécises, j'allai sur le boulevard des Batignolles, à l'endroit où l'immense trouée de la gare de l'Ouest permet d'apercevoir tout Paris. Je n'y étais pas seul et bien des habitants du quartier s'étaient groupés pour écouter d'où venaient les rumeurs de la bataille et regarder où brûlaient les incendies. A mesure que la nuit descendait, la lourde fumée noire se teignait de lueurs rouges où tourbillonnaient les étincelles ; lorsque l'obscurité fut venue, la fumée sembla disparaître ; on ne vit plus que des flammes et le ciel fut tout rouge. Un cri s'échappa du milieu de la foule : « Le feu ! ils ont mis le feu ! » Un cocher de fiacre, sans voiture, qui fumait philosophiquement sa pipe en contemplant ce spectacle, se mit à rire et dit : « Sont-ils drôles, ces Parisiens ! ils n'ont jamais rien vu ; ça, le feu ? Allons donc ! c'est une aurore boréale. » Le pauvre homme était de bonne foi ; on crut à une mauvaise plaisanterie de sa part ; il n'eut que le temps de se sauver, car la foule furieuse voulait se jeter sur lui.

Le lendemain un bruit courut qui écrasa les cœurs

les plus solides; on disait : « Le Louvre brûle, les « galeries » sont en feu ! » On avait pris, jusqu'à un certain point, son parti de tous les évènements inhérents aux batailles; on se rappelait les émeutes, les insurrections, les révolutions auxquelles déjà on avait assisté, et l'on reprenait courage, en se disant : Cela sera bientôt fini. Mais la pensée que des insurgés, sous prétexte de défendre leurs billevesées sociales ou politiques, incendiaient tous nos trésors d'art, cette pensée fut insupportable et exaspéra les plus indifférents. Ce fut un cauchemar qui m'obséda, et je ne fus pas le seul, pendant toute cette journée.

Le 25, je n'y tins plus et je sortis pour aller aussi loin que la bataille me permettait d'avancer. Paris avait eu beau se pavoiser de drapeaux tricolores, il était sinistre. Le jardin des Tuileries fermé n'entrebâillait ses grilles que pour laisser passer les officiers. Grâce à un major d'ambulance, auquel je m'attachai, j'y pus pénétrer. Les obus volaient au-dessus des arbres et leur plainte se mêlait au roucoulement des ramiers. Tout l'immense palais, dont la toiture était effondrée, flambait, lançant par les fenêtres des torrents de fumée rouge; sur la terrasse du bord de l'eau où je montai, on pouvait tenir à peine, tant la chaleur dégagée par la Cour des Comptes, la Légion d'honneur et les autres édifices incendiés était intense. On respirait littéralement du feu. Sur la place du Carrousel,

les pompiers étaient aidés par des soldats. Le Louvre était préservé; j'eus presque une sensation de joie au milieu de tant de ruines.

Sous le guichet de la rue de l'Échelle, un fédéré était étendu, la face contre terre, dans une flaque de sang, la lèvre tuméfiée, l'œil vitreux déjà visité par les mouches. On le regardait et l'on disait : « C'est lui qui a brûlé les Tuileries. » Non, ce n'était pas lui; j'ai dit plus haut quels furent les incendiaires. Devant le Théâtre-Français, à côté du Palais-Royal encore tout fumant, un large fossé de barricade à demi comblé cachait mal dix-sept cadavres jetés là au hasard, et tombés tous dans des poses singulièrement prétentieuses. On était dans un état de surexcitation extraordinaire, et l'on disait : « Il faut fusiller tous ces gens-là ! » On a accusé nos soldats de cruauté ; si l'on avait livré les insurgés à la population, pas un d'eux, pas un seul n'eût été épargné. L'esprit de vengeance l'avait envahie; elle voyait des coupables partout et voulait que l'on ne fît grâce à personne. Jamais pareil élan de haine ne fut vu; jamais pareil accès de colère n'éclata; la Commune s'est effondrée au milieu de l'exécration universelle.

Dès la matinée du 24, Paris fut pris de folie. On racontait que des femmes se glissaient dans les quartiers déjà délivrés par nos troupes, qu'elles jetaient des mèches soufrées dans les soupiraux, versaient du

pétrole sur le contrevent des boutiques, et allumaient partout des incendies. Cette légende, excusée sinon justifiée par l'horrible spectacle que l'on avait sous les yeux, était absolument fausse; nulle maison ne brûla dans le périmètre occupé par l'armée française[1]. Les apologistes de la Commune ont énergiquement repoussé l'accusation que l'on faisait peser sur eux; ils ont eu raison, car elle était imméritée ; mais elle naquit spontanément dans l'esprit d'une population affolée par les horreurs dont elle était témoin. Toute femme que l'on voyait portant une boîte à lait, un vase, une bouteille, un cabas, était arrêtée, secouée, malmenée ; on criait : A la pétroleuse! On la conduisait aux prévôtés, aux postes occupés par les soldats ; on réclamait sa mort immédiate et « sans phrases ». Plus d'une erreur a été commise, et plus d'un malheur fut à déplorer. A qui la faute? A l'excessive crédulité du peuple, sans aucun doute, mais surtout aux bandits qui avaient surexcité cette crédulité par une série

[1] Le colonel Hoffmann, de la légation des États-Unis, ne s'y est pas trompé ; il écrit en date du 26 mai : « Le pétrole est la folie du moment. De paisibles ménagères bouchent les ouvertures des caves donnant sur le trottoir, sous le prétexte ridicule que des bandes de femmes rôdent par les rues, jettent du pétrole dans les caves, puis y mettent le feu. » (Corresp. Washburne ; *loc. cit.*, n° 223.) J'ai raconté dans *Paris, ses organes, ses fonctions*, etc., t. VI, chap. XXXV, le *Bon vieux temps*, qu'au mois de mai 1524 Paris a déjà subi un affolement analogue et a « estouppé les souppiraux ».

de forfaits incompréhensibles. Si ces misérables n'avaient brûlé une moitié de Paris, on ne les eût jamais crus capables d'en brûler l'autre moitié.

Les propriétaires, s'imaginant que la Commune n'avait plus d'autre but que d'incendier leurs maisons, ne savaient qu'inventer pour les mettre à l'abri du feu. On obstruait les soupiraux avec du plâtre ou des briques; on faisait des barrières qui empêchaient de passer sur les trottoirs; on organisait des rondes; on forçait les gens à marcher sur la chaussée ; enfin on fut absolument ridicule, aussi ridicule que pendant l'insurrection de juin 1848, lorsque toute lampe allumée paraissait un signal, lorsque toute chandelle était élevée au rang d'information mystérieuse. On ne voyait que maçons courant par les rues, l'auge sur la tête, la truelle à la main; ils ont fait quelques bonnes affaires pendant ces heures d'effarement où Paris se regardait brûler. C'était là une sorte d'industrie spontanée, encouragée par la terreur de l'incendie; mais il en est une qui naquit en ces jours de malheurs et qui fut beaucoup plus réfléchie.

Tous les cadavres des gens tués ou fusillés étaient enlevés de la voie publique par les habitants des maisons, désireux de se soustraire à ce pénible voisinage. On les portait soit dans quelque coin désert, soit dans les fondations préparées pour recevoir des constructions interrompues par la guerre et que la

prospérité importée par la Commune n'avait point permis de reprendre. Les corps étaient rangés l'un près de l'autre, la face tournée vers le ciel ; parfois on jetait quelques pelletées de terre sur ces pauvres débris tout sanguinolents ; parfois on les laissait à découvert ; tous avaient leurs vêtements ; je n'ai pas vu un seul mort dépouillé. La police n'était pas encore reconstituée à Paris ; le service de l'inspection des cimetières, si complet et si rapide, ne pouvait fonctionner à travers la bataille ; les soldats, surmenés de fatigue, étaient au feu et ne se souciaient guère du respect que l'on doit aux morts. Un chiffonnier des environs de Saint-Ouen se dit qu'il y avait une opération fructueuse à tenter ; il loua une voiture à bras et se mit à parcourir les quartiers que l'insurrection ne possédait plus. A tout endroit où il apercevait des cadavres, il s'arrêtait ; il se découvrait pieusement ; puis, d'un geste rapide et sûr, il enlevait les souliers, les brodequins, les bottes, jetait ces détritus de chaussures dans sa voiture, se remettait dans les brancards et reprenait sa route. J'eus la curiosité de le suivre ; la récolte fut bonne.

Dans le petit square qui est près de la caserne de la Pépinière, il venait de déchausser quatre fédérés, lorsqu'un monsieur, arrêté à le regarder, lui dit : « Pourquoi enlevez-vous ces souliers ? » L'industriel ne se déconcerta pas, et répondit simplement : « C'est

pour les constatations d'identité. » Le monsieur parut satisfait et loua sans doute *in petto* l'autorité qui pensait à tout et prenait de si minutieuses précautions dans un moment pareil. Je restai seul près du chiffonnier et je lui dis : « Il y aura de quoi faire de fameux *dix-huit* dans tout cela. » (Les souliers ressemelés s'appellent des dix-huit en langage populaire, car ils sont deux fois neufs.) Il eut un soubresaut et me regarda avec quelque inquiétude. « Mais vous n'avez cependant pas l'air d'être de la partie. « Je me mis à rire. Il reprit : « Dam ! il faut bien que tout le monde vive; les *cognes* (sergents de ville) ne sont pas encore revenus, j'en profite ; on ne doit pas gâcher le bien du bon Dieu ; sans moi, pensez donc, tous ces *godillots*-là (souliers) seraient perdus. » — Il donna un coup de reins, mit sa charrette en branle et s'éloigna.

Nos amis absents et qui avaient quitté Paris pendant la Commune rentraient et ne savaient comment exprimer l'horreur dont ils étaient saisis à la vue de tant de ruines inutiles. Involontairement et comme si l'on eût été poussé par un besoin secret d'augmenter sa douleur, on errait au milieu des quartiers incendiés, on regardait et l'on était désespéré. Où n'ai-je pas fait la chaîne ? où n'ai-je pas vu des gens assis devant les brasiers, la tête dans leurs mains et sanglotant? J'avais couru à l'Hôtel de Ville, au Palais de

Justice, à la Préfecture de police, car je connaissais, pour les avoir étudiés, les incomparables documents contenus dans les greffes, dans les archives de la Seine, dans celles de l'Assistance publique, dans celles de la police; tout était brûlé, anéanti, sans nul vestige pour reconstituer l'histoire dont ces richesses gardaient le secret. Un tel acte ne paraissait pas à redouter, car il a fallu pour l'accomplir une dose d'imbécillité féroce que l'on devait croire en dehors des facultés humaines. Sous ce rapport du moins, la Commune a dépassé toutes les prévisions; elle aura cette gloire d'avoir été réellement supérieure en quelque chose et d'avoir démontré que la source des plus grands crimes est la bêtise et l'envie extravasées dans le cœur des méchants.

VI. — SAUVE QUI PEUT.

L'Hôtel de Ville. — Imitation jacobine. — Ineptie des chefs de la Commune. — Cluseret. — Recueilli par un prêtre. — L'évêque des Thermopyles. — Fausses nouvelles. — Le récit de la mort de Jules Vallès. — Le dernier jour de la lutte. — La dernière barricade. — La place de la Bastille. — Semailles en septembre, moisson en mai. — Sainte-Pélagie. — Au Jardin des Plantes. — Le conducteur d'une voiture d'ambulance. — Jules Vallès. — Émotion. — Félix Pyat. — Razoua déguisé en valet de pied et Napoléon Gaillard en vidangeur.

Aussitôt que l'entrée de l'armée française dans Paris eut mis la Commune en désarroi, plusieurs des hommes les plus compromis dans ce carnaval quittè-

rent leur travestissement et prirent quelques précautions pour assurer leur fuite : entre autres, un brave garçon, niaisement fourvoyé au milieu de cette aventure, Arthur Arnould, qui, dès la matinée du 23 mai, s'affala dans une cave des Batignolles et n'en sortit que pour aller voyager à l'étranger. M. Lissagaray a constaté[1] les dispositions promptement adoptées pour parvenir au salut. Dans la soirée du 23 mai, il se rend à l'Hôtel de Ville, et, après avoir salué « le cadavre de Dombrowski », il aperçoit le dernier délégué à la guerre : « Delescluze signe des ordres, muet, blafard comme un spectre. Les angoisses de ces derniers jours ont bu tout ce qui lui restait de vie. Sa voix n'est plus qu'un râle. Le regard et le cœur vivent seuls encore dans ce moribond. » L'idéal de leur gouvernement, la terreur, ne les abandonne pas à ce dernier moment de leur règne plus idiot encore qu'éphémère : « Quels sont ces officiers qui ont quitté leur uniforme, ces membres de la Commune, ces fonctionnaires qui ont rasé leur barbe? Que viennent-ils faire ici parmi les braves? Ranvier, qui rencontre ainsi déguisés deux de ses collègues des plus empanachés pendant le siège, les apostrophe et menace de les fusiller s'ils ne vont aussitôt dans leur arrondissement. » Et M. Lissagaray ajoute : « Un grand exemple ne se-

[1] *Histoire de la Commune*, p. 374.

rait pas inutile; d'heure en heure, toute discipline sombre. »

Oui, tout sombrait, tout devait sombrer; car ceux qui étaient là, à cette heure sans merci, n'avaient pas, n'avaient jamais eu quelque chose à défendre : pas une idée, pas un principe, pas une doctrine, rien que le pouvoir usurpé qu'ils n'avaient même pas été capables d'exercer. La population fédérée s'est très-solidement battue pour un rêve, pour la substitution immédiate du prolétariat à toute autre classe de la société; mais ses chefs, ceux dont la parole et l'exemple l'avaient entraînée sur le mauvais chemin, les déclassés de la petite bourgeoisie, les avortons de la presse purulente, « les ouvriers stupides, » comme disait Rossel, les dictateurs, pour les appeler du nom qui flattait leur pauvre vanité, n'ont su ni lui donner un ordre, ni parer à une éventualité, ni faire acte de commandement; ils n'ont pu que prouver une fois de plus leur incurable infériorité. Ceux qui ont combattu jusqu'au bout, sans esprit de retour, avec l'abnégation des espérances à jamais brisées, sont rares. Quant aux généraux, à ces fameux généraux de la Commune, on les cherche parmi les morts, et on les retrouve parmi les évadés.

Il en est un qui eut de l'esprit : ce fut Cluseret. Lorsqu'il vit que la bataille tournait mal et que la victoire, qui cette fois ne fut pas aveugle, inclinait

vers le droit outragé, il se dit qu'il était temps de se tirer du guêpier où il s'était fourré; il se rendit chez un prêtre et lui demanda l'hospitalité. Le prêtre hésita. « Si vous me chassez, lui dit Clusseret, on me fusillera devant votre porte. » — « Entrez, lui dit alors l'abbé L... Autrefois les églises servaient de refuge aux criminels; entrez, et soyez sans crainte[1]. » Cluseret resta un mois dans cet asile, où nul ne s'avisa de venir le chercher. Lorsque pour lui l'heure fut venue de gagner un refuge au delà des frontières, il revêtit une soutane et partit sans être inquiété, sous un costume qui, pendant la Commune, équivalait à une condamnation à mort. Un autre, fort mince personnage, compromis, en qualité d'entrepreneur, dans l'affaire du renversement de la colonne de la Grande Armée, s'était déguisé en prélat; il avait pris la ganse d'or au chapeau et les bas violets. Ayant vaguement entendu dire qu'un évêque d'Hermopolis avait existé, il s'était fait inscrire, dans la maison garnie où il s'était caché, sous le nom d'évêque des Thermopyles. C'était là un évêché tellement *in partibus*, qu'il inspira quelque curiosité à la police, qui en arrêta le titulaire et le livra à la justice.

Les journaux du moment sont très-instructifs à

[1] *Histoire de la Commune de Paris en* 1871, par l'abbé Vidieu, p. 564.

consulter, car les membres de la Commune qui voulaient échapper à toute poursuite s'en servirent avec une extrême habileté. Chaque jour, à partir du 23 mai, sous la rubrique des faits divers et des informations, on raconte la mort de quelque personnage de la Commune. Généraux et délégués, membres du Comité de salut public et membres du Comité central, semblent prendre à tâche de mourir pour leur cause; tantôt ils sont tués sur une barricade, tantôt ils sont fusillés; on les retrouve morts derrière un tas de pavés. Il y eut beaucoup d'erreurs involontairement commises dans ces récits de la première heure, où l'on acceptait sans contrôle toutes les nouvelles qui circulaient au milieu de Paris affolé; mais il y eut aussi plus d'un récit intéressé, rédigé par l'individu même qui, pour mieux assurer sa fuite, affirmait qu'il était mort.

Le récit de la mort de Jules Vallès ne fut point le résultat d'une erreur; on a dit et l'on peut croire, quoique l'on n'en ait pas la preuve, que *le réfractaire* a rédigé lui-même la relation détaillée de son exécution et qu'il l'a fait déposer dans la boîte du journal, qui l'a insérée sans autre vérification. Le jeudi 25 mai, vers six heures du soir, Vallès, escorté par des soldats de la ligne, aurait été extrait du théâtre du Châtelet et conduit rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois; là, après quelques alternatives assez naturelles en face

de la mort violente, il aurait été fusillé et ensuite « lardé de coups de baïonnette ». Le récit était minutieux; on décrivait le costume, l'attitude; on citait les paroles; bref, c'était tellement précis que cela devenait invraisemblable, d'autant plus invraisemblable qu'il n'y avait nulle raison pour faire sortir un prisonnier du théâtre du Châtelet, afin d'aller le fusiller dans une petite rue éloignée. J'avais lu cette histoire et n'y avais pas ajouté foi; le 27, j'avais été au *Journal des Débats*, précisément rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois; j'avais interrogé quelques boutiquiers; nul d'entre eux n'avait vu l'exécution racontée : bien plus, des fédérés avaient été tués près de l'église, mais nul n'y avait été fusillé.

Le lendemain, 28 mai, j'eus la preuve personnelle que Jules Vallès vivait encore; j'en parle aujourd'hui pour la première fois; la divulgation du secret que j'ai gardé ne peut porter préjudice à personne : Vallès est sauvé et hors des atteintes de la justice française. Le 28 était un dimanche; la lutte n'était pas encore terminée, mais l'insurrection était réduite et tout allait finir. Sauf un point très-restreint du onzième arrondissement, tout Paris appartenait, après sept jours de combats, à l'armée de la France. J'étais sorti de fort bonne heure; j'avais été du côté de la place du Château-d'Eau, dans l'espoir de pouvoir parvenir jusqu'à la Grande-Roquette et jusqu'au Père-

Lachaise; toute circulation était encore interdite dans ces quartiers à peine domptés, et il me fut impossible de passer. On entendait des coups de fusil du côté de la rue Saint-Maur; des soldats racontaient la prise de Belleville et des Buttes-Chaumont; des fusiliers marins, très-émus et furieux, parlaient de l'assassinat de l'archevêque. Vers une heure, si ma mémoire me sert bien, on annonça que la dernière barricade élevée rue Fontaine-au-Roi, défendue par une soixantaine de fédérés, venait de tomber aux mains de la troupe de ligne. Je continuai ma route.

Je retrouvai la place de la Bastille telle qu'elle était en 1848, au lendemain de l'insurrection de Juin, entourée de maisons mises à jour par les obus; tout auprès, les greniers de réserve du quai Bourdon, convertis en entrepôt, brûlaient. Partout la désolation, l'incendie, la mort; tous les fléaux s'étaient abattus sur cette pauvre ville qui payait cher la folie qu'elle avait laissé accomplir le 18 mars, et dont la débilité ministérielle d'alors n'avait su la défendre. D'un seul coup et au milieu d'un cataclysme sans pareil, elle recueillait les fruits du gouvernement de la Défense nationale; les semailles de Septembre avaient produit la moisson de Mai, comme vingt ans auparavant Février avait engendré Juin, avec cette différence que le progrès met en toutes choses. A côté de la colonne révolutionnaire en haut de laquelle le génie de l'in-

surrection semblait secouer sa torche au-dessus de Paris en flammes, des soldats harassés, en sueur, noirs de poudre et de poussière, avaient établi leur campement. Avec l'insouciance de ceux qui ont accompli leur fonction, ils avaient enlevé le filet d'un cheval mort et le faisaient griller à un feu alimenté par des poutrelles arrachées à une maison incendiée. Je causai avec un officier; il était triste : « Cette guerre des rues est horrible; qu'est-ce que ces gens-là voulaient donc? On dit que dans les prisons ils ont tué tous les détenus. — A Mazas aussi? lui demandai-je en pensant à Chaudey que j'y croyais incarcéré. — Non, répliqua-t-il. Mazas était vide; nous y avons enfermé les insurgés que nous avons pris. »

Je traversai la Seine et je m'en allai tout droit à Sainte-Pélagie, où je pus voir, sanglante encore, la place où le malheureux Chaudey était tombé, pour satisfaire aux haines personnelles de Raoul Rigault. Tout ce quartier était comme une fourmilière en rumeur; sur des brancards, des blessés passaient que l'on portait à la Pitié; devant les portes, des femmes réunies parlaient à voix basse et se taisaient lorsqu'on approchait d'elles; des soldats placés en faction à l'angle des rues s'appuyaient sur leur fusil et laissaient retomber leur tête lourde de fatigue; les hommes étaient rares; partout on sentait l'inquiétude, car trois ou quatre inspecteurs de police faisaient

des perquisitions dans les maisons; chacun semblait se dire : « Est-ce moi que l'on vient arrêter? » J'avais poursuivi mon chemin un peu au hasard des rues qui s'ouvraient devant moi, et j'étais arrivé devant le Jardin des Plantes. J'étais très-las, il faisait chaud, je marchais depuis le matin et je m'assis près de la fontaine Cuvier. Dans les cours du Muséum il y avait des soldats, il y en avait dans l'Entrepôt des vins; l'armée, campée de tous côtés, à certains points stratégiques déterminés d'avance, gardait la ville, prête à se porter où l'on aurait à l'appeler pour briser un dernier effort de la révolte, pour faire des arrestations et au besoin pour fusiller les coupables; on était en état de guerre, sous l'empire de la loi martiale : tout insurgé pris les armes à la main, ou ayant porté les armes, ou ayant appartenu au gouvernement insurrectionnel, était passible de la peine de mort. Ceci m'avait été longuement expliqué le matin même par un capitaine qui s'était plaint d'avoir eu des exécutions à commander.

Pendant que j'étais là, me reposant et regardant autour de moi, je vis venir une petite voiture d'ambulance, traînée par un mulet et conduite par deux hommes. L'un des charretiers, de taille moyenne et de charpente assez solide, attira mon attention par son extrême brutalité. Il marchait en se dandinant avec un mouvement des hanches et des épaules très-

accentué; il faisait claquer bruyamment son fouet; il criait : Hue donc! et jurait contre le mulet, qui secouait ses grandes oreilles. Il avait une démarche peu naturelle, semblable à celle d'un acteur qui exagère son rôle parce qu'il ne le sait pas. Je le regardai au visage; la face était blême, sans apparence de barbe, le dessous des yeux très-frippé, le nez gros et la bouche extrêmement mobile, comme agitée d'un mouvement involontaire; le front en partie était caché par la coiffure. Ce charretier se tourna vers moi; nos yeux se rencontrèrent, je le reconnus : c'était Jules Vallès.

J'éprouvai une intolérable émotion; je m'imaginai que, puisque je l'avais reconnu, tout le monde allait le reconnaître; que les soldats le regardaient, que les officiers le désignaient, que les inspecteurs de police qui parcouraient le quartier allaient venir l'arrêter; qu'on le pousserait contre un mur et qu'on le fusillerait sur place. J'eus là une minute très-pénible. Pendant ce temps-là, il claquait toujours son fouet et ne ressemblait pas du tout à un charretier. Il prit sa mule par la bride et fit entrer la voiture d'ambulance à Notre-Dame de la Pitié. Il n'y resta pas longtemps; je l'en vis sortir précipitamment, comme un homme qui a bonne envie de se mettre à courir et qui n'ose pas; il retourna plusieurs fois la tête, s'éloigna et disparut. J'eus un soupir de soulagement. Il trouva,

je l'ai su depuis, un asile sûr à Paris, non pas chez un ami, mais dans un grand établissement public, où il n'était pas connu et qu'il est superflu de désigner. Il y resta longtemps et s'en échappa sous un déguisement analogue à celui qui avait favorisé la fuite de Cluseret. Allons! quoi qu'en ait dit la Commune, les prêtres ont du bon; ne serait-ce que de porter un costume assez respecté pour protéger la vie de ceux qui ont demandé leur mort.

Le fait de Vallès, tué par un journal et profitant habilement de son décès pour gagner au pied et dépister les recherches, n'a point été un fait isolé. Félix Pyat faisait chaque soir insérer de fausses nouvelles sur son compte; celui-ci, du reste, était passé maître en l'art de s'esquiver au moment opportun. L'estime qu'il inspirait à ses complices paraît avoir été d'une trempe médiocre. Tous les écrivains adhérents de la Commune ont craché sur lui avec un ensemble et une conviction qui les honorent. Tous paraissent avoir adopté le mot que Rossel a laissé tomber dans ses notes: « C'est le réceptacle de toutes les idées impures et malsaines qui peuvent fermenter dans une révolution. Je ne mépriserai jamais assez Félix Pyat. » Ces gens-là excellent à pousser les autres et à faire commettre des crimes dont l'énergie n'est point dans leur tempérament.

La plupart des chefs de la Commune ont réussi à

se dérober; quelques-uns, Théophile Ferré entre autres, n'ont été arrêtés qu'à la suite d'une délation qu'il était impossible de prévoir, et que l'on ne peut raconter, car le récit ferait lever le cœur. Des libres penseurs, tels que Vallès et Cluseret, se sont sans doute sentis fort humiliés en revêtant le costume abhorré du prêtre; mais combien plus encore dut souffrir Razoua, cet implacable et un peu ridicule ennemi des tyrans, lorsque, pour assurer sa fuite, il endossa une livrée de valet de pied et accompagna, en qualité de domestique, une femme de la famille Bonaparte qui le déposa au delà des frontières. Napoléon Gaillard fut plus simple et prit un déguisement à sa portée : il s'habilla en vidangeur et réussit à gagner les dépotoirs de Bondy en conduisant une tinette qui n'eût point déshonoré ses barricades. La plupart, du reste, n'avaient négligé aucune précaution pour se procurer d'avance de faux papiers d'identité étrangers, et se trouvèrent prêts lorsque le moment fut venu. Ils avaient été plus avisés que le cordonnier Trinquet, qui alla benoîtement se cacher dans les carrières d'Amérique et y fut arrêté comme voleur.

VII. — LES PERTES DE L'INSURRECTION.

Le défilé des prisonniers. — Cruauté de la foule. — La basse lâcheté des femmes. — Brutalité de la répression. — Exécutions au Père-Lachaise. — A la Petite-Roquette. — Les prétendues mitrailleuses de la caserne Lobau. — Les exagérations des apologistes de la Commune. — Fables et mensonges. — Le nombre exact des morts. — Inhumations sans mandat. — Exhumations sur la voie publique. — Le square de la tour Saint-Jacques. — Les arrestations. — Les condamnations. — Les ordonnances de non-lieu. — Étrangers. — Parisiens. — Provinciaux. — L'élément provincial révolutionnaire à Paris. — Paris sera « à nous », ou Paris ne sera plus

Dans les jours qui suivirent immédiatement la chute de la Commune, il y eut à Paris une animation extraordinaire; la ville délivrée semblait se répandre sur elle-même pour constater les blessures qu'elle avait reçues. On accourait de la province et de l'étranger pour regarder les ruines fumantes, les palais détruits, les théâtres effondrés, les maisons écornées par les boulets et mouchetées par les balles. C'était un spectacle comme un autre, et chacun s'y empressa. Les casernes regorgeaient de soldats; les administrations publiques réorganisaient leurs services démontés par l'insurrection, privés de leurs documents de recherche que l'incendie clairvoyant avait dévorés; la police sur pied jour et nuit traquait les coupables et les arrêtait; la cité dolente se reprenait à la vie, mais à une vie nerveuse, irritée, anormale; elle semblait, à force de bruit, vouloir s'étourdir sur ses propres

malheurs et elle oubliait le premier des devoirs d'un peuple civilisé, qui est d'être pitoyable aux vaincus.

Les Parisiens qui ont vu les longues files d'insurgés prisonniers, attachés l'un à l'autre par les coudes, traverser les boulevards et les quais sous les insultes de la foule, n'oublieront jamais ce révoltant spectacle. En les regardant passer le front bas, encore farouches et tout frémissants de la bataille, on ne se souvint pas qu'ils étaient sans défense et que, par le seul fait de leur arrestation, ils appartenaient à la justice. Dès lors toute manifestation à leur égard devenait coupable. La population manqua de charité et, disons le mot, fut bassement cruelle. Exaspérée par deux mois de Commune forcée, elle n'essaya même pas de contenir son indignation; loin de là, elle l'exagéra et se rendit odieuse.

Lorsqu'une bande de prisonniers apparaissait, on se ruait vers elle, on essayait de rompre le cordon de soldats qui les escortaient et les protégeaient; les femmes étaient, comme toujours, les plus nerveusement furieuses; elles brisaient les rangs militaires et frappaient les prisonniers à coups d'ombrelle; on criait: A mort, les assassins! Au feu, les incendiaires! Lorsqu'un de ces misérables, épuisé de fatigue, s'arrêtait et tombait, lorsque les gendarmes le ramassaient et le plaçaient dans une des voitures de secours qui suivaient le convoi, ce n'était qu'une clameur:

Non! non! tuez-le, fusillez-le tout de suite! C'était horrible, et bien fait pour inspirer le mépris des foules. Paris n'était pas seul en proie à cet éréthisme de colère et de ressentiment. Sur le parcours de ces sinistres « chaînes », les villages dégorgeaient leurs habitants, et le supplice recommençait jusqu'à ce que les détenus fussent arrivés au campement de Satory, où ils avaient la terre nue pour matelas et le ciel pour abri. Parmi les malheureux qui firent ces atroces étapes, au milieu des insultes et des horions, s'il y avait quelques fédérés d'Émile Gois et de Dalivoust, ils ont dû se rappeler la voie douloureuse que les prêtres et les gendarmes avaient gravie, le 27 mai, pour arriver jusqu'à la rue Haxo. De tels souvenirs, ceux du massacre des otages, ceux des incendies, doivent-ils excuser la conduite de la population de Paris au lendemain de la victoire? Non. La civilisation punit, mais ne se venge pas, et par respect pour elle-même elle doit éviter toute violence et toute représaille que la justice n'a pas ordonnée. La loi martiale et les exécutions des coupables saisis les armes à la main étaient plus que suffisantes à satisfaire les rancunes; à la sévérité de la répression il ne fallait pas ajouter la honte des injures et la cruauté des sévices sans péril.

La République, gouvernement pour ainsi dire anonyme, et même jusqu'à un certain point irres-

ponsable, par le fait seul de son principe, qui est la collectivité, déploya dans la répression une énergie dont toute monarchie eût été incapable. Les insurgés purent s'en convaincre. Aussitôt que les incendies eurent montré le genre de guerre auquel la Commune avait recours, ordre fut apporté à tous les chefs de corps de passer immédiatement par les armes les soldats de l'insurrection. C'était là une consigne générale, qui ne fut obéie qu'avec réserve; le nombre énorme des prisonniers le prouve surabondamment. Il y eut néanmoins quelques exécutions en masse qui furent très-considérables. J'en puis citer deux avec certitude, et donner des chiffres exacts : le dimanche 28 mai, dans la matinée, cent quarante-huit insurgés furent extraits de Mazas où on les avait enfermés; on les conduisit au cimetière du Père-Lachaise, non loin de la fosse commune qui avait reçu les corps de Mgr Darboy, du président Bonjean, de MM. Deguerry, Clerc, Allard et Ducoudray; on les divisa par escouades de dix, et on les fusilla. Ils se prirent par la main et crièrent : Vive la Commune! avant de mourir. Trois d'entre eux se sauvèrent et cherchèrent à se cacher dans un terrain raviné qui s'ouvrait non loin de là; ils furent repris et tués. Le même jour, et presque à la même heure, le chemin de ronde de la Petite-Roquette vit tomber deux cent vingt-sept insurgés; la plupart de ceux-là me dit un témoin oculaire, furent

« pleurnichards » et demandèrent grâce. A la caserne Lobau, on fit aussi de très-nombreuses exécutions, mais j'en ignore le chiffre. A ce sujet, une légende existe. On a dit que les fédérés, appuyés au mur, étaient mis à mort à l'aide d'une mitrailleuse, système expéditif et totalement absurde : à cinquante mètres les projectiles d'une mitrailleuse font balle et ne peuvent tuer plus d'un homme ; il lui faut au moins mille mètres pour que sa « rose » écarte de façon à frapper plusieurs individus rangés en ligne. A la caserne Lobau, comme ailleurs, on fusilla et l'on ne mitrailla pas.

Si l'on en croyait les apologistes de la Commune, l'armée ivre folle, tuant à tort et à travers, aurait « assassiné » plus de victimes qu'il n'y avait eu de combattants. Les chiffres qu'ils ont cités à cet égard sont des chiffres de fantaisie. En pareille matière on est toujours tenté d'exagérer, mais cette fois l'exagération a dépassé toute mesure de l'hyperbole. Lissagaray qui, malgré son âpreté et sa rancune, est assez exact, dit. « Les soldats fusillèrent 20 000 personnes. » Georges Jeanneret, dans *Paris pendant la Commune révolutionnaire de* 1871 (p. 277), n'y va pas de main morte : « 25 000 fédérés avaient été tués pendant la lutte ; 30 000 fusillés sommairement ou mitraillés. » Malon, dans *La troisième Défaite du prolétariat français* (p. 523), accuse 37 000 morts. Vésinier voit

l'histoire à travers sa gibbosité et la défigure à son image; dans son *Histoire de la Commune de Paris*, il y a quelques phrases (p. 419) qu'il convient de citer, car elles prouvent jusqu'où peut aller le repentir d'un bossu : « Une armée de chenapans et de brigands racolés dans tout ce que la France comptait d'éléments corrompus, vils, lâches et cruels, parmi les sbires, les argousins, les gendarmes, les mouchards, les sergents de ville, les traîtres de Sedan, de Metz et de la Défense nationale..., a massacré 40 000 hommes dans six jours...; 10 000 femmes et enfants ont été tués. »

Tous les écrivains communards ont eu ce souci de la vérité; la haine les a entraînés trop loin, et ils sont tombés dans l'absurde qui les sollicite invinciblement. La vérité, qui est déjà bien assez lamentable, nous pouvons la faire connaître avec une certitude absolue. Toute recherche a été faite pour la découvrir, et comme elle n'offrait rien d'impénétrable, il a été facile de la mettre au jour. Les morts trouvés sur la voie publique ont été portés dans les différents cimetières de Paris; les hôpitaux ont envoyé au cimetière d'Ivry les morts par suite de blessures; les morts déposés à la Morgue ont été transférés au *Champ-des-Navets*. Ces inhumations, que l'on appelle inhumations sans mandat, ont été opérées par les soins de l'inspection générale des cimetières, sauf ce qui concerne la Morgue. Or, du 20 au 30 mai, les

cimetières ci-dessous désignés ont reçu les nombres de corps suivants : *Est*, 878; — *Nord*, 783; — *Sud*, 1634; — *Auteuil*, 68; — *Batignolles*, 14; — *Belleville*, 11; — *Bercy*, 425; — *Charonne*, 134; — *Ivry*, 650; — *Grenelle*, 30; — *Marcadet*, 185; — *Saint-Vincent*, 6; — *La Villette*, 13; — *Passy*, 350; — *Vaugirard*, 141. — *Montmartre-Saint-Ouen* et *La Chapelle* n'ont rien reçu; en outre, la Morgue a envoyé au *Champ-des-Navets* 17 corps d'individus tués. Le total est de 5339.

Ce n'est pas tout, dira-t-on; on a fusillé partout et partout on a enterré, dans les squares, sur les berges de la Seine, dans les terrains vagues, sur le talus des fortifications, et le nombre des gens inhumés de la sorte doit être très-considérable. Tous les corps qui avaient été enterrés hors des champs de sépulture ont été recherchés, retrouvés, exhumés et, sauf une certaine quantité que nous ferons connaître, transférés dans les cimetières. Le procédé a été fort simple. Les quatre-vingts commissaires de police correspondant aux quatre-vingts quartiers de Paris, les vingt officiers de paix ayant charge des vingt arrondissements, ont reçu ordre de faire enquête pour déterminer les emplacements où des cadavres avaient été rapidement enfouis pendant la lutte. Cette enquête avait été prescrite sur les plaintes adressées quotidiennement à la préfecture de police par les propriétaires et les locataires des maisons voisines de ces cimetières impro-

visés. La préfecture de police a avisé la préfecture de la Seine à laquelle appartient le service de l'inspection des cimetières. C'est ce service qui a fait enlever les corps; chaque exhumation, chaque réinhumation a donné lieu à un procès-verbal; l'ensemble de ces procès-verbaux, que j'ai eus tous entre les mains, me fournit un chiffre dont l'exactitude ne peut être contestée : du 24 mai au 6 septembre, 1328 corps exhumés de leur fosse provisoire creusée sur la voie publique furent découverts, sur quarante-huit emplacements; 754 cadavres furent placés dans une excavation des carrières d'Amérique; les 574 autres furent inhumés dans le cimetière le plus proche de l'endroit où ils avaient été trouvés. Donc 5339 directement reçus par les cimetières; 1328 repris à la voie publique : c'est un total de 6667[1].

C'est beaucoup, j'en conviens, c'est beaucoup trop; mais si douloureux qu'ils soient, ces chiffres sont loin d'atteindre ceux qui, pour les besoins d'une mauvaise cause, sont sortis de l'imagination des apologistes de la Commune. Je leur fais la part belle cependant, car, pour être rigoureusement exact, le total que j'ai

[1] Voir *Pièces justificatives*, n° 6. — Les pertes de l'armée française, pour la durée des opérations dans Paris, sont représentées par : officiers tués, 83; blessés, 430; soldats tués, 794; blessés, 6024. C'est donc un total de 7331 hommes atteints, auquel il convient d'ajouter 183 disparus

annoncé devrait être réduit ; en effet, l'hôpital militaire de Courcelles fournit 56 cadavres, dont 44 soldats ; on porte à Charonne 134 corps, dont ceux de Rothe et de Jecker ; Belleville reçoit 57 morts, dont les 52 otages de la rue Haxo et un fédéré tué par maladresse pendant le massacre ; on a tout englobé dans ce déplorable nécrologe, même huit enfants âgés de moins de deux ans et morts de maladie[1].

Pour rester dans la vérité absolue et parler en chiffres ronds, il convient de dire que la perte des fédérés, tués ou fusillés du 20 au 30 mai, s'élève à 6500. Tout le monde, du reste, a été coupable d'exagération. Que n'a-t-on pas dit du square de la Tour-Saint-Jacques, du square des Batignolles, du square du Temple ? A en croire les colporteurs de nouvelles, ils contenaient plusieurs milliers de morts ; ceux-ci avaient été empilés les uns par-dessus les autres ; ils soulevaient la terre trop étroite pour les renfermer. — On a fouillé ces trois terrains, on les a retournés à une profondeur considérable et on en a retiré les soixante-deux cadavres que l'on y avait enfouis ; pas un de plus.

Il en a été de même pour les arrestations, pour les

[1] *Cimetière de la Villette :* Thérèse Hippert, 6 semaines ; Georges Gervais, 14 mois. *Cimetière de Charonne :* Félix Dupourquié, 2 jours ; Léonie Raverat, 6 semaines ; Catherine Pinck, 19 mois ; Auguste Labouvoye, 2 ans ; Paul Nicault, 2 mois ; Jeanne Rottinbourg, 13 mois.

condamnations et les déportations. L'histoire communarde ne tarit point à ce sujet, et, sans éprouver le moindre trouble, elle parle des 50 000, des 100 000, des 120 000 individus incarcérés ou transportés. Ah! comme il convient d'en rabattre, si l'on veut, en dehors de tout parti pris, rester dans les limites de la vérité et de la probité! Du 3 avril 1871 au 1er janvier 1872, 38 578 individus ont été arrêtés pour participation à l'insurrection fomentée par le Comité central et la Commune. Sur ce nombre, 967 sont décédés, 1090 ont été renvoyés après un simple interrogatoire, 212 ont été remis à la justice civile. La justice militaire en a donc retenu 36 309, sur lesquels 2445 ont été acquittés, 10 131 ont été condamnés et 23 727 rendus à la liberté par suite d'une ordonnance de non-lieu. Or les documents officiels de la délégation de la guerre pour la Commune démontrent que l'armée de l'insurrection était de 150 000 hommes. La justice de la France s'est-elle montrée sévère, s'est-elle montrée indulgente? Le lecteur en décidera.

Les mêmes écrivains qui ont horreur de la civilisation qu'ils n'ont pu saccager et qui ne craignent pas de mentir impudemment en produisant ces chiffres fabuleux, n'ont point assez d'éloges, assez de louanges hyperboliques lorsqu'ils parlent de Paris et des Parisiens. Pour eux, Paris est la ville sacrée, la ville sainte, la Ninive où les prophètes se révèlent, la terre

promise où mûrissent les grosses grappes de Chanaan, la Rome de la papauté révolutionnaire, la Mecque d'où ils comptent bien dater l'ère nouvelle. Le Parisien, à les entendre dans leurs palinodies grossièrement intéressées, porte dans ses flancs l'avenir du monde; il est la colonne du temple de l'insurrection, le chérubin qui veille aux côtés de l'arche d'alliance, le propagateur de l'idée, le soldat de la revendication sociale. J'en suis fâché, mais ça n'est pas vrai. Si les provinciaux laissaient Paris tranquille, Paris ne ferait jamais de révolution. Paris a subi le Comité central, subi la Commune, subi l'insurrection, mais les Parisiens n'y étaient représentés que par une infime minorité. Parmi les quatre-vingts membres de la Commune, je compte quatorze Parisiens, dont deux, je le reconnais, Théophile Ferré et Raoul Rigault, se sont, du premier pas, élevés jusqu'au plus haut degré de l'échelle patibulaire. On connaît exactement l'origine des 36 309 individus qui furent arrêtés et remis à la justice militaire.

Les interrogatoires et les pièces d'identité font foi; on peut, en les compulsant, désigner le lieu de naissance de chaque inculpé et, par ce moyen, détruire encore une légende qui a cours et que l'on a acceptée beaucoup trop facilement. On a dit et répété que les étrangers étaient en nombre considérable parmi les rebelles qui ont poussé le fait du 18 mars jusqu'à ses

dernières conséquences. Les journaux français, dans une intention excellente, abusés par leur patriotisme ou par l'opinion qu'ils représentaient, ont été les premiers à vouloir exonérer la France de la responsabilité qui lui incombait. Dès le 30 mai, au moment où la lutte est à peine terminée, le *Siècle* écrit : « Ainsi finit ce lamentable drame, où une bande de scélérats cosmopolites a conçu et tenté le monstrueux projet de détruire Paris, ne pouvant l'entraîner dans son orgie démagogique.... Oui, pour l'honneur national, il faut que l'Europe sache que les barbares qui ont poussé la rage de la défaite jusqu'à la destruction de nos monuments historiques ne sont pas des Français ; il faut que le monde entier apprenne que cet attentat inouï a été accompli par des échappés du bagne, par des scélérats cosmopolites. » Hâtons-nous de dire que l'on pouvait s'y tromper, et qu'en voyant dans le même état-major les noms de Dombrowski, Rogalowski, Danizewski, Potapenko, Heinzse, Borniewski, Galligano, Okolowicz, Plonskowski, Stawinski, on était en droit d'imaginer que la Commune n'avait été qu'une expérimentation étrangère. Pour revenir de cette fausse appréciation il suffisait de vérifier la nationalité des membres de la Commune qui formaient bien réellement « la bande de scélérats » dont les ordres ont entraîné « la destruction de nos monuments historiques ». Or, sauf Franckel, originaire de Buda-

Pesth, et Billioray, né fortuitement à Naples de parents français, ils sont tous venus au monde en France. Il faut donc renoncer à croire que l'élément étranger a dominé à Paris pendant l'insurrection et avoir le courage d'affirmer, preuves en main, que la sottise française a suffi pour mener la danse macabre des communards. 1725 étrangers, dont la nationalité a été constatée, ne forment qu'un faible appoint dans le total de 36 309 arrestations ; en revanche, la province s'est fait représenter par 25 648 individus, et Paris reste avec le chiffre modeste de 8939 gredins qui se sont battus pour avoir le droit de brûler leur ville.

Arthur Arnould, membre de la Commune, né à Dieuze (Meurthe), a fait un aveu qu'il est bon de retenir : « En France, dit-il, est-ce qu'il faut compter avec Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, etc.? Non. Ces villes sont des cadavres d'où rien ne peut plus sortir pour l'initiative et même pour la résistance. Elles ont des hommes pourtant. On les voit agir aux heures de révolution ; mais où ? à Paris ; parce que là seulement on peut mettre la main sur le gouvernement, et que, le gouvernement étant tout, le gouvernement étant pris, le reste n'est même pas à prendre[1]. »

[1] *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris;* Arthur Arnould. Bruxelles, 1878, t. III, p. 136.

C'est là le vice des pays trop fortement centralisés, où la vie provinciale ne trouve qu'un développement imparfait. Les grandes capitales sont dangereuses; elles produisent l'effet d'une pompe aspirante, elles attirent et retiennent. La France a la tête trop grosse et, comme tous les hydrocéphales, elle est sujette à des accès de fureur maniaque. La Commune a été un de ces accès. Le Parisien pur sang, le né-natif de Paris, comme l'on eût dit au siècle dernier, ne s'est mêlé à ces honteuses violences que dans une proportion très-restreinte. Toute l'écume de la province fermentait dans Paris. Les cordonniers, comme Trinquet, Dereure, Clément, Durand; les journalistes, comme Vermesch, Vésinier, Vermorel, Pyat, Grousset, Cournet, Arnould, Brunel; les pions, comme Vallès, Urbain, Longuet; les médecins, comme Rastoul, Parisel et Pillot; les garçons apothicaires, comme Eudes; les chaudronniers, comme Chardon; les valets d'écurie, comme Bergeret; les impuissants, les vaniteux, les envieux, comme tous ceux-ci, comme tous ceux-là, comme tous les autres, nous arrivent modestement écrasés sous le poids de la haute opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et se croient aptes à régir le monde parce qu'on les a flagornés dans le cabaret de leur endroit. Il faut que Paris réalise leur rêve ou périsse; Paris ne sait même pas leur nom, et, en expiation de ce crime, Paris sera brûlé. C'est là l'histoire de la

Commune en deux mots : Paris sera notre piédestal, ou nous détruirons Paris ! Ils l'ont tous dit, et ce n'est point leur faute s'ils ne se sont tenu parole. Le fait est déplorable, mais l'expérience affirme qu'il est hors de doute. Paris est la baraque foraine où les paillasses des vanités provinciales viennent dégoiser leur boniment socialiste et escamoter la muscade révolutionnaire. Lorsqu'on ne les applaudit point à leur gré, ils condamnent le spectateur à mort et mettent le feu à la maison. Nous l'avons déjà vu plus d'une fois. Plaise à Dieu que nous ne le revoyions jamais !

FIN DES ÉPISODES DE LA COMMUNE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

J'ai longtemps hésité à mettre sous les yeux du lecteur cette première pièce justificative; mais il m'a paru intéressant de lui faire connaître ce que les communards pensent les uns des autres, ne serait-ce que pour lui prouver que j'en ai toujours parlé avec une extrême modération. Les deux documents que je publie ont été imprimés à Londres; je me suis contenté de les transcrire, en ayant soin cependant de retrancher, dans le second factum, quelques passages dont la grossièreté était pour effaroucher les moins délicats. Le père Caria, dont il va être question incidemment, avait le titre de *chef du peloton des exécutions* dans la maison militaire du général Eudes

M. D.

NUMÉRO

Extrait de la *Fédération*, journal révolutionnaire, socialiste, français-anglais, paraissant tous les samedis matin.

SOCIÉTÉ DES RÉFUGIÉS DE LA COMMUNE.

Séance du 18 *août* 1872, *tenue à Londres.*

M. Constant Martin est élu président.

Après la lecture du procès-verbal et la réception de quelques

nouveaux membres, le président donne à l'assemblée lecture d'une lettre signée Theuré, portant une accusation de dénonciation faite par le citoyen Mortier, — laquelle lecture soulève un tumulte et une violente réplique de ce dernier qui ne nous parvient pas. — Mallet déclare que Theuré est un mouchard; mais Viard, plus explicite et obtenant plus facilement le silence, dit qu'étant au ministère du commerce, il avait eu occasion de voir ce dernier, et qu'il affirme aujourd'hui même que Theuré n'était, sous la Commune, qu'un agent salarié de Versailles.

La parole est ensuite donnée au citoyen Octave Caria, ex-lieutenant d'état-major d'Eudes, lequel fait la communication suivante :

« Le 10 mars dernier, une demande d'enquête sur les faits qui se sont passés à la Légion d'honneur pendant le dernier mois de la Commune fut adressée à un certain groupe de réfugiés à Londres.

« Il n'y fut pas fait droit.

« Des citoyens se trouvaient encore à cette époque sous le coup des conseils de guerre, et l'enquête eût peut-être fourni des arguments, ou du moins des éclaircissements aux réquisitoires versaillais. Nous n'insistâmes point.

« La situation n'est plus la même aujourd'hui.

« Les jugements ont été rendus, les intéressés condamnés, et nous nous trouvons, notre père et nous, sous le coup d'un arrêt qui, en ne nous touchant point pour les faits insurrectionnels, nous frappe uniquement comme pillards, ou, pour mieux dire, comme voleurs.

« Les termes de cette condamnation motivaient à eux seuls ma demande d'enquête sur ce qu'il faut appeler par son vrai nom : le pillage de la Légion d'honneur.

« Mais d'autres motifs me déterminent encore.

« Il s'est trouvé parmi les réfugiés de la Commune des hommes qui ont exprimé la pensée que la lumière ne devait

point se faire sur des tripotages de cette sorte : on ne s'en est pas caché dans la séance du 21 juillet dernier.

« Je ne suis point de cet avis, et je désire au contraire que tout s'éclaircisse.

« On verra alors ce qu'il faut croire des insinuations qu'ont fait courir sur nous des hommes à qui, en vérité, on n'eût point supposé autant d'audace.

« Il est bon, en effet, de rappeler que le sieur Ledrux, répondant à une accusation portée contre lui, dit que, n'ayant pas pillé, il avait eu besoin d'argent à Londres.

« Je ne suis pas disposé à subir plus longtemps les calomnies de ce personnage, ainsi que celles d'autres encore.

« Je veux le jour sur tout cela, et il se fera.

« Dès le 24 mai 1871, quelques heures après l'exécution de Beaufort, nous fûmes arrêtés rue de Charonne comme agents versaillais. Vous connaissez tous l'exaspération des gardes nationaux dans les derniers moments; si le malheur eût voulu que nous fussions emmenés à la légion du onzième arrondissement avec une semblable accusation, nous étions perdus. Mais, grâce à un ordre de Ferré, nous fûmes mis en liberté, et si, comme je n'en doute pas, vous décidez l'enquête, je suis convaincu que le citoyen Gois se fera un plaisir d'expliquer les motifs qui déterminèrent cette arrestation.

« Or, il faut que ces accusations lancées par des consciences puériles ou scélérates aient une fin.

« Nous sommes ici huit de l'état-major de la Légion d'honneur; les témoignages peuvent se produire à Londres, puisque les jugements sont rendus à Versailles.

« En conséquence, je demande que vous vouliez bien nommer une Commission d'enquête de cinq ou sept membres, qui recevra les dépositions signées de chacun des témoins qu'elle entendra, afin qu'il en puisse être donné ensuite connaissance à la Société des réfugiés, en assemblée générale.

« La proposition que je fais est pour moi une question de

conscience intéressant non-seulement ma famille et surtout mon père injustement condamné, mais encore l'honneur de trente à trente-cinq citoyens. »

De toutes parts : Il faut une accusation formelle.

Caria. — Vous, général Eudes, je vous accuse de vols et pillage à la Légion d'honneur.

Après cette communication, le citoyen Eudes se lève, et dit :

« Je demande au citoyen Caria si l'accusation qu'il porte contre moi est comme responsabilité ou comme pillage personnel. »

Caria. — Comme l'un et l'autre.

Vaillant. — L'honneur des citoyens Caria n'a jamais été mis en doute, et la condamnation déshonorante qui les frappe ne les a nullement déconsidérés à nos yeux. Je ne comprends pas que les citoyens Caria se soient arrêtés aux racontars des journaux versaillais pour le pillage de la Légion d'honneur. En plus, ce n'est pas après un an de silence, après avoir vécu dans l'intimité avec Eudes, que les Caria devraient porter une semblable accusation. Nous sommes ici une société de secours mutuels, mais non pas une société politique. Je considère donc la société comme incompétente sur la demande d'enquête de Caria jeune.

Caria (jeune). — Le citoyen Vaillant n'a jamais mis en doute notre honorabilité, dit-il. Je veux bien le croire. Mais il n'en est pas de même de tous les personnages composant un cercle révolutionnaire qui existe à Londres. En voici la preuve. Le jour où on apprit la condamnation de mon père, on dansait de joie chez Ledrux, en disant : « Tiens! tiens! voilà ceux qui nous accusent d'être voleurs. Et ils ont pillé des médailles. » Puis vous avez poussé l'infamie jusqu'à nous appeler : « Le cercle des médailles. »

Viard. — La question qui est agitée devant nous est excessivement grave. De l'aveu de Caria il paraît qu'il commence par un, et qu'il ne sait pas jusqu'où il ira. Faites bien attention à

ces paroles. Le citoyen Caria met une question sur le tapis un an après la chute de la Commune. Pourquoi ne l'a-t-il pas lancée avant? Il y a une question personnelle qui est cause de tout cela. Car vous savez tous que Caria aîné principalement était très-intime avec Eudes, et que toute la famille était de ses amis; ils ont marché ensemble avant et pendant la Commune. C'est pourquoi je ne comprends pas cette accusation lancée aussi tardivement. Personne n'a jamais connu toutes ces affaires, et Caria jeune eût dû tout au moins soumettre sa communication à la Commission. Nous connaissons tous aussi bien les Caria que Eudes, qui se sont sacrifiés pour la révolution, et j'espère qu'il ne sera pas donné suite à cette demande d'enquête.

Caria. — Je trouve très-étonnant que le citoyen Viard vienne dire en assemblée que tout le monde ignorait cette affaire. Le 10 mars dernier, une demande d'enquête sur ces faits fut adressée à un cercle ayant pour titre : « La Commune révolutionnaire. » La demande fut repoussée. Je possède le double des lettres adressées au club, et lorsque le besoin se fera sentir de les produire, je les mettrai à jour. J'ai donc droit d'être très-surpris de cet argument de mauvaise foi.

Martin et Viard. — C'est comme cela que vous gardez le secret.

Caria. — Je n'ai pas de secret à garder, par la raison que je n'ai jamais fait partie de ce cercle, puis ensuite voyant la mauvaise foi de mes adversaires, je me sers de tous les arguments et documents qui sont à ma disposition.

Martin prononce des paroles de menace qui ne sont pas entendues.

Caria. — Je demande le rappel à l'ordre du président, et je ne comprends nullement sa partialité dans le débat. Si le président, qui vient de me menacer par gestes, a des questions personnelles à vider après la séance, je suis à sa disposition.

De toutes parts on crie : C'est infâme, c'est ignoble; il faut être mouchard pour faire de telles choses.

Caria répond à Armand Moreau et Mallet, qui se sont distingués parmi les vociférateurs : Mouchard? Cette accusation est déjà lancée, mais vous n'avez pas eu le courage de la lancer vous-même, c'est une femme qui a été chargée de la commission. Quant à vous, qui m'accusez d'être mouchard, vous avez parmi vous des personnages qui se sont mis à genoux devant Versailles pour obtenir une grâce et qui l'ont obtenue, je ne sais à quel prix; l'enquête les désignera.

Goullé. — Prononce quelques paroles pour défendre Eudes, mais il est interrompu par

Caria. — Quant à vous, je vous accuse. — Souvenez-vous du pillage de l'hôtel de Broglie.

Mallet. — La question qui est agitée est amenée par une haine personnelle. Nous connaissons tous les Caria. Cette affaire vient de l'accusation Ledrux. Caria aîné est un entêté, il n'a pas voulu retirer l'accusation lancée contre Ledrux, on a fait les démarches auprès de lui, il a refusé de se rétracter. Il est malheureux que des accusations de cette importance soient lancées pour des questions personnelles.

Caria. — Oui, je l'avoue, pour moi, c'est une haine personnelle. Vous avez déshonoré ma famille. Je serai implacable. C'est une question de vie ou de mort. Ceux qui sont cause de ce déshonneur auront ma vie ou j'aurai la leur. Je serai sans pitié! (*On demande le vote.*)

Viard. — Les citoyens Caria se sont sacrifiés pour la révolution, et lorsqu'on a eu besoin d'hommes pour se battre, on les a trouvés présents. Ils ont sacrifié leur vie, nous le savons, et certainement si des hommes ont fait leur devoir, c'est eux. Mais Eudes n'a-t-il pas fait son devoir? Citoyens, ne donnons pas à nos adversaires un spectacle aussi navrant, car ils ne manquent pas de se réjouir de ces scissions qui sont la mort de la révolution. Aujourd'hui c'est celui-ci, demain ce sera un autre.

Caria. — Devant la mauvaise foi apportée dans le débat, je

fais appel à la bonne foi d'un citoyen qui a appris cette affaire il y a sept ou huit mois. Que Mortier réponde.

Mortier avoue qu'il connaissait cette affaire, que Caria a raison.

Longuet. — Il suffit que l'enquête fût demandée par MM. Caria pour qu'on n'y fît pas droit.

Caria. — Les messieurs Caria valent certainement le sieur Longuet, car ils sont persuadés qu'on ne pourra les accuser de lâcheté. Que le sieur Longuet en dise autant. Je sais que l'Internationale et principalement Holborn ne nous aiment pas, mais qu'ils soient tranquilles, je leur rends la pareille. Cette haine se terminera par la fusillade des uns ou des autres. Quant à la question personnelle, je suis à la disposition du sieur Longuet quand cela lui fera plaisir.

Moreau (Émile). — Je ne suis pas partisan de l'enquête, mais, lorsque j'entends critiquer des hommes qui ont fait leur devoir par des individus comme les Longuet et autres, je ne puis m'empêcher d'y répondre. Si, lorsque le 25 mai j'ai rencontré les Caria, ils m'avaient conté tout cela, j'aurais fusillé Eudes et les coupables de son état-major.

Eudes. — Ou moi, je t'aurais fait fusiller.

Moreau. — J'avais le 101e derrière moi. Vous, Longuet, à quelle barricade vous êtes-vous battu? Et vous, Vaillant, et *tutti quanti ?*

Tanguy. — Tous ceux qui ne sont pas partisans de l'enquête sont des intéressés.

Moreau (Armand), Mallet. — Oui, nous y sommes intéressés.

Eudes. — Après avoir nourri les Caria et leur avoir fourni des fonds pour se sauver....

Caria. — Vous en avez menti! (*Tumulte prolongé.*)

Le président met aux voix la demande d'enquête, qui est repoussée. 16 voix pour, 28 ou 30 contre.

Extrait du journal *la Fédération* du samedi 25 janvier 1873.

La pièce suivante, qui est ma réponse aux calomnies dirigées contre mon frère et moi, par le général Eudes et les gredins qui l'entourent était depuis longtemps rédigée et devait paraître le 12 octobre dernier. Mais des difficultés insurmontables pour un ouvrier ne m'ont pas permis de réunir une somme de 100 francs pour en faire une brochure. Je confie cette pièce à la *Fédération* avec mission de l'insérer, et l'on comprendra aisément qu'il était de mon devoir d'en faire la publication n'importe à quelle époque.

RÉPONSE A M. EUDES.

Il y a quelque temps déjà, le journal *l'Émancipateur de Toulouse* lançait un article, dû sans doute à la plume du sieur D..., dans lequel on tançait vertement Léopold Caria, et où l'on commençait à insinuer que les médailles emportées de la Légion d'honneur, pendant la Commune, l'avaient été par lui, qui avait été institué soi-disant gardien de ces médailles par le général Eudes. L'article disait en outre que le citoyen Eudes jouissait d'une fortune personnelle qui le mettait à l'abri de toutes les calomnies, et se terminait par une apologie des citoyens Longuet et Vaillant. Je vous en passe sur le style du sieur D.... touchant ces deux derniers individus.

Je n'ai pas répondu à ce factum, aussi long que stupide, parce que le rédacteur de l'article, ancien orateur des réunions publiques de Paris sous l'Empire, était généralement connu, dans le peuple, pour un agent provocateur; ensuite parce que le sieur Vaillant, dont j'ai reconnu la main dans cet article, ne m'inspire, ainsi que son émule Longuet, qu'un dégoût profond.

Aujourd'hui une deuxième élucubration, inspirée par le général Eudes et écrite par le citoyen Gois, vient de paraître dans la *Liberté* de Bruxelles; après avoir inséré leur prose fadasse dans un journal français réactionnaire, ils la font paraître maintenant dans un journal foncièrement bourgeois, bien que masqué en apparence de socialisme tout frais.

Devant les calomnies éditées par deux feuilles, je crois devoir sortir de mon silence pour confondre ces individus sans scrupules, et j'ai l'espoir qu'après cette communication, pas un d'eux n'osera se montrer en public sans y être l'objet de la justice populaire.

Voici les faits pour servir à l'édification du peuple de Paris :

Le 19 mars, le citoyen Eudes, chef de la 20e légion, vint s'installer avec une délégation du Comité central au ministère de la guerre. Le lendemain, il fit appeler le caissier de Le Flô et lui demanda six mille francs, dont immédiatement il chargea le citoyen Gois d'en porter trois mille chez le citoyen Pitois, lequel, ainsi que sa femme, subissent une condamnation pour recel des objets, ainsi que de l'argent déposés chez eux par le général Eudes et le colonel Gois. Il est vrai que la femme Eudes dit à la citoyenne Pitois que c'était des objets qu'elle venait d'acheter avec un mobilier.

Le 24 mars, la femme Eudes arriva au ministère de la guerre, et en compagnie du citoyen Cœuille, lieutenant d'état-major du général, elle commença les perquisitions dans tous les bâtiments du ministère. Ces perquisitions à deux durèrent quatre jours, au bout desquels la femme Eudes fit ajouter un galon au képi du lieutenant Cœuille. Il était nommé capitaine par la femme de son général.

Aussitôt les perquisitions faites, la femme Eudes loua un appartement rue Saint-Ambroise sous le nom de Mme X.... Là elle fit transporter : Une robe de velours soie noire. — Un manteau velours soie noire avec fourrures. — Un semblable sans fourrures. — Une robe de soie marron. — Des armes de luxe et

des bronzes d'art en quantité et naturellement d'une grande valeur. — Tous ces objets dérobés au ministère de la guerre.

Le 28 mars, mon ami Tridon, qui venait d'être élu à la Commune, vint au ministère de la guerre et fut désolé du spectacle qui s'offrit à ses yeux. Il vit la femme Eudes qui commandait partout, et Eudes qui ne commandait nulle part. Il m'en fit part et me dit que dans trois jours un état semblable n'existerait plus. En effet, cinq jours après, Cluseret était nommé à la guerre, et Eudes se retirait sans sa femme qui (n'ayant pas emporté tout ce qu'elle avait rangé) voulut résister à Cluseret et fut jetée à la porte par celui-ci. Elle se retira quelques jours à l'intendance, où étaient les frères May. Elle fut invitée à en sortir par Élie May, qui l'avait trouvée couchée dans son lit dans un état d'ébriété complet.

Le 5 avril, l'état-major du général Eudes prenait possession du séminaire d'Issy, et je fus nommé commandant de place du quartier général. Les femmes des officiers de l'état-major envahirent tout aussitôt l'établissement; le 8 avril, je fus obligé de faire afficher un ordre du jour disant que les femmes n'auraient plus à rester davantage. Cet ordre du jour fut motivé par la conduite de la femme Eudes, qui procédait exactement de la même façon au séminaire d'Issy qu'au ministère de la guerre. Elle en fut très-fâchée et menaça de me souffleter. Du reste, pendant que justice se faisait à cet égard, le général donnait des ordres verbaux pour qu'on laissât entrer les femmes des officiers et qu'on expulsât celles des simples gardes. Malgré ces ordres, je fis maintenir rigoureusement la consigne, qui fut exécutée.

Vers le milieu d'avril, du 12 au 15, l'état-major se transporta au Petit-Montrouge, et pour lui procurer les objets nécessaires à son installation, on donna l'ordre au capitaine Cœuille de réquisitionner, dans un couvent-pensionnat, draps, serviettes, couverts, etc. Lorsque l'état-major quitta Montrouge pour venir s'établir au palais de la Légion d'honneur, le commandant Bouilly fut chargé de faire remettre ces objets à leur proprié-

taire. Je suis certain que le commandant Bouilly fit transporter tous ces objets chez lui à Paris, ainsi qu'une pendule venant de la maison réquisitionnée pour l'état-major ; rien n'a été rendu. Le colonel Wetzel qui nous remplaça à Montrouge vint à la Légion d'honneur demander ce qu'était devenue la pendule; mais le voleur se tint coi pour de bonnes raisons. C'est à Montrouge que la femme Eudes continua ses exploits en volant les aiguillettes en argent du capitaine Bauër, le seul dans l'état-major de Eudes qui portât cet ornement ridicule. Plus tard, ces aiguillettes trouvées dans le logement de la femme Eudes faillirent faire fusiller le lieutenant Oldrini, qui y était couché pendant un des derniers jours de la Commune. Les patriotes avaient cru que ces aiguillettes appartenaient à un officier de gendarmerie. Nous devons mentionner que, tant à Issy qu'à Montrouge, le colonel Gois ne fit d'autre service que celui, très-agréable pour lui, de s'enivrer journellement. Tous les officiers qui pouvaient l'approcher à cette époque peuvent en faire foi.

Le 22 avril, l'état-major venait à la Légion d'honneur, et, le jour même, on découvrait, comme disent les auteurs de la note insérée dans la *Liberté*, 700 ou 800 kilogrammes d'argenterie. Le citoyen Camelinat pourrait encore certifier, s'il est de bonne foi, ce dont je ne doute pas, qu'il n'a reçu que 500 kilogrammes. Déficit, 200 ou 300 kilogrammes d'argent. Quel est le voleur? Le 23, le lendemain, le général Eudes réunit tous les officiers de son état-major et leur donne l'ordre formel, verbal, qu'à l'avenir toutes découvertes nouvelles devaient être tenues secrètes et communiquées à lui seul. Quelles pouvaient être ses intentions? Nous ne le verrons que trop. A ce moment, le commandant Bouilly fut nommé intendant du mobilier du palais, et vers le 1er mai, la femme Eudes prit la direction de la lingerie. Vers la fin d'avril, un officier de l'état-major s'étant rendu coupable du vol de différents objets dans la Légion d'honneur, fut arrêté par un commissaire de police, et le colonel Collet, qui venait de succéder au colonel La Cecilia, comme

chef d'état-major, fit mettre à la porte un avis annonçant que tout paquet devait être visité. Le général Eudes déchira cet avis en traitant d'imbécile celui qui l'avait signé.

Nous venons de dire que la femme Eudes avait pris la direction de la lingerie, et que son mari déchirait les ordres autorisant la visite des paquets. Voyons ce qu'il en est résulté. D'abord un autre logement, sans préjudice du premier, fut loué 41, avenue Parmentier. Il y avait dans ce logement un mobilier complet appartenant à un individu qui partait pour Versailles; ce mobilier fut acheté par la femme Eudes moyennant la somme de 800 francs, de laquelle on a rabattu 50 francs à la condition que la femme Eudes ferait délivrer un passeport. Ce qui fut fait, car elle alla le chercher elle-même à la Préfecture de police au nom du Versaillais en question. Mme Eudes, vu ses rapports intimes avec les employés supérieurs de cette étrange préfecture, n'eut pas besoin de demander deux fois.

En possession de l'appartement ci-dessus, on fit transporter de la Légion d'honneur les objets suivants : 4 glaces de Venise. — Environ 6 douzaines d'assiettes à filets dorés sans croix d'honneur. — 3 douzaines de verres à pied en mousseline, filets dorés sans croix. — Une grande partie des rideaux. — 2 nappes de 100 couverts. — 6 douzaines de serviettes. — Un édredon soie bleu de ciel. — 4 bouillottes en cuivre bronzé. — Une grande quantité de serviettes, de torchons et tabliers de cuisine. — Divers objets se composant de nécessaires de voyage, papeteries et articles de bureau, un magnifique album d'autographes des illustrations du siècle et une foule d'objets d'art et de pendules en bronze. — Et enfin des croix de commandeur en or et des médailles diverses en argent.

Je remonte un peu pour revenir à la même époque en ce qui concerne le colonel Gois, président de la cour martiale. En arrivant au ministère de la guerre, la femme Eudes donna en legs à la femme Gois son mobilier de la rue des Charbonniers, 10, et de plus donna la clef d'un logement situé dans

un passage près de la gare de Lyon. C'était dans ce dernier passage qu'Eudes s'était soustrait aux poursuites de Trochu après le 31 octobre. Les meubles qui étaient dans ce logement appartenaient au sieur C..., médecin-pharmacien à Choisy-le-Roi. Nous dirons plus tard ce que ces meubles devinrent. Au partage du linge et de toutes sortes d'objets qui eut lieu à la Légion d'honneur, la femme Gois transporta sa part rue de Charonne, boulevard de Bercy et rue de la Goutte-d'Or. De là tout revint rue des Couronnes, 7 et 9, dernier logement de Gois.

Lors de l'arrestation de la femme Gois et du citoyen Granger qui fut arrêté en même temps, il y avait dans ce logement les objets suivants que la police a pu constater : 24 paires de draps. (Ces draps sont ceux qui ont été engagés à Londres par Bouilly, qui les a reconnus et qui me l'a déclaré pour être des draps de la Légion d'honneur.) — Une garniture de lit en mousseline brodée. — Une couverture piquée en soie bleu de ciel. — 5 paires de rideaux en mousseline blanche, grande largeur. — 10 paires de rideaux de fenêtre ordinaires. — Un dessus de lit au crochet de 4 mètres carrés. — Une nappe de 100 couverts. — Une nappe de 100 couverts coupée en trois, dont une partie fut donnée à la couturière qui travaillait à démarquer le linge. — 2 nappes de 50 couverts. — 2 douzaines de couteaux à manches en ivoire. — 4 douzaines de serviettes ordinaires. — 4 douzaines de serviettes damassées. — 2 dessus d'édredon en mousseline brodée. — 12 douzaines de serviettes à thé. — Une douzaine de tabliers en toile cretonne. — 2 douzaines de taies d'oreiller. — Des fournitures de bureau et de papeterie. J'affirme que le citoyen Granger s'est prêté à l'enlèvement d'une partie de ce linge, le lendemain de son retour à Paris, en sortant en voiture à huit heures du matin avec la femme Gois par le pont Solférino.

Le 22 mai, le lendemain de l'entrée des troupes de Versailles sur le territoire de la commune de Paris, le général Eudes, qui prétend si bien m'avoir confié la garde de 16 ou 1700 médailles et

croix d'honneur, me disait, dans un conciliabule tenu entre nous et le colonel Gois, qu'il avait donné l'ordre de transporter ces médailles chez moi, parce qu'il était temps de les mettre en sûreté. Ces médailles furent trouvées plus tard par la police et motivèrent la condamnation de mon père, qui ignorait le fait, à vingt ans de travaux forcés, par le 20e conseil de guerre de Versailles, dans sa séance de juillet dernier. C'est dans ce conciliabule que le général Eudes dit lui-même avoir envoyé une partie des médailles dans le XXe arrondissement, avec un plat en argent. Ces médailles et ce plat se trouvaient, en novembre 1871, déposés par les soins du sieur Gois rue de Paradis-Poissonnière.

Le même jour, dans la matinée, on fit transporter, par ordre du général Eudes et de sa femme, avenue Daumesnil, chez un citoyen résidant à Londres actuellement, et qui résidait encore dernièrement à Middlesborough : 50 paires de draps. — 400 serviettes damassées. — 4 grands matelas. — 6 couvertures, oreillers, traversins. Ceci formait le chargement d'un fourgon. Trois autres fourgons furent chargés ensuite ; et de la lingerie ainsi que de l'argenterie du palais et des croix, il ne resta plus rien que les meubles vides.

Ne pouvant emporter le palais, on y mit le feu !!!

Je vais tracer rapidement quelques lignes pour compléter le dossier de chacun des citoyens dont le nom est cité dans la correspondance de la *Liberté*.

Ensuite on jugera de quel côté se trouvent les misérables et les policiers dont on a parlé. Misérables ! nous dont ces grotesques personnages ne peuvent s'empêcher de reconnaître que nous avons déployé le plus grand courage pour contribuer à la défense de la Commune. Nous, dont la conduite comme soldats du fait et de l'idée est connue depuis si longtemps. Policiers ! nous qui avons fusillé les mouchards les derniers jours de la Commune, nous qui, franchement et loyalement, nous sommes contentés de répondre à des insinuations perfides qui avaient

pour but d'étouffer notre voix! Deux fois vous avez refusé l'enquête que je demandais en réponse à ces insinuations. Une première fois le 10 mars 1872, lorsque, après que j'eus donné ma démission du groupe appelé : Commune révolutionnaire, dont font partie les citoyens : Eudes, Gois, Granger, Goullé, Carnet, Ledrux, Vaillant, Cournet, Vallès, Ranvier, A. Arnault, Mortier, Brideau et autres comparses ou espions. J'adressai au même groupe une demande tendant à juger entre moi et le citoyen Eudes. Le citoyen Arnault était alors partisan de l'enquête et me poussait chaudement à porter des accusations. Depuis, ce monsieur a signé, contre moi et mon frère, une déclaration de la *Société des réfugiés* nous traitant de policiers; nous aurons à revenir sur le compte de ce monsieur. Cette déclaration était signée aussi par les sieurs Lapie, Berton, Mongin, Armand Moreau et autres. Ces noms allaient évidemment avec ceux qui font la base des accusations que je porte en réponse aux calomnies dirigées contre nous. Jolie société politique comme on va voir.

Le sieur Lapie se sauva de l'armée du Rhin pendant la dernière guerre et revint à Paris en passant par le camp de Châlons, où il vola huit paires de draps au campement, et qu'il mit au Mont-de-Piété pour la somme de 40 francs; après quoi il se cacha jusqu'au jour où les Allemands, ayant complété l'investissement de Paris, il s'incorpora dans la garde nationale sédentaire de Paris. Élu capitaine au 152e bataillon, il volait régulièrement 80 à 90 francs par jour, en signant des états de solde où il portait une quantité de noms inconnus. Il a avoué ce vol au *Cercle des prolétaires*, dans une séance ordinaire, devant les citoyens Joffrin, Barrois, Dardelle, Clavier, Delahaye, Maujean, etc. Dans une lettre, récemment lue audit cercle, adressée par lui à son propriétaire de Paris, il dit qu'il n'a servi la Commune que pour l'enrayer. Voilà donc un traître, et c'est ce qu'on nomme trésorier d'une Commission des réfugiés. On ne pouvait mieux choisir pour le placement des fonds faisant suite au trésorier Ledrux.

Le sieur Berton, intime ami sous l'Empire et après du sieur S..., mouchard de Bonaparte, ainsi qu'il est résulté des rapports signés de lui trouvés à la Préfecture de police. Il ne faut pas confondre avec notre pauvre ami S..., qui mourut héroïquement le 22 janvier à l'assaut de l'Hôtel de Ville, assassiné par les Bretons ivres de vin et d'hosties du traître Trochu. Berton, qui dans son quartier fut toujours très-honorablement noté par les sergents de ville et qui passait ses journées à boire avec eux chez tous les marchands de vins du voisinage. A la fin de la Commune, Berton était dans son quartier. Il vous dira qu'il a fait des barricades; eh bien! vous pouvez lui affirmer qu'il n'en a pas fait d'autres que sur le comptoir d'étain avec les petits verres de marc; c'était là toute sa besogne.

Le sieur Maujean qui, quelques jours après son arrivée élu secrétaire de la Commission, offrit de livrer les procès-verbaux de la Société des réfugiés sans qu'on lui demande et par pure platitude. Le sieur Armand Moreau, que le général Eudes, son protecteur, fit élire chef du 138e bataillon, et que ses hommes furent obligés de chasser à cause de sa poltronnerie au feu. Dans les premiers jours de la *Commune révolutionnaire* à Londres, Moreau qui avait voué la guerre à outrance à l'Internationale, traitait le sieur Vaillant de jésuite et de coquin et autres aménités. Les temps sont bien changés, et ces messieurs sont aujourd'hui unis par la plus étroite amitié. L'enquête demandée au groupe politique fut repoussée. Cela donne une idée des gens qui le composent. Pour ma part, je n'hésite pas à le dire, je n'y vois que des voleurs et leurs complices. Nous prévenons ces messieurs, qui sans doute vont vouloir répondre à cette objection, que nous tenons sur plusieurs d'entre eux des renseignements qui permettront aux révolutionnaires d'apprécier leur mérite. Le citoyen Mortier avait également ajouté sa signature, et cependant il m'avait formellement déclaré, quelque temps auparavant, que pour sa part il était édifié sur Eudes, vu qu'il avait envoyé sa belle-sœur s'assurer

avenue Parmentier, des vols commis par ce dernier et sa femme.

Revenons à l'enquête. Mon frère l'a demandée une deuxième fois le 18 août à la Société des réfugiés de la Commune, à la suite de l'affaire Ledrux, dans laquelle on m'avait expulsé comme calomniateur; et cependant le fait est prouvé aujourd'hui, car le citoyen Viard a déclaré que Ledrux était un misérable qui avait essayé de le voler. L'enquête fut donc repoussée une deuxième fois; ce n'est pas étonnant quand on saura que ce jour-là la salle des séances était envahie par tous les valets et serviteurs à gages de ces messieurs qui avaient été convoqués exprès pour repousser sa demande. Les citoyens honnêtes qui s'étaient fourvoyés dans cet antre se retirèrent en protestant, et l'on trouva une cinquantaine d'individus, plus ou moins tarés, sur environ huit cents qui composent la proscription, qui votèrent comme les maîtres le désiraient. Après le vote, le citoyen Mortier eut l'impudence d'ajouter que c'était une victoire pour la proscription. Triste victoire que celle-là, citoyen Mortier, car de ce soir vous avez, vous et vos collègues, sanctionné le brigandage organisé, et l'on peut prévoir, dès maintenant, ce qu'il arriverait de la France et des prolétaires qui la fécondent, si vous pouviez encore avoir un instant la puissance suprême que votre crasse ambition convoite si ardemment.

On va voir quels sont les individus par eux-mêmes. Le général Eudes n'a aucune relation avec sa famille depuis longtemps, qui, du reste, n'a aucune richesse. Il a vécu sous l'Empire en faisant de la politique sur les fonds de mon ami Tridon, qui lui donnait 300 francs par mois, et aussi sur les fonds du citoyen Granger qui, on le sait, avait engagé dans notre conspiration la somme de 33000 francs[1]. Pendant le siège, il fut commandant du 136e bataillon et touchait les 30 sous comme

[1] Affaire de la Villette, 17 août 1870. H. D.

tout le monde. D'autres même, plus fortunés, lui abandonnaient leur solde; et de cette façon il vécut encore un peu mieux que le commun des mortels. Quelques jours avant le 18 mars, nous étions revenus de Belgique ensemble, et nous avions pour toute fortune, à deux, une somme de 6 francs. Pendant la Commune, outre les 3000 francs volés au ministère de la guerre, il se fit délivrer par l'intendant général May une somme de 12 000 francs sur des bons signés de lui. Cette somme était pour lui personnellement. En outre, malgré le décret de la Commune qui interdisait le cumul, il toucha constamment 16 francs par jour comme solde de général d'une part, et de l'autre les 16 francs alloués aux membres de la Commune. Les lois violées par ceux qui les font, tel est le tableau de la Commune en général, à l'exception de Ferré, Trinquet et quelques autres. A Londres, le général arrive avec 25 000 francs, après avoir passé par la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, et s'être largement récréé. Il donne 5000 francs au peintre belge Léonard, qui fonda une exposition de ses toiles dans Oxford street. Le reste fut dépensé par sa digne femme, d'octobre à janvier. Depuis ce temps, le général Eudes vit d'une manière problématique.

Le colonel Gois était, avant sa fuite en Belgique pour le procès de Blois, employé chez le sieur Joret à Paris. C'est dire qu'il n'avait pas d'autres ressources. Pendant le siège, il gagna pas mal d'argent en faisant la spéculation sur l'ail. Il profitait pour cela de sa position d'employé du XIe arrondissement pour réquisitionner tout l'ail qu'on lui dénonçait et le revendre à la Halle à des prix exagérés. Il spéculait sur la misère publique, comme tant d'autres coquins. Disons, en passant, qu'il est bien associé; sa femme, la fille Labourcey, a, dès sa plus tendre jeunesse, fait connaissance avec la police correctionnelle de la Côte-d'Or, qui lui infligea six mois de prison pour vol. Le général Eudes ne pouvait se passer d'un si utile auxiliaire. Sous la Commune il le nomma colonel; à ce titre, il ne fit jamais de service actif. Il faut ire que le citoyen Gois a horreur des coups de

fusil; aussi les Versaillais n'auraient-ils pu l'atteindre. Pendant que nous nous battions, il se grisait, et je dois déclarer à son honneur qu'il ne passa pas un jour sans être ivre. Lorsqu'il fut nommé président de la cour martiale, Delescluze fut indigné; il disait qu'il lui serait impossible de rendre un jugement de sangfroid. A Londres, le colonel Gois fit partie du ménage Eudes et n'eut pas lieu d'en être satisfait. Il se plaignait surtout de la femme Eudes, qu'il qualifiait de termes qu'il faut chercher dans le dictionnaire de Vadé.

Le citoyen Gois ne fait absolument rien à Londres; nous nous trompons, il se grise; c'est là sa seule occupation, à laquelle il apporte beaucoup de régularité, et si vous allez chez lui, vous pouvez y voir des vestiges du palais de la Légion d'honneur, entre autres les draps que le citoyen Bouilly nous a déclaré avoir reconnus, et sur lesquels les Pawnbrokers prêtent jusqu'à 12 shillings par paire. Vous verrez également les meubles et literies du citoyen C..., dont la garde lui avait été confiée par son général, et qu'il a délicatement fait transporter à Londres. On voit que cet estimable individu pratiqua une politique sérieuse : après avoir été mouchard du 4 septembre, je pense que le sieur Gois pourra devenir le mouchard de Gambetta. C'est la seul fin qui lui soit réservée.

Nous passons au commandant Bouilly, trésorier de l'état-major du général Eudes et intendant du palais de la Légion d'honneur. Nous avons indiqué plus haut la façon dont il s'était approprié les objets réquisitionnés à Montrouge. Nous avons connu l'intérieur du citoyen Bouilly sous l'Empire; comme Gois, il était employé chez le sieur Joret, et ce ne sont pas les bijoux ni l'ameublement qu'il possédait à cette époque qui ont pu faire qu'il ait pour 3000 francs au Mont-de-Piété à Paris, ainsi qu'il l'a dit depuis son arrivée à Londres. Celui-là ne brille pas non plus par la bravoure, vous allez voir. Le 22 mai, le commandant Bouilly quittait l'état-major de la Légion d'honneur avec un autre officier qu'il est inutile de désigner, et ils allaient

dans le centre de Paris avec deux prostituées se livrer à des débauches ignobles. Le 25 mai, le commandant Bouilly apparaît à la mairie du XIe arrondissement en costume civil, touche la solde entière de l'état-major, fait la dernière solde aux quelques présents et disparaît jusqu'au samedi 27 mai, où on le voit, de nouveau, venir rue Haxo toucher la nouvelle solde de l'état-major et disparaître cette fois sans payer personne. Après la bataille, on le voit arriver aux Batignolles chez le citoyen O.... Il est toujours accompagné d'une fille publique et veut se faire donner un lit pour deux. Le citoyen O..., indigné, le fait coucher seul et le met à la porte à cinq heures du matin. Voilà l'honnête et brave citoyen que l'on a calomnié, et pendant que le citoyen Bouilly se conduisait si vaillamment, nous nous battions de barricade en barricade. Quel est celui qui osera le démentir?

Nous nous contenterons de demander au citoyen Brideau de quelle façon il s'arrange pour vivre à Londres ayant à sa charge cinq personnes, ne recevant rien de sa famille ni de celle de sa femme et ne travaillant pas. Nous nous rappelons que c'est lui qui fut chargé, sous la Commune, d'opérer la perquisition chez le curé Deguerry. Or on sait qu'il y avait des valeurs considérables chez ce prêtre. Le commandant Goullé, juge rapporteur à la cour martiale, fait partie de cette bande d'honnêtes gens. Il s'est fâché dernièrement de ce qu'on lui avait dérobé douze timbales en argent qui avaient été déposées dans son appartement pour servir de pièces à conviction dans un procès à la cour martiale (pillage de l'hôtel de Broglie). Je suis certain cependant que ces timbales n'ont pas servi à l'instruction de l'affaire et que l'on n'en a jamais entendu parler depuis, vu que la chute de la Commune est arrivée avant. Depuis sa grande colère où il n'a pu absolument rien prouver, quelques proscrits gouailleurs le désignent sous le nom de : Timbalier de la haute Cour.

Le commandant Carnet, qui a servi d'espion à tous ces vils

et sales personnages et qui se promène dans les rues de Londres avec le manteau d'un général qui occupait avant lui l'École d'application d'état-major, aurait pu ne rien dire, et il aurait mieux fait. De tels idiots ne valent pas la peine qu'on s'en occupe. Cependant je dois dire qu'il est aussi courageux que ses maîtres, et qu'à la rentrée des Versaillais, il prit soin de se sauver avec plus de précipitation qu'il n'était venu. Le capitaine Cœuille, par la grâce de la femme Eudes, n'a pas été toujours discret lorsqu'il s'est agi des forfaits de tous ces gens.

Je me rappelle notre arrestation rue de Charonne, dans le logement du colonel Gois, où j'étais monté pour prendre quelque nourriture. Je fus arrêté comme suspect parce que Gois, sournoisement, avait fait déménager une malle contenant des effets de généraux et une somme de 18 000 francs. L'on voulut savoir qui j'étais, et l'on parlait de me conduire au Comité de légion où j'eusse été certainement fusillé sans l'heureuse rencontre d'un garde qui me connaissait et qui alla chercher chez Ferré l'ordre de mise en liberté. Le capitaine Cœuille fut chargé ensuite de conduire la malle en question, et c'est après s'être assuré du contenu qu'il m'a communiqué ce qu'il avait eu. Qu'a fait le citoyen Gois de ces 18 000 francs qu'on ne lui connaissait pas?

Quant à Ledrux, ce colonel de la cour martiale, dont la vie est un problème pour ceux qui ne connaissent pas les bas-fonds de la société, je ne puis dire autre chose que ses accointances avec les gens les plus tarés de Londres, servant toutes les polices; je le signale comme suspect et vendu. Il y a longtemps qu'il était à acheter. Je ferai observer que le sieur Ledrux ayant fait partie de la *Commission des réfugiés*, comme trésorier, n'a jamais rendu de comptes. Après avoir traité de voleurs les membres de la Commission précédente, qui était composée des citoyens Wurtz, Naze, Richard, Cruchon et Deniel, il est assez étonnant qu'il ne se soit pas justifié lui-même; ce serait difficile, à ce que je crois; car, à partir du jour où la Commission

fut installée chez Ledrux, on vit ce personnage faire bombance journellement.

Voilà les honorables clients que défendent Longuet et Vaillant dans l'*Émancipateur*. Tout ce monde forme un étrange groupe politique appelé la *Commune révolutionnaire*.

Ouvriers de Paris, révolutionnaires convaincus, si jamais vous voyez cette engeance revenir dans vos murs pour ressaisir le pouvoir, formez-vous en peloton d'exécution et feu sans pitié sur tous ces gredins.

Signé : L. Caria.

Londres, 14 décembre 1872.

NUMÉRO 2

Lettre adressée par M. le pasteur Rouville à sa fille, Mme F..., à Puteaux.

Paris, 24 mai 1871, mercredi, midi.

Ah! ma chère Marie! Quelle désolation! Je t'écris du milieu de la ruine, de l'incendie, des obus.... Comment suis-je vivant? Comment suis-je encore dans notre maison? C'est bien sur mon petit pupitre que je t'écris! Ah! je ne m'y attendais pas ce matin....

Les monstres ont exécuté leurs menaces; ils ont mis le feu dans une foule d'endroits. Vous devez avoir aperçu la flamme, hier soir, de Puteaux.

Dans la journée d'hier mardi, les Versaillais n'avaient pas beaucoup avancé. Il y avait des barricades aux coins de la rue de Beaune, tout près de nous. La rue de Lille était pleine de gardes nationaux à la figure menaçante. Je me gardais bien de sortir et de regarder de derrière les vitres. A quatre heures, il y avait eu une fusillade vers le Palais législatif, et les fédérés avaient battu en retraite, furieux.

On me dit alors que le palais de la Légion d'honneur brûlait. A huit heures et demie du soir, j'entends une alerte. On crie : « La rue de Lille est en feu! Il faut partir! »

Je descends vite, et je vois, en effet, une série de maisons qui brûlaient, des deux côtés de la rue de Lille, au delà de la rue du Bac. Juge de mon effroi! Je monte dans mon cabinet; et, à l'instant, des gardes nationaux entrent dans la cour et

crient : « Que tout le monde descende, parce qu'on met le feu ! » Ils poussent à coups de crosse Pierre et sa femme, Mme Aiglehoux, etc. Je suis comme fou. Vite, je prends une poignée de mes sermons, quelque argent, ma canne et mon chapeau. J'arrive à la porte de la maison. On mettait le feu vis-à-vis, vers la rue de Beaune, avec du pétrole. Le n° 21 flambait. Les maisons entre les rues de Beaune et du Bac lançaient des torrents de flammes. Il y avait de quoi mourir d'épouvante. On avait essayé de jeter du pétrole sur nos boutiques, qui étaient fermées. Je me tiens sur la porte, pérorant avec les gardes nationaux. Tout le monde poussait des cris, les femmes surtout.

Pierre et sa femme avaient disparu, emportant leurs effets; Marceline (la cuisinière) aussi. On avait mis dans la cave bien des choses. Françoise a été admirable de dévouement.

Je parviens à toucher plusieurs gardes nationaux, en leur représentant qu'on frappait les innocents, et que j'avais toujours été républicain, dévoué au peuple, étant pasteur protestant. Beaucoup, alors, m'embrassent en pleurant. Un vieux sergent empêche ses subordonnés de mettre le feu à la porte. Heureusement que Mme Aiglehoux (épicière) avait fermé avec les devantures en fer; de même, M. Raclin (tailleur). Je reste là, et des gardes nationaux ont pitié de moi. Une heure se passe. Arrivent alors des officiers, jeunes gens, des gueux! Ils disent qu'il faut tout brûler, pour se venger des Versaillais qui les tuent. Je recommence à plaider avec eux. Le plus acharné me dit que e suis un *réac*, et je suis menacé d'être fusillé. Il me dit que je fais des phrases. Il s'adresse aux incendiaires et leur crie : Tout cela est au peuple (en leur montrant toutes les maisons, de chaque côté de la rue de Lille), que tout cela appartient au peuple et qu'il a le droit de le brûler! Le vieux garde national déclare qu'il a reçu ordre d'arrêter là le feu. Le capitaine lui demande l'ordre écrit, il répond que c'est un ordre verbal. Le capitaine insiste et menace de le faire fusiller.

Dans ce moment arrive un officier à cheval, ordonnant à tous

les gardes nationaux de la barricade de vite s'en aller, parce que les Versaillais allaient les cerner. La fusillade, en effet, s'approchait. La plupart des gardes nationaux s'en vont. Plusieurs jeunes officiers, qui s'en allaient, me disent aussi qu'on arrêtera le feu, et de rentrer chez moi.

Je conjure de nouveau le vieux sergent, qui me rassure. Je lui promets de lui être utile plus tard, et de lui donner une forte récompense, s'il sauve ma maison. Il est toujours très-ému, et m'appelle *petit père*. Il me conseille de m'en aller pour ne pas être tué. J'étais en nage. Je remonte pour prendre quelques chemises, des mouchoirs et des vêtements dont j'ai perdu une grande partie en route.

L'incendie était effrayant dans toute la rue de Lille, et le n° 27 brûlait en entier.

Arrivent de nouveaux officiers qui disent qu'il faut *tout brûler*.

Ils menacent le vieux sergent et le forcent à s'en aller. Juge dans quel enfer je me suis alors trouvé! A tout moment, je voyais le feu commencer à notre pauvre maison! Mais au bout d'une demi-heure je vois revenir mon vieux sergent. Il était en larmes. Il me dit qu'il a ordre de tout incendier. Il me montre l'ordre écrit. Il venait de l'état-major.... Ah! quels moments! Comment peut-on résister à de pareilles émotions?... Je le prie et supplie de nouveau. « Eh bien! me dit-il, je désobéirai. Voyez (ajoute-t-il, en me montrant le ciel étoilé), moi, *je crois en Dieu!...* On me fusillera, mais je dois mourir. *Petit père*, ne craignez rien! Je veillerai, j'éloignerai les pillards. »

Je lui donne ma carte, et lui dis de venir me voir dans la suite, et que je ne serais pas un ingrat; je lui promets une fortune.

Heureusement que le nombre des gardes nationaux avait bien diminué. Mais quel aspect effrayant présentait en ce moment la rue de Lille!... Il était plus de dix heures. Partout une

clarté resplendissante, le ciel en feu, des personnes qui poussaient des cris de terreur, emportant leurs pauvres hardes, ou de petits enfants; des parents cherchant leurs enfants perdus. Je ne sais comment on peut survivre à de telles horreurs!

O pauvre maison! comme je la regardais en pleurant, en pensant à ta mère, à toi, à tous mes enfants, à tout ce que nous allions perdre! Je me tenais vis-à-vis, à la porte du n° 34, et il me semblait impossible qu'alors même qu'on ne mettrait pas le feu à notre maison, elle échappât au foyer intense qui se développait à côté, et peut-être derrière. A tout moment, on entendait de terribles explosions, provenant de maisons de marchands de vins ou de boutiques de pharmaciens, ou bien de dépôts de poudre et de pétrole jetés à dessein.

Enfin, vers onze heures, on me dit que, si je restais là, j'étais perdu, que je ne pourrais plus m'en aller. Je prends alors le parti de fuir avec la pauvre Françoise, qui était montée dix fois dans la maison pour sauver bien des choses. J'entends, en quittant la rue de Lille, bien des gardes nationaux qui disent que tout va être incendié.

Je dis un dernier adieu à ma pauvre demeure dont la ruine me semblait inévitable.

A la rue des Saints-Pères, plus de lueurs, nuit profonde. Françoise me conduit. Grande barricade au coin de la rue Jacob. Là, tout à coup, une terrible fusillade arrive du côté des Versaillais. « Malheureux! nous crient des gardes nationaux qui étaient à la barricade et sous le portique de l'hospice de la Charité, baissez-vous! baissez-vous! filez le long du mur. » Je n'y pensais pas! J'étais affolé.

Près la rue Bonaparte, une nouvelle fusillade de chassepots qui balaye la rue Jacob, et nous ne sommes pas atteints!

Plus loin une nouvelle chassepotade, et souvent je marchais au milieu de la rue, à cause des barricades. Partout des pierres, des fossés. Je suis tombé plusieurs fois, et c'est alors que j'ai laissé tomber des vêtements et aussi un carnet renfermant des

billets de banque, que j'avais mis à la hâte dans ma poche de redingote. J'en ramassai une partie. Mais comment n'avons-nous pas eu une seule blessure dans ces trois fusillades?... Les balles allaient s'incruster dans le mur de la rue de Seine. Françoise m'avait parlé d'un hôtel convenable rue de Seine, près la rue Bucy. Je me laisse mener par elle. On me donne une chambre dans cet hôtel.

Ah! quelle nuit! Je n'ai pas fermé l'œil un moment. Quelles images! Quelles horribles pensées! J'avais des flammes dans la tête.

Que la nuit a été longue! Je pensais toujours à la maison qui brûlait, aux meubles, aux vêtements, à mes livres, à mes papiers, à tant de notes et d'écrits qui sont le travail de trente ans de ma vie. Je pensais à mes sermons, dont je n'avais emporté qu'une poignée. Et je pensais à la douleur qu'éprouverait ta mère, qui avait laissé dans sa chambre très-probablement une foule d'objets précieux. Ah! quelle nuit! Elle vaut cent ans de purgatoire ou d'enfer.

Vers quatre heures du matin, j'ai entendu quelqu'un descendre; j'ai pensé que c'était Françoise. Je ne me trompais pas. La brave fille était allée à la rue de Lille, en courant les plus grands dangers. Elle a passé à travers les balles. A six heures, elle revenait et m'apprenait que la maison *n'était pas brûlée.* Quelle joie inattendue! La pauvre fille, dans son émotion, avait passé devant la maison sans la reconnaître et s'était arrêtée devant celle qui était au delà de la rue de Beaune, et qui était à moitié consumée. Elle en était navrée. Mais elle fut bien heureuse en voyant qu'elle s'était trompée.

Dès qu'elle m'eut donné la bonne nouvelle, je me recouchai, et me mis à pleurer involontairement pendant une heure. Cela m'a fait du bien et m'a empêché peut-être une congestion.

Toute la matinée on a entendu les balles et les obus. Il paraissait cependant que les Versaillais approchaient. Il y avait à la rue Bucy, près la rue de Seine, presque à côté de l'hôtel, une

énorme barricade, et près de Saint-Germain-des-Prés plusieurs barricades formant forteresse. A onze heures, j'étais avec Françoise, dans ma chambre au troisième, lorsque tout d'un coup un obus est tombé devant la maison. Beaucoup d'autres obus sont tombés tout près. Je commençais à réfléchir que cet hôtel avait été bien mal choisi, car il y avait fusillade de tous les côtés. Et, en effet, bientôt les Versaillais sont arrivés par la rue Jacob, et une bataille s'est alors engagée pendant vingt minutes devant l'hôtel.

Puis, la fusillade au-dessus de notre tête, nous entendions les cris, le commandement.

Il y a eu plusieurs assauts. Les assaillants étaient en grande partie des marins.

Ils avaient un excellent capitaine. « Allons! Vite! A la baïonnette!... » a-t-il crié, et les héroïques soldats se sont élancés sur les gardes nationaux qui ont pris la fuite en laissant bien des tués.

Deux marins ont été tués là. Pauvres jeunes gens! J'ai vu leurs corps qu'on a mis dans une cour de la maison voisine de l'hôtel. Tout le monde sortait joyeux; on criait : « Vive la ligne! Vivent les marins! »

Françoise a voulu aller alors à la maison.

Elle y est allée et a vu beaucoup de cadavres. Toute la rue de Lille, au delà de notre maison, était toujours en feu. Françoise est revenue et m'a appris que le chemin était libre. J'ai vite pris mon paquet, et j'ai parcouru la rue Jacob. Des marins et des lignards du 75e arrivaient sur deux rangs, couverts de sueur, mais pleins d'entrain et d'héroïsme.

De tous côtés on venait les acclamer.

J'ai serré la main à plusieurs. J'aurais voulu leur donner bien autre chose.

De la rue des Saints-Pères, j'ai vu, hélas! les Tuileries qui brûlaient. On disait aussi que les monstres avaient mis le feu à la rue Rivoli. On entendait toujours les obus et la mousqueterie.

J'arrive enfin à la maison, et je la vois debout. Je ne puis en croire mes yeux.

Quelle émotion! Voilà mes escaliers! Voilà la salle à manger! Voilà ma chambre à coucher! Voilà mes livres, mon bureau.... Ah! tout est intact. Quelle bénédiction! Dieu soit loué de sa bonté pour nous!

Tout le reste de la rue de Lille, du côté de la rue du Bac, est en ruines.

Mais voilà que Mme Aiglehoux arrive épouvantée, en criant qu'il faut partir, parce que le feu reprend au n° 27. Dans la nuit, quelques pompiers et d'autres personnes étaient venus travailler à éteindre le feu. On avait établi des mares d'eau dans la rue. Mme Aiglehoux et d'autres personnes prétendent que la n° 25 va prendre feu, que c'est une maison qui brûlera comme une allumette, et qu'alors la nôtre sera bientôt prise. Me voilà de nouveau dans les transes. Je sors et je vois qu'on fait la chaîne pour achever d'éteindre le n° 27, dont les étages supérieurs, calcinés, ne sont cependant pas écroulés. Le feu est dans le fond, je me rassure un peu, et, depuis que je t'écris, je n'entends aucune rumeur fâcheuse. Françoise est allée faire la chaîne pour le n° 31 ou 33.

Je suis persuadé, ma chère enfant, qu'après le secours de Dieu, si notre maison a été sauvée, c'est, en grande partie, grâce au vieux sergent qui m'a dit être *Lyonnais*. J'ai donc tiré en sa faveur une lettre de change, et j'espère que ta mère voudra bien avec moi y faire honneur. Ensuite, mes paroles et mon insistance pendant plus de deux heures ont bien eu leur part d'influence.

Ah! Que de gens sont ruinés!

Quand je suis sorti tout à l'heure, sur le quai, par la rue de Beaune, j'ai failli être tué par un obus qui est tombé tout près de moi, et qui dans sa chute a produit une pluie de feuilles. Françoise revient de faire la chaîne et m'annonce qu'on ne croit pas au danger pour le n° 25. Elle a vu fusiller trois gardes na-

tionaux qui ont traversé la rue de Verneuil. J'avais vu aussi les cadavres de deux gardes nationaux au coin de la rue Bonaparte. L'un avait eu le visage emporté par quelque balle ou éclat d'obus; c'était hideux! L'autre avait été fusillé sous les yeux de Françoise; c'était un très-bel homme, quelque sous-lieutenant. Françoise me dit qu'on cherche une cantinière sur le quai pour la fusiller, vu qu'elle a commis des violences et des vols.

Les obus continuent de tomber dans le voisinage. Je m'attendais à en recevoir dans la maison. Il paraît que les troupes versaillaises s'approchent de l'Hôtel de Ville; c'est là qu'il y aura du sang versé.

Enfin, nous respirons! Dieu soit béni! Ma chère fille, si ton père devient fou, à la suite de tant d'émotions et d'horreurs, tu n'en seras pas étonnée et tu prendras soin de lui.

Remercions Dieu d'une si grande délivrance, et *regardons aux choses invisibles!* La chute des obus redouble du côté de la rue des Saints-Pères. Viennent-ils de Versailles ou des fédérés? (Ils venaient du Père-Lachaise.) Des troupes que j'ai vues passer étaient admirables de courage et de tenue.

Adieu, ma chère enfant; il me tardera bien de te revoir, toi et ton mari. Je vous embrasse de tout cœur.

Ton père émotionné,

ROUVILLE.

NUMÉRO 3

Tous les ouvriers terrassiers sont invités à se faire inscrire à la mairie de leur arrondissement pour prendre part aux travaux concernant la défense de Paris. Ils recevront 3 fr. 50 par jour.

Paris, le 14 mai 1871.

Le délégué civil à la guerre,

CH. DELESCLUZE.

La démission du citoyen Gaillard père, chargé de la construction des barricades et commandant des barricadiers, est acceptée à ce double titre. Le bataillon des barricadiers placé sous ses ordres est dissous; les hommes qui le composent sont mis à la disposition du directeur du génie militaire, qui avisera à la continuation des travaux commencés, dans la mesure qu'il jugera convenable.

Paris, 15 mai 1871.

Le délégué civil à la guerre,

CH. DELESCLUZE.

Le Comité de salut public fait appel à tous les travailleurs, terrassiers, charpentiers, maçons, mécaniciens, âgés de plus de quarante ans. Un bureau sera immédiatement ouvert dans les

municipalités pour l'enrôlement et l'embrigadement de ces travailleurs, qui seront mis à la disposition de la guerre et du Comité de salut public : une paye de 3 fr. 75 leur sera accordée.

Le Comité de salut public,

ANT. ARNAUD, EUDES, BILLIORAY, F. GAMBON, G. RANVIER.

NUMÉRO 4

Rapport de M. le capitaine de frégate Trève à M. le ministre de la marine.

21 mai 1871.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits qui se sont passés sous mes yeux, cette après-midi, et auxquels le hasard m'a permis de prendre quelque part.

J'étais vers trois heures dans les tranchées en face de la porte de Saint-Cloud, j'y examinais les remparts, et, dans mon étonnement du silence des insurgés, la pensée me vint d'aller reconnaître à quelques mètres de distance l'état du pont-levis qu'un coup de canon avait abattu depuis plusieurs jours. Cet examen se fit sans aucun danger, aucun coup de fusil ne fut dirigé contre moi des remparts.

Un quart d'heure plus tard, une personne en vêtements civils paraît au bastion de gauche et y agite un mouchoir blanc. Cette personne prononce quelques paroles que le bruit des explosions d'obus lancés par les batteries de Montretout et de Breteuil empêche de distinguer parfaitement. Néanmoins, je crois entendre : « Il n'y a personne ; venez, venez. » Ne voyant pas d'officier à ma proximité, je saute de la tranchée, cours vers le réduit, enjambe le pont-levis dont il ne reste plus qu'une poutrelle et rejoins la personne en question.

« Commandant, me dit M. Ducatel, piqueur des ponts et

chaussées, ancien sous-officier d'infanterie de marine, ne craignez rien; il n'y a pas de ruse. Paris est à vous; voyez, tout est abandonné, faites entrer rapidement vos troupes. »

Je me dirigeai d'abord sur le bastion de gauche, de là sur celui de droite, visitai le groupe des maisons avoisinantes et constatai, en effet, une évacuation complète de tout l'horizon que j'avais devant moi.

Je priai, dès lors, M. Ducatel de sortir de Paris avec moi pour venir rendre compte au général en chef de tout ce qu'il avait vu et observé. J'étais accompagné du brave sergent Coutant (Jules), du 3e bataillon du 91e régiment de ligne, qui avait voulu partager ma fortune. C'est de la tranchée que, sur le conseil de M. le capitaine du génie Garnier, je m'empressai de télégraphier à MM. les généraux Douay, à Villeneuve-l'Étang, et Vergé, à Sèvres, tout ce qui venait de se passer.

Trois quarts d'heure plus tard, le feu cessait sur toute notre ligne, et offrant mon concours à M. Garnier, vu l'étude que j'ai faite des torpilles, je rentrai dans l'enceinte avec cet officier et une section du génie. J'abordai immédiatement la poudrière de droite et ne tardai pas à y découvrir la mèche et l'amas de poudre préparés pour une explosion en cas d'assaut.

Pendant ce temps, MM. les commandants des bataillons du 91e et du 37e de ligne suivaient la même route et prenaient position en cas de retour offensif. Il était quatre heures trente minutes. C'est à ce moment que je pris congé de M. Garnier et revins en toute hâte à Sèvres pour y rendre compte au général Vergé de la situation exacte. A cinq heures, j'avais l'honneur de vous rencontrer, vous dirigeant vers les remparts.

Je suis, avec le plus profond respect, monsieur le ministre votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A. Trève,

capitaine de frégate.

P. S. Je crois de mon devoir d'ajouter à ce rapide exposé des faits généraux le récit des circonstances particulières au milieu desquelles ils se sont produits. Ma rencontre avec M. Ducatel, notre examen de l'enceinte et notre rentrée dans les tranchées se sont accomplis sous la pluie d'obus que les batteries de Montretout et de Breteuil dirigeaient à cette heure sur la porte même de Saint-Cloud. Je ne saurais donc trop insister sur le remarquable sangfroid et sur le dévouement vraiment admirable dont a fait preuve M. Ducatel en venant à nous, et en consentant à m'accompagner malgré le péril du retour.

NUMÉRO 5

Le 24 mai 1871, Paris.

QUARTIER GÉNÉRAL AUX ARTS ET MÉTIERS.

Note pour M. le chef du pouvoir exécutif, concernant les services rendus par M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées de la ville de Paris.

Pendant qu'on procédait aux travaux réguliers d'attaque contre le Point-du-Jour et la porte d'Auteuil, M. Ducatel se présenta au quartier général du 4e corps, à Villeneuve-l'Étang, offrant de donner des renseignements sur les défenses préparées à Passy et à Auteuil par les insurgés, et d'opérer même des reconnaissances pour tenir au courant de ce qui se produirait. La connaissance toute spéciale que M. Ducatel possédait de ces quartiers, en raison de la nature de ses fonctions, et les motifs désintéressés qu'il mettait en avant pour se rendre utile, firent accepter les propositions par le général Douay.

M. Ducatel, pénétrant à Paris par Saint-Denis, fit d'abord deux reconnaissances qui fournirent des renseignements précieux, et permirent de rectifier le tir de nos batteries de position sur certains points. Dans la journée du 20 mai, il repartit pour la troisième fois, ayant pour instruction spéciale de voir dans quel état se trouvaient le rempart et le viaduc du chemin de fer de Ceinture, de s'assurer de la force des troupes qui les défendaient encore, et de l'emplacement de leurs réserves en arrière. Le général Douay faisait diriger les investigations sur

ces points particuliers, parce qu'il se préoccupait beaucoup de la possibilité de tenter l'enlèvement par surprise des portes d'Auteuil ou de Saint-Cloud, grâce à l'avancement de ses travaux d'approche; et comme, pour réussir, il était indispensable d'être prêt à agir avec une grande célérité et des forces respectables, il fit descendre dès le 21 au matin la brigade Gandil du camp de Villeneuve-l'Étang au pont de Saint-Cloud, pour appuyer, le cas échéant, les gardes de tranchée sur l'une ou l'autre porte.

Ce jour même 21, vers trois heures de l'après-midi, M. Ducatel se présenta à l'intérieur de la porte de Saint-Cloud, agitant un mouchoir blanc en guise de drapeau parlementaire, et il engagea les gardes de tranchée qui se trouvaient au bord du fossé, dans le couronnement du chemin couvert du bastion 65, à pénétrer dans le Point-du-Jour, où ils ne trouveraient pas de résistance dans le moment. Ce fait fut vérifié aussitôt par le commandant des gardes de tranchée, qui s'empressa de faire prendre possession de la porte et des deux bastions voisins. Le général Douay, informé aussitôt par télégraphe, prit ses dispositions, et on put ainsi en peu de temps s'emparer de l'espace compris entre les fortifications et le viaduc, et faire ouvrir la porte d'Auteuil, mais non sans un combat assez vif.

Ce résultat obtenu, M. Ducatel fit part au général Douay de la possibilité qu'il y aurait d'aller jusqu'au Trocadéro sans rencontrer grande résistance. Dans le dessein de poursuivre une opération qui commençait si heureusement, le général Douay fit porter en avant la division Vergé, et donna comme guide M. Ducatel à M. le colonel Piquemal, chef d'état-major de cette division, dans lequel il avait toute confiance. Arrivé devant la barricade qui barrait le quai de Grenelle, à la hauteur de la rue Guillou, et qu'on supposait faiblement défendue, M. Ducatel se porta seul en avant, malgré quelques coups de fusil qui avaient été échangés, et se mit à parlementer avec les insurgés qui, jugeant la résistance inutile, se mirent à fuir, ce qui permit à

la colonne de franchir aussitôt la barricade, et de se porter sur le Trocadéro, qui fut enlevé après une résistance assez vive de l'ennemi.

Pendant cette importante opération, M. Ducatel avait disparu, on ne savait ce qu'il était devenu. Ce ne fut que le surlendemain que le général Douay apprit qu'ayant été trouvé suspect par quelques insurgés, il avait été entraîné par eux jusqu'à l'École militaire, où on le fit comparaître immédiatement devant un conseil de guerre. Il allait être condamné à mort et fusillé, lorsque notre attaque de l'École militaire dissipa les membres du conseil, et lui permit de s'évader en sautant par une fenêtre.

Il résulte de l'exposé de ces faits, qu'indépendamment de l'énergie qu'il a déployée dans des reconnaissances accomplies sous notre propre feu, M. Ducatel a rendu un service des plus signalés en venant, de son propre mouvement et sous l'influence d'une inspiration qu'on peut dire providentielle, inviter nos gardes de tranchée à prendre possession de la porte de Saint-Cloud ce qui a permis à l'armée de pénétrer dans Paris sans courir les risques et périls d'un assaut.

Le général Douay se fait un devoir de signaler la conduite de M. Ducatel au chef du pouvoir exécutif, afin qu'il reçoive la récompense qu'il a si bien méritée.

Signé : Félix Douay.

4e corps d'armée

NUMERO 6

DIRECTION
de
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CIMETIÈRES
DE LA VILLE DE PARIS

INSPECTION GÉNÉRALE
DU SERVICE

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

ÉTAT des exhumations faites après la Commune (1871), *des cadavres qui avaient été inhumés sur la voie publique pendant le combat.*

DATES DES EXHUMATIONS	LIEUX OU AVAIENT ÉTÉ INHUMÉS LES CADAVRES		NOMBRE DE CADAVRES	CIMETIÈRES DANS LESQUELS CES CADAVRES ONT ÉTÉ RÉINHUMÉS	OBSERVATIONS
1871.	**Otages.**				
29 mai.	Rue Haxo, 85		52	Belleville.	Gendarmes Prêtres
	Militaires.				
16 juin.	Avenue de Ségur, à l'angle de l'avenue de Saxe. . .	2	53	Nord.	
1er, 2, 3, 4, 5 et 7 août.	Hôpital militaire de Courcelles.	43		Id.	
30 août.	Cour du Séminaire Saint-Esprit, rue Lhomond, 30.	8		Ivry.	
	Fédérés.				
29 mai.	Squares des Batignolles, Temple, Saint-Jacques		62	Belleville.	
Id.	Rue Haxo		5	Id.	
1er juin.	Parc de la Muette		5	Passy.	
3 juin.	Église Sainte-Marguerite		9	Est.	
Id.	Couvent des Bénédictins		12	Id.	
Id.	Rues Puebla, Réheval, de la Villette, Lac des Buttes, Terrains de l'Entrepôt, Marché de la Villette, rue Compan, chez M. Virey, Pont de Flandre et au 2e secteur		963	Marcadet, la Villette, Belleville et les Carrières d'Amérique.	
8 juin.	Près la gare Ouest (Ceinture). .		7	Sud.	
Id.	Au bastion n° 76.		1	Id.	
Id.	Près la gare de Grenelle (Ceinture)		1	Id.	
11 id.	Près du parc Monceau		5	Nord.	
16 id.	Avenue de Ségur, à l'angle de l'avenue de Saxe		2	Id.	
18 id.	Marché aux bestiaux de la Villette		1	La Villette.	
19 id.	Ministère des Affaires étrangères.		1	Passy.	
30 id.	Boulevard Malesherbes. . .		1	Batignolles.	

DATES DES EXHUMATIONS	LIEUX OU AVAIENT ÉTÉ INHUMÉS LES CADAVRES	NOMBRE DE CADAVRES	CIMETIÈRES DANS LESQUELS CES CADAVRES ONT ÉTÉ RÉINHUMÉS	OBSERVATIONS
1er juillet.	La Muette, bastion 58	1	Passy.	
3 id.	Id. id. 59	11	Id.	
4 id.	Id. id. 60	13	Id.	
5 id.	Rue de la Tombe-Issoire	15	Sud.	
Id.	Champ de l'Alouette et terrain voisin.	2	Id.	
6 id.	Rue de Vanves, 213.	4	Id.	
Id.	Cité Blanche.	2	Id.	
Id.	Gare Montparnasse.	1	Id.	
Id.	Id. id. Terrain voisin.	1	Id.	
7 id.	Entre la rue Geoffroy et la rue Cardinet.	1	Nord.	
Id.	Bastion 43, talus des fortifications	1	Id.	
Id.	Rue de Vanves, 175	4	Sud.	
Id.	Id. id. 171	1	Id.	
Id.	Gare de l'Ouest (Ceinture) . . .	8	Id.	
12 id.	Chemin de halage, en aval du pont de la Concorde	26	Passy.	
Id.	En amont du pont des Invalides.	2	Id.	
Id.	Près du pont d'Iéna.	8	Id.	
Id.	Pont de Solférino.	1	Id.	
1er, 2, 3, 4, 5 et 7 août.	Hôpital militaire de Courcelles. .	13	Nord.	
8 et 9 août.	Bastion 48.	4	Batignolles.	
Id.	Rue Ampère	1	Id.	
10 août.	Porte de Clichy	11	Id.	
16 id.	Caserne Babylone	6	Sud.	
22 id.	Rue Erlanger, 29, à Auteuil . .	1	Passy.	
24 id.	Place d'Armes, porte de Vitry. .	1	Ivry.	
25 id.	Bastion 91, en face de la caserne.	1	Id.	
1er septembre.	Rue d'Allemagne, 204.	1	Villette.	
6 id.	Chemin de fer de l'Est	7	Id.	
	Total. . .	1328		

RÉSUMÉ

Otages.	52
Militaires	53
Fédérés.	1223
Total des inhumations et réinhuminations opérées.	1328

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

APPENDICE

SE RAPPORTANT AU CHAPITRE IV : LES MUSÉES DU LOUVRE

I. LA DÉLÉGATION AUX MUSÉES

La publication de ce chapitre dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1878 a été suivie d'une protestation du délégué aux musées pendant la commune. J'insère ici les réclamations de M. Jules Héreau et mes réponses. Le lecteur aura, de la sorte, sous les yeux les éléments nécessaires pour reconnaître la vérité et se former une opinion raisonnée.

PROTESTATION DE M. HÉREAU

A Monsieur Buloz, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Monsieur,

Le numéro du 1er septembre courant renferme un article de M. Maxime Du Camp, « *le Louvre et les Tuileries pendant la commune* », qui me fait jouer un rôle odieux et absolument contraire à la vérité.

M. Du Camp paraît ignorer et laisse ignorer à vos lecteurs que, loin d'avoir jamais cherché à me soustraire aux conséquences d'une action judiciaire, je l'avais au contraire provoquée par écrit en offrant de me constituer prisonnier.

M. Du Camp paraît ignorer et laisse encore ignorer à vos lecteurs que trois ans après les événements de la commune, je fus arrêté à mon domicile de Paris que je n'avais point quitté, que je fus détenu préventivement pendant un mois à la prison du Cherche-Midi, et qu'enfin le 1er mai 1874, jour de l'ouverture du salon, comme le fit observer ironiquement l'officier faisant fonction d'avocat général, je comparaissais seul de tous les artistes ayant fait partie de la fédération et de ses délégations devant le 3e conseil de guerre ; qu'après une éloquente plaidoirie de M. Albert Liouville, avocat à la cour d'appel, vice-président du conseil municipal de la ville de Paris, qui m'avait prêté le concours de son talent et de sa respectabilité, convaincu qu'il était que mon honneur sortirait sauf de ces débats, je fus condamné, *tous les autres chefs d'accusation écartés*, à six mois de prison pour immixtion dans des fonctions publiques.

Que, transféré à la prison cellulaire de la Santé, j'en suis sorti trois mois après, grâce à la généreuse intervention de trente de mes confrères.

Aujourd'hui que sept années ont passé sur ces douloureux événements, alors que tous les honnêtes gens s'efforcent d'en effacer les traces, M. Du Camp, semble vouloir me faire un nouveau procès dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Atteint dans mon honneur, dans ma considération, je proteste énergiquement devant cette nouvelle accusation et je viens vous donner la preuve que tout ce que M. Maxime Du Camp n'a pas craint d'affirmer sans prendre la peine de faire une instruction sérieuse n'est qu'un mélange d'inexactitudes graves et de faits déjà établis.

C'est ce que je vais faire, non avec des phrases ou des documents apocryphes, mais avec des citations que je le mets au défi de réfuter.

Son réqisitoire contre moi peut se résumer ainsi :

« Des trois délégués, l'un n'avait accepté ses fonctions que dans l'intention nettement déterminée de protéger les employés et de sauver les collections. Il n'était pas l'homme qui convenait à la commune, car reculer devant une bassesse indiquait des sentiments d'un civisme peu exalté.

« L'autre n'a laissé au Louvre aucun souvenir, il est resté neutre, ni bon ni mauvais.

« Il n'en est pas de même de Jules Héreau (bête fauve) qui avait conçu un projet d'une perversité odieuse : livrer le conservatoire du Louvre, composé des plus honnêtes gens du monde, aux suspicions et aux accusations de la commune; l'un de ses collègues l'en empêcha en déclarant qu'il ne tolérerait pas une pareille infamie. »

L'accusation est nette : c'est dire que je n'avais accepté les périlleuses fonctions de délégué que pour livrer, moi artiste, à la fois nos admirables collections et les hommes courageux restés à leur poste pour les défendre. L'accusation est odieuse : jugez-en par ces citations que j'emprunte à un écrivain qui ne peut être suspecté de tendresse ou de complaisance à mon égard.

Voici ce qu'écrivait en 1871, trois mois après les événements, dans un article de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Darcel, ancien sous-conservateur des musées impériaux du Louvre, présentement directeur de la manufacture nationale des Gobelins : « Les trois « délégués étaient de caractères différents, *du reste fort polis* « *tous les trois.*

« M. A. O., méthodique et conciliant, tenait à ce qu'il fût « bien entendu que ses fonctions n'étaient que provisoires, et « *qu'il ne les avait acceptées ainsi que ses collègues* qu'à la « seule fin d'empêcher les gens de la commune d'envahir le « Louvre; nous n'avons pas cru que les artistes délégués qui ont « remplacé l'administration légale eussent prêté la main à un « incendie des musées. Le hasard a fait que nous en connais- « sions deux sur trois (M. O. et M. Héreau), de telle sorte que « nous avons pu souvent converser avec eux. De ces conversa- « tions, du soin *qu'ils prenaient pour constater, au moyen de* « *scellés posés en notre présence, l'état actuel des galeries, du* « *maintien à leur poste de quelques-uns de nos collègues,* que « la notoriété n'avait pas désignés aux destitutions de la com- « mune, nous inférions que : bien que partageant à des degrés « divers les opinions de la commune, *ils s'étaient mis là afin* « *de sauvegarder les musées* contre les coquins qu'elle renfer- « mait et qui tourbillonnaient autour d'elle. »

Et plus loin, M. Darcel trace de moi ce portrait : « Petit, « nerveux, susceptible, plein de lui-même », et il ajoute : « Néanmoins *comme il était très-honnête homme, il ne voulut « prendre en charge les collections qu'après en avoir fait l'in- « ventaire.*

« Il commença son inventaire par la galerie Lacaze, ce qui « était facile. Il changea même deux tableaux de place, et ce « changement exécuté par lui a été respecté; puis il inventoria « la salle Henri II et enfin le salon des Sept-Cheminées, de « façon à pouvoir ouvrir ces salles au public. Le même jour, on « apposa les scellés sur les portes des armoires ou réduits où la « plupart des joyaux, des gemmes et des émaux avaient été ca- « chés. Ces réduits étaient dans le cabinet de M. Barbet de « Jouy. »

Dans ce même article, page 22 :

« Les délégués Héreau et D... lui firent demander (à M. Bar- « bet de Jouy) de les recevoir et lui présentèrent une déclara- « tion par laquelle *ils se constituaient gardiens des scellés en « l'absence du personnel révoqué.* M. Barbet de Jouy fit ajouter « à leur acte : qu'ayant pris rendez-vous avec eux pour repren- « dre l'opération commencée et interrompue le 16, il resterait « dans son cabinet comme gardien des collections, ce à quoi les « délégués consentirent de bonne grâce. »

M. Darcel raconte alors comment j'ai soutenu M. Barbet de Jouy dans ses revendications, comment, grâce à la résistance des délégués des artistes aux ordres de la Commune, les *cachettes ne furent pas ouvertes. Je ne crains pas d'affirmer ici que M. Barbet de Jouy m'a dit depuis et à plusieurs reprises qu'il m'en gardait une éternelle reconnaissance.*

M. Darcel termine ainsi :

« Si nous reproduisons ces lignes, ce n'est pas pour le vain « plaisir de nous répéter, mais afin de prouver à ceux qui « nous trouveraient trop indulgents pour les délégués de la « commission *que nous rendions justice à leurs intentions,* « même à ce moment où nous étions encore évincés par eux de « notre poste au musée. »

M. Maxime Du Camp, qui écrit sept années après la publica-

tion de cet article, devait nécessairement en avoir connaissance. Pourquoi n'y a-t-il pas puisé des renseignements? Il y avait en outre à sa disposition les déclarations du conservateur, dont le logement était situé rue de l'Université, et dont il n'a pas cité le nom, mais que je ne crains pas de nommer parce que j'ai toujours rendu hommage à sa noble conduite, et d'ailleurs M. Darcel avait lui aussi cité son nom à maintes reprises. Voici comment dans sa déclaratien écrite à l'officier faisant fonction de juge d'instruction, s'exprime M. Barbet de Jouy :

« Le mois dernier, M. Héreau s'est présenté à moi au Louvre ; « il m'a appris qu'il était recherché par la justice militaire et m'a « demandé mon témoignage. Je lui ai fait observer que j'aurais à « déposer de faits bien graves ; *je lui ai rendu justice à lui-* « *même pour les égards et le respect qu'il a toujours eus pour* « *moi et sans lesquels je n'aurais pas pu accomplir le devoir* « *qui m'était tracé.* »

A l'audience, M. Barbet de Jouy a renouvelé cette déposition verbalement, et à une question du président si j'avais demandé une attestation, une grâce quelconque, il a répondu que j'étais trop fier pour cela.

Ces déclarations faites à la justice sous la foi du serment se passent de commentaires, elles sont la seule réponse que je doive faire aux accusations que mon honneur m'oblige à relever. Les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* peuvent déjà voir que M. Du Camp n'était pas suffisamment renseigné quand il dit que « seul je donnais des ordres, ordres fort incompréhensibles du reste et qui consistaient à mettre les scellés tantôt sur une porte, tantôt sur une autre, quitte à les briser immédiatement après pour les replacer de suite. »

De quel document digne de foi M. Du Camp peut-il appuyer son appréciation, il se garde bien de le dire.

Quand, à propos de l'arrestation des gardiens par le docteur Pillot, il dit « que les délégués interpellés par un conservateur ne savaient que répondre », il ignore que cette conversation n'a eu d'autre témoin que M. Barbet de Jouy et moi, il ne peut donc savoir que non seulement j'ai répondu que nous ne dénoncerions pas sa présence, *mais qu'encore je lui ai reproché d'avoir*

eu un instant ce soupçon; que notre conduite précédente envers lui témoignait assez en notre faveur ; que n'ayant pu *opposer la force à la force,* nous étions cependant prêts à faire tous nos efforts pour que les gardiens fussent rendus à la liberté et pussent reprendre leur service au musée. En effet, sur une réclamation écrite par moi, adressée à la mairie du 1er arrondissement, ces hommes nous furent rendus sains et saufs le lendemain. M. Maxime Du Camp ne dit pas que M. Barbet de Jouy s'excusa d'avoir pu nous soupçonner, et qu'il me donna la main comme il le fit encore le jour où nous quittâmes le Louvre sous sa protection.

Pourquoi M. Maxime Du Camp ne fait-il pas mention de la pièce suivante signée de moi et transcrite par M. Darcel dans son article :

« Je soussigné déclare ne pas vouloir profiter de la liberté qui m'est offerte par M. Barbet de Jouy, je me constitue prisonnier et demande des juges, ma conscience ne me reprochant rien.

« Abandonné ici par ceux qui m'y avaient délégué, je crois que mon devoir est de rester et non de fuir ; je tiens à la disposition de M. Barbet de Jouy la clef du tiroir où sont déposés les divers papiers concernant notre intervention au Louvre. Je dépose aussi dans ce tiroir un petit révolver dont j'étais porteur.

« Mercredi 24 mai, 2 heures du matin, Jules Héreau, artiste peintre. »

Cette déclaration et la conduite de M. de Jouy envers nous proteste assez contre cette insinuation de M. Du Camp que : les deux délégués restés seuls avec lui pour défendre nos collections nationales auraient été capables de jouer un double jeu et de faire appel « *aux incendiaires et aux pillards* », soit en leur ouvrant les portes du Louvre, soit en jetant « quelque billet ou quelque avis aux fédérés qui passaient ».

L'article de M. Darcel et la déposition de M. Barbet de Jouy suffiraient à me laver des accusations de M. Maxime Du Camp. J'ai le devoir, pour ma famille et mes enfants, d'y ajouter cette lettre écrite par le regretté et éminent sculpteur Paul Cabet à Mme Héreau.

« Madame, à la veille du jugement de M. Héreau, j'aurais voulu pouvoir, afin de vous rassurer, vous faire part de vive voix de l'entretien que j'ai eu avec M. Barbet de Jouy, mais mes occupations m'en ont empêché jusqu'à ce jour.

« La déposition de M. Barbet de Jouy devant le conseil de guerre sera certainement d'un grand poids, et je ne doute pas que sur son témoignage, M. Héreau ne soit rendu à la liberté, *puisqu'il a pendant l'insurrection de la commune aidé à préserver nos richesses artistiques et que beaucoup de mal aurait pu être fait sans sa présence au Louvre.*

« Soyez assurée, madame, de toute la sympathie des artistes pour votre mari, et quel que soit le verdict du conseil de guerre, *M. Héreau conservera l'estime de tous ceux qui le connaissent.*

« Veuillez agréer, madame, l'hommage de mes sentiments respectueux. — Paul Cabet, 28 avril 1874. »

Vos lecteurs, monsieur, ont maintenant les moyens de discerner la vérité.

Ces tristes débats peuvent se résumer, ainsi que l'avait fait mon honorable défenseur, Me Albert Liouville, devant le conseil de guerre.

« Pour que le Louvre fût sauvé, il a fallu la rencontre de deux éléments, rares en ces temps de révolution, mais qui procédaient du même sentiment — l'amour de l'art. Il a fallu un homme courageux comme M. Barbet de Jouy, bien décidé à mourir à son poste comme un soldat, s'il était nécessaire, il a fallu en outre un homme ou des hommes assez forts de leur conscience pour faire au péril de leur vie ce que peu d'hommes leur enviaient à ce moment : coopérer à sauver nos collections nationales, et en vue de quelle récompense? Eh bien, cette bonne fortune, le Louvre l'aura eue; les deux éléments se sont trouvés réunis, la flamme a respecté le musée, aucune salle n'a été souillée par le contact des incendiaires; pas un seul n'a pénétré dans ce sanctuaire de l'art, et on a pu dire ensuite : « Les « différentes collections du Louvre ont reparu dans leur intégralité antérieure sans que la plus légère atteinte ait été

« portée même à la plus minime des choses que l'État y possède. »

Je n'ajouterai rien à ces paroles de mon éloquent défenseur.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments de considération.

Jules Héreau.

(*Revue des Deux-Mondes*, 1 décembre 1878.)

RÉPLIQUE.

La réclamation de M. Héreau a un petit historique que je dois faire connaître. Lorsqu'elle fut produite j'étais absent de France; on m'en donna avis sans me la transmettre; j'écrivis au directeur de la *Revue des Deux-Mondes* qu'il m'était indifférent qu'elle fût insérée, mais qu'il me semblait correct de la communiquer à un témoin oculaire qui, mieux que tout autre, pourrait rectifier les erreurs que j'aurais involontairement commises. Un échange de lettres eut lieu à ce sujet entre la *Revue* et moi vers la fin d'octobre 1878. — Le 13 novembre, M. E. T., un des chefs de la maison Hachette, m'envoya la réclamation que M. Héreau lui avait remise. Après en avoir pris connaissance je répondis : « Je l'ai lue attentivement; elle ne modifie en rien mon impression; la *Revue* peut la publier, si elle le juge convenable; pour moi je n'y vois aucun inconvénient, je me contenterai d'y répondre. Mais je persiste à croire qu'il y a quelque chose de beaucoup plus simple à faire : Que M. Héreau porte mon article à M. Barbet de Jouy; j'accepte d'avance et sans contestation tout changement, toute atténuation que l'honorable conservateur lui fera subir. Je n'ai pas besoin de vous dire que je me garde bien de prévenir M. Barbet de Jouy, afin que son jugement soit spontané. » M. Héreau à qui cette lettre fut montrée, demanda quelques jours pour réfléchir et déclara le 25 novembre à M. E. T. que l'arbitrage que je lui proposais ne pouvait lui convenir. Mais ce témoignage que

M. Héreau repoussait, quoique dans sa réclamation il l'invoque à différentes reprises, la *Revue* soucieuse de sa dignité, de celle de ses collaborateurs et du respect qu'elle doit à la vérité historique, ce témoignage, la *Revue* l'avait recherché et avait communiqué la note de M. Héreau à M. Barbet de Jouy en le priant de dire « ce qu'il en pensait ». M. Barbet de Jouy a répondu la lettre suivante dont je n'ai eu connaissance que le 6 décembre, en rentrant à Paris : « M. Héreau a toujours confondu, ce qui souvent m'a été très-pénible, deux choses absolument distinctes, sa conduite dans les musées, sa conduite à mon égard. M. Maxime Du Camp n'a parlé et n'avait à parler que de la conduite dans les musées de M. J. Héreau ayant accepté des fonctions de la Commune, et j'approuve tout ce qu'il en a dit; sauf un mot spirituel : dans le journal d'un de mes collègues, M. Du Camp a trouvé une appréciation de M. Héreau qu'il n'eût pas rencontrée dans le mien s'il en avait eu connaissance : « Bête fauve; » et il dit : « fauve, non. » Je vous prie, messieurs, d'expliquer à M. Héreau, qui s'adresse à vous et me met en cause : que m'étant maintenu au Louvre gardien d'un dépôt que je ne voulais pas quitter, je n'en ai pas été séparé par lui, qu'il m'a traité avec respect et ne m'a pas empêché d'accomplir la tâche que je m'étais imposée. Je lui en ai témoigné ma reconnaissance en le recueillant dans mon cabinet qui était un asile quand il y a eu danger pour lui et son compagnon, — en le faisant sortir des musées qui étaient gardés militairement, — en déposant avec modération devant le conseil de guerre, — en n'interrompant pas son défenseur lorsqu'il lui faisait une part égale à la mienne dans la conservation des collections. — Mais m'en demander davantage, c'est trop. » Cette lettre est claire, et j'en accepte sans restriction tous les termes. J'avais offert à M. Héreau de s'en rapporter à l'arbitrage de M. Barbet de Jouy; M. Héreau a refusé; mais ce n'est pas une raison pour que je ne me considère pas comme moralement tenu de m'y soumettre. Je déclare donc n'avoir aucune objection à retirer l'expression de « bête fauve », quoiqu'elle ne soit pas de moi, ainsi que le commentaire dont je l'ai aggravée ou atténuée. Cette satisfaction une fois donnée au respect que je professe pour le haut

caractère de M. Barbet de Jouy, il me reste l'obligation de réfuter la réclamation de M. Héreau et de prouver aux lecteurs de la *Revue* que si quelqu'un a manqué de modération, ce n'est peut-être pas moi.

M. Héreau paraît me croire excité contre lui par quelque animosité personnelle; il se trompe, il m'est absolument inconnu, par conséquent indifférent; si je n'avais rencontré son nom parmi ceux des délégués aux musées pendant la Commune, je l'ignorerais certainement encore, et il est bien probable que je l'aurai oublié demain. Mais M. Héreau ne s'est pas contenté de faire de la peinture de genre, il a voulu être un personnage, il a été fonctionnaire, il a été homme public précisément pendant huit jours; à ce titre il appartient à la discussion; il s'est introduit dans l'histoire un peu malgré elle, l'histoire l'a recueilli et le commente selon son droit. Si ce droit semblait excessif à M. Héreau, il n'a qu'à voir comment ses amis de la presse périodique traitent les fonctionnaires de tout rang et les hommes politiques de toute nuance, pour être bien convaincu qu'il n'est en rien une exception et qu'il subit, parce qu'il s'y est exposé, les usages de la loi commune.

M. Héreau est le seul « de tous les artistes ayant fait partie de la fédération ou de ses délégations » qui ait été appelé à rendre compte de ses actes devant la justice. C'est lui qui le dit et non pas moi, car je me serais bien gardé de le dire. M. Héreau ne se demande pas pourquoi seul il a été l'objet d'une mesure rigoureuse; les motifs n'en sont point ignorés cependant; ils ont été longuement expliqués et sont contenus dans un acte d'accusation que j'ai sous les yeux, qui figure dans la *Gazette des Tribunaux*, et auquel j'ai eu soin de ne faire aucun emprunt. M. Héreau a été condamné, il a subi sa peine qu'une décision gracieuse a réduite de moitié; j'avais cru superflu de le dire, mais il tient à ce qu'on le sache et il le dit lui-même. M. Héreau me reproche d'avoir porté contre lui une nouvelle accusation; cela me surprend et me fait croire qu'il ne se rend pas bien compte de la valeur des mots : l'accusation n'est pas nouvelle; elle date du mois de mai 1871 et a reçu la publicité d'un débat contradictoire en mai 1874.

M. Héreau voit dans mon récit des inexactitudes graves et des insinuations odieuses. Il n'y a aucune insinuation; c'est un mode de procéder qui est peu dans mes habitudes j'ai dit de M. Héreau ce que j'en voulais dire, rien de plus. M. Héreau s'imagine que je veux égarer l'opinion publique; à ce sujet je puis le rassurer; l'opinion publique ne s'occupe ni de lui ni de moi, et si M. Héreau n'avait jugé opportun de faire quelque bruit autour de son nom, les lecteurs de la *Revue* auraient déjà oublié que je l'ai prononcé. Il s'étonne que j'aie dit en parlant de M. O. que reculer devant une bassesse était une mauvaise note aux yeux des hommes qui siégeaient à l'Hôtel de Ville : il est possible que j'aie eu tort de dire cela et qu'aujourd'hui ce soit une preuve de sentiments élevés d'avoir servi la Commune; au mois de mai 1871, il n'en était pas ainsi. J'ignore si M. Héreau n'avait « accepté les périlleuses fonctions de délégué que pour livrer, lui artiste, à la fois nos admirables collections et les hommes courageux restés à leur poste pour les défendre », car je n'ai pas dit un mot de cela; mais je sais qu'une fois installé au Louvre, son premier soin fut de vouloir faire inscrire le mot *disparu* sur le cadre des deux cent quatre-vingt-treize tableaux qui avaient été transportés à Brest, et cependant il avait dû avoir connaissance de la correspondance échangée à ce sujet entre le Conservatoire et la Fédération des artistes, à la date du 6 et du 8 mai 1871. C'est là le seul acte grave, le seul acte pervers que je lui reproche. Dans sa récrimination, il glisse légèrement sur ce fait, si légèrement en vérité qu'il n'en dit pas un mot.

Lorsqu'au mois de mars ou d'avril 1874 M. Héreau alla voir M. Barbet de Jouy pour lui demander son témoignage, l'homme éminent qui n'a pas quitté les Musées lui répondit : « J'aurais à déposer de faits bien graves. » Ces faits graves, pourquoi M. Héreau me force-t-il, par ses démentis imprudents, à les raconter aujourd'hui? Pourquoi me contraindre, par des dénégations au moins intempestives, à démontrer devant les lecteurs de la *Revue* la sincérité modérée de mon travail et la certitude de mes informations? Je puis dire à M. Héreau qu'il s'est mépris; il a reconnu des lacunes dans mon récit, et il en a conclu

que je m'étais contenté de faire une enquête superficielle. Ces lacunes ont été absolument volontaires : j'ai intentionnellement négligé plus d'un fait ; je n'ai cherché que la vérité moyenne, je n'avais pas voulu dire toute la vérité, et il m'est pénible aujourd'hui, en présence des accusations peu fondées de M. Héreau, d'être obligé de la dire sans restriction.

Pour raconter ce qui s'est passé au Louvre pendant la Commune, j'ai eu à ma disposition, les rapports que tous les chefs de service ont adressés à la direction, les rapports que les surveillants ont remis aux chefs de service, et qui sont déposés aux archives des Musées ; en outre, j'ai eu des journaux écrits, pour ainsi dire heure par heure, par de hauts fonctionnaires témoins et souvent victimes des faits qui se sont produits à cette époque. Enfin, dès que la réclamation de M. Héreau a été connue j'ai reçu en communication un journal absolument intime que l'on m'envoyait « pour rassurer ma conscience, qui cependant doit être bien en repos ». Il est superflu de révéler aux lecteurs le nom des personnes qui ont écrit les rapports ou tenu les journaux ; ce nom, M. Héreau le devinera sans peine, et cela seul est important.

Le 16 mai, tous les fonctionnaires appartenant au Conservatoire des Musées sont révoqués par la Commune, sauf deux qu'une erreur a fait oublier ; la délégation prend possession du Louvre ; un des fonctionnaires non destitué, attaché à la Conservation des Antiques, est mandé le 17 auprès des délégués, et voici ce que je lis dans son journal : « M. O. me demande si je consens à rester et à recevoir mon traitement de la Commune ; je lui affirme que je suis tout disposé à faire mon devoir au musée, sans aucune arrière-pensée, comme je l'ai toujours fait, mais que je n'accepterai pas l'argent de la Commune. M. Héreau insiste pour que je remette entre les mains du délégué une note dans laquelle je déclarerais reconnaître le gouvernement de la Commune. Cette demande est un serment déguisé, et elle me surprend profondément de la part de gens qui viennent d'abolir le serment politique et le serment professionnel. M. Héreau m'ayant annoncé son intention de faire ouvrir la grande galerie et d'y laisser les cadres vides des tableaux envoyés à l'arsenal de

Brest, avec cette mention : *disparus*, je lui fis remarquer que ce mot ne devait pas être employé parce qu'il était de notoriété publique que ces tableaux étaient à Brest; et que c'était pour les préserver des périls de la guerre et non pas pour les faire disparaître qu'on les avait envoyés dans ce port. M. O. reconnut la justesse de mon observation. »

Malgré l'observation faite par le fonctionnaire et admise par M. O., M. Héreau tenait à son projet; le rapport d'un conservateur des musées de peinture, aujourd'hui en retraite, en fait foi : « Les délégués me déclarèrent, dit ce conservateur, qu'ils allaient faire remettre dans les bordures les tableaux de la grande galerie et inscrire dans les cadres vides des tableaux envoyés à Brest le mot *disparu*. J'eus beau leur assurer que nous étions certains que ces peintures étaient bien dans l'arsenal de Brest, gardées par un employé de l'administration; ils me répondirent qu'ils n'étaient point obligés de me croire, que j'aurais dû donner ma démission, si je n'avais pu empêcher ce vol, donc j'étais devenu le complice, et que lui, Héreau! s'il était membre de la Commune, me ferait arrêter et garder comme otage jusqu'à la rentrée de nos chefs-d'œuvre. C'est en vain que je leur dis que cette mesure, prise en vertu d'ordres supérieurs et d'une décision du conseil des ministres, était en effet discutable, mais que l'intention de l'administration ne pouvait être mise en doute; leur colère augmentant toujours, je n'avais plus rien à répondre. »

En lisant la réclamation de M. Héreau, il m'a semblé qu'il répliquait à un réquisitoire imaginaire, à des préoccupations vagues dont il n'avait point rencontré la formule dans mon article. Il trouve que le portrait que j'ai fait de lui est excessif, et il cite celui qu'en a tracé la plume spirituelle de M. Darcel y « Petit, nerveux, susceptible, plein de lui-même, » — je ne contredis pas, car, dans le journal intime dont j'ai parlé, je trouve un portrait analogue : « M. Héreau est de taille moyenne, maigre, nerveux, impérieux, semble avoir beaucoup de vanité, de la ténacité, une préoccupation constante de sa personnalité. » — Il n'en faut pas plus pour rendre un administrateur insupportable. Les personnalités qui ne savent se contenir manquent

naturellement de mesure et tombent involontairement dans des excès d'autorité dont elles n'ont même pas conscience. J'en vois la preuve, relative à M. Héreau, dans le rapport d'un des conservateurs : « 18 mai.... On parle d'apposer les scellés. Malgré quelques difficultés pratiques que j'entrevois pour certaines parties de la collection, j'adhère à cette idée qui me semble offrir une espèce de garantie, mais à la condition que je mettrai ma signature sur chaque bande de scellé ; on s'y oppose, j'insiste, grande animation des délégués. Je ne cède pas. Les invectives des citoyens Héreau et.... se succèdent. A une injure que m'adresse le citoyen Héreau et qu'il m'est impossible de tolérer, je me lève avec l'intention de lui donner un soufflet. M. O... s'interpose et cherche à atténuer le sens des paroles de son collègue. Je me retire ; aux instances de ces messieurs pour me retenir, je réponds que je serai prêt à reprendre la conversation, lorsqu'ils seront plus calmes. — 19 mai (apposition des scellés), pendant cette opération, j'échange quelques paroles avec M. O..., il n'a pas l'arrogance de ses collègues, il est convenable et poli. « J'ai souffert, me dit-il, de la scène que l'on vous a faite hier. Ces hommes sont d'une extrême violence et je commence à leur être suspect ; ne me parlez plus, on nous observe. » — Je me lève ; — quelques instants après je le rejoins dans l'embrasure d'une croisée ; il me dit : « Vous êtes d'honnêtes gens, et je me fais un devoir de vous prévenir qu'un mandat d'amener est lancé contre vous tous et qu'il sera exécuté lundi. — Merci, répondis-je, et nous nous séparâmes. » En vérité, je comprends que M. Héreau m'accuse d'inexactitudes graves, car, parlant de lui, j'ai dit : « Il voulut se donner de l'importance et ne réussit qu'à faire prendre le change sur son caractère. »

La date du lundi 22 mai, fixée pour l'arrestation de tous les fonctionnaires du Louvre, n'était pas rigoureusement exacte. En réalité ils devaient être emprisonnés aussitôt que l'opération de la mise sous scellés de toutes les collections serait terminée. Les délégués ignoraient ce fait qui avait été révélé aux conservateurs par un avis officieux. Aussi l'on traînait en longueur le plus que l'on pouvait ; gagner du temps c'était peut-être arriver à la déli-

vrance. Tous les procès-verbaux existent. Dans cette tâche qui ne laissait pas que d'être assez longue, les délégués étaient assistés par un « commissaire de la sûreté générale, plus spécialement chargé du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, officier de police judiciaire, auxiliaire du citoyen procureur de la commune », qu'il est inutile de nommer. Sous prétexte de remettre eux-mêmes le dépôt dont ils avaient la garde et d'assister, comme c'était leur devoir et leur droit, à la pose des scellés sur leurs collections, les fonctionnaires ne quittaient pas le Louvre qu'ils surveillaient ; M. Barbet de Jouy s'était, de sa propre autorité et avec l'assentiment des délégués, constitué gardien des scellés apposés sur les objets afférents à son conservatoire. Les délégués visitaient successivement toutes les salles et même les ateliers de moulage où ils recherchaient — un peu naïvement — les moulages de la colonne de la place Vendôme. Ils couchaient au Louvre et ne paraissaient pas toujours très-rassurés, car je lis dans un journal que j'ai déjà cité : 19 mai. « Les citoyens administrateurs font changer la garde de nuit sous prétexte que les hommes désignés pour rester à leur poste n'ont point leur confiance. Ils ont, disent-ils, des notes sur tout le personnel et ils ne veulent pour les garder que ceux dont ils sont sûrs. Le gardien F.... est admonesté par eux pour avoir monté la garde à leur porte sans être agréé par eux. »

Le lundi 22 mai, on est réveillé au Louvre par le tocsin et par la fusillade. Des bandes de fédérés passent en désordre dans la rue de Rivoli. La France, précédée par le général Douay, rentre dans sa capitale, le carnaval rouge va prendre fin, les Allemands attentifs assistent, comme à un spectacle, à cet horrible combat. L'heure est solennelle et redoutable. Ceux dont le cœur n'est pas à la Commune vont disparaître et abandonner la sinistre aventure dans laquelle ils se sont engagés ; si deux mois de défaites successives ne leur ont pas ouvert les yeux, cette suprême victoire de la légalité qui vient châtier la révolte dans son dernier repaire ne peut leur laisser aucun doute. Que va faire M. Héreau? « A dix heures, écrit le fonctionnaire attaché aux antiques et dont le nom avait été omis sur la liste de révocation, à dix heures la commission me fait demander. Je me

rends au bureau de la direction, où M. Héreau, en présence de MM. D.... O.... père et D..., me dit que si je désire rester au Louvre, je dois donner mon adhésion à la Commune. Je lui réponds très-nettement que je ne veux pas donner cette adhésion, mais que je resterai à mon poste jusqu'à ma révocation. M. D.... me fait un long discours dans lequel il m'explique que la question a été mal posée par M. Héreau et qu'il ne s'agit pas de cela pour le moment. Je déclare à ces messieurs que je compte rester au Louvre en permanence; ma réponse est immédiatement consignée dans un procès-verbal. » C'est le soir même du 22 que quarante-sept gardiens et gagistes sont emmenés à la mairie du Ier arrondissement dans les conditions que j'ai racontées. M. Héreau dit : « Sur une réclamation écrite par moi ces hommes nous furent rendus sains et saufs le lendemain. » M. Héreau affirme que son intervention a été toute-puissante en cette circonstance; je n'en doute pas et je l'en félicite. Mais le 3e conseil de guerre a jugé un commissaire de police pendant la Commune nommé Henry qui prétend avoir sauvé les surveillants des musées. J'avoue n'avoir aucune opinion à cet égard et ignorer la valeur que l'on peut attacher à la déclaration d'Henry, qui fut condamné à cinq ans de prison.

Il restait, le mardi 23 mai, au Louvre vingt-trois gardiens qui, par leur absence justifiée ou en se cachant, avaient évité l'arrestation dont leurs camarades avaient été victimes la veille. Le docteur Pillot — *doctor in partibus insanabilium* — exigea une liste de leurs noms qui lui fut livrée; le soir du même jour, des ordres furent donnés à l'agent comptable des musées pour qu'il eût à préparer les logements destinés aux officiers du 112e bataillon de fédérés, qui devait venir occuper le Louvre. Je pourrais dire le nom de celui qui avait donné ces ordres, qui avait livré au délégué Pillot la liste des surveillants, mais je préfère le passer sous silence.

Comment les délégués, dans la nuit du 23 au 24 mai, se remirent à la discrétion de M. Barbet de Jouy, comment ils furent enfermés et gardés à vue dans les appartements de la direction, je l'ai raconté. Mais voilà que, bien à mon insu, j'ai encore commis quelques insinuations et que j'ai fait comprendre que

je croyais « ces délégués capables de jouer un double jeu et de faire appel aux *incendiaires et aux pillards* ». Incendiaires et pillards n'est pas de moi ; ces deux qualificatifs appartiennent à M. Héreau qui, en cette circonstance, n'est pas tendre pour la Commune à laquelle, trente-six heures auparavant, il voulait faire faire acte d'adhésion par un fonctionnaire non révoqué. M. Héreau était distrait sans doute par ses propres souvenirs, lorsqu'il a lu le passage qu'il réfute, car j'ai dit précisément le contraire de ce qu'il me fait dire. Voici le fait, tel qu'il se trouve relaté dans un journal dont M. Héreau reconnaîtra facilement l'auteur : « Les deux délégués remontent alors dans le bureau du directeur. A peine sont-ils partis que les gardiens font observer qu'il serait bon de les garder à vue afin de les empêcher de communiquer avec le dehors. En conséquence, un poste de six hommes, commandé par le chef L., est établi dans l'antichambre du directeur ; un autre poste est placé au bas de la grille ; un troisième à l'escalier assyrien, un quatrième devant la salle des bronzes, et moi je m'enferme avec eux afin de les empêcher de communiquer avec les fédérés, qui occupent la rue de Rivoli, soit en jetant des papiers par la fenêtre, soit en les appelant. Je fus relevé de ma faction au bout d'un certain temps par le gardien L., qui resta jusqu'à la fin auprès des délégués : c'est un ancien militaire, homme de devoir et d'honneur, en qui on pouvait avoir toute confiance. » J'ai résumé ainsi le récit du témoin oculaire : « Ces deux niais, qui s'étaient fourvoyés dans une aventure dont le plus simple bon sens aurait dû prévoir la fin, furent enfermés dans les appartements de la direction et gardés à vue, dans la crainte qu'ils ne jetassent quelque billet ou quelque avis aux fédérés qui passaient dans la rue de Rivoli », et je me hâte d'ajouter : « Crainte illusoire ; ces deux pauvres diables ne songeaient qu'à sauver leur peau et leur liberté, qui furent sauvées. » Si c'est là insinuer que M. Héreau était capable de se mettre en communication avec « les pillards et les incendiaires », pour assurer la perte du Louvre, j'avoue ne plus rien comprendre à la signification des mots.

M. Héreau me demande pourquoi je n'ai pas fait mention de la pièce écrite par lui le mercredi 24 mai, à deux heures du

matin, alors qu'il était gardé à vue, et que M. Darcel a citée dans son travail. Mais tout simplement parce que la pièce — celle du moins que reproduit M. Héreau — est tronquée et que, pour avoir toute sa valeur, elle doit être complétée, ce qu'il m'est facile de faire, car je l'ai entre les mains. Mais il faut dire que cette pièce fut portée, pendant la même nuit, par Mme D., qui n'avait pas voulu quitter son mari et qui inspirait à tout le personnel du Louvre un intérêt justifié par son dévouement : « Déclaration. Je soussigné déclare ne pas vouloir profiter de la liberté qui m'est offerte par M. Barbet de Jouy [1]. Je me constitue prisonnier et demande des juges, ma conscience ne me reprochant rien. Abandonné ici par ceux qui m'y avaient délégué, je crois que mon devoir est de rester et non de fuir. Je tiens à la disposition de M. Barbet de Jouy la clé du bureau où sont déposés les divers papiers concernant notre intervention au Louvre. Je dépose aussi dans ce tiroir un petit revolver dont j'étais porteur. Mercredi 24 mai, deux heures du matin. Jules Héreau, artiste peintre. Médailles 1865, 1868. Marié à Mlle L. D., artiste peintre, le 3 avril 1869 ; un enfant de quatorze mois. Ma femme et mon enfant absents de Paris, dans sa famille, département de l'Oise. » Et sur une feuille de papier annexée à la pièce précédente : « Monsieur, en présence des difficultés sans cesse renaissantes, nous acceptons avec reconnaissance l'asile que vous voulez bien nous offrir dans votre cabinet ; nous remettant sous votre sauvegarde. Signé : D. »

Au début de sa réclamation, M. Héreau dit que, « loin de chercher à se soustraire aux conséquences d'une action judiciaire, il l'avait au contraire provoquée en offrant par écrit de se constituer prisonnier ». — A qui a-t-il écrit? à qui a-t-il demandé des juges? à la chancellerie? à la justice militaire? à la préfecture de police? Je ne le sais, car je n'ai trouvé trace d'aucun document de ce genre. Est-ce que la déclaration que je viens de citer et qui semble évoquer le souvenir d'une jeune femme et d'un

[1] Les termes par lesquels M. Barbet de Jouy « offrit la liberté » aux délégués sont exactement ceux-ci : « Sortez de cette maison, où jamais vous n'auriez dû entrer. »

jeune enfant, serait l'acte par lequel M. Héreau a provoqué l'action de la justice? Ce n'est vraiment pas sérieux. Demander des juges à M. Barbet de Jouy, c'était en faire un sauveur; les délégués s'en sont bien aperçus.

M. Héreau reproduit une lettre de Cabet qui était un grand artiste et un excellent homme. Elle prouve que Cabet s'est entremis pour obtenir en faveur de M. Héreau un témoignage favorable. Cela ne me surprend guère, mais j'étonnerai peut-être M. Héreau en lui disant qu'à la place de Cabet j'en aurais fait tout autant, et que si son aventure n'avait été publiquement et contradictoirement débattue devant un conseil de guerre, il est fort probable que j'aurais fait pour lui ce que j'ai fait pour tant d'autres, et que je n'aurais même pas prononcé son nom. M. Héreau est convaincu, et je suis persuadé de sa bonne foi, qu'il a sauvé quelque chose au Louvre; je crois qu'il se trompe et que c'est le Louvre qui l'a sauvé. S'il avait eu, à ce moment redoutable, l'action préservatrice qu'il s'imagine avoir exercée, il eût bénéficié d'une ordonnance de non-lieu comme 23 727 individus compromis dans la commune, ou eût été acquitté comme 2445 accusés. Il a été puni pour immixtion dans des fonctions publiques, on a écarté la prévention d'arrestations illégales qui n'aurait pas dû être soulevée : la peine a été sévère, je le reconnais, car aucun méfait sérieux n'était à la charge de M. Héreau qui, comme le dit M. Darcel, est un très-honnête homme. Il n'en a pas moins été coupable de brutalité dans l'exercice de ses fonctions usurpées. On peut avoir une personnalité excessive et être probe; on peut manquer d'urbanité et n'être pas dénué de délicatesse. C'est là tout ce que j'ai voulu dire, c'est ce que j'ai dit, et j'estime qu'il était très-facile de n'être pas délégué aux musées.

M. Héreau cite la péroraison de la plaidoirie de M. Liouville; je connais M. Liouville et je sais tout ce que l'on peut attendre de son talent et de son caractère. Mais si je citais la fin du réquisitoire de M. le commissaire du gouvernement, qu'en penserait M. Héreau? Les paroles de M. Liouville constituent un fragment de beau langage, mais ne sont point un document historique. Le premier devoir d'un avocat est de défendre son client; il

prend ses arguments dans les faits spéciaux, lorsqu'il en existe, sinon dans les idées générales; c'est le cas actuel. J'accepte néanmoins l'argumentation de M. Liouville. Oui, c'est l'amour de l'art, mais c'est surtout la passion du devoir qui a sauvé le Louvre. Si les fonctionnaires réguliers n'étaient courageusement restés à leur poste, tout était perdu et particulièrement M. Héreau. Si l'armée pénétrant dans le Louvre n'y avait trouvé M. Barbet de Jouy et ses collaborateurs, si ces hommes vaillants n'avaient égaré les recherches des soldats qui s'enquéraient des délégués, à cette heure d'extermination sans merci, ceux-ci étaient victimes d'une exécution sommaire. Grâce au dévoûment des gens de bien que rien n'a pu détourner de leur devoir, grâce à Dieu, une telle abomination nous a été épargnée.

Au courant de sa note, M. Héreau me fait la leçon, c'est bien de la bonté de sa part. Il m'apprend que tous les honnêtes gens cherchent à effacer les traces de la Commune. C'est là un lieu commun qu'il aurait dû s'épargner; les honnêtes gens sont naturellement apaisés et désirent l'apaisement général; il n'y a que les coquins qui ne soient pas apaisés et qui, loin de chercher à effacer les traces de la Commune, n'attendent que l'heure propice pour achever de brûler ce qu'ils n'ont pas eu le temps d'incendier. M. Héreau, qui parle de ces matières, les a, sans aucun doute, étudiées; il a lu les histoires de la Commune que les communards ont inventées, il connaît leurs progammes, il est initié à leurs projets de « revendication », il lit les journaux qui se publient en Suisse, en Belgique, en Angleterre; il sait, en un mot, à quoi s'en tenir; eh bien, il a pu se convaincre que si nous, honnêtes gens, nous sommes très-apaisés, les souteneurs de la Commune ne le sont pas du tout. Franchement l'heure est mal choisie pour émettre des aphorismes pareils; la tache d'huile, la tache d'huile de pétrole laissée par la Commune s'est répandue de Paris sur l'Europe entière, et en attendant que l'on brûle les capitales, on s'occupe sérieusement à assassiner les souverains. M. Héreau croit que je fais une œuvre de parti; il est dans une erreur complète; je ne suis d'aucun parti, mais il suffit d'aimer la liberté et la justice pour haïr la Commune; c'est pour cela que je la hais, et j'admire que des gens semblent

la défendre aujourd'hui qui la combattraient à outrance si elle sortait des ruines où elle a failli ensevelir Paris et la France entière.

Les communards et les journaux qu'ils protégent ou qui les protégent se sont emparés du cas de M. Héreau et ne m'ont point épargné les invectives. Il ne m'en chaut. Ils sont bien en colère contre moi tous ces pères Duchênes; ils m'ont honoré de leurs injures; ils ont eu raison, car j'en suis digne. Il est cependant une chose que je dois leur dire, au nom même de cette liberté, de cette égalité qu'ils invoquent sans cesse, auxquelles ils ne comprennent rien, et qu'ils n'ont jamais su pratiquer. Ils trouvent naturel et parfaitement légitime de raconter les crimes de Versailles, les crimes de décembre, les crimes de mai, les crimes de l'empire, les crimes de la monarchie, les crimes de l'armée, les crimes de la magistrature, les crimes du clergé, les crimes de l'assemblée; il n'est pas une fonction qu'ils n'aient salie, pas une administration qu'ils n'aient calomniée, pas un homme qu'ils n'aient vilipendé, que ce soit le général Trochu, Jules Favre, Thiers, — le sinistre vieillard, comme ils l'appelaient, — que ce soit le maréchal de Mac-Mahon ou M. Gambetta, il n'est nulle chose, il n'est nul individu qui ait trouvé grâce devant ces baveurs de fiel. Mais ils ne peuvent supporter qu'on touche à l'histoire de la commune; c'est vraiment bouffon, — raconter le massacre des otages, l'incendie de nos monuments, le pillage des maisons particulières, rappeler les crimes ou seulement les inepties de ces fantoches épileptiques, c'est « poursuivre les proscrits, trépigner sur des cadavres et sur des ruines ». Oui, parbleu, c'est tout cela; comme c'est manquer de respect aux morts que de raconter les exploits de Cartouche et de Mandrin.

Je reviens à M. Héreau qui, j'espère, dans le paragraphe précédent voudra bien ne voir aucune insinuation perfide ou odieuse ténébreusement dirigée contre lui. Dans une lettre qu'il m'a écrite et qui, m'a-t-on raconté, a été ramassée par quelques journaux, il termine en me disant avec exclamation : « Ah ! monsieur, permettez-moi de vous le dire... vous faites là un bien vilain métier. » Je le lui permets. Mon métier, lorsque certaines

circonstances favorables se présenteront, me conduira au préau de Sainte-Pélagie, au mur de ronde de la Roquette, ou à l'abattoir de la rue Haxo; je le sais, car on a souvent pris soin de ne me laisser aucun doute à cet égard; mais je me permets d'affirmer à M. Héreau que ce métier n'a jamais fait de moi un délégué sous la commune, ni un justiciable des conseils de guerre.

MAXIME DU CAMP.

(*Extrait de la Revue des Deux Mondes*, 15 *décembre* 1878.)

A cette réfutation M. Jules Héreau a répondu par la lettre suivante :

A Monsieur le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Monsieur,

Vous voudrez bien me permettre de clore les débats soulevés par M. Maxime Du Camp dans les articles : « les Tuileries et le Louvre sous la Commune. »

La réfutation de M. Maxime Du Camp en réponse à ma réclamation insérée dans le numéro du 1er décembre de la *Revue* ne détruit pas les points que j'avais *tenu* à établir.

Deux de ses allégations ne doivent cependant pas demeurer sans réponse.

Le conservateur des musées de peinture aujourd'hui en retraite, qui relate l'intention en effet exprimée par moi en sa présence, convient lui-même que la mesure prise en vertu d'une décision du conseil des ministres était discutable.

Je l'ai discutée; les circonstances y prêtaient si bien que le ministre de l'instruction publique d'alors avait donné des ordres formels pour qu'aucun objet d'art ne quittât désormais nos musées.

Quant au mot *otage* qui prend sous la plume de M. Maxime Du Camp une signification sinistre, non-seulement je le repousse

mais ma conduite au Louvre écarte la possibilité que je l'aie jamais prononcé.

En abandonnant dans sa réfutation l'expression de « *bête fauve* ainsi que le commentaire dont il l'avait aggravée ou atténuée », M. Maxime Du Camp n'a-t-il pas reconnu qu'il s'était fait légèrement l'éditeur du mot *otage?*

En résumé, si j'ai usurpé à une époque de troubles des fonctions qui ne pouvaient avoir pour moi rien d'agréable, c'est que, fort de mon passé et n'obéissant qu'à un mobile honnête et élevé, j'ai cru pouvoir rendre service à l'art et à mon pays.

Aujourd'hui encore je crois que je n'ai pas été inutile.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jules Héreau.

Paris, 24 décembre 1878.

A Monsieur le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes*.

Cher monsieur,

J'ai reçu communication de la nouvelle lettre du délégué aux musées du Louvre pendant la Commune. Il serait puéril d'y répondre et je n'y réponds pas.

Tout à vous,

Maxime Du Camp.

2 janvier 1879.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT DU SECOND VOLUME. 5

CHAPITRE PREMIER

LES MAIRES DE PARIS ET LE COMITÉ CENTRAL

I. — LES PREMIÈRES CONCESSIONS

Prétention des apologistes de la Commune. — Le 18 mars. — Révocation du général Aurelle de Paladines. — Le colonel Langlois. — Il se rend à l'Hôtel de Ville. — Nommé ou élu? — Le Comité central est le maître et le prouve. — Tout le monde a perdu la tête. — Nuit calme et sans incident. — Les maires abandonnés sa instructions. — 50 000 francs pour solder la garde nationale. — L'administration de Paris est déléguée aux maires. — Pourparlers inutiles. — L'amiral Saisset nommé commandant supérieur des gardes nationales. — Forces de l'insurrection. — Forces de la légalité. — Disproportion 1

II. — LES PRÉTENTIONS DU COMITÉ.

Les communications militaires entre Paris et Versailles sont coupées. — Deux courants d'opinions divisent la réunion des maires. — La Commission permanente. — Le Comité central prend l'initiative des négociations. — Les délégués et les propositions du Comité. — On paraît se concilier. — Un mot de Jourde. — La prophétie d'Arnold. — Le Comité manque à ses engagements. — Projet de décret. — Protestation des journaux. — M. Jules Favre demande pardon à Dieu et aux hommes. — Toute la contestation se concentre sur la date des élections municipales. — Manifestation pacifique. —

M. Saisset à la réunion des maires. — L'intendant général de la Commune. — Léo Meillet et l'amiral Saisset. — Concession du Comité central. 14

III. — LA MAUVAISE FOI DU COMITÉ.

La conduite des maires est approuvée par le Gouvernement. — Concession législative. — Le Comité central veut livrer bataille. — La jeunesse des écoles se met spontanément à la disposition de l'amiral Saisset. — Proclamation de l'amiral. — Mal appréciée à Paris et à Versailles. — Le Comité nomme trois généraux. — Leur proclamation agressive. — Le « général » Brunel marche contre le premier arrondissement. — On se prépare à résister. — Projet de conciliation proposé par Brunel. — On croit que la paix est faite; soulagement général. — Les maires ne repoussent pas la proposition de Brunel. — Le traité est signé. — Les élections sont fixées au 30 mars. — Victoire du Comité central. — Les concessions de la réunion des maires n'ont rien réservé 25

IV. — LA CAPITULATION DES MAIRES.

La séance du Comité central. — La guerre à outrance. — Proposition pacifique de Billioray. — Arnold et Gabriel Ranvier. — Le traité Brunel, ratifié par les maires, est repoussé par le Comité. — Indignation des maires. — Le Comité exige les élections pour le 26 mars. — René Dubail maire du dixième arrondissement. — Sa ferme attitude. — Protestation des maires. — Proclamation de René Dubail. — Les pourparlers sont rompus le 24. — Ils sont repris le 25 par le Comité. — Incident. — Fortuit ou préparé? — Faux bruit venu de Versailles. — Les maires capitulent; René Dubail se retire. — Adresse à la population. — Dénaturée par le Comité. — Seul texte authentique. — L'Assemblée de Versailles condamne la conduite des maires de Paris. 36

V. — LES ÉLECTIONS DE LA COMMUNE.

Proclamation de M. Thiers à la France. — L'amiral Saisset licencie la garde nationale. — A-t-on sérieusement voulu négocier? — Vains efforts pour déterminer M. Thiers à envoyer du secours à Paris. — Entrevue du comte de Turenne et de M. Thiers. — Ce que M. Thiers a voulu faire. — Sacrifier momentanément Paris pour sauver la France. — Les concessions *in extremis* sont toujours inutiles. — 24 février 1848 et 29 juillet 1839. — M. Thiers a gagné du temps. — Les affiches. — Félix Pyat. — Une prédiction qui s'est réalisée. — Jules Vallès et le *Cri du peuple*. — Vermesch et le *Père Duchêne*. — Le scrutin du 26 mars. — Les abstentions. — Retour à la féodalité. — Ce que Mazzini pensait de l'insurrection du 18 mars. — Un ts de don Juan. — *A perfect farce*. 48

VI. — LES PRÉTENDUES REPRÉSAILLES.

De l'échec des négociations date la guerre civile. — Double jeu. — Les purs esprits. — Incapacité, violence, manie d'imitation. — Ils se sentent odieux. — Les « crimes » de Versailles. — Conduite de la Commune avant l'ouverture des hostilités. — Assassinat du docteur Pasquier. — Arrestation des commissaires de police. — Incarcération du président Bonjean. — Le Comité central érigé en tribunal révolutionnaire. — Ses jugements. — Le général Ganier d'Abin. — Wilfrid de Fonvielle condamné à mort. — Le premier otage ecclésiastique. — Excitation à l'assassinat. — La légion des tyrannicides. — L'armée repousse la force par la force. — Effarement après la première défaite. — Il a fallu sauver la France. 64

CHAPITRE II

LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR

I. — LES BATAILLONS FÉDÉRÉS.

Ce que l'on aurait pu faire après les premiers combats. — Les fédérés sont toujours battus. — Causes de leur infériorité. — Calcul proportionnel. — *Item faut vivre!* — Les écloppés. — Un bossu. — Absence de convictions. — Modification dans les bataillons fédérés. — Les vieillards et les enfants. — Précocité perverse. — Les femmes. — Utilisées par Rigault et Ferré. — Ambulancières. — Institutrices. — Leur rêve. — Déguisées en soldats. — L'ivresse furieuse. — Abolition de la prostitution. — Les crimes. — Devant les tribunaux. — Ordre du jour de Rossel.. . . 79

II. — LE GÉNÉRAL EUDES.

Entrée des Allemands à Nancy. — Blanqui. — Le 17 août 1870. — Assassinat. — Le 4 septembre délivre quelques meurtriers. — Eudes élu chef de bataillon. — Garçon apothicaire. — Le 31 octobre. — Ses résultats. — « Si Dieu existait, je le ferais fusiller. » — Eudes nommé général par le Comité central. — Le sans-culottisme héréditaire. — Délégué à la guerre. — Bon cavalier. — La maison militaire. — Le spahi. — Le chef du peloton des exécutions. — Lettre de recommandation. — Eudes au fort d'Issy. — Au palais de la Légion d'honneur. 91

III. — LA GÉNÉRALE EUDES.

L'autel de la nature. — La fille Victorine-Louise Louvet. — Aptitudes masculines. — Pillage. — Les robes de Mme Le Flo, les vestes fourrées du général de Gallifet. — Une révélation. — Vol continu. — L'argenterie de la Légion d'honneur. — L'expertise de l'opticien. — Les divers domiciles. — Les

réceptions. — Réquisition. — Le colonel Collet. — Mégy. — L'ouvrier stupide. — Eudes au Comité de salut public. — Les naufragés. — Le Comité des trente-trois. — Eudes dictateur. — Son ministère. — *Plusieurs et plusieures.* — Brûlez tout ! 102

IV. — L'INCENDIE.

La matinée du 22 mai. — Nous sommes trahis ! — Pillage des hôtels particuliers. — Effarement. — Premier centre de résistance. — Espoir déçu. — Les premières barricades. — Un avertissement donné par Jules Vallès. — Le marchand de vin Théodore Benoist. — Chef de la mairie du septième arrondissement. — Le couvreur Louis Benoni Decamp. — Les *Enfants perdus.* — Les pétroleuses. — Le diable noir. — N° 23 654. — Mégy fait fusiller le concierge Thomé. — Le Conseil d'État et la Cour des comptes. — Les médailles de Sainte-Hélène. — Haute paye. — Eudes donne le signal de l'incendie. — Tout est en feu. — Le lampiste Rochaix, le cocher Cartier. — Courage et dévouement 116

V. — LA RUE DE LILLE.

Le n° 59. — La fin du monde. — A l'hôtel de Béthune. — *Taiéb !* — Les maisons incendiées. — La responsabilité du crime remonte à Eudes et à Mégy. — Le pasteur Rouville. — Il y a de quoi mourir d'épouvante. — Aumônier des prisons. — Il résout de sauver sa maison. — La parole. — Émotion des fédérés. — Un vieux sergent. — Les officiers. — « Tant pis, je désobéirai. » — « Je crois en Dieu ! » — Les explosions. — Le départ. — Carrefour Bucy. — La maison est intacte. — « Regardons aux choses invisibles ! » — Les derniers ordres du général Eudes. — Type parfait du général communard 132

CHAPITRE III

LE PALAIS DES TUILERIES

I. — LE GOUVERNEUR MILITAIRE.

Le pétrole. — Appareil Parisel. — La proposition Grélier. — Alexis Dardelle. — Vélocipédistes. — L'orgue de la chapelle. — Les ivrognes. — Louis Madeuf. — Cabotin et chef d'escadron. — Étienne Boudin. — La chambre de veille. — Voleur. — Jacques West. — Un égaré. — Le Comité central et la paix. — Un billet échappé à l'incendie. — Antoine Wernert. — Double jeu. — Le planton Minot. — Les communards dans le château. — Parc d'artillerie. — L'égalité selon la Commune. 145

II. — PRÉPARATIFS DE DÉPART.

Lettre de Fontaine. — Domaine privé et liste civile. — Jourde. — Commission spéciale. — Aux enchères. — Armes de luxe. — Brocanteurs. — Collection de médailles. — Victor Bénot, gouverneur du Louvre. — Repris de justice. — Réquisitions et vols. — Kaweski. — Arrestation de Dardelle. — Motifs présumés. — 40 000 bouteilles de vin. — La cave au pillage. — Intervention de Jacques West. — Les objets mobiliers appartenant à M. Thiers. — Les munitions emmagasinées aux Tuileries. — Les Versaillais. — Déménagement. — Conduite d'Antoine Wernert. — Doute. 162

III. — BERGERET LUI-MÊME.

Ce que Bergeret laisse au Corps législatif. — Lui-même. — Ses antécédents. — Chef militaire de la révolte au 18 mars. — Ministre de la guerre. — Destitué. — Général de brigade. — L'industrie des sacs à terre. — La partie de billard. — Arrivée aux Tuileries. — Résistance et canonnade. — Encore le souterrain. — Construction des barricades. — M. Koch, pharmacien. — Arrêté. — Conduit au Palais-Royal et aux Tuileries. — A l'Hôtel de Ville. — A mort! — A la cave! — Trois inconnus arrêtés et joints à M. Koch. — Les blouses blanches. — Crédulité. — Étienne Boudin. — Cour martiale. — Urbain, membre de la Commune. — L'exécution. — « Ainsi périssent les traîtres! » — Intervention de Delescluze. — Trop tard. — Le crime appartient à Bergeret et à Boudin. 180

IV. — LE BOUVIER VICTOR BÉNOT.

Nouveau pillage de caves. — Bergeret inquiet. — Ne défend même pas la position stratégique. — *Que ferons-nous des Tuileries?* — Conseil de guerre. — Ordre d'incendie. — Boudin et Bénot. — Préparatifs. — Pétrole, poudre, goudron. — Dardelle prévient les employés. — Madeuf facilite leur fuite. — Départ de Dardelle. — Le feu. — Le souper. — Bergeret Néron. — L'explosion. — Le commissionnaire Clément Thomas. — Joie, rhétorique, bêtise, erreur communardes. — Bergeret s'esquive. — Bénot et Kaweski aident Boursier à brûler le Palais-Royal. — La bibliothèque du Louvre. — Qu'importent les livres à qui ne sait pas lire? — Tout brûle. 199

CHAPITRE IV

LES MUSÉES DU LOUVRE

I. — LA DÉLÉGATION AUX MUSÉES.

La fédération des artistes. — Administration imposée par la Commune. — M. Oudinot. — Jules Héreau. — Transbordement de tableaux à Brest. —

La Vénus de Milo. — Disparus. — Mandat d'arrêt. — Le citoyen Brives. — Les conservateurs. — Les fédérés évacuent le Louvre. — Le docteur Pillot. — Ses états de service. — Toujours le souterrain. — Les surveillants sont arrêtés. — Forcés de travailler aux barricades. — Un conservateur s'offre pour otage. — Inquiétude. — Héroïsme. — Les délégués sont moins arrogants. — On les enferme. — Tout va-t-il donc périr? — Au nom de la loi! — Deux capitaines du génie. — Sur les toits. — Immensité du désastre. 215

II. — LE MARQUIS BERNARDY DE SIGOYER.

Le 26e bataillon de chasseurs à pied. — Son commandant. — Un engagé volontaire. — A Thionville. — Évasion extraordinaire. — A Saint-Omer. — L'armistice. — Haine contre la Commune. — L'avant-garde. — Les instructions précises. — Le capitaine Lacombe. — Il faut sauver le Louvre. — Décision énergique. — On attaque le feu. — On recule. — On fait la coupure en avant du pavillon Lesdiguières. — Ordre de départ. — Refus du commandant de Sigoyer. — Il veut achever son œuvre. — Les capitaines Delambre et Riondel au pavillon Richelieu. — La clef des conduites d'eau. — Arrivée du colonel des pompiers. — Sauvetage méthodique. — Dangers auxquels les musées sont exposés. — Le drapeau tricolore amené. — La Commune a-t-elle voulu brûler le Louvre? — Fils télégraphiques. — Note de Bergeret. — La chalcographie. — Est-ce un foyer préparé? — 26e bataillon reprend sa marche en avant. — Un billet du commandant de Sigoyer. — Prise de la place Royale. — Disparition du marquis de Sigoyer. — Prise de la place de la Bastille. — Le cadavre. — Légende. — Les probabilités. — Dépouillé et volé. — Récompense nationale. 231

CHAPITRE V

LA COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE

I. — GUSTAVE COURBET.

La Commune calomniée. — Prétendus fourneaux de mine. — Déclaration de M. Belgrand. — Matérialisme. — Libres penseurs. — Réalisme. — Les théories de Courbet. — Ses amis se moquent de lui. — Sa vanité. — Ses portraits peints par lui-même. — Diagnostic. — Les fous d'orgueil. — Héroïsme facile. — Pétition pour le renversement de la colonne. — L'Arc de Triomphe et le fumier. — Courbet à la séance de la Commune, le 27 avril. — La probité professionnelle. — Obscénité. 251

II. — LES PRÉPARATIFS.

Proclamation de Courbet. — Décret du 12 avril. — Les prophéties. — Alfred de Musset et Victor Hugo. — Indifférence de la population. — Le dôme des Invalides. — Les vieux soldats. — Mauvais vouloir des ouvriers. — Le Comité de salut public se fâche. — Premiers projets. — Opération facile. — Craintes exagérées. — Les papiers sur les vitres. — Le 16 mai 1871. — La place Vendôme. — M. Glais-Bizoin. — La population est très-émue. — Dépêche de Ferré. — Rochefort. — Digression. — Son rôle pendant la Commune. — La bourgeoisie a été sa complice. — Triumvir. — Cuisine trop épicée. — Son départ de Paris lui sauve la vie. — Les Invalides. . 265

III. — LA CHUTE.

Le comte de Cambis. — Dispute. — Le moignon. — La foule intervient. — On vire au cabestan. — Accident sans gravité. — La foule gouailleuse. — Le drapeau tricolore. — Simon Mayer assassin des généraux Lecomte et Clément Thomas. — La colonne est brisée et renversée. — Joie des communards. — Promesses de Gabriel Ranvier. — « L'autel du genre humain ! » — Le *Nunc dimittis* de Félix Pyat. — Le *Cri du peuple* de Jules Vallès. — Arrestation de Courbet. — Son procès. — Frais à payer. — L'Allemagne n'a point favorisé la Commune. — Elle a respecté nos trophées militaires placés sur son propre territoire. 283

CHAPITRE VI

LES BARRICADES

I. — LES CHAMPS-ÉLYSÉES.

Sparte, Rome, Athènes et Charenton. — La vie tumultueuse. — Les boulevards. — Un mot de Montaigne. — Départ. — « Faute-de-Mieux premier. » — La solde. — Les journaux. — « Les harnois de gueule. » — La grande allée des Champs-Élysées. — Les obus. — Guignol. — La fuite. — Le bureau des passeports. — Agents dévoués. — La corde à nœuds. — Passeport suisse. — Port d'armes badois. — Paris se dépeuple. — Les denrées. — Place de la Bourse 297

II. — LA SUSPENSION D'ARMES.

Les quartiers populeux. — Près de l'Hôtel de Ville. — Les prêtres déguisés. — Le 25 avril. — Le canon se tait. — Neuilly. — Ville à sac. — Promenade à Neuilly. — L'Arc de Triomphe. — Déménagement. — La maison des jeunes infirmes. — Une fille publique. — « Pour les petites. » — Les lilas au pillage. — Espoir déçu. — La brèche du Mont-Valérien. — Défense in-

téricure. — Après le 4 septembre. — Les cordonniers. — Napoléon Gaillard. — Directeur général des barricades, commandant en chef le bataillon des barricadiers. — Manifestation Baudin. — Gaillard, orateur des réunions publiques. — Duel proposé. — Rossel apprécie le père Gaillard. — État-major du bataillon des barricadiers. — Gaillard destitué par Delescluze. — Ses quinze barricades. — Gaillard réfugié à Genève. — Opinion de Rossel sur les ouvriers révolutionnaires. 310

III. — RECRUTEMENT.

Accessoires à portraits. — Photographie. — Dénonciation par vanité. — Rossel et Cluseret ne revêtent point l'uniforme. — Rossel assiste à la rentrée de l'armée française. — Ce qu'il pense des fédérés. — Le mot de la situation. — La souricière. — La chasse aux réfractaires. — Arrestations. — Le cas de M. R. de.... — Vermorel. — Arrête lui-même M. Rabut, commissaire de police. — Le sergent de ville Hippolyte Rothe. — Refuse de se mêler aux fédérés. — Est conduit à la mairie de Belleville. — Le cordonnier Trinquet. — Se transforme en cour martiale. — Assassine Hippolyte Rothe. — Crime démontré. — La Commune et le gouvernement de Dahomey 327

CHAPITRE VII

LE COMBAT DANS LES RUES

I. — LE HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Dénonciations intéressées. — Police. — Les transes de la Commune. — Les suspects. — Aliéné gâteux. — Jules Allix. — Escargotomanie. — Les découvertes scientifiques de Jules Allix. — Gymnases de femmes. — Le commissaire de police Mekarski. — Pillage des maisons particulières. — Les Carmélites. — Ordre à la huitième légion. — Alerte dans le quartier de l'Europe. — Les fédérés au chemin de fer. — Les wagons de première classe. — Boudoirs. — Les wagons blindés. — Un chanteur. — La *Prolétarienne* de Savinien Lapointe. — L'œuvre de haine 339

II. — L'INCIDENT DUCATEL.

Le 4e corps d'armée. — Négociations. — Abondance de vendeurs et d'acheteurs. — Puérilité de certains projets. — Négociation sérieuse. — Intervention de M. Thiers. — Le colonel La.... — Instructions de M. Thiers. — Rien ne réussit. — Pourquoi? — Les informations communardes. — Précautions bien prises. — La Cecilia. — Lisbonne. — Sécurité de M. Thiers. — La porte de Saint-Cloud abandonnée le 17 mai. — Opinion de l'amiral Saisset. — Position des troupes commandées par le général Douay 353

III. — LA PORTE DE SAINT-CLOUD.

M. Ducatel. — Le tir trop long. — M. Ducatel entre en relations avec le général Douay. — Ses rapports. — Instructions données par le général. — M. Ducatel fait sa tournée d'inspection. — La matinée du 20 mai. — Abandon et débandade. — Départ pour Versailles. — Il faut tout risquer. — Le drapeau blanc. — Le commandant Trève. — Le sergent Coutant. — Le capitaine Garnier. — Ordres du général Douay. — Tout le 4e corps en avant. — On pénètre dans Paris — Arrestation de M. Ducatel. — Une erreur de nom. — La barricade du quai de Passy. — Nous nous rendons. — M. Ducatel prisonnier. — Condamné à mort. — Débâcle à l'École militaire. — M. Ducatel est sauvé. — Les mouvements de l'armée française 367

IV. — L'ARMÉE FRANÇAISE.

La matinée du 22 mai. — La retraite des fédérés. — Déguisement. — « Ma botte d'asperges ! » — Les pantalons rouges. — Enfin ! — Une allocution. — Coups de fusil. — Exécution sommaire. — L'attitude dans la mort. — La fuite. — La tranquillité du soldat. — Le plan de la Commune. — Une lettre de Cluseret. — La rage du meurtre. — L'enfant tué. — Le coup de revolver. — La barricade de la place Clichy. 382

V. — LE PÉTROLE.

La marche sur Montmartre. — La fusillade. — Le drapeau tricolore. — La Commune exaspérée en apprenant la prise de Montmartre. — Le feu partout ! — Derrière les barricades. — Un seul homme à la barricade de la rue Neuve-des-Capucines. — La batterie du Père-Lachaise. — Les obus. — Aurore boréale. — On dit que le Louvre brûle. — Le jardin des Tuileries. — Le Louvre est intact. — Fureur de la population. — Paris devient fou. — La légende des pétroleuses. — On maçonne les soupiraux. — Un chiffonnier intelligent. — Les *Godillots*. — Désespoir. . . . 394

VI. — SAUVE QUI PEUT

A l'Hôtel de Ville. — Imitation jacobine. — Ineptie des chefs de la Commune. — Cluseret. — Recueilli par un prêtre. — L'évêque des Thermopyles. — Fausses nouvelles. — Le récit de la mort de Jules Vallès. — Le dernier jour de la lutte. — La dernière barricade. — La place de la Bastille. — Semailles en septembre, moisson en mai. — Sainte-Pélagie. — Au Jardin des Plantes — Le conducteur d'une voiture d'ambulance. — Jules Vallès. — Émotion — Félix Pyat. — Razoua déguisé en valet d pied et Napoléon Gaillard en vidangeur. 403

VII. — LES PERTES DE L'INSURRECTION.

Le défilé des prisonniers. — Cruauté de la foule. — La basse lâcheté des femmes. — Brutalité de la répression. — Exécutions au Père-Lachaise. — A la Petite-Roquette. — Les prétendues mitrailleuses de la caserne Lobau. — Les exagérations des apologistes de la Commune. — Fables et mensonges. — Le nombre exact des morts. — Inhumations sans mandat. — Exhumations sur la voie publique. — Le square de la tour Saint-Jacques. — Les arrestations. — Les condamnations. — Les ordonnances de non-lieu. — Étrangers. — Parisiens. — Provinciaux. — L'élément provincial révolutionnaire à Paris. — Paris sera « à nous », ou Paris ne sera plus. . . 418

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1. — Extrait de la *Fédération*, journal révolutionnaire, socialiste, français-anglais, paraissant tous les samedis matin. . . . 433
N° 2. — Lettre adressée par M. le pasteur Rouville à sa fille, Mme F..., à Puteaux. 455
N° 3. — Ordres de Ch. Delescluze et du Comité de salut public. . . 463
N° 4. — Rapport de M. le capitaine de frégate Trève à M. le ministre de la marine. 465
N° 5. — Note pour M. le chef du pouvoir exécutif, concernant les services rendus par M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées de la ville de Paris 468
N° 6. — État des exhumations de cadavres faites après la Commune. 471

APPENDICE se rapportant au chapitre IV : Les Musées du Louvre. — I. La Délégation aux Musées 473

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

MAY 2 3 1938